

ISSN: 2617-4766

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 10, JUIN 2022

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 10 | Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression
IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO
BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30
E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabylè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguisé le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

SILUE Lèfara (Maître de Conférences), Université Félix Houphouët Boigny

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Pierre MEDEHOUEGNON, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université de Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Simon Agbeko AMEGBLEAME, Université de Lomé (Togo), Professeur Komlan Sélom GBANOU, Université de Calgary (Canada), Professeur Nicoué GAYIBOR, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo).

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé (Togo), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Didier AMELA, Université de Lomé (Togo), Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé (Togo), Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé (Togo), Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé (Togo), Dr Lèfara SILUE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Christian ADJASSOH, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte d'Ivoire), Dr Bi Boli GOURE, Institut Polytechnique Félix Houphouët-Boigny de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), Dr Moussa PARE, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Dr Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé (Togo), Dr Anoumou AMEKUDJI, Université de Lomé (Togo), Dr Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin).

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Maître de Conférences, Lèfara SILUE, Maître de Conférences, Wonouvo GNAGNON, Assistant, DOUHADJI Kossi, doctorant, Université de Lomé.

Contact : revuedamaninao@gmail.com

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 Mots clés (Key-words)
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :
 - 1-Pour le **Titre** de la première section
 - 1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 2- Pour le **Titre** de la deuxième section
 - 2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section
 - 2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section
 - 3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)
- Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Bibliographie** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :
NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication,
Zone Editeur.

Exemples:

-AMIN Samir (1996), *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

-BERGER Gaston (1967), *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

SOMMAIRE

❖ LETTRES ET LANGUES

1. SIMILITUDE ET DISSIMILITUDE DE LA MUSICALITE DES POEMES DE CHARLES NOKAN ET DE ZADI ZAOUROU -----6
 KOUADIO Philomène Adjoua, Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire)
2. *CEUX QUI SORTENT DANS LA NUIT DE MUTT-LON : DU MYTHE DE LA SORCELLERIE A UNE ECRITURE DU SACRE* ----- 26
 MONBLE K. Amatsia, Université de Lomé (TOGO)
3. LA PONCTUATION COMME FRONTIERES DE LA LITTERATURE ET DES ARTS ----- 46
 Dr THIEMELE Aimé, Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan Cocody, (Côte d'Ivoire)
4. IMPACTS DE LA POSTPOSITION DU SUJET DANS LA COMMUNICATION DISCURSIVE DE *LES SOLEILS DES INDÉPENDANCES* D'AHMADOU KOUROUMA ----- 59
 KEI Joachim, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)
5. MARRIAGE AND WIDOWHOOD AS A DOUBLE YOKE TO AFRICAN WOMEN: AN APPROACH TO NESHANI ANDREAS' *THE PURPLE VIOLET OF OSHAANTU* ----- 78
 DADJA-TIOU Panaewazibiou /Université de Kara (Togo)
 KOFFI Monfaye /Université de Kara (Togo)
 AMEGNONKA Ablavi Mandirann /Université de Kara (Togo)
6. UNCERTAINTY IN A MODERNIST WORLD: AN ANALYSIS OF SAMUEL BECKETT'S WAITING FOR GODOT ----- 97
 DJAGRI TEMOUKALE Mabandine, University of Kara (Togo)
7. ASPECTS DESCRIPTIFS ET ARGUMENTATIFS DE L'ENONCIATION CHEZ LE ROMANCIER FLORENT COUAO-ZOTTI----- 112
 KOTOR Léopold, Université d'Abomey-Calavi (BENIN)
 YEBOU Raphaël, Université d'Abomey-Calavi (BENIN)

❖ SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

8. RITUALISATION DES ELECTIONS AU TOGO, QUELS EFFETS SUR L'ANCRAGE DEMOCRATIQUE ? ----- 134
LOLONYO A. Komlavi, Université de Lomé (TOGO)
9. COMMENT RELEVER LES DÉFIS DE LA RECHERCHE DANS LES UNIVERSITÉS AFRICAINES DE L'ESPACE CAMES ? CAS DE L'UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI EN RÉPUBLIQUE DU CONGO----- 157
MANKESSI Michel Émile, Université Marien NGOUABI (Congo)
10. LA FEMME CONGOLAISE ET LE CHEMIN DE FER CONGO-OCEAN (1921-1991). ----- 177
VOUNOU Martin Pariss, Université Marien Ngouabi (Congo)
11. LA FIN DE L'ÉTAT ET LE BONHEUR DU CITOYEN CHEZ PLATON ET CHEZ SPINOZA ----- 194
YÉO Caleb Siéna, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
12. MONDIALISATION ET "*LIQUIDITÉ*" DU MONDE : BAUMAN, LA SONNETTE D'ALARME DES TEMPS MODERNES----- 205
DOSSO Faloukou, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
13. LES INDICATEURS DE PERFORMANCE EN MATIERE DE RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES PAR L'AGENCE NATIONALE DU VOLONTARIAT AU TOGO (ANVT) ----- 224
AGO Afèignim Essodisso, Université de Lomé (Togo)
14. LE FAILLIBILISME POPPERIEN ET LA CRITIQUE DE L'INDUCTION --- 242
DESSINGA Giscard Kevin, Université Marien Ngouabi (Congo)
15. LES ORIGINES DE LA PREMIERE REBELLION AU TCHAD : 1963 A 1966 255
NOURENE Souleymane Nourène, Ecole Normale Supérieure de Ndjamena (Tchad)
MAHAMAT Almahadi Ahmat, Université Adam Barka d'Abéché (Tchad)
16. ANTHROPOTECHNIE ET MUTATIONS DES PRATIQUES MEDICALES -- 273
KOUVON Komi, Université de Lomé (Togo)
TANKRI Lafiakoi, Université de Lomé (Togo)

❖ SCIENCES DE L'EDUCATION

- 17. IMPACT DE L'IMPLICATION DES PARENTS SUR LA RÉUSSITE
SCOLAIRE DES ÉLÈVES AU PRIMAIRE A BRAZZAVILLE ----- 293**
**LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, Université Marien Nguabi
(Congo)**

❖ CULTURE ET DEVELOPPEMENT

- 18. LES ALLIANCES À PLAISANTERIE : UNE THEATRALITE
THERAPEUTIQUE ----- 317**
**Dr MABA Tagbo Victor, Institut National Supérieur des Arts et de
l'Action Culturelle, (Côte d'Ivoire)**
- 19. ENVIRONNEMENT CULTUREL ET PARTICIPATION DES ENFANTS DANS
LES PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT PILOTES PAR LES ORGANISATIONS
DE LA SOCIETE CIVILE (OSC) ----- 344**
ALI Essoh, IRES-RDEC, Lomé (Togo).
NAPO Gbati, Université de Lomé (Togo)

**SIMILITUDE ET DISSIMILITUDE DE LA MUSICALITE DES POEMES
DE CHARLES NOKAN ET DE ZADI ZAOUROU**

Philomène Adjoua KOUADIO

Enseignant-chercheur

Université Peleforo Gon Coulibaly de Korhogo (Côte d'Ivoire)

kropi73lois@gmail.com

Résumé : Charles Zégoua Gbéssi Nokan et Zadi Zaourou, deux écrivains éclectiques ivoiriens, deux poètes oralistes, férus de musique. Notre objectif est de montrer que la musicalité est un marqueur esthétique, une clé de lecture de leurs poèmes. Cette contribution présente les indicateurs de la musicalité chez les deux poètes, explore leurs zones de convergence et de divergence et fait ressortir la singularité de chacun de ces écrivains en matière de musicalité. L'analyse comparatiste des types de musicalités présents dans les textes poétiques, prend ainsi appui sur la structure, la rythmique, les sonorités et la mélodie de leurs poèmes.

Mots clés : musicalité, Djômlô, intonation, mélodie, silence, Jazz,

Abstract : Charles Zégoua Gbéssi Nokan and Zadi Zaourou, two eclectic Ivorian writers, two oralist poets, both of them music lovers. Our objective is to show that musicality is an aesthetic marker, a key to reading their poems. This contribution presents the indicators of musicality in the two poets, explores their areas of convergence and divergence and highlights the singularity of each of these writers in terms of musicality. The comparative analysis of the types of musicality present in the poetic texts is thus based on the structure, the rhythm, the sonorities and the melody of their poems.

Keywords : musicality, Djômlô, intonation, melody, silence, Jazz.

Introduction

L'art poétique entretient depuis toujours une relation de complicité avec l'art musical, un rapprochement que favorise l'oralité en poésie. Le poème est un texte soumis à plusieurs activités : la lecture, la dramatisation, l'accompagnement instrumental et la déclamation. Cela suppose une aptitude à percevoir distinctement ce que l'on entend, ce que l'on ressent. Mêler le visuel, l'écoute et les émotions, en poésie, facilite l'analyse de la musicalité qui est la qualité de ce qui est musical, mélodique ; l'analyse des effets sonores et rythmiques.

Loin de se limiter aux seules sonorités du texte poétique, la musicalité inclut des éléments extralinguistiques.

La présente contribution sur la musicalité de l'art poétique des deux auteurs prend appui sur *le Combat de Sroan Kpah suivi de la Sauvegarde de la patrie et de Lémin* de Charles Nokan et *Fer de lance* de Zadi Zaourou. Ces deux poètes ont été retenus comme auteurs ressources, parce qu'ils tirent leurs inspirations des canons esthétiques de l'oralité africaine. Leurs œuvres très expressives et caractéristiques interpellent à l'analyse. Existe-t-il des points de similitude et même de dissimilitude entre la musicalité de l'œuvre poétique de Charles Nokan et celle de Zadi Zaourou ? Pour répondre à cette préoccupation, notre contribution prend appui sur la sémiostylistique en ce qu'elle est adossée aux conditionnalités de la réception (conditionnements socioculturels) et synthétise une attente du système énonciatif dans le texte poétique. Ce qui nous renvoie au non-dit du texte. Nous nous appuyerons sur le matériau linguistique, les symboles et les éléments extralinguistiques, pour mettre en exergue les indicateurs de musicalité chez les deux poètes et leurs sphères de convergence ou de divergence.

1. Les indicateurs de musicalité chez les deux poètes

L'étude de la musicalité vise à faire ressortir les points de similitude et de dissemblance chez ces poètes. La musicalité, en général se définit comme la qualité

de ce qui est musical, mélodique, harmonieux. Selon George Molinié (1989, p.3 et 20), *la stylistique doit être capable de décrypter les phénomènes linguistiques et extralinguistiques présents dans le discours littéraire par l'intermédiaire de la sémiostylistique de l'énonciation*. Pour l'étude de la musicalité dans les poèmes retenus, nous mettons l'accent sur les indicateurs suivants : les sonorités, le rythme, les silences, et la force suggestive des images, les signes musicaux, les répétitions ou refrains.

Ces deux poètes oralistes, donc influencés par la tradition orale, fondent leurs esthétiques et révèlent une poésie d'écriture musicalisée. Leurs poèmes exploitent leur histoire, leur tradition, leur langue maternelle, exprimant ainsi leur âme. C'est une écriture caractérisée par la récupération de la parole africaine comme principe de création.

1-1-Construction et expression de la musicalité chez Charles Nokan

Les identifiants de la musicalité sus-évoqués se présentent chez le poète à travers les sonorités et les signes musicaux.

1-1-1-Les sonorités

Les jeux de sonorités prennent sens en fonction du contexte dans lequel ils se développent. Cependant, le sens de l'intonation est important dans le style d'écriture de Charles Nokan, qui favorise un emploi excessif de virgules, faisant ainsi entrevoir l'emphase comme une interruption du discours qui marque une intention communicative pouvant être clarifiée par des courbes mélodiques. A ce sujet, Pierre DELATTRE (1966, p.2), démontre en effet que : *« ce que nous percevons subjectivement comme une certaine intonation se réalise objectivement par les variations d'un ensemble de traits acoustiques qui joue le rôle principal dans la perception de l'intonation*. Cette affirmation ramène à la réalisation objective de dessin linéaire de l'intonation appelé courbe mélodique.

La mélodie mérite quelques attentions parce qu'elle rythme et structure le texte. Elle peut conditionner le choix des mots du fait qu'un texte écrit comporte sa propre mélodie qui est déterminée par la ponctuation et la structure des phrases. Cette mélodie qui découle donc du texte écrit, constitue le point de départ de la mélodie musicale. Elle est différente de la tonalité et du ton. La tonalité et le ton d'une œuvre indique l'attitude face au réel et à l'émotion qui y dominent. Selon Eric (BORDAS et alii, 2015, p. 180), « *Le ton est une qualité de la voix qui exprime une attitude affective, intellectuelle ou psychologique. La tonalité est la mise en œuvre de cette attitude dans le texte* ». Elle peut être détectée par les thèmes, les types de personnages, le style, c'est-à-dire les traits d'écriture spécifiques. Elle peut correspondre à l'intonation que doit prendre la voix lors d'une déclamation. Nous avons combiné les notions littéraires et musicologiques de la mélodie, en prenant appui sur une approche relevant de la poétique et de la rhétorique. Dans ce sens,

« la mélodie concerne les variations de hauteur sur un énoncé, les montées et les descentes de la voix pendant la production de la parole. Un texte poétique véhicule des idées et surtout une organisation sonore, l'agencement du contenu audible déployé. C'est un moyen musical de composition littéraire car le matériau sonore devient un élément de structuration du langage poétique et un élément de compréhension de la pensée poétique ». (Philomène Adjoua KOUADIO, 2018, p.57).

C'est une approche qui nous permet de percevoir la poésie sous un autre angle. Il s'agit de prendre appui sur la construction syntaxique pour aboutir à la mélodie. La réalisation de la mélodie dépend de l'intonation. Selon différentes recherches linguistiques, l'intonation est visualisée à travers la ligne mélodique, par une courbe ou une série de courbes. Nous référant à la théorie linguistique de Pierre DELATTRE (1966, p.2), différentes représentations de l'intonation s'offrent à nous. Selon ce linguiste, l'intonation est une

« notion subjective qui nous permet de distinguer un mode d'expression logique d'un autre ou une simple attitude émotive d'une autre. Ce que nous percevons subjectivement comme une certaine intonation, se réalise objectivement par les variations d'un ensemble de trait acoustiques (...), joue le rôle principal dans la perception de l'intonation ».

A ce sujet, Henri MORIER (1961, p.640) définit la mélodie comme un « dessin linéaire, formé en tenant compte de sa hauteur musicale, par les voyelles successives de la chaîne parlée ». Le concept de mélodie ne se distingue pas du chant dans la musique africaine. Ainsi, l'analyse des poèmes de Charles Nokan révèle la présence de deux grands types de mélodie : la mélodie syntaxique et la mélodie sémantique. La mélodie est donc une unité intergénérique dans l'écriture poétique de l'écrivain du fait qu'elle relève des deux genres : la musique et la poésie. La mélodie sémantique regroupe le ton de l'interrogation et le ton de l'exclamation. Nous en avons dénombré 29 dans le recueil de poème à l'étude. Le poète emploie généralement l'interrogation partielle. A la page 32 et 39, il écrit : « *De ces deux sœurs ennemies, laquelle l'emportera-t-elle sur l'autre ?/demain, le bonheur, entre toutes les personnes, sera-t-il également partagé ?* ». Aux pages 36 et 81 il utilise le ton de l'exclamation : « *Que chaque être bénéficie du sel, de la moelle de l'existence !/Comme la musique et la poésie intimes des révolutionnaires sont belles !* ». La mélodie syntaxique regroupe quant à elle, les mélodies assertives, parenthétiques, brisées inverses, brisées directes et la mélodie de l'inversion. Nous avons dénombré 671 mélodies brisées à l'intérieur de 474 phrases dans le recueil. Nous observons donc la prédominance de la mélodie brisée, sur laquelle nous nous attarderons, dans les poèmes de Charles Nokan. Il s'agit surtout de mélodies brisées inverses. Les phrases à mélodie brisée inverse présentent au moins une virgule et le propos dissocié est toujours ascendant. Si la voix s'abaisse régulièrement à la fin, il s'agit d'une approbation de ce qui est exprimé. Si la finale se relève, l'attention est

attirée sur l'objet de l'assentiment. La virgule incite à une écoute plus attentive et impose le débit. Elle se manifeste dans la durée par une pause et dans l'échelle musicale par une chute ou une brusque élévation de la mélodie. Un silence sépare les propositions avant la chute de la voix. Les valeurs mélodiques sont ici attachées à la fonction psychologique et relèvent de la fonction syntaxique ou démarcative de l'intonation.

La mélodie qui émane de l'écriture du poète, constitue le matériau d'analyse pour une interprétation des réalités sociopolitiques qu'il dépeint. Cette analyse révèle les émotions et l'état d'âme du poète en rapport avec ces réalités, à l'exemple de ces extraits de poème de cet auteur. 1- *Le combat de Sroan Kpah* p. 33.

*« Il veut, avec tous
ces camarades,
mordre dans la meilleure partie de la vie. »*

2- *Le combat de Sroan Kpah* p.71.

*« Sroan Kpah et les autres militants
seront heureux, ils musiqueront,
danseront, après que le feu
du combat libérateur aura brûlé
les misères, incendié les herbes
jaunes de l'existence pour assainir celle-ci. »*

3- *La sauvegarde de la patrie* p. 100.

*« Mon Eburnie,
assez souvent grise,
devient sublime
lorsque son ensoleillement se fait pur. »*

4- *Lémin* p.107.

*« Elle s'enflamme, crée
un univers féerique,*

des chants très mélodieux,

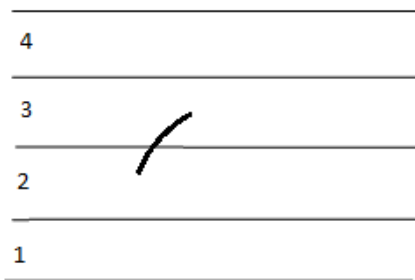
des danses félines ; »

...

toutes sortes de merveilles,

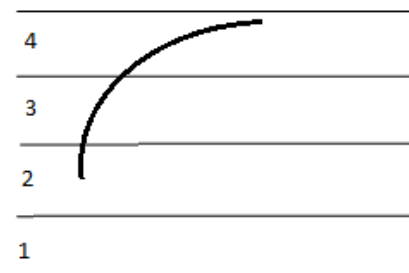
récrée l'humanité.

Dans les vers des extraits ci-dessus, la montée mélodique se porte sur les syllabes accentuées (soulignées dans l'extrait 2 ci-dessus) et elle se situe à un niveau plus haut que celui du contour produit par le suivant qui est mis en exergue avec la virgule. Une variation quelconque sera neutralisée sur cette syllabe, vu la segmentation de chaque phrase. La courbe mélodique restera alors descendante jusqu'à la fin de la phrase. Il s'agit du principe d'opposition de pente stipulant qu'une montée mineure s'oppose au contour de continuation majeure qui est descendant. Cela relève de la fonction syntaxique ou démarcative de l'intonation. La théorie de Pierre Delattre distingue deux types de « continuations » dans la lecture des phrases déclaratives. Elles regroupent deux ou plusieurs mélodies de continuation. La représentation de ce type de courbe mélodique est la suivante :



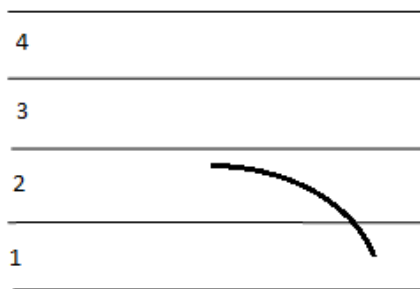
a. Continuation mineur

Montée 2-3



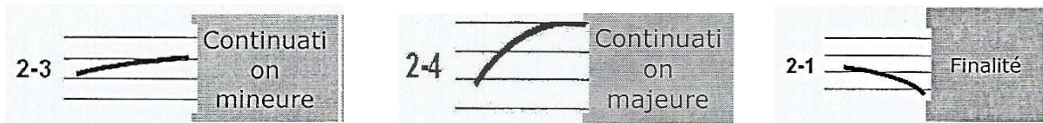
b. Continuation majeure

Montée 2-4



c. Finalité. Descente 2-1 (ou 3-1, ou 3-2)

L'écart mélodique dans le cas des mélodies brisées est beaucoup marqué du fait d'un dénivelé dans l'intonation. Appliquer cette théorie à quelques vers du corpus, les courbes se représentent comme suit :



Mon Eburnie, assez souvent grise, devient sublime lorsque son...

Ces lignes mélodiques se manifestent dans le poème, selon l'exemple ci-dessus :
« Mon Eburnie, assez souvent grise, devient sublime lorsque son enseillement se fait pur ».

Nous avons souligné les syllabes qui produisent les montées mélodiques sur la base de l'accent initial non intensive (accent mineur) qui contribue à l'équilibre rythmique d'une séquence de parole en participant à la démarcation des mots et des syntagmes. La forme intensive de l'accent initial correspond à l'accent d'insistance (accent majeur) qui se manifeste comme une variante expressive de l'emphase. L'énoncé ici est formé d'unités intonatives, assimilable à des « phrases musicales ». Le vers est représenté alors par des accents majeurs (soulignés ci-dessus) et mineurs (de début d'unité ou de fin d'éléments constitutifs d'une unité). La montée mélodique se porte sur les syllabes accentuées et elle se situe à un niveau plus haut que celui du

contour produit par l'accent suivant qui est mis en exergue avec la virgule dans les vers. Une variation quelconque sera neutralisée sur cette syllabe, vu la segmentation de chaque phrase. La courbe mélodique restera alors descendante jusqu'à la fin de la phrase.

Ces courbes intonatives ci-dessus fonctionnent comme des feux de signalisation en vue d'une interprétation efficace des non-dits des vers.

Dans les exemples choisis en effet, la ligne mélodique est ascendante sur des mots qui formalisent l'état d'âme du poète *Sroan Kpah* et les *autres militants seront heureux, musiqueront, danseront* (extrait 2 : syllabe soulignée dans ces mots), celui d'un optimisme inouï, d'un espoir implacable, d'une assurance certaine. Elle chute à la fin sur des expressions qui traduisent une paix intérieure, une tranquillité, une sérénité du poète selon les extraits sus-énoncés : *la meilleure partie de la vie, assainir celle-ci, son soleil se fait pur, danses félines, récrée l'humanité*. Cette observation s'étend sur l'ensemble de ce recueil de Charles NOKAN (2006, p.21, 25, 27, 39, 46, 55, 106), qui écrit que son chant est « *très mélodieux* ». Nous inférons que la musicalité à travers l'étude de la mélodie est une clé de lecture de son recueil de poème.

Le poète prend le soin d'indiquer ou d'informer le lecteur des moments où sa parole se mue également en chant. Cette forme d'écriture du poète démontre combien la musicalité de ses textes poétiques peut servir le sens. Ici, le personnage du recueil, Sroan Kpah, utilise le chant comme moyen de mener à bien son combat : « *Sroan Kpah parle au nom de ses camarades ; il se met à chanter* » ; « *un chant sublime sourd de la voix subtile de Sroan Kpah* ». Charles NOKAN (2006, p.53 et 74). Le poète annonce également ses chants par des guillemets ou il les met entre griffes (pp.14-15 ; pp.53-62 ; pp.75-76). Le texte poétique est parsemé des mots tels : chant, danse, mélodieux, chanson, sonorités, musique, onde musicale, danse, aux pp. 21, 22, 23, 25, 27, 36, 39, 44, 46, 47, 48, 49, 54, 55, 56, 69, 70, 71, 75, 79, 81, 83, 87, 98, 112. Le nombre d'apparitions de ces termes dans ce recueil de poème de Charles

Nokan et le fait que celui-ci utilise le chant comme moyen de combat à travers le personnage principal « Sroan Kpah » démontre que la musicalité est un marqueur esthétique de son écriture et un moyen de lutte.

1-1-2-Les signes musicaux

La suggestion des instruments de musique dans les poèmes, certains signes comme les silences, la rythmique des textes poétiques, laissent imaginer leur lien avec le sens du texte. L'accompagnement instrumental fait penser à un contexte géographique, culturel bien déterminé. A la page 87 du recueil, le poète écrit :

*« Les cristallines voix
mêlées des flûtes et guitares
accompagnées des
timbres harmonieux des
Djômlô feront
danser Sroan Kpah et ses camarades. »*

En révélant le type d'instrument de musique qui accompagne son chant, le poète indique les différentes sonorités qui accompagnent son poème.

Le Djômlô est un instrument de musique, en pays baoulé (Côte d'Ivoire), dont les notes n'ont pas d'accords mineurs. Les accords usuels du Djômlô sonne majeur et exprime la joie, l'espoir. Cet instrument de musique, dans la tradition orale des peuples baoulé, accompagne des chansons à textes proverbiaux qui racontent des faits de société. Le Djômlô a une fonction ludique et didactique, une philosophie et une idéologie. Son objectif est d'instruire à travers le divertissement. Il accompagne des chansons courtes, telles les chansons d'un conte, d'un texte adage, consigné sur l'instrument pour éviter que l'idée ou la conception se perde. Il interprète ces chants pour faire office de mémoire. Il aborde plusieurs thèmes à travers les proverbes, les paraboles, les maximes, les affirmations, etc.

Charles Nokan, poète existentialiste, développe la philosophie « Mindiléiste »¹ qu'il expose dans ce recueil. Selon lui, Charles NOKAN (2006, p.100), le Mindiléisme est l'action de s'agripper à l'existence, d'y adhérer profondément. Cette philosophie le guide et l'oriente dans le choix de ses personnages (Sroan Kpa, Lémin) et de ses instruments de musique. Ainsi, à travers son chant accompagné de Djômlô, le poète nous instruit sur la société ivoirienne. Les notes de cet instrument de musique qui sonne majeur et qui n'exprime que la gaieté, viennent fortifier le poète et son personnage Sroan Kpah dans leur lutte et permet à ceux-ci de garder espoir quelle que soit l'adversité.

Nous observons dans l'œuvre poétique de Charles Nokan, une récurrence de chants, de proverbes (pp. 26, 61-62, 63 : *la partie la plus obscure de la nuit annonce déjà l'aube*), de paraboles et de maximes (pp.23, 24, 25 : *l'eau d'un puits profond est tiède, pure lorsqu'elle jaillit d'une roche très dure*), p.54, 58 (*hier et aujourd'hui ne ressembleront pas à demain*). La typographie des poèmes de Nokan présente des blancs alentours.

Même si la disposition du texte sur la page blanche est un élément essentiel de la poésie, l'abondance de blanc en dit long. Ce silence alentour peut traduire une transposition des variations intonatives, soit pour illustrer, soit pour compléter le sens. Il contribue à accélérer, à scander ou à ralentir le mouvement rythmique du poème. Les silences possèdent des figures représentées seules ou sur des partitions en musique: ce sont des figures de silence représentant des durées (la pause, la demi-pause, etc.). Ils précèdent, jalonnent et parachèvent l'exécution d'une œuvre musicale. En poésie, elles introduisent, structurent et concluent la lecture expressive d'un poème. Dans ce recueil de poème, ils contribuent à accélérer le mouvement rythmique dans la mesure où le retour au vers suivant se limite à 1 ou 2 mots par

¹ Le Mindiléisme est un néologisme baoulé (ethnie du centre de la Côte d'Ivoire) qui dérive de « min », monde, vie, existence, et de « dilè » qui signifie manger, s'accrocher. C'est l'action de s'agripper à l'existence, d'y adhérer profondément.

endroits. Il s'agit d'une succession linéaire scandée ou coupée, qui engendre une musique bien rythmée, donnant ainsi plus de vivacité au style et rend la pensée alerte. Cette présentation formelle est accentuée de la page 54 à la page 63. C'est une typographie qui permet au lecteur de respirer. Chez Nokan, elle se présente verticalement comme si le texte était centré et horizontalement comme s'il était excentré. Les marges verticales à droite sont les plus importantes dans le recueil. C'est une présentation en vers libre, une succession linéaire scandée ou coupée. Plus il y a de blanc dans un texte poétique, plus l'on augmente les marges de rêve dans celui-ci. Sa fonction démarcative participe à la structure rythmique du poème. Selon Henri MESCHONNIC, (1982, 606-607) « *la ligne crée un accent là où il n'y en a pas dans le discours ordinaire, la ligne est la visualisation de l'accentuable* ». Le blanc de fin de vers suggère une pause. La disposition des blancs rend compte de la mise en espace du mouvement de la parole. Selon Michel MURAT (2008, p.181), le blanc crée du rythme « *susceptible d'être interprété analogiquement comme des variations de vitesse, de densité ou d'intensité* ». La typographie intervient ici pour donner à l'écrit des effets équivalents à ceux de l'intonation du langage parlé et rendre de facto le rêve de Sroan kpah réel et le texte poétique plus expressif. Elle contribue au sens du texte. Dans le recueil, le symbole du personnage Sroan Kpah est un vecteur de rythme. C'est une constante rythmique mise en exergue par le poète. Il s'agit ici du rythme profond puisque ce noyau rythmique n'apparaît qu'après plusieurs vers, voire des pages. Il apparaît transformé, suivant l'évolution idéologique du poète, et crée un effet rythmique. Nous observons également l'apparition de chant au sein du texte poétique qui produit le même effet rythmique.

La musicalité de l'écriture poétique de Charles Nokan renferme des sonorités gaies, douces et mélodieuses, favorisant la mémorisation de son chant qui véhicule ses idées, sa philosophie.

La musicalité est un marqueur esthétique dans l'écriture poétique de Charles Nokan. Elle est imprégnée de mélodies brisées, de chant accompagné surtout de

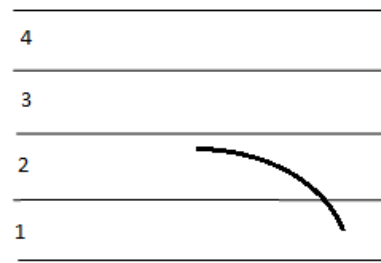
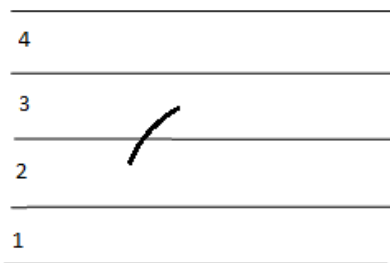
Djômlô. La mélodie, unité intergénérique chez Nokan est donc une clé de lecture de ces œuvres.

1-2-Construction et expression de la musicalité chez Zadi Zaourou

Les identifiants de la musicalité se présentent chez le poète Zadi Zaourou, à travers les sonorités et les signes musicaux.

1-2-1-Les sonorités

A la différence de Charles Nokan qui privilégie l'usage de virgules pour produire une mélodie brisée, Zadi Zaourou diversifie la mélodie et sa façon de chanter. Il privilégie en effet, la mélodie assertive. *Fer de lance* de Zadi Zaourou révèle 1749 mélodies et la mélodie assertive est quantitativement dominante. Schématiquement, la mélodie de la phrase assertive monte et descend, qu'elle soit affirmative ou négative. Le son final est plus grave, c'est-à-dire plus bas que le son initial. Il commence par une hauteur moyenne, monte puis redescend à un niveau inférieur à la hauteur du départ, représenté ainsi :



Continuation mineur, montée 2-3

Finalité descendante 3-1

Exemple : Sur sa droite régnait l'ardente lumière qui mène au tombeau (p.42).

La descente de la voix ou apodose, cette chute mélodique de ce vers de *Fer de lance* p.42 produite sur le groupe de mots « mène au tombeau » traduit une lourdeur de la voix, suggère une souffrance car l'expiration s'affaiblit, révélant ainsi l'état d'âme

du poète qui décrit cette situation sociopolitique à travers son chant, une chanson triste.

La poésie de Zadi Zaourou est un chant multiforme. L'on y trouve des chants inspirés de conte du terroir bété (une ethnie de Côte d'Ivoire) pp.30-31, le Zouglou pp.162, 164, 165, des chants tristes et funéraires. A travers son chant, le poète passe du triste au gai et du gai au triste. Cela provoque une variation de l'intonation, une musicalité mobile. Cette musicalité qui se dégage de *Fer de lance* de Zadi Zaourou respecte en général le caractère complexe de la rythmique du Jazz (Jazz vocal).

1-2-2-Les signes musicaux

Le poète évoque ou fait parler et jouer des instruments de musique dans sa poésie. Il révèle un impressionnant ensemble d'instruments de musique qui accompagne son chant. Il s'agit du Dôdô ou arc musical, de l'Attoungblan, du cor, du cora, de la trompette, du piano (p. 23, 32, 54, 59,) les percussions (p.54), le Pédou (p.22), l'Orgue (p.19 et 137), Castagnettes et Grelots (p.162), les tambours (p.48, 92,162). L'Arc musical est un instrument médiatisé (instrument parleur à l'instar de l'Attoungblan) chez les bété, groupe ethnique de l'ouest de Côte d'Ivoire. La parole symbolique de l'arc est poésie et musique. Les poèmes de Zadi Zaourou présente une forme rythmique spiralée basée sur des noyaux rythmiques réitératifs qui parsèment le texte. On peut citer Dowré (p.22-44), Didiga (p.26-117), Porte au loin ma voix (p.19-103), Mon chant (p.29-156), Longue encore la nuit (p.28-168), Mort (p.37-164), etc. La répétition d'un son, d'un mot, d'une phrase, permet de créer un effet rythmique. *Fer de lance* expose des rythmes immédiats et profonds. Selon Jean Cauvin (1980, p.20) « *le rythme immédiat ou profond est fondé sur la présence d'un groupement rythmique ou groupement de base* ». Ces groupements rythmiques sont substitués aux noyaux rythmiques dans le texte poétique. Le poète développe aussi une rythmique très variée et les figures d'amplification du rythme y sont pléthoriques. Certaines formes rythmiques sont créées par l'enjambement, le rejet, le contre rejet

qui ont des mouvements rythmiques semblables et pareils au contretemps. Elles sont similaires dans la production d'effet de syncope par le détachement des unités phrastiques. Les exemples suivants de la page 92 V7-9 le démontrent :

-enjambement ; « ...*verticale et rouge, ma voix, Dowré, mon cri de guerre*
Patiemment thésaurisé dans le ventre des
attoungblan jumeaux »

-rejet ; p.40 V2 « *O mes fils qui n'avez d'oreilles que pour ces journées de*
Traîtres

-contre rejet : p.96 V25-27 « *Ils ramaient, Dowré, au rendez-vous du crime. Ah !*
ces pourceaux infirmes résidus de terre vomissement d'âmes
chétives ».

La typographie du vide ou blanc laissé par le poète devant le mot rejeté ou avant, représente un silence. Dans *Fer de lance* les silences provoquent des syncopes qui constituent un outil d'analyse. Le poème est, en effet, parsemé de silences très organisés dus à une dislocation phrastique. C'est le blanc final qui engendre l'enjambement, une manifestation du rythme énonciatif. Il s'agit d'une particularité de l'écriture poétique de l'écrivain. Ce signe musical traduit mieux la grande souffrance du poète face aux réalités sociopolitiques qu'il dépeint.

Nous inférons que le rythme chez Zadi Zaourou produit un sens particulier qui traduit une écriture singulière.

2- Les sphères de convergence et de divergence dans la construction et l'expression de la musicalité chez les deux auteurs

2-1-SYNTHESE

	Charles Nokan	Zadi Zaourou
Sphères de divergence	Sonorités	
	-mélodie brisée -poésie didactique -tonalité joyeuse	-mélodie assertive -poésie lyrique -tonalité joyeuse et mélancolique
	Chant	
	- évocation des termes mélodie, chanson, chant et de danse, musique -gaie, mélodieux	-triste -funéraire -épique -Zouglou -jazz
	Instruments de musique et signes musicaux	
	-traditionnel : le Djômlô -moderne : la flûte et la guitare	-traditionnel : le Dôdô ou arc musical, le pédou, l'Attounglan, le cor, le cora -moderne : l'orgue, la castagnette, le grelot, la trompette, le piano
	Rythme	
	-profond -induit par l'importance des blancs autour du texte poétique	-Immédiat et profond -rythme produit par les figures d'amplification

		-rythme produit par les blancs typographique
	Etat d'âme	
	sérénité, tranquillité, assurance de la victoire	spleen, agitation, espérance
Sphère de convergence	Sonorité	
	-mélodie syntaxique -la mélodie, une unité intergénérique chez ces deux poètes -la musicalité, un marqueur esthétique de leurs écritures Tonalité : joyeuse	
	Chant	
	- évocation des termes chant, chanson, danse, mélodie, musique -arme de combat	
	Instruments de musique et Signes musicaux	
	-traditionnel : instrument parleur ou médiatisé ; le djômlô (chez Nokan), l'arc musical, l'Attoungblan (chez Zadi Zaourou) -moderne : la flûte, guitare -les silences	
	Rythme	
	-rythme profond -rythme produit par les blancs typographiques	

2-2-Les sphères de divergence

2-2-1-Charles Nokan

Charles Nokan, fidèle à sa philosophie du Mindiléisme, reste optimiste le long de ses poèmes avec comme instrument d'accompagnement le djômlô, musique traditionnelle dont l'objectif est d'instruire à travers le divertissement. Les sonorités chez Nokan paraissent gaies dans l'ensemble avec une rythmique constante et harmonieuse. Cet accompagnement instrumental n'est pas fortuit car utilisé dans la tradition baoulé, peuple d'une des régions ivoiriennes d'où est issu le poète.

Le poète s'enracine dans cette philosophie culturelle baoulé : le Mindiléisme pour traduire sa vision du monde. Cette inspiration l'oriente vers un instrument de musique approprié : le Djômlô. La philosophie liée à cet instrument le guide dans le choix de chants joyeux qui donnent naissance à une poésie didactique dont la musicalité constitue un marqueur esthétique de son écriture et de son chant, une arme de combat pour arracher la liberté et transformer la société.

2-2-2-Zadi Zaourou

Zadi Zaourou, fidèle au Didiga, pleure sa peine le long de ses poèmes tout en espérant. Ce qui justifie le choix de plusieurs instruments de musique (la richesse de l'orchestration) pour donner un air de jazz à sa poésie. Il y a donc une grande variation dans la sonorité et la rythmique de ses poèmes. Ici, le poète n'hésite pas à faire intervenir la présence de chœurs, représenté par la voix du peuple et celle des Sofas (p.52). Le poète s'enracine dans une conceptualisation du Didiga, un phénomène de réécriture de l'existant culturel bété pour traduire sa vision du monde. Cet art de l'impensable l'aide à dénoncer les maux de la société, à travers une musicalité mobile faisant passer le poète de chants tristes aux chants joyeux.

2-3-Les sphères de convergence

L'encrage réaliste des textes poétiques de ces écrivains, rendent compte des grandes questions sociales en Côte d'Ivoire. Cette représentation sociale se fait à travers un langage musical déterminé par un mouvement rythmique des textes poétiques enraciné dans la tradition orale, incluant instruments de musique, mythe, conte, maxime et proverbe. La suggestion des instruments de musique, une philosophie émanant de la tradition orale que ces poètes utilisent associe des symboles leitmotifs comme refrains. Les deux poètes produisent pour informer, émouvoir et modifier le comportement du lecteur ou de l'auditeur.

Conclusion

L'étude comparée de l'art poétique de Charles Nokan et de Zadi Zaourou nous a permis de ressortir la musicalité comme une esthétique poétique de leurs écritures, à travers l'importance de la mélodie, du chant, des silences, de la suggestion des instruments de musique et de la rythmique. Cette force suggestive de la musicalité de ces poèmes démontre que cette musicalité est un marqueur d'esthétique de ceux-ci et la mélodie une clé de lecture de leurs textes poétiques. La mélodie, les silences, éléments extralinguistiques sont des compléments importants dans l'analyse des textes poétiques. En confrontant cet outil d'interprétation, ce code musical des poèmes qu'est la mélodie, aux textes poétiques de Charles Nokan et de Zadi Zaourou, nous arrivons à cette conclusion : la musicalité d'un texte ne se limite pas aux seules sonorités des voyelles et des mots, elle relève aussi des signes musicaux et de la mélodie.

Bibliographie

NOKAN Charles (2006), *Le Combat de Sroan Kpah suivi de la Sauvegarde de la patrie et de Lémin, Lomé Togo, Les Editions de la rose bleue.*

BOTTEY Zadi Zaourou (2002), *Fer de lance*, Abidjan, NEI/CEDA.

BORDAS Eric et alii (2015), *L'analyse littéraire*, Paris, Armand Colin.

DELATTRE Pierre (1966), « Les dix intonations de base du français », *The French Review*, vol. 40, N°1, p.1-14.

CAUVIN Jean (1980), « Comprendre la parole traditionnelle, Saint Paul.

MESCHONNIC Henri (1982), *Critique du rythme. Anthropologie historique du langage*, Paris, Verdier.

MURAT Michel (2005), « Le coup de dés » de Mallarmé. Un recommencement de la poésie, Edition Berlin.

MOLINIE George (1989), *la stylistique*, Paris, PUF.

MORIER Henri (1961), *Dictionnaire de poétique et de rhétorique*, Paris, Imprimerie des presses universitaires de France.

KOUADIO Adjoua Philomène (2018), Poésie et musique : de l'esthétique intergénérique à l'interprétation sociopolitique. Cas de l'œuvre poétique de BOTTEY Zadi Zaourou, thèse de Doctorat unique. Université Alassane Ouattara de Bouaké.

**CEUX QUI SORTENT DANS LA NUIT DE MUTT-LON : DU MYTHE DE LA
SORCELLERIE A UNE ECRITURE DU SACRE**

Amatsia K. MONBLE
Université de Lomé
amatsiakader@gmail.com

Résumé : Cet article s'intéresse au réinvestissement du mythe originel d'Evu dans l'écriture narrative de Mutt-Lon. Le mythe d'Evu est un mythe qui justifie l'existence de la pratique sorcellaire dans la culture du peuple Fang et par extension dans la plupart des cultures africaines. La présente réflexion vise à montrer, à travers une perspective mythocritique, comment Mutt-Lon reconvertit dans son discours narratif le mythe de la sorcellerie tout en lui donnant un caractère sacré. L'œuvre romanesque *Ceux qui sortent dans la nuit* constituera notre terrain d'exploitation.

Mots-clés : Evu, ewusus, mythe, sacré, sorcellerie, réécriture

Abstract: This article focuses on the reinvestment of the original myth of Water in the narrative writing of Mutt-Lon. The myth of Evu is a myth that justifies the existence of the practice of sorcery in the culture of the Fang people and by extension in most African cultures. This reflection aims to show, through a mythocritical perspective, how Mutt-Lon reconverts the myth of witchcraft in his narrative discourse while giving it a sacred character. The novel *Ceux qui sortent dans la nuit* will be our field of exploitation.

Keywords: Evu, Ewusus, myth, sacred, witchcraft, rewriting.

Introduction

Dans l’imaginaire africain, toute pratique culturelle aussi anodine qu’elle soit, s’explique de fait toujours par un mythe originel qui sous-tend son existence. C’est fort de ce constat, que bon nombre d’écrivains africains prennent comme prétexte d’écriture, dans leurs narratifs, ces nombreux mythes qui émanent de la littérature orale locale tout en leur attribuant un sens particulier. Ainsi, le mythe d’Evu (encore appelé le mythe de la sorcellerie) et qui justifie par-là, la pratique sorcellaire dans la culture Fang² et par extension celles africaines, se voit réinvestir par l’écrivain Mutt-Lon. En effet, ce dernier se réapproprie le mythe originel de la sorcellerie dans son discours narratif tout en lui donnant un caractère sacré. En réalité, dans son roman intitulé *Ceux qui sortent dans la nuit* (2017), Mutt-Lon met un point d’honneur sur ce que la sorcellerie pourrait apporter de bénéfique dans le processus du développement scientifique, non seulement de l’Afrique, mais aussi de toute l’humanité. Cette manière assez originale de Mutt-Lon de penser la sorcellerie à travers son récit, impose une question sur le mythe d’Evu qui constitue l’arrière-plan de son œuvre : Comment Mutt-Lon réécrit-il le mythe de la sorcellerie dans son récit ? Quel sens peut-on déduire de cette réécriture ? Comment le sacré avec lequel Mutt-Lon teint son récit s’illustre-t-il ? Quels enjeux esthétiques dissimule la reconversion du mythe de la sorcellerie dans l’écriture de Mutt-Lon ? Telles sont les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans la présente réflexion.

Tout en s’inscrivant dans une perspective mythocritique pour aboutir à des résultats concluants, notre analyse s’articulera essentiellement autour de trois grandes parties. L’analyse fera d’abord la présentation du mythe de la sorcellerie tel que conçu dans l’imaginaire Fang ainsi que la fonction qui lui est attribuée. Ensuite, elle mettra en évidence les différents pactes mythiques à l’aide desquels Mutt-Lon réinvestit ledit

² Les Fang sont un peuple originaire d’Afrique centrale. On les retrouve au Gabon, au Cameroun, en Guinée Equatoriale, en Centrafrique et aussi en République du Congo.

mythe dans *Ceux qui sortent dans la nuit*. Enfin, l'analyse montrera comment s'illustre le sacré dans lequel Mutt-Lon imbibe son écriture mythique.

1-Présentation et fonction du mythe de la sorcellerie

1-1-La sorcellerie : pour une tentative de définition

Selon *Le dictionnaire de la langue française* Le terme « sorcellerie » nous vient de l'ancien français « *sorcerie* » dont l'étymon provient du latin classique « sors, sortis » qui signifie en français tantôt « sort » tantôt « jeteur de sort ». C'est une pratique relevant de l'art du sorcier et généralement néfaste sur l'être humain (sort, envoûtement, possession). C'est dire donc qu'on ne peut parler de sorcellerie sans sorcier.

Pour Evans-Pritchard, la sorcellerie est « une philosophie naturelle par laquelle les relations entre hommes et les événements malheureux sont expliqués » (1972, p. 16). Si l'on en croit cette définition d'Evans-Pritchard, on peut donc déduire que la sorcellerie est la seule raison qui justifie tout événement malheureux chez un individu. Cette perception assez négative du fait sorcellaire se confirme chez le chercheur Buakasa Mpansu. En effet, ce dernier estime que la sorcellerie et « ces représentations permettent à l'homme d'expliquer d'abord ce qu'il ne comprend pas : la mort, les échecs, la maladie » (1996, p. 37).

Dans un contexte plus moderne, nous aimerions maintenant présenter la définition de l'anthropologue français Marc Augé. D'après ce dernier, la sorcellerie est « un ensemble de croyances structurées et partagées par une population donnée touchant à l'origine du malheur, de la maladie ou de la mort, et l'ensemble des pratiques de détection, de thérapie et de sanctions qui correspondent à ces croyances » (1974, p. 58). Les expressions qui nous semblent pertinentes ici dans la définition de Marc Augé sont entre autres « ensemble de croyances », « pratiques » et « partagées par la population ». Car la sorcellerie s'inscrit avant tout dans les croyances et pratiques culturelles d'un groupe social bien précis.

De ce qui précède, La sorcellerie se présente comme une pratique occulte, antisociale, criminelle et négative. Mais la sorcellerie ne se limite pas seulement au mal. En fait, le bien et le mal se côtoient aussi en sorcellerie. A cet effet, le chercheur Pacéré fait une distinction par exemple entre la magie blanche et la magie noire. Pour lui « l'utilisation des forces occultes au service du bien a été appelé magie blanche, pendant que l'action du mal a été appelée magie noire [...] On appellera cette dernière sorcellerie » (2013, p. 9). En clair, on retiendra pour cette étude, que la sorcellerie se définit comme l'ensemble des pratiques occultes liées aux croyances d'un peuple. La sorcellerie présente plusieurs dérivés à savoir la magie, le fétichisme, le maraboutage, la divination, etc.

Dans les sociétés africaines d'hier et aujourd'hui, beaucoup de maux à tort ou à raison trouvent en fait leur explication, leur justification dans la pratique sorcellaire. En effet, tout le monde y croit et en parle. Il n'est même pas question de remettre en cause son existence. Puisque quand un homme qui naît et qui est appelé à grandir, à fonder une famille meurt subitement fauché dans la fleur de l'âge ; un homme en bonne santé tombe-t-il malade du jour au lendemain ; une jeune femme appelée à donner la vie n'arrive-t-elle pas à procréer, on lorgne systématiquement du côté de la sorcellerie donc des sorciers et leurs maléfices. C'est d'ailleurs à juste titre que Eric de Rosny estime qu' « on ne peut nier l'existence des sorciers, lorsque l'expérience à l'évidence que certains ont le pouvoir de rendre malade leur prochain, jusqu'à ce que mort s'ensuive » (1996, p. 290). Cela dit, avant de progresser dans notre démarche, il est important avant tout propos de présenter dans le contexte africain, le mythe d'Evu qui sous-tend la pratique sorcellaire chez le peuple Fang.

1-2-Présentation du mythe de la sorcellerie

L'intérêt porté à l'endroit du phénomène de la sorcellerie dans cette présente étude, nous oblige à tenir compte du mythe qui sous-tend ledit phénomène. Il s'agit là du mythe d'Evu qui émane de la littérature orale du peuple Fang. Il existe plusieurs

versions du mythe d'Evu qui est à l'origine de l'introduction de la sorcellerie parmi les Hommes. Mais dans le cadre de ce présent travail, nous nous s'appesantirons sur l'une des versions, la plus connue et la plus répandue qui a fait l'objet d'étude de deux chercheurs notamment L. Mallart-Guimera dans son article « Ni dos ni ventre. Religion, magie et sorcellerie Evuzok » (1975) et André Mary dans « Diabolisation du sorcier et le réveil de Satan » (1998).

La mythologie Fang raconte qu'Evu est un génie laid, malfaisant qui vivait seul dans la forêt. Il détestait et fuyait constamment la lumière du jour. Ce dernier se nourrissait uniquement que de l'âme des animaux dont il jetait les dépouilles. Une femme qui empruntait fréquemment le chemin où étaient exposées ces dépouilles, les récupérait pour nourrir les siens au village. Un jour voici que la femme fit une proposition à Evu de quitter la brousse pour venir vivre avec les Hommes au village. Proposition à laquelle Evu donna son accord. Mais bien avant, il se métamorphosa en une grenouille puis se glissa dans le ventre de la femme à travers le sexe de de la femme. C'est ainsi qu'Evu parvint au village.

Chaque nuit quand il avait faim, il sortait du ventre de la femme, reprenait sa forme physique de départ et absorbait l'âme des moutons, des porcs et des poules. Dès qu'Evu eut décimé tout le cheptel du village, il s'attaqua d'abord aux enfants et au mari de la femme dont il habitait le ventre, ensuite aux villageois eux-mêmes. Une série de décès insolites s'abattit sur tout le village. La mort régnait partout. Evu demeurait impuni car après son forfait, il se transformait en grenouille et retournait se cacher dans le ventre de sa bienfaitrice. Seule restait encore en vie cette dernière. Un jour, vint le tour de la femme d'être « mangée » aussi par Evu. Mais avant cela, Evu ayant consommé assez d'âmes tomba enceinte. Or il est interdit que deux Evu vivent ensemble dans le même ventre ou dans le même espace. De ce fait, Evu demanda à la femme de faire venir dans le village sa fille qui était mariée dans un pays lointain, pour abriter dans son ventre l'enfant d'Evu. Ce qui fut fait. Après la mort de sa mère, la fille de la bienfaitrice d'Evu rentra dans son pays auprès de son

mari avec le fils d'Évu dans son ventre. C'est ainsi qu'Évu et son pouvoir s'introduisit et se répandit parmi les hommes.

Le mythe d'Évu tel que présenté ci-dessus, occupe une fonction explicative majeure dans la culture Fang qu'il convient de préciser ici.

1-3-La fonction explicative du mythe d'Évu

À vrai dire, tout mythe est un récit dont les éléments ne coïncident pas avec la réalité intégrale, mais qui, reproduit par voie de tradition orale ou écrite, une tentative d'expliquer une difficulté d'ordre moral ou métaphysique. Il comble une lacune dans l'explication que l'homme se donne des événements de la vie : le mythe motive un mystère. En réalité, ne comprenant pas un phénomène surnaturel, les sociétés humaines se voient forcer d'inventer une histoire destinée à satisfaire leur curiosité. Ainsi tout ce qui étonne la faible pensée des hommes, tout ce qu'une science éternellement insuffisante ne peut justifier trouve une solution provisoire ou fictive dans le récit mythique. Nous convenons donc avec Yves Chevrel que « le mythe est un récit collectif, transmis de génération en génération, ayant pour fonction d'éclairer à travers l'histoire les questions que l'Homme se pose sur sa propre naissance et celle de l'univers » (1989, p. 68). Telle est donc la fonction du mythe d'Évu qui, par là même, explique et justifie l'existence de la sorcellerie avec ses corollaires et par extension, tous les phénomènes existentiels liés au surnaturel comme la mort, le malheur, la maladie etc.

Ainsi, après avoir présenté le mythe d'Évu (mythe de la sorcellerie) et la fonction qu'il occupe, il paraît important de montrer comment ledit mythe resurgit dans *Ceux qui sortent dans la nuit* (désormais en abrégé *CQSDLN*). Identifier le mythe d'Évu dans le narratif de Mutt-Lon, revient à interroger tous les indices textuels ou les mythèmes présents dans *CQSDLN* et qui renvoient implicitement ou explicitement audit mythe. En effet, Mutt-Lon réinvestit le mythe originel de la

sorcellerie à travers la dissémination de cinq grands pactes mythiques dans son récit. Ces pactes constituent des invariants ou des constantes du mythe d'Evu.

2-Résurgence du mythe de la sorcellerie dans *CQSDLN*

2-1-Le pacte de la transmission

L'une des premières constantes que Mutt-Lon n'a pas manqué d'intégrer dans son récit est celle du pacte de la transmission. En réalité, dans le mythe originel, le pouvoir sorcellaire matérialisé par Evu le génie, a été introduit par une femme parmi les Hommes. Cette dernière était chargée d'abriter Evu dans son ventre et le nourrir avec les âmes des animaux et celles des humains. De ce fait, on peut dire que la femme est la garante du bien-être d'Evu et par extension de son pouvoir sorcellaire. Du coup, la femme est donc la première responsable d'Evu et de son pouvoir qui par la suite sera transmis aux humains. La femme est celle par qui Evu avec son pouvoir sorcellaire, donc la sorcellerie, s'est introduit parmi les humains. Elle est aussi le canal de transmission de ce pouvoir. Dans *CQSDLN*, on assiste à la reproduction du même schéma de transmission. En effet, c'est une femme qui est toujours à l'origine de la sélection et de l'initiation d'un individu dans la confrérie secrète des sorciers encore appelée ewusus³. Le pacte de transmission est représenté particulièrement par deux personnages féminins : la tante de Mispa et Mispa elle-même. Lesquelles sont chargées de conserver et de servir de relais de transmission du pouvoir occulte de la sorcellerie entre les différentes générations.

En réalité, Nous avons d'abord la tante de Mispa qui sera chargée d'initier Mispa elle-même à intégrer la communauté secrète des ewusus. En effet, Mispa sera choisie « et initiée à l'âge de douze ans par l'une de [ses] tantes paternelles ». Mutt-Lon (2017, p. 29). Ensuite, Après son initiation, Mispa va à son tour, prendre soin d'enrôler sa petite fille Dodo dans la confrérie des ewusus. Elle avait « le devoir de

³« Ewusu » au singulier ou « ewusus » au pluriel est un terme en langue basa par lequel Mutt-Lon désigne le mot sorcier dans son roman.

l'initier et rien ne devait venir entraver sa marche triomphale ». Mutt-Lon (2017, p. 53). Cependant, suite au décès brusque et imprévisible de la petite Dodo, c'est son frère aîné Alain Nsona qui la remplacera. Ce dernier va rejoindre le cercle fermé des ewusus toujours par le biais de Mispa sa tante :

Voilà comment je [Alain Nsona] devins moi-même un ewusu. Sans doute le premier mâle-ewusu de la lignée depuis plus d'un siècle. La vieille Mispa, anéantie par l'échec de son projet, avait accédé à ma demande plus facilement que je ne l'avais craint. Mutt-Lon (2017, p. 85)

De ce qui précède, on remarque donc que c'est la femme qui est toujours au centre de la chaîne intergénérationnelle de la transmission de la sorcellerie. Elle est donc le garant et le canal par lequel le pouvoir sorcellaire se conserve et se transmet de génération en génération.

2-2-Le pacte de la métamorphose et de l'interdit.

Le pacte de la métamorphose et de l'interdit sont deux constantes qui attestent la réécriture du mythe de la sorcellerie dans le récit de Mutt-Lon. En effet, Dans le mythe de départ, Evu changeait d'apparence physique selon les circonstances. En effet, ce dernier se transforma en une grenouille et se hissa dans le ventre de la femme à travers le sexe de celle-ci avant de venir vivre avec les humains au village. Aussi, lorsqu' Evu avait faim et voulait accomplir ses forfaits, il sortait du ventre de sa bienfaitrice et reprenait son apparence physique de départ. De ce fait, Evu apparaît ici comme un être dont l'apparence physique varie constamment selon l'urgence du moment. Il jouissait donc d'un pouvoir qui lui permettait d'avoir à la fois deux visages : celui de la grenouille et celui du génie laid et malfaisant. C'est d'ailleurs à cause de cette faculté d'Evu de se transformer aisément d'une forme à une autre que nous parlons du pacte de la métamorphose. Ce pacte sous-tend l'idée de transformation et de mutation d'Evu. Le récit de Mutt-Lon obéit également au pacte de la métamorphose. En réalité tous les personnages ewusus qui animent l'intrigue dans *CQSDLN* bénéficient d'un pouvoir surnaturel qui leur permet d'avoir à la fois

deux principales formes : la forme humaine donc physique et la forme spirituelle ou astrale. La forme physique des ewusus leurs permettent de vivre et se dissimuler parmi les hommes sans éveiller de soupçon sur leur véritable nature d'ewusu donc de sorcier tandis que leurs formes astrales donnent à ces derniers la capacité de se dédoubler ou de se réincarner et vaquer à leurs occupations nocturnes dans le monde sorcellaire. Prenons à titre illustratif tous les personnages ewusus dans le récit. Ces derniers sont « capables de se réincarner à bonne distance de leurs corps physiques, [et] surtout de rajeunir et de venir se mélanger au reste des mortels » Mutt-Lon (2017, p. 93).

Pour ce qui est du pacte de l'interdit, il se lit à travers les interdits imposés aux ewusus. A vrai dire dans le mythe originel, Evu malgré son énorme pouvoir se devait d'observer des interdits. Il lui était par exemple formellement défendu de vivre avec une autre créature de son espèce dans le même espace. Voilà pourquoi quand Evu tomba enceinte, il demanda à sa bienfaitrice de faire venir auprès d'elle sa propre fille qui était mariée dans un pays lointain afin que celle-ci puisse abriter dans son ventre l'enfant d'Evu. Ce qui fut fait. Avec son pouvoir, on peut supposer qu'Evu avait la possibilité de ne pas respecter cet interdit. Mais pour une question d'équilibre liée à celle de l'espace (un (01) Evu pour un ventre ou un espace), il n'a pas fait fi de cette loi qui lui interdisait de cohabiter avec un autre Evu dans le même ventre ou espace. Ainsi, on peut donc dire que le génie Evu fonctionne aussi avec le principe de la prohibition, d'où la notion du pacte de l'interdit dont nous parlons. Ce pacte est visible dans le récit de Mutt-Lon à travers les interdits que doit observer la confrérie des ewusus pour leur bien-être. Ces lois sont au nombre de trois. Nous avons d'abord la loi du silence. En fait, les « ewusus ne parlent jamais de leurs histoires en plein jour, même entre eux ». Mutt-Lon (2017, p. 35). Ensuite, vient la loi relative au délai maximal de dix jours que peut durer la séparation du corps physique et du corps astral d'un ewusu. Car si le corps astral de ce dernier

peut être viable et se pavaner à sa guise, [son corps physique] lui, obéit à une logique de péremption dès qu'il se retrouve dissocié de son esprit moteur. Il a été ainsi établi qu'un corps humain en léthargie peut au plus tenir au plus dix jour sans son esprit partenaire, passé ce délai il commence à se décomposer, rendant impossible toute réintégration de l'esprit. [l'ewusu] ne tarde pas à mourir. Mutt-Lon (2017, p. 27-28).

Outre ces deux premiers interdits des ewusus mentionnés ci-dessus, il faut ajouter également un troisième : celui du chat. En effet, tout ewusu doit éviter formellement la présence du chat. Cet animal est perçu comme une réelle menace pour celui-ci. C'est d'ailleurs ce qui ressort essentiellement d'une conversation entre Mispa et sa tante :

- Le chat m'a fait peur tout à l'heure dans la cuisine de ma mère. Je ne l'avais jamais vu omme ça !

- C'est plutôt lui qui ne t'avait jamais vue comme ça, innocente. Il y a certains animaux qui arrivent à nous voir et entre tous je te conseille d'éviter les chats, autant que possible. Ce sont des animaux dangereux et pas seulement pour nous. Mutt-Lon (2017, p. 38).

Au total, de même qu'Evu dans le mythe originel de la sorcellerie, tous les personnages sorciers qui appartiennent à la confrérie secrète des ewusus, fonctionnent également avec des interdits. Ces interdits se manifestent dans le discours narratif de Mutt-Lon à travers les différentes lois qui gouvernent le monde obscur desdits sorciers ou ewusus. Ainsi, malgré leur pouvoir occulte qui fait d'eux de puissants êtres capables de tout faire, les ewusus ont aussi des limites sinon des interdits qu'ils ne doivent en aucun cas franchir. Car de ces interdits, leur vie en dépend. La transgression de ces interdits peut leur être fatale en dépit du grand pouvoir qu'ils possèdent.

2-3-Le pacte de la malveillance et du temps

Le pacte de la malveillance et du temps sont les deux dernières constantes qui confirment le mythe de la sorcellerie dans le discours romanesque de Mutt-Lon. A vrai dire, dans le mythe originel de la sorcellerie, Evu est considéré comme un génie

laid qui se distingue essentiellement par son caractère malfaisant. C'est-à-dire qu'Evu se présente comme un être qui a tendance à prendre plaisir à nuire, à faire du mal à son entourage. C'est donc un être vicieux, malsain et destructeur qui fait du mal autour de lui. Son caractère malfaisant s'illustre dans le mythe originel par le biais de ses actes pernicious qu'il perpétrait dans le village. En effet, ce dernier a éliminé d'abord tout le cheptel des villageois. Comme si cela ne suffisait pas, il s'est ensuite mis « à manger » les âmes des villageois causant ainsi une vague de décès insolite dans le village. Il a donc fini par décimer tous les villageois. Enfin, malgré la bienveillance de sa bienfaitrice à son égard, c'est-à-dire la femme dont il habitait le ventre, Evu n'a pas manqué d'ôter la vie à celle-ci. De ce fait, on peut dire qu'Evu est à la base des malheurs qui ont marqué le village. Ainsi, Evu apparaît donc comme un être malfaisant, malveillant et cruel qui ne sème que désolation sur son passage. On comprend dès cet instant pourquoi la sorcellerie, phénomène que justifie le mythe d'Evu, est perçue dans la plupart des cultures africaines comme une pratique malsaine. Elle est source des nombreux maux qui gangrènent l'existence de tout individu. Dans *CQSDLN*, le caractère malfaisant de la pratique de la sorcellerie s'illustre par les nombreux forfaits que mènent les sorciers. C'est ce que tente de souligner le sorcier Ada dans sa conversation avec le jeune Alain Nsona :

La vérité est là, et je suis dans la douleur de devoir la reconnaître : les ewusus sont des êtres essentiellement négatifs. Oui, nous le sommes toi, moi, Mispa et tous les autres. Parce qu'il faut être foncièrement mauvais pour disposer d'une force et ne penser à s'en servir qu'à titre répressif et destructeur [...] Et c'est ce gâchis de compétence, cette propension à la destruction qui m'indispose de plus en plus. La vigilance que nous mettons à nous épier, l'acharnement que nous avons à nous combattre et à nous neutraliser, l'indifférence avec laquelle nous nous soucions de la prospective et du destin collectif, tout cela m'horripile. Mutt-Lon (2017, p. 110-111).

Les actions perverses des ewusus sont sources de désolation, d'affliction et de malheurs, non seulement parfois pour eux-mêmes mais aussi et surtout pour les non-initiés qui en souffrent terriblement. Elles illustrent parfaitement le pacte de la malfaisance dans *CQSDLN* et relèvent du caractère malsain attaché à la personne

d'Evu dans le mythe originel de la sorcellerie. Qu'en est-il alors du pacte du temps ? En ce qui concerne ce dernier, Le mythe originel de la sorcellerie raconte qu'Evu détestait et fuyait constamment la lumière du jour. On peut donc supposer qu'Evu vivait et se plaisait dans l'obscurité de la forêt. Aussi, lorsqu'Evu vivait parmi les hommes au village, il se cachait de cette même lumière du jour en restant dans le ventre de sa bienfaitrice. Il sortait uniquement que la nuit pour accomplir ses desseins malsains. C'est-à-dire « manger » les âmes des animaux domestiques et celles des villageois. De ce fait, nous sommes à même de dire qu'Evu entretient un lien étroit avec l'obscurité symbolisée par la nuit. De ce constat ressortent deux éléments significatifs pour Evu. Primo, on se rend compte que la nuit se présente comme le temps idéal dans lequel Evu se plaît à vivre et à se manifester. Deuxio, ce temps qui est la nuit, offre à Evu une large manœuvre pour accomplir ses actions pernicieuses. La nuit symbolise donc par extension, le caractère malsain même d'Evu. Lequel se définit avant tout comme un être de la nuit, un être de l'obscurité. Dans le roman de Mutt-Lon, on fait le même constat. En effet, tous les personnages sorciers ou ewusus entretiennent un lien intrinsèque avec la nuit. Le titre même du roman à savoir *Ceux qui sortent dans la nuit*, est à cet effet très significatif si nous l'analysons de plus près. Nous avons d'abord le titre, qui de par sa nature emphatique, crée un effet d'insistance probablement sur le groupe secret des ewusus matérialisé par le pronom démonstratif masculin pluriel « *ceux* ». Ensuite, vient le verbe « *sortent* » précédé du pronom relatif « *qui* ». Ce verbe de par sa nature, renvoie aux différentes actions qu'effectuent ledit groupe des ewusus. Puis enfin, le complément circonstanciel de temps « *dans la nuit* » indique le moment dans lequel les ewusus pratiquent et mènent leurs activités. Ce moment n'est rien d'autre que la nuit. D'ailleurs tous les personnages ewusus dans le récit de Mutt-Lon effectuent leur voyage astral toujours pendant la nuit. D'après donc l'analyse du titre de l'œuvre, on peut conclure que de même qu'Evu, la nuit apparaît pour les ewusus comme le temps idéal pour exercer leur pouvoir et leur activité. C'est toujours la nuit qu'ils se déploient, se manifestent et se révèlent à

travers leur véritable nature. En fait, Ils « n’attendent que la tombée de la nuit pour sortir de leurs corps physiques et aller en voyage astral se battre au-dessus des cocotiers et des manguiers » Mutt-Lon (2015, p. 106). Ainsi, on constate bien, le pacte du temps s’illustre dans le récit de Mutt-Lon par le biais de la nuit. Laquelle se présente comme le moment propice pour les ewusus de mettre en actions leur corps astral et d’accomplir des missions nocturnes tandis que leur corps physique reste inerte. La nuit symbolise aussi le côté obscur des ewusus puisque c’est à ce moment précis qu’ils posent des actes qui sont pour la plupart répressifs. De par les pactes mythiques relevés, on conclut que le récit de Mutt-Lon n’est qu’une simple réécriture du mythe d’Evu pour ne pas dire du mythe de la sorcellerie. Cependant Mutt-Lon ne se limite pas qu’à la réécriture dudit mythe puisqu’il imbibe son récit avec une tonalité sacrée qui est rappelons-le une caractéristique propre du mythe. Comment s’illustre donc ce sacré ?

3-Manifestation du sacré dans *Ceux qui sortent dans la nuit*

3-1-Pour une écriture du sacré

Le terme « sacré » provient de l’adjectif latin « *sacer, sacra, sacrum*, ». Ce terme renvoie au domaine des dieux et de la religion. Il dérive du verbe « *sancio, sancere* » qui signifie « rendre inviolable ». Ainsi comme nous le constatons, le sacré est relatif, dans le cas précis, à une transcendance ou bien encore à un absolu :

La notion de sacré réfère à une transcendance à laquelle les peuples donnent des contenus idéologiques divers : génies, Dieu, empereur auguste, valeurs métaphysiques, puissances supérieures mythifiées comme appartenant au domaine de l’indicible inatteignable et informulable, de l’impératif catégorique, de l’inquestionnable institué, de l’arbitraire postulé, mais qui en réalité reportent dans l’invisible les raisons de l’ordre social. Rivière,(1972, p. 256).

À en croire Rivière, on peut donc déduire que le sacré relève de l’ordre du transcendantal, de la métaphysique, du mystère ou encore de l’invisible. Le sacré est une caractéristique propre du mythe. Il n’est donc pas quelque chose de banal, mais

plutôt ce qui transcende l'être humain. Ce dernier ne peut donc pas le comprendre, car l'univers même du sacré ainsi que ses réalités lui sont impénétrables et inconnus. C'est d'ailleurs pour cela que l'Homme se contente uniquement de le vénérer. Le sacré appartient aussi au domaine des initiés et exige une connaissance particulière des éléments qui constituent son essence à savoir les pratiques, les rites, les interdits etc. De ce fait, il s'oppose ainsi au profane. Cette dernière caractéristique du sacré propre au mythe, se retrouve dans le discours romanesque de Mutt-Lon, d'autant plus que ledit discours est une palingénésie du mythe originel de la sorcellerie.

L'expression du sacré se manifeste dans *CQSDLN* à travers essentiellement deux éléments. Le premier, ce sont les caractéristiques qui définissent avant tout la confrérie secrète des ewusus. Cette confrérie existe et opère dans la plus grande discrétion du monde de la nuit. Elle constitue un cercle fermé pour les non-initiés. Le second élément situe le sacré au niveau du parcours initiatique qu'effectuent les nouveaux membres pour intégrer la secte secrète des ewusus, donc des sorciers. En effet, l'initiation d'un ewusu découle d'un processus occulte qui se déroule en plusieurs étapes et dont la maîtrise est exclusivement réservée aux ewusus de premier rang. Ces deux éléments suscités constitueront les grands axes du développement qui suit et qui est consacré à l'identification et à l'illustration du sacré dans le discours narratif de Mutt-Lon.

3-2-Les ewusus : une confrérie secrète fermée aux non-initiés

Comme nous le disions tantôt un peu plus haut dans notre développement, le premier élément qui illustre l'expression du sacré dans *CQSDLN* se situe au niveau de la confrérie secrète des ewusus autour de laquelle tourne une grande partie du récit de Mutt-Lon. À vrai dire, l'une des caractéristiques fondamentales du sacré réside dans le fait qu'il appartient au domaine des initiés. Le sacré est interdit formellement aux non-initiés, puisqu'il relève du monde du mystique, de la transcendance et de l'invisible. Cette caractéristique propre au sacré tel qu'énoncé ci-dessus, s'observe

dans *CQSDLN* à travers « la communauté de Ceux qui sortent dans la nuit ». Cette communauté est constituée uniquement que d'ewusus, donc de sorciers. Elle est interdite aux ingénus ou encore aux non-initiés. Ces derniers n'ont aucune information précise sur ladite communauté si ce n'est que des préjugés anodins et sans intérêt. Ainsi, la communauté des ewusus apparaît comme un groupe d'initié clos. De tels propos s'illustrent à travers les propos du personnage de Mispa :

Jamais de toute mon existence, il ne m'est arrivé de porter à l'attention d'un ingénu les activités secrètes de ces personnes-là. Tant de choses, surtout de mauvaises, sont dites sur Ceux qui sortent dans la nuit, selon l'expression consacrée. Ce qui est heureux pour tout le monde c'est que personne n'en sait rien de précis. Mutt-Lon (2017, p. 17).

En outre, il faut noter que seuls les membres de la communauté des ewusus savent qui fait partie des leurs et qui n'en fait pas. Car tandis que les ingénus font de simples suppositions sur un individu en fonction de son physique, les ewusus, eux sont les seuls à connaître l'identité réelle de toute personne qu'elle soit ewusu ou humain ordinaire. C'est d'ailleurs le cas du Jeune Alain Nsona. En effet, après son initiation et son intégration dans la confrérie des ewusus, ce dernier va bénéficier d'une capacité exceptionnelle. Comme pour tout ewusu, cette capacité lui offre la possibilité de voir tout homme sous sa véritable nature. Ainsi, Alain Nsona sera surpris lui-même de constater par le biais de cette capacité que le diacre de l'église du village fait partie de la confrérie des ewusus, contrairement au vieux Lingom vu par tout le monde comme sorcier à cause de son apparence physique :

Ah, le vieux Lingom... Tout le monde pense dans le village que c'est un sorcier. Il est vrai que lorsqu'on a une telle tête ébouriffée, une barbe de bouc, des yeux enfoncés sous des sourcils en bataille, la bouche pleine de chicots, la peau aussi ridée qu'un coup de tortue, et qu'en plus on marche toujours pieds nus, on ressemble au portrait-robot du dangereux sorcier. Pourtant Lingom est un gentil citoyen qui n'a rien à se reprocher... [...] Désormais j'étais un privilégié qui pouvait voir le village et les gens exactement tels qu'ils étaient. Quand j'allais au culte, le dimanche, moi je savais que ce vieux diacre vouté, celui qui depuis bientôt soixante ans se place à l'entrée du presbytère avant le début de la messe, qui promène l'aumônière dans les couloirs vers la fin, le même qui tient la corbeille de biscuits pendant la Cène... oui, je savais que ce diacre-là était un

sorcier. Un ewusu qui poursuivait activement une très longue carrière nocturne et qui avait exécuté une fillette sans état d'âme. Mutt-Lon (2017, p. 89).

Par ailleurs, le sacré est du ressort du domaine de l'invisibilité ou encore du mystère ou encore du secret. C'est ce qui justifie la discrétion absolue avec laquelle opère les membres de la communauté des ewusus. Puisque si leur véritable identité relative au monde de la nuit, venait à se savoir par un quelconque ingénu ou non-initié, ils pourraient être objet d'un lynchage populaire. En effet, « quand quelqu'un est à tort ou à raison désigné comme sorcier dans un village : c'est toute la population qui se lance à ses troussees avec des gourdins et des pierres pour le lyncher » Mutt-Lon (2017, p. 48). La communauté des ewusus qui anime de part et d'autre l'intrigue du roman de Mutt-Lon, se présente ici comme un cercle restreint, caractérisé par une discrétion absolue et fermée aux non-initiés. Elle est de ce fait une forme du sacré. Lequel est une caractéristique propre du mythe. Mais le sacré ainsi que les différentes formes qu'il prend ne se limitent pas seulement aux caractéristiques qui définissent avant tout la communauté secrète des ewusus. Il se manifeste aussi dans la démarche initiatique d'un ewusu. Ainsi posons-nous la question de savoir en quoi le parcours initiatique que suit un individu pour être ewusu relève du sacré.

3-3-La communauté des ewusus : pour une initiation spécifique

Dans *CQSDLN*, la procédure initiatique propre à la communauté des ewusus se présente aussi comme une forme d'expression du sacré. L'initiation d'un ewusu obéit à une démarche très particulière. Elle se fait essentiellement en deux grandes phases : la phase de la transformation et la phase de la pratique. La première phase de l'initiation d'un ewusu à savoir celle de la transformation, consiste à muter l'aspirant ewusu qui était jusqu'à là un individu ordinaire, en sorcier. Pour ce faire, l'initiateur administre neuf (09) décoctions spécifiques à ce dernier. Les décoctions sont dissimulées dans l'alimentation de l'initié à son insu par l'initiateur. Chaque décoction administrée à l'initié assure une fonction singulière. Puisqu'elle lui donne plusieurs facultés occultes. À vrai dire, pour mener à bien la mutation d'un individu

ordinaire en ewusu, il faut nécessairement que ce dernier absorbe, dans un premier temps, les huit (08) premières décoctions dans un ordre bien précis. Ces huit (08) premières décoctions confèrent automatiquement à l'initié la possibilité de sortir de son corps pour prendre une forme astrale. Il s'agit là du voyage astral propre à tout individu qui assume le statut d'ewusu, donc de sorcier. C'est cette étape qui ressort comme la substance essentielle d'une conversation entre la tante de Mispa, l'initiatrice et Mispa même l'initiée :

Pour mener à bien cette mutation et obtenir ce résultat, je t'ai fait absorber neuf décoctions différentes, à ton insu. Selon les cas je les diluais dans tes repas ou dans tes boissons. Les huit premières décoctions, à consommer dans un ordre très précis, sont celles qui confèrent la possibilité de sortir de son corps. Mutt-Lon (2017, p. 35-36).

Après l'administration des huit (08) premières décoctions, l'initiateur ou l'initiatrice injecte à l'initié, dans un second temps, la neuvième (09) et dernière décoction. Cette décoction empêche l'initié de raconter ou de parler en plein jour à un ingénu ou même à un ewusu des activités relatives à sa vie d'ewusu. Et ce n'est pas ce bout de passage extrait des propos de la tante de Mispa à l'endroit de Mispa qui nous dira le contraire : « La dernière[décoction] est celle qui te retient la langue et empêche que tu ne parles de ce que tu as fait ou vu faire dans la nuit » (Mutt-Lon (2017, p. 36).

En ce qui concerne la deuxième phase de l'initiation d'un ewusu, elle est relative à la pratique du pouvoir sorcellaire dont dispose ce dernier. En effet, c'est lors de cette phase que l'initié ewusu découvre et surtout apprend à maîtriser son pouvoir. Ici l'initié s'applique à effectuer le voyage astral, à se mettre en lévitation, à grimper aux arbres la nuit, à faire des raides nocturnes etc. Cette phase s'illustre dans *CQSDLN* à travers le personnage même du héros Alain Nsona. Puisqu'après l'étape de la transformation, ce dernier va effectuer une formation intensive en vue d'une parfaite maîtrise du nouveau pouvoir dont il dispose:

Un mois plus tard j'étais toujours au village en formation accélérée. Mes premières sorties nocturnes avaient été une révélation bouleversante. Jamais du haut de toute ma culture scientifique et chrétienne je ne me serais risqué à admettre qu'un être vivant pût être doté de telles capacités, si je ne m'étais vu moi-même passer à travers les fenêtres et bondir d'arbre en arbre. Mutt-Lon, (2017, p. 87).

La phase de la pratique de l'initiation d'un ewusu se lit aussi à travers la situation d'apprentissage de Mispa lorsqu'elle était encore un ewusu novice. En effet, cette dernière va, après son intégration au sein de la communauté des ewusus, s'exercer à une parfaite maîtrise de son nouveau pouvoir sorcellaire comme nous le fait savoir ce passage extrait de ses propres propos :

Pendant tout un mois je retrouvai ma tante sur notre avocatier dès la nuit tombée. [...] Elle m'entraîna à me déplacer avec plus d'efficacité sur terre, dans les arbres, dans les airs et sur l'eau. [...] Au cours de cette période, qui me servit chaque nuit à mieux assimiler les étonnantes facultés qui étaient désormais les miennes, je m'investis à la réappropriation de mon environnement qui me semblait tout à coup beaucoup plus vaste. [...] Encouragée par mon mentor, je me permis même quelques raids solitaires qui me donnèrent confiance. Mutt-Lon (2017, p. 38-39).

La phase de la pratique apparaît donc ici comme une étape cruciale dans l'initiation d'un ewusu, puisque c'est elle qui plonge l'initié au cœur de son nouveau monde et sa nouvelle vie occulte. Aussi, la singularité de l'initiation d'un ewusu réside aussi au niveau de la personne même de l'initiateur ou de l'initiatrice. En réalité, l'initiation d'un ewusu ne se fait uniquement que par et sous la tutelle d'un ewusu de premier rang. Cet ewusu de premier rang est généralement le chef d'un clan ou d'un groupe de sorcier au sein de la communauté de ceux qui sortent dans la nuit. Il est à la fois le mentor de l'initié dans le monde visible et invisible. Les ewusus de premier rang se caractérisent par l'acquisition d'une multitude d'expériences en ce qui concerne les pratiques du monde invisible de la nuit. Si l'on prend par exemple toutes les initiations qui ont été effectuées dans le récit de Mutt-Lon, il est aisé de constater qu'elles ont été faites par et sous la tutelle d'un ewusu de premier rang.

Convoquons à juste titre celle de Mispa qui va être initiée au monde invisible de la nuit par sa tante paternelle. Laquelle était à l'époque la cheftaine d'un clan d'ewusus :

Après avoir bu un peu d'eau, Mispa reprit son récit, comme si elle se parlait à elle-même : « Les souvenir de ma propre irruption dans cet univers parallèle sont encore très vivaces, dit-elle. Je fus choisi et initié à l'âge de douze ans par l'une de mes tantes paternelles qui en son temps était la vraie cheftaine de son village ». Mutt-Lon (2017, p. 29).

La singularité de l'initiation d'un ewusu réside dans son déroulement. Celui-ci se caractérise par la phase de transformation, celle de la pratique et surtout l'assistance d'un ewusu de premier rang. Une telle démarche initiatique s'inscrit dans l'ordre du sacré, puisqu'elle n'appartient uniquement qu'au domaine des initiés ewusus.

Conclusion

En définitive, la présente réflexion est la réponse directe à la question de savoir comment Mutt-Lon réinvestit le mythe de la sorcellerie dans *CQSDLN*. Dans une approche mythocritique, nous avons d'abord présenté le mythe d'Evu tel que conçu dans l'imaginaire Fang sans manquer de souligner sa fonction explicative. Ensuite, l'étude s'est axée sur les cinq pactes mythiques qui justifient la réécriture du mythe d'Evu dans le récit de Mutt-Lon. Ces cinq pactes sont entre autres le pacte de la transmission, le pacte de la métamorphose et de l'interdit ainsi que celui de la malfaisance et du temps. Enfin, la réflexion s'est attelée à mettre en avant le caractère sacré que Mutt-Lon donne au mythe reconverti dans son discours narratif. Le sacré se lit dans l'œuvre de Mutt-Lon à travers la restriction de la confrérie des ewusus aux ingénus et la spécificité de l'initiation des membres de ladite confrérie. Une telle démarche scripturale donne au mythe d'Evu un sens assez symbolique dans la mesure où il permet à Mutt-Lon de s'appuyer sur les traditions occultes africaines telle que la sorcellerie (considérée dans l'imaginaire culturel local comme une pratique

antisociale) pour repenser positivement le développement scientifique de sociale⁴ de l'Afrique.

Références Bibliographiques

AUGE Marc (1974), *La construction du monde, religion, représentation, idéologie*. Paris, Éd. François Maspero.

BUAKASA Gérard (1996), *Réinventer l'Afrique de la tradition à la modernité au Congo-Zaïre*, Paris, L'Harmattan.

CHEVREL Yves (1989), *La littérature comparée*, PUF.

De ROSNY Eric (1996), *Les yeux de ma chèvre*, Éd. Librairie plon.

EVANS-PRITCHARD Edward (1972), *Sorcellerie, oracle et magie chez les Azandé*, Paris, Gallimard.

MALLART-GUIMERA Louis (1975), « Ni dos ni ventre. Religion, magie et sorcellerie Evuzok », *in l'Homme*, Tome 15, p. 35-65.

MARY André (1998), « Diabolisation du sorcier et réveil de Satan. *in Religiologie* », 08, p. 16-24.

MUTT-LON (2015), *La procession des charognards*, Yaoundé, Éditions Clé.

MUTT-LON (2017), *Ceux qui sortent dans la nuit*, Cameroun, Editions Proximité.

PACÉRÉ Frédéric (2013), *La magie et la sorcellerie : fait et droit*, Ouagadougou, Fondation Pacéré.

RIVIÈRE Claude (1972), *Les liturgies politiques*, PUF.

⁴ En réalité, Dans *CQSDLN*, plusieurs ewusus avec leur pouvoir sorcellaire, vont mener des expériences scientifiques susceptibles de révolutionner la science moderne et d'améliorer le quotidien de leur société.

LA PONCTUATION COMME FRONTIERES DE LA LITTERATURE ET DES ARTS

Dr Aimé THIEMELE

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan Cocody, Côte d'Ivoire ;

E-mail: thiemaime2005@yahoo.fr

Résumé : La ponctuation facilite la compréhension du texte, y marque des limites et constitue un élément essentiel de la communication écrite. C'est dans ce sens qu'on dit qu'elle est aux frontières de la littérature et des arts. Alors, comment la ponctuation peut-elle être une frontière dans la littérature et/ou dans l'art ? Comment se présentent ces frontières ? L'intérêt de cette communication est de montrer, par l'étude de la grammaire, que la littérature et les arts sont liés. C'est pourquoi, nous convoquons la théorie sémantique pour rendre effectivement compte du sens des limites entre la littérature et les arts. Au terme de notre analyse, cet article nous montre que la ponctuation est utile à la compréhension du texte d'une part, et, d'autre part, elle contribue à son embellissement, créant ainsi un point de ralliement entre la littérature et l'art.

Mots clés : ponctuation, littérature, arts, frontières, limites, esthétique.

Abstract: Punctuation facilitates the understanding of the text, marks its limits and constitutes an essential element of written communication. It is in this sense that it is said to be at the frontiers of literature and the arts. So how can punctuation be a boundary in literature and/or art? What are these borders like? The interest of this communication is to show, through the study of grammar, that literature and the arts are linked. This is why we invoke semantic theory to effectively account for the meaning of the limits between literature and the arts. At the end of our analysis, this article shows us that punctuation is useful for understanding the text on the one hand, and, on the other hand, it contributes to its embellishment, thus creating a rallying point between literature and art.

Keywords: punctuation, literature, arts, borders, limits, aesthetics.

Introduction

La ponctuation est un système de signes qui comprend : le blanc, le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, la virgule, le point-virgule, les deux points, les points de suspension, les crochets, les parenthèses, les guillemets, les tirets, la barre oblique, les astérisques et les accolades. Quant à la littérature, elle est considérée comme l'ensemble des productions écrites et orales comportant une dimension esthétique en vue d'être agréable à la vue et à l'écoute ; elle est également associée aux livres par lesquels nous parlent, à distance, les auteurs. Le terme littérature regroupe une collection d'écrits qui, dans la culture occidentale, sont principalement la prose, la poésie et le théâtre. En ce qui concerne l'art, c'est une activité humaine s'adressant délibérément aux sens, aux émotions, aux intuitions et à l'intellect. Alors, comment la ponctuation peut-elle être la ou les frontières entre la littérature et les arts ? Comment se présentent ces frontières ? Dans quelle mesure la ponctuation joue-t-elle un rôle intermédiaire entre la littérature et les arts ?

Le problème tel que posé suscite nécessairement des objectifs à atteindre. Cela signifie qu'on exprime l'intention générale ou le but de l'étude menée. En effet, en choisissant d'étudier la ponctuation comme frontières de la littérature et des arts, notre objectif principal est de montrer quelle est l'utilité de la ponctuation, son importance pour la langue française. Par ailleurs, l'autre objectif que l'on se propose d'atteindre est de montrer comment la ponctuation peut s'interposer entre l'art et la littérature et en faire ressortir le côté artistique. De plus, la formulation d'hypothèses apparaît comme le résultat probable ou possible du problème. L'hypothèse est un ensemble d'énoncés, qui conduit le chercheur sur le terrain pour la confirmation ou l'infirmité de ce qu'il a émis. Elle est aussi une proposition ou une explication que l'on se contente d'énoncer sans prendre position sur son caractère véridique. C'est dans ce sens que nous énonçons, comme hypothèses, que la ponctuation marque les frontières entre la littérature et les arts et elle permet de donner un sens justifié et clair à une phrase ou à un texte.

L'intérêt de cette communication est de montrer que la grammaire, la littérature et les arts sont liés. De plus, la ponctuation contribue à l'esthétique grammaticale de la langue française. Dans cette perspective, elle est nécessaire à la beauté et à la lisibilité des textes. C'est pourquoi, nous convoquons la théorie sémantique pour rendre effectivement compte du sens des limites entre la littérature et les arts. Nous espérons que la sémantique nous permettra d'analyser et de faire ressortir les frontières entre la littérature et les arts. Dans le cadre de la théorie linguistique générale (Dictionnaire de linguistique ; 1973, p.427) telle qu'elle est envisagée par la grammaire générative transformationnelle, la sémantique est un moyen de représentation du sens des énoncés. La théorie sémantique doit rendre compte des règles générales conditionnant l'interprétation sémantique des énoncés. On peut décrire le sens d'un mot à partir de traits sémantiques récurrents. Pour ce faire, nous allons axer notre analyse sur deux parties. La première expose l'utilité de la ponctuation dans la langue française. Et la deuxième montre que la ponctuation constitue une ou des frontières entre la littérature et les arts.

1 – L'utilité de la ponctuation dans la langue française

Dans la culture occidentale, la littérature regroupe la prose, la poésie et le théâtre. En ce qui concerne l'art, c'est une activité humaine s'adressant délibérément aux sens, aux émotions, aux intuitions et à l'intellect. Dans cette perspective, elle est nécessaire pour la beauté et la lisibilité des textes. Un seul signe de ponctuation peut modifier la nature d'une phrase, changeant son sens et la manière de la prononcer. Quant à l'art, il se subdivise en deux grands groupes dont l'art plastique appelé aussi les beaux-arts qui regroupent toutes les pratiques et activités donnant une représentation artistique et esthétique, et l'art du spectacle vivant regroupant un grand nombre de disciplines dont le but est la représentation devant un public ; il s'agit de la danse, du cabaret, du conte, du cirque, du spectacle de rue, de la musique live et du théâtre. On retient par ces définitions succinctes qu'un élément apparaît dans les deux

notions, il s'agit du théâtre. Le théâtre en tant que production écrite dans la littérature et représentation scénique dans l'art du spectacle.

En ce qui concerne la littérature, elle est considérée comme l'ensemble des productions écrites et orales comportant une dimension esthétique en vue d'être agréable à la vue et à l'écoute. Il se subdivise en deux grands groupes dont l'art plastique appelé aussi les beaux-arts et l'art du spectacle vivant regroupant un grand nombre de disciplines dont le but est la représentation devant un public ; il s'agit de la danse, du cabaret, du conte, du cirque, du spectacle de rue, de la musique live et du théâtre en tant que production écrite dans la littérature et représentation scénique dans l'art du spectacle.

La ponctuation montre l'esthétique grammaticale de la langue française. En traitant de la ponctuation, DUBOIS Jean et al (1973 ; p. 383) soutiennent que « Pour indiquer les limites entre les divers constituants de la phrase complexe ou des phrases constituant un discours, ou pour transcrire les diverses intonations, ou encore pour indiquer des coordinations ou des subordinations différentes entre les propositions, on utilise un système de signes dits de ponctuation. » La ponctuation accompagne l'agencement des mots, des groupes de mots, des phrases en marquant leur rôle respectif dans l'ensemble du texte. Par exemple, l'endroit où une pause est appropriée, correspond le plus souvent à une division syntaxique du texte. La ponctuation rythme la phrase, suggère les intonations, traduit les nuances de la pensée et facilite la lecture. Elle a une valeur mélodique. Elle marque les faits de la langue orale, comme l'intonation ou les pauses de diverses longueurs (indication prosodique), calqués sur les unités sonores, à savoir : l'intonation ou les différentes pauses. Par exemple, le point d'interrogation termine toute phrase exprimant une interrogation directe telle dans les phrases suivantes :

P1 : Que s'est-il passé ?

P2 : tu souffres de quelle Maladie ?

Ces phrases, avec le point d'interrogation à la fin, montrent effectivement une interrogation directe du locuteur à son interlocuteur. Aussi note-t-on que l'interrogation indirecte ne se termine jamais par un point d'interrogation. En voici quelques exemples :

P3 : je me demande ce qui s'est passé

P4 : Il aimerait savoir combien d'heures vous avez consacrées à ce travail.

Ici, nous pouvons retenir que ces phrases expriment une interrogation indirecte. De plus, le point d'interrogation se met à la fin des phrases affirmatives ou négatives qui, par l'intonation, expriment une véritable interrogation et une voix ascendante. En témoignent ces exemples :

P5 : Tu viens ?

P6 : Il ne vous dérange pas ?

En outre, le point d'interrogation suit entre parenthèses un mot ou un élément quelconque de la phrase qui paraît douteux. Cela se perçoit dans la phrase qui suit :

P7 : IL a vendu vingt mille exemplaires (?) de son album.

Toutefois, notons que l'ensemble formé par le point d'interrogation et les parenthèses s'espace comme un mot ordinaire et qu'il n'y a pas d'espace de part et d'autre du point d'interrogation.

Ensuite, il peut figurer entre parenthèses pour remplacer les dates de naissance ou de décès inconnues ou pour accompagner celles qui paraissent douteuses. C'est ce qui est illustré par ces exemples :

P8 : Jean Racine (?-1699)

P9 : Mahi Richard (1714 ?-1750)

Ces phrases montrent que les dates sont inconnues ou douteuses, d'où le point d'interrogation à la fin. Le point d'interrogation peut se placer après le guillemet fermant d'une citation. Par exemple :

Te souviens-tu du proverbe « un bien mal acquis ne Profite jamais » ?

Il est suivi d'une minuscule lorsqu'il est placé au milieu d'une phrase

Tu veux partir ce jour ? sur le soir ?

Au vu de ce qui a été dit en amont, nous pouvons dire que le point d'interrogation occupe différentes fonctions dans les phrases selon son emploi. Toutefois, qu'en est-il du point d'exclamation et ses différents rôles dans les phrases ? Le point d'exclamation est aussi un procédé grammatical participant à la construction de tout texte ayant une valeur affective pour donner une force inhabituelle à la phrase. En le remplaçant par un point final, on supprime l'insistance et l'expression de l'émotion. Premièrement, il termine toute phrase exprimant une grande émotion (surprise, joie, admiration, indignation, étonnement, ironie, colère...). Par exemple :

Cette robe est magnifique !

Je n'aime pas du tout ce comportement !

David, c'est toi ! Ca fait des années que je ne t'ai pas vu.

Comme on le constate, ces phrases relèvent d'une émotion : la première phrase exprime l'admiration, la deuxième traduit l'indignation ou la colère et la dernière manifeste l'étonnement et la joie.

En second lieu, il achève les phrases exprimant :

-L'ordre :

Attends-moi là, je reviens !

Allez, mon chien ! Va chercher la balle !

-Une interpellation

Monsieur, Vous avez oublié votre stylo !

Maman ! Regarde mes belles chaussures.

Ces illustrations attestent que le point d'exclamation achève effectivement des phrases exprimant l'ordre, l'interpellation.

Outre ces cas cités ci-dessus, le point d'exclamation peut se mettre après une interjection ou une locution interjective. En effet, les interjections et locutions

interjectives doivent presque toujours être suivies d'un point d'exclamation. En voici quelques exemples :

Aïe ! je me suis brûlé.

Eh bien ! elle aura fait tout ça pour rien.

Nous notons que, dans le cas de l'interjection, le point d'exclamation n'est pas suivi d'une majuscule mais d'une minuscule.

Aussi, le point d'exclamation peut-il se placer après un point isolé. Ce cas est fréquent dans les publicités ou les mises en garde. On fait suivre un mot unique d'un point d'exclamation pour attirer l'attention du lecteur.

Nouveau !

Attention !

On peut également placer le point d'exclamation en milieu de la phrase lorsqu'il se rapporte à un mot ou un groupe de mots précis, mais il faut alors l'écrire entre parenthèses. Cette technique n'est utilisée que dans la langue courante et dans les textes informels. Elle permet de marquer l'étonnement de l'auteur/narrateur.

Alice a mis des chaussures jaunes(!) avec sa robe verte à pois roses.

En somme, il ressort de cette analyse que le point d'exclamation joue un rôle primordial dans les différentes phrases énoncées plus haut et ce, quelles que soient sa place et son utilisation.

Maurice GREVISSE, André GOOSSE (Le bon usage ; 2008) définissent la ponctuation comme suit : « la ponctuation est l'ensemble des signes conventionnels servant à indiquer, dans l'écrit, les faits de la langue orale comme les pauses et l'intonation, ou à marquer certaines coupures et certains liens logiques. C'est un élément essentiel de la communication écrite ». Au moyen des parenthèses, des guillemets, du tiret et de la virgule, elle contribue à la gestuelle, à la mise en scène et à la prise de parole dans les conversations écrites. Le tiret, selon Rolande CAUSSE (Petit manuel de ponctuation ; 1995, P.88), est un signe de la ponctuation et il en existe trois types selon leur longueur : le tiret long, le tiret moyen et le tiret court.

Toutefois, nous nous intéressons au tiret long. Le tiret long ou « tiret cadratin » a plusieurs fonctions : il est utilisé en typographie française pour introduire les répliques des dialogues ; il est placé en début de ligne et suivi d'un espace. « Unique, le tiret ouvre un dialogue... » ; « Extrêmement employé dans les pièces de théâtres, il marque le changement de personnage ». Il est également placé après les noms des personnages écrits en petites capitales et suivis d'un point dans les indications théâtrales. Le point est nécessaire, à cause de la présence des didascalies, qui forment une phrase. A l'inverse, il ne l'est pas si le nom est décrit au-dessus de la réplique. Il sert aussi à encadrer les propositions incises dans la fonction de quasi-parenthèse avec un autre espace insécable à l'intérieur. Il lui est souvent conféré une valeur littérale par rapport à la parenthèse. Selon Olivier HOUDART et Sylvie PRIOUL (2006, p.170), « Marchant en double, les tirets sont proches dans leur fonctionnement des parenthèses, au point que les grammairiens analysent parfois ces signes ensemble. » Cependant, le fait que le cadratin inséré rompt le gris typographique ou la régularité de texte, de nombreux éditeurs lui préfèrent le tiret demi-cadratin. Le tiret d'incise n'est pas fermé s'il est suivi d'un point final.

En français, la ponctuation est un outil essentiel d'organisation textuelle qui permet de structurer le texte écrit et de le rendre intelligible. C'est ce que confirme Nina Catach (1994 :8) quand elle soutient que la ponctuation est « L'ensemble des signes visuels d'organisation et de présentation accompagnant le texte écrit, intérieurs au texte et communs au manuscrit et à l'imprimé ; la **ponctuation** comprend plusieurs classes de signes graphiques discrets et formant système, complétant ou suppléant l'information alphabétique ». Nous notons que la ponctuation est un système de signes servant à indiquer les divisions d'un texte, à noter certains rapports syntaxiques Elle a pour but l'organisation de l'écrit grâce à un ensemble de signes graphiques. Le guillemet est un signe typographique de ponctuation généralement utilisé par paire d'un guillemet ouvrant à un guillemet fermant. Le principal usage des guillemets est de mettre en relief une expression, un terme ou une citation. Ils

sont employés aussi pour les discours rapportés et les dialogues et indiquent que l'expression ou le terme mis en exergue n'a pas sa signification littérale ou habituelle. Les guillemets sont utilisés pour indiquer le début et la fin d'un texte, soit qui est la citation d'un autre auteur, soit qu'il est tenu par une personne dans le style indirect, en particulier pour restituer un dialogue ou une partie du discours. Allant dans ce sens, ils peuvent aussi être utilisés pour indiquer l'ironie, pour les surnoms ou sobriquets, pour les phrases pensées dans le dialogue introduit par un tiret, pour les titres des parties d'œuvres. Olivier HOUDART et Sylvie PRIOUL (La ponctuation ; 2006, P143) disent à ce sujet que : « En règle générale, les guillemets signalent un changement de registre, souvent l'irruption d'un mot argotique ou grossier (mais tout aussi bien un mot très technique)... ». La ponctuation délimite les parties de la phrase d'un dialogue. Elle marque les degrés de subordination entre les différents éléments du discours. En effet, la ponctuation éclaire le sens même d'une phrase, elle sert également à indiquer à quoi se rapportent les circonstances.

2 – Ponctuation comme frontières de la littérature et des arts

D'abord, on appelle frontière linguistique, selon DUBOIS Jean et al (1973 ; p. 224), « la ligne idéale figurant le passage d'un dialecte à un autre dialecte ou d'une langue à une autre langue ». Ensuite, la littérature est l'ensemble des œuvres écrites ou orales auxquelles on reconnaît une valeur esthétique. Et puis, la ponctuation est un ensemble, un système de signes intervenant dans le texte écrit et dont l'usage est prescrit par la norme grammaticale. Enfin, les arts sont un ensemble d'activités, le produit de ces activités ou l'idée que l'on s'en fait s'adressant délibérément aux sens, aux émotions, aux intuitions et à l'intellect et il a pour visée de produire le beau. La ponctuation donne une valeur, une certaine beauté au langage si bien qu'on ne peut s'exprimer de manière cohérente sans utiliser ses divers signes. Par exemple :

P1 *Ces derniers temps, Dangala, Mamba noir et la dame Sita Dinta – sous les verrous elle aussi – avaient développé leur entente pour contrôler le marché de la prostitution et de la drogue. (L’archer Bassari, chap. 11, p.103)*

P2 - *Ça avance, ton dossier sur la sécheresse ?*

- *Oui, ça avance vite. Tellement vite que je vais voyager aujourd’hui.*

- *Ou ça ?*

- *Chez les Bassari. (L’archer Bassari, chap. 14, p.115)*

Dans les exemples ci-dessus, nous notons deux emplois différents du tiret. D’abord en P1, le tiret est utilisé entre le nom Dinta et la préposition sous. Il est employé entre l’adverbe aussi et la forme verbale avaient développé (*Ces derniers temps, Dangala, Mamba noir et la dame Sita Dinta – sous les verrous elle aussi – avaient développé leur entente pour contrôler le marché de la prostitution et de la drogue.*). On note que P1 est un cas où le tiret fonctionne comme les parenthèses. P1 présente ainsi le tiret double qui encadre des précisions sur la dame Sita Dinta (*– sous les verrous elle aussi –*). Ce qui amène à soutenir que la ponctuation joue un grand rôle dans l’ensemble des œuvres écrites ; dans la mesure où elle permet d’avoir des informations supplémentaires sur des personnages ou d’autres éléments de l’œuvre. Ainsi, la maîtrise de la ponctuation est-elle indispensable pour écrire correctement en français. Cela permet aussi plus de clarté dans les structures de phrase. La ponctuation facilite la vie au lecteur, l’aide à comprendre le texte à partir des suppléments d’information et des précisions qu’elle lui donne. Ensuite, l’exemple P2 présente des phrases commençant chacune par un tiret et alignées les unes au-dessous des autres. On dira ici que P2 présente le cas où le tiret structure une conversation, un dialogue. Chacun des tirets indique le début de chaque intervention. Parmi ces nombreux atouts on constate aussi qu’elle accompagne l’agencement des mots, des groupes de mots et des phrases en marquant leur rôle respectif dans l’ensemble du texte. Elle permet aussi de faciliter la lecture. Elle est donc nécessaire à la bonne compréhension de l’écrit.

Ainsi, dira-t-on d'un texte non ponctué qu'il est illisible ou d'un texte mal ponctué qu'il complique la tâche du lecteur. Cependant, le mauvais ou le non usage de la ponctuation constitue une transgression participant à l'embellissement du texte. La ponctuation permet de façonner la littérature et de la positionner dans le domaine de l'art. Elle est évolutive et permet aussi quelques transgressions, au nom de l'art et de la libre expression. La littérature n'est peut-être pas le plus grand ni le meilleur des arts. Mais une petite attention à certains détails suffit à faire remarquer qu'elle est du moins l'art le plus ouvert, le plus intégral, le plus réceptif. Les principes de quelques autres arts majeurs se trouvent en effet contenus en elle, elle les intègre, les mêlent au sens propre et en épouse naturellement les contours à travers les deux actes essentiels qui la fondent : l'écriture et la lecture. La littérature exécute tous les autres arts qui l'élèvent et qu'elle célèbre en retour. La littérature est un essai de symbiose artistique, une constante opération, d'où surgit une fusion des arts. La littérature est fondamentalement un art qui rend hommage à l'art. Elle est un « miroir de concentration » artistique. De plus, entre la littérature et la peinture, par exemple, le peintre se sert des couleurs. On dit souvent d'un écrivain qu'il peint un paysage, qu'il dépeint un caractère, qu'il dresse le tableau d'une situation ou d'une époque, qu'il rapporte des scènes, qu'il compose une œuvre.

La ponctuation intervient dans la réussite artistique des textes littéraires. Elle se substitue à l'art dans le but de faire ressortir le beau. Par exemple :

P3 (...) je paie des impôts à l'Etat, enfin... disons en principe (rires). (L'archer Bassari, chap. 11, p.100)

P3 présente à sa fin un mot entre des parenthèses (*rires*). Les parenthèses nous révèlent ici ce qui se passe autour du personnage. Elles indiquent, tout comme au théâtre ou à une représentation spectaculaire, l'attitude du public, le comportement des spectateurs. Elles représentent des didascalies. Elles donnent des orientations et des précisions sur l'attitude du personnage ou de l'acteur en ou sur scène. Dès lors, la ponctuation fait glisser la littérature vers l'art. Elle nous montre son côté artistique,

puisque ses signes alphabétiques, plus ou moins idéologiques ne correspondent pas à la conception habituelle de notre type d'écriture en principe calqué sur les unités sonores et faisant de la ponctuation un signe linguistique. Mais ce signe linguistique n'a aucune correspondance articulatoire, ce qui remet en cause notre conception habituelle de la langue française comme fondée sur les éléments appelés phonèmes. La ponctuation joue un grand rôle dans la compréhension d'un texte écrit. La ponctuation précise le sens de la phrase, elle sert aussi à fixer les rapports entre les propositions et les idées. D'autre part, elle facilite la compréhension du texte. Elle complète le message transmis par les lettres, les mots et même les phrases en ajoutant d'autres informations. La ponctuation facilite la compréhension de l'écrit. Les règles d'usage de la ponctuation française sont souvent méconnues. Or, elles sont essentielles pour structurer le texte et le rendre intelligible pour l'auditoire. C'est pourquoi, il est nécessaire de maîtriser les règles prescrites par la norme afin de respecter les usages établis et de pouvoir bien écrire. La ponctuation, c'est donc la qualité d'écriture avec plus de clarté et de confort pour le lecteur.

Conclusion

On peut dire que la ponctuation contribue à l'organisation et à la clarté d'un texte littéraire. Par le biais de ses différents signes, elle attribue au texte les éléments prosodiques. Elle facilite sa compréhension en clarifiant les différents sens et les nuances possibles. Ce qui confirme que sans la ponctuation, un texte est dénué de sens, il manque d'esthétique littéraire qui relève du domaine de l'art. La transgression dans l'usage de la ponctuation constitue une source d'embellissement autant de l'œuvre littéraire que de celle dite artistique. Dans cette perspective, la ponctuation peut servir de point de jonction entre la littérature et l'art. Alors, quelles seraient les similitudes entre l'art et la littérature ?

Bibliographie

CATACH Nina (1980), « La ponctuation ». In : Langue française, no 45, Pp. 16-27.

CAUSSE Rolande (1995), *Petit manuel de ponctuation*, Seuil, Paris, p.88.

DOPPAGNE Albert (2006), *La bonne ponctuation*, Collection : Entre guillemets, Duculot,

en ligne], <https://www.cairn.info>.

DRILLON Jacques (1991), *Traité de la ponctuation française*, Collection Tel, édition Gallimard.

DUBOIS Jean et al (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Librairie Larousse, Paris.

GREVISSE Maurice, GOOSSE André (2008), *Le bon usage*, 14e Edition, Duculot.

GURVITCH Georges (1983), *Essai de sociologie*, Paris.

HOUDART Olivier et PRIOUL Sylvie (2006), *La ponctuation*, Seuil, Paris, VIe, p.170.

PRIOUL Sylvie (2006), *La ponctuation*, Seuil, Paris, VIe, p.170.

**IMPACTS DE LA POSTPOSITION DU SUJET DANS LA
COMMUNICATION DISCURSIVE DE *LES SOLEILS DES
INDÉPENDANCES* D'AHMADOU KOUROUMA**

Joachim KEI
Université Alassane Ouattara
jkeijo@yahoo.fr

Résumé : La postposition du sujet dans *Les Soleils des indépendances* se décline en postpositions de sujets nominal, complexe et clitique. L'on ne perdra de vue la modalité interrogative qui caractérise cette notion. De plus, elle se distingue par un emploi verbal portant sur les verbes essentiellement ou occasionnellement pronominaux, les transitifs, les intransitifs, les attributifs et les verbes de parole. Son impact sur l'écriture de Kourouma mentionne une préoccupation de communication et d'information, une esthétique d'inversion littéraire par la postposition émotionnelle et la progression thématique. Quant à l'expression idéologique, elle indique, entre autres, le désenchantement d'ordre politique et la mise à mal des valeurs traditionnelles par la postposition du sujet.

Mots-clés : postposition du sujet, syntaxe, emploi verbal, impact.

Abstract: The postposition of subject in *The Suns of independences* is declined in postpositions of nominal, complex and clitic subjects. We will not lose sight of the interrogative modality which characterizes this notion. In addition, it is distinguished by verbal employment use relating to essentially or occasionally pronominal verbs, transitives, intransitives, attributives and verbal verbs. His impact on Kourouma's writing mentions a concern for communication and information, an aesthetic of literary inversion through emotional postposition and thematic progression. As for the ideological expression, it indicates, among other things, the disenchantment of a political order and the undermining of traditional values by the postposition of subject.

Keywords: postposition of subject, syntax, verbal use, impact.

Introduction

La postposition du sujet est d'un usage important dans l'expression discursive. Elle y apparaît de façon récurrente au point où les spécialistes de la langue, notamment les grammairiens et les linguistes en font un objet de recherche. Si les travaux de Kayne et Pollock (2001), dans le cadre de la grammaire générative, montrent l'intérêt et la place de la postposition ; d'autres (,) par contre (,) ne manquent pas de l'appréhender diversement. En effet, la phrase française, dans sa structure basique, obéit à une organisation syntaxique bien précise : le sujet précède le verbe dans la phrase assertive. Cette norme répond, selon Charles Bally (1965, p. 367), à la logique de « dire d'abord de quoi l'on parle » avant toute approche énonciative. Ainsi, le sujet commande et fait à la fois le procès. Si c'est cette place qui est généralement dévolue au sujet, il peut arriver qu'il ne précède pas toujours le groupe verbal dans la mesure où il peut être mis en position arrière. C'est dans cette perspective que Annie Delaveau (2001, p.56) affirme : « le sujet peut être inversé ». L'inversion « renvoie à un ordre canonique que l'on bouleverse. Parler d'inversion du sujet, c'est non seulement dire que le sujet est post-posé au verbe, mais aussi que cet ordre est "anormal" par rapport à l'ordre inverse, régulier » (I. Tamba-Mecz, 1984, pp.8-10.). Bien que l'inversion et la postposition restent interchangeable par substitution synonymique, il est souvent indiqué que le second terme « est préféré par les auteurs » (<https://doi.org/10.4000/praxematique.2865>). Par ailleurs, l'emploi des verbes rime avec le fonctionnement de la postposition. Au-delà de cet emploi, quel est l'influence de ce fait de langue sur le discours de Kourouma ? Par cette préoccupation et avec les théories de la grammaire énonciative et structurale, il sera appréhendé tour à tour l'organisation syntaxique de la postposition du sujet, l'emploi des verbes s'y rapportant et l'impact de cette notion sur l'écriture de l'auteur.

1. L'organisation syntaxique de la postposition du sujet

La syntaxe, du grec « suntaxis » (J. Dubois et al. 1994, p.745), signifie « mise en ordre » des mots. Cet ordre naturel, auquel il a été fait allusion dans l'introduction,

est : Sujet+Verbe et/ou leurs dérivés. Dans cette séquence, c'est l'ordre inverse qui sera observé : Verbe+Sujet. Ainsi, il sera analysé la postposition du sujet nominal, du sujet complexe et du sujet clitique.

1.1. La postposition du sujet nominal et complexe

S'agissant de la postposition du sujet nominal, il a fait l'objet de plusieurs études dont celles de Le Bidois (1952), et de Riegel et al. (2014). Elle se rencontre, entre autres, dans les indépendantes et les subordonnées. Il est établi qu'une proposition indépendante a une autonomie de sens et ne dépend d'aucune autre proposition. Lorsqu'il en existe plusieurs dans une phrase, elles sont soit juxtaposées, soit coordonnées. Une subordonnée, en revanche, dépend d'une autre proposition dite principale. Elle complète son sens. Dans le cadre de la postposition du sujet nominal, nous l'analyserons au niveau des indépendantes et des subordonnées.

Exemples :

(1) Le marché était levé mais persistaient des odeurs malgré le vent.

(Les Soleils des indépendances, p.22)

(2) Quand poussèrent et durcir les seins de Salimata, sa maman éclata de joie (...)

(Les Soleils des indépendances, p.34)

L'illustration (1) comporte deux propositions indépendantes : « Le marché était levé » et « persistaient des odeurs malgré le vent ». Le sujet nominal de la première « Le marché » est antéposé au verbe « était levé ». Tandis que celui de la seconde « des odeurs » est postposé au verbe « persistaient ». Les deux indépendantes sont coordonnées par la conjonction « mais » avec une valeur concessive.

Dans l'illustration (2), l'on note également deux propositions ; mais celles-ci ne sont pas indépendantes. La première est dite principale : « sa maman éclata de rire (...) » où encore le sujet nominal « sa maman » est antéposé au verbe « éclata ». La deuxième est une subordonnée circonstancielle de temps introduite par la conjonction

« quand ». C'est elle qui contient le sujet nominal « les seins de Salimata » qui reste postposé aux verbes « poussèrent et durcir ».

Tous les syntagmes nominaux postposés, à savoir « des odeurs », « les seins de Salimata », désignent des noms se rapportant aux choses et aux êtres au cœur d'une indépendante et d'une subordonnée.

Quant à la postposition du sujet complexe, elle se produit lorsque l'on a un sujet nominal. Celui-ci « reste devant le verbe, mais on le répète après le verbe sous la forme d'un représentant personnel » (G. Le Bidois, op.cit., p.7). Son expression pourrait s'exercer de deux manières : soit marquer une interrogative, soit marquer la modalisation d'une assertion (comme dans les cas d'adverbes inverseurs). Ainsi, les cas de postposition complexe les plus importants concernent l'interrogation directe, les adverbes en tête de phrase.

Exemples :

- (1) Fama pouvait-il prétendre avoir eu raison sur tous les bords ?
(*Les Soleils des indépendances*, p.22)
- (2) Aussi les charognards rappelèrent-ils aux hommes...
(*Les Soleils des indépendances*, p.143)

Le sujet « Fama » qui est antéposé au verbe « pouvait », dans l'énoncé (1), est repris après le même verbe sous la forme d'un sujet clitique postposé « il » qui est mis pour « Fama » ou représente « Fama » dans une phrase interrogative.

Le même phénomène se reproduit dans l'énoncé (2) avec une phrase assertive commençant par l'adverbe inverseur « Aussi ». Les deux phrases relèvent de la postposition du sujet complexe.

1.2. La postposition du sujet clitique

Les sujets clitics sont constitués d'éléments linguistiques (*je, tu, il, elle, on, ça, ce, nous, vous, ils, elles*) de formes non accentuées. Au plan scriptural « le sujet clitique est relié au verbe par un trait d'union. Lorsque le verbe se termine

graphiquement par une voyelle, un *t* épenthétique vient se placer devant les clitiques à voyelle initiale"(encyclogram.fr). L'on note une diversité de postpositions du sujet clitique. Ici, il sera question de celles suscitées par la modalité interrogative et l'adverbe de discours.

La modalité interrogative, impliquant la postposition du sujet clitique, prendra appui sur le pronom personnel et les mots interrogatifs.

Le pronom « est un mot qui souvent représente un nom, un adjectif, une idée ou une proposition exprimés avant ou après lui » (M. Grevisse, 1980, p.524). À ce titre, il existe six espèces de pronoms dont les pronoms personnels qui « désignent les êtres en marquant la personne grammaticale, c'est-à-dire en indiquant qu'il s'agit, soit de l'être qui parle (1^{re} personne), soit de l'être à qui l'on parle (2^e personne) soit de l'être ou de la chose dont on parle (3^e personne) » (M. Grevisse, op.cit., pp.529-530). Ils peuvent être soumis à la postposition.

Exemple :

(1) Pourtant, pouvait-il l'ignorer ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.15)

Ici, le sujet clitique « il » est un pronom de la 3^e personne du singulier. Il est postposé au verbe « pouvait » par un trait d'union. Ce pronom représente, selon le contexte de la phrase, Doumbouya, prince du Horodougou. Le narrateur se demande si ce dernier pouvait ignorer son griot dans sa prise de parole. La ponctuation finale indique la modalité interrogative directe de cette inversion pronominale.

L'interrogation est, par principe, un mode de communication qui implique un locuteur soucieux de savoir. Il y a deux types d'interrogation : l'interrogation indirecte et l'interrogation directe. Le dernier type pourrait favoriser l'expression du sujet clitique dans une posture postposée avec des mots interrogatifs.

Exemples :

(1) Qu'allait-il chercher ailleurs ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.146)

(2) Pourquoi jetait-on sa pleine brassée de bois mort sur le feu ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.132)

Les sujets clitiques « il » et « on » sont postposés aux verbes « allait » et « jetait » dans les phrases (1) et (2) ci-dessus. Les mots interrogatifs « Qu' » et « Pourquoi », qui les précèdent, imposent l'inversion des différents sujets. La ponctuation forte finale, en termes de point d'interrogation, vient renforcer cette postposition des sujets clitiques. Elle indique une énonciation directe inversive.

Pour ce qui concerne l'adverbe, il est une « partie du discours neutre et invariable qui peut être rapportée à un verbe » (cnrtl.fr). Il dérive de deux mots latins « ad » et « verbum » qui signifient « mis à côté » du « verbe » pour en modifier le sens. L'adverbe peut également se placer près d'un adjectif, d'une préposition, d'un autre adverbe pour apporter une précision sémantique. L'on note une diversité d'adverbes. Citons, entre autres, les adverbes de temps, de manière, de quantité, de discours. Certains interviennent dans l'expression de la postposition du sujet clitique quand ils sont disposés en tête de phrase.

Exemples :

(1) Aussi passaient-ils la loi d'Allah...

(*Les Soleils des indépendances*, p.155)

(2) Peut-être l'ignores-tu...

(*Les Soleils des indépendances*, p.166)

Placé en tête de phrase (1), l'adverbe « aussi » n'est plus un simple adverbe d'addition mais bien celui qui exprime la consécution. C'est donc pour marquer ce changement que l'on effectue la postposition du sujet clitique « ils » au verbe « passaient ».

« Peut-être » est un adverbe dit logique qui « énonce le jugement, non pas comme une affirmation, mais sous le signe de la probabilité » (G. Le Bidois, 1967, p.23). Transcrit en tête de segment supérieur, « peut-être » intervient davantage dans

les contextes de postposition. Toute chose qui permet au sujet clitique « tu » de se situer à droite du verbe « ignores ».

Par ailleurs, quels sont les différents types de verbes qui apparaissent dans la postposition du sujet ?

2. L'emploi des verbes dans la postposition du sujet

« Le verbe, cet inconnu qui est partout » (<https://doi.org/10.4000/ml.1425>) rime avec la postposition du sujet. Toutefois, il ne peut pas être omniprésent et rester inconnu.

En effet, depuis l'antiquité, le verbe et le nom constituaient l'une des préoccupations des linguistes et des philosophes du langage. Aristote souhaitait prioritairement qu'on les définisse : « Il faut tout d'abord définir le nom et le verbe, puis la négation, l'affirmation, l'assertion, et l'énoncé » (M. Baratin, 1981, p.96). Platon, de son côté, propose cette définition : « On dit verbe quand on fait référence à des actions » (M. Baratin, op.cit., P.87). Dès lors, l'appréhension de cette notion se fait de plus en plus précise. Pour les grammairiens grecs, « Le verbe est un mot ... qui admet temps, personnes et nombres, et qui exprime l'actif ou le passif. » (J. Lallot, 1998, p.57) À une époque récente (M. Grevisse, 1993, p.1118), « Le verbe est un mot qui se conjugue, c'est-à-dire qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre. » Cela dit, quels sont les différents types de verbe qui interviennent dans la postposition ? Comment les emploie-t-on et dans quel but ? Dans la panoplie des verbes, nous allons nous intéresser aux verbes transitif et intransitif, aux verbes pronominaux, attributifs, puis de parole.

2.1. Les verbes transitifs et intransitif

Quelques travaux sur la transitivité des verbes sont disponibles : avec (François, 1999 ; Givon, 1984 ; Langacker, 1987). L'une des hypothèses est que la distribution entre verbes transitif et intransitif n'est pas totalement aléatoire. Elle est

déterminée par le champ sémantique particulier dont font partie ces verbes. Pour plus de clarté, abordons chaque entité verbale dans sa définition et dans sa postposition.

Le terme transitif est un adjectif dérivé du latin « *transitivus* » et signifie « *passer* ». En grammaire, il a trait aux verbes exprimant une action qui, du sujet, est transmise directement au complément. En d'autres mots, un verbe transitif est un verbe qui admet un complément d'objet direct ou indirect. Les verbes transitifs directs nous intéressent dans le cadre de la postposition du sujet.

Exemple :

(1) Regardait-il les salueurs ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.110)

À la question : qui « regardait-il »? La réponse est : « les salueurs » dans l'exemple ci-dessus. Le verbe « regardait » admet un complément d'objet direct : « les salueurs ». Il est donc transitif direct bien que son sujet « il » soit postposé.

Concernant le verbe intransitif, notons que le préfixe (in), du terme intransitif, est un privatif. Il marque l'impossibilité d'une action du verbe allant du sujet au complément comme dans le cas du verbe transitif. Ainsi, les verbes qui n'admettent pas de compléments d'objet sont dits intransitifs. Le corpus en contient relativement à la postposition.

Exemples :

(1) –A tous, merci ! Merci ! A tous Allah en sera reconnaissant, gémit-il...

(*Les Soleils des indépendances*, p.104)

(2) Finissait-elle ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.29)

Le verbe « gém

admet un complément d'objet direct, donc transitif. Mais il se trouve dans un emploi intransitif où il n'y a pas de complément d'objet apparent.

2.2. Les verbes pronominaux, attributifs et de parole

Le développement de cette portion tiendra compte de l'ordre adopté dans ce sous-titre.

D'abord, il faut rappeler que « L'abbé de Dangeau⁵ est le créateur de l'appellation verbes pronominaux » (J. Lauvray, 1992, p.7). Cette appellation fait école. Ainsi, « verbe pronominal est communément admis dans de nombreux ouvrages, de la grammaire scolaire à l'article spécialisé. Il semble être devenu l'appellation générique utilisée pour désigner les formes verbales en se » (J. Lauvray, op.cit., 8). Aujourd'hui, d'autres pronoms clitiques (comme me, te, nous, vous) sont utilisés dans la construction des verbes pronominaux. Ceux-ci jouent leur partition dans la postposition. Aussi distinguerons-nous les verbes essentiellement pronominaux des verbes accidentellement ou occasionnellement pronominaux.

Depuis les cours élémentaires et secondaires de langue française, la définition des verbes essentiellement pronominaux n'a pas varié. La norme est que ces verbes n'existent qu'à la voix pronominale. Le pronom réfléchi est considéré comme une « particule agglutinée », inséparable du verbe.

Exemple :

(1) –Vraiment ! Vraiment rien ! bon, bien ainsi ! s'écria le marabout...

(*Les Soleils des indépendances*, P.70)

Dans cette phrase, le verbe se conjugue avec le pronom personnel de la même personne que le sujet dans la postposition. Verbe et pronom sont insécables. C'est un verbe essentiellement pronominal.

⁵ Dangeau (Louis de Courcillon, abbé de), érudit français (Paris 1643-id. 1723). Auteur de dissertations de grammaire et de quelques ouvrages théologiques; a réuni le fonds Dangeau, aujourd'hui aux Manuscrits de la Bibliothèque Nationale

Les verbes non exclusivement pronominaux connaissent une flexibilité d'emploi. Ils sont tantôt utilisés à la forme pronominale, tantôt dans des constructions non pronominales. On peut les retrouver dans la postposition du sujet.

Exemple :

(1) Sur la nuit, sur la brousse, sur les mystères s'ouvrait la porte...

(*Les Soleils des indépendances*, P.38)

L'emploi pronominal de « s'ouvrait » peut, dans certaines circonstances, déboucher sur un usage non pronominal : *maman ouvre la porte*. C'est pourquoi le verbe s'ouvrir est occasionnellement pronominal.

Ensuite, au niveau des verbes attributifs, force est de reconnaître que la postposition attributive s'appuie nécessairement sur la fonction syntaxique d'attribut du sujet. Le français dispose d'un marqueur explicite de ce rapport attributif : la copule être. Cependant, « dans les grammaires de référence (p. ex. Riegel *et al*, 2018 : 422-423 ; Wilmet, 2010 : 577-580 ; Grevisse & Goosse, 2008 : 261-265), la description de l'attribut du sujet ... se termine le plus souvent par une liste de verbes qui ne se veut pas exhaustive. » (encyclogram.fr) C'est pourquoi, il faut adjoindre, entre autres, à la copule être les verbes d'état comme paraître, sembler, demeurer. Les verbes attributifs sont une source d'expression dans le corpus.

Exemples :

(1) Es-tu, oui ou non, le dernier, le dernier descendant de Soulemane Doumbouya ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.97)

(2) Comment Balla devint-il le plus grand chasseur de tout le Horodougou ?

(*Les Soleils des indépendances*, p.122)

« Tu » est situé à droite de l'auxiliaire « Es » dans l'exemple (1). Il se substitue au groupe nominal « le dernier descendant... ». Il est attribut de ce syntagme nominal. Le verbe copule « Es » joue un rôle attributif dans cette phrase (1) tout comme « devint », un verbe d'état, dans l'exemple (2).

Enfin, les verbes de parole, en grammaire, sont des indicateurs discursifs. Ce sont des verbes introducteurs qui permettent de rapporter les propos d'un usager de la langue. Cela peut s'effectuer soit avec le discours direct ou indirect, soit avec une proposition incise. Ils peuvent être soumis à la postposition.

Exemples :

- (1) « Je ne parlerai à personne », répondra-t-elle
(*Les Soleils des indépendances*, p.93)
- (2) Mariam...était... disait-on, féconde comme une souris.
(*Les Soleils des indépendances*, p.152)

Dans la tradition grammaticale, lorsqu'on établit la liste des verbes de parole, les verbes « répondra » et « disait » ne font pas partie des exceptions même quand ils sont dans une logique de postposition.

Outre l'usage des verbes dans la postposition, il convient d'aborder l'influence de ce phénomène langagier sur le discours de Kourouma.

3. L'impact de la postposition sur le discours de Kourouma

La postposition du sujet a une incidence sur l'écriture de Kourouma à travers *Les Soleils des indépendances*. Nous en ferons une analyse à travers une préoccupation de communication, d'inversion littéraire et d'expression idéologique.

3.1. Le souci de communication et d'esthétique par la postposition

Certaines œuvres littéraires comme *Les soleils des indépendances* sont le creuset d'échanges communicationnels et d'expression esthétique.

La communication, dans une approche restrictive, est un « processus par lequel une personne (ou un groupe de personnes) émet un message et le transmet à une autre personne (ou groupe de personnes) qui le reçoit ». (cnrtl.fr) Dans *Les Soleils des indépendances*, les personnages tout comme le narrateur sont porteurs de

messages. Ceux-ci seront transcrits, dans cette séquence, par la postposition du sujet à travers l'incise et la subordination.

Michel Arrivé et al. (1986, p.323) utilisent le terme d'incise pour caractériser « tout élément- du mot à la proposition- qui s'insère à l'intérieur d'une phrase sans (...) terme de liaison ». Pour compléter cette assertion, il faut indiquer qu'une incise est une proposition qui « permet de rapporter textuellement les paroles ou les pensées d'un tiers. » (K. Joachim, 2010, p.173) Elle est soit intra-phrastique, soit en position finale du segment supérieur. Elle se distingue par l'inversion du sujet.

Exemples :

(1) « Oui, tu as compris, dit-elle, tout entendu... »
(*Les Soleils des indépendances*, p.164)

(2) « En vérité, un très bon harmattan», murmurait-il.
(*Les Soleils des indépendances*, p.93)

Dans ces exemples, les pronoms « elle », « il » sont successivement postposés aux verbes « dit », « murmurait ». Les propositions ainsi formées : « dit-elle », « murmurait -t-il » constituent des incises. La première intègre la phrase dans l'énoncé (1) et la seconde est en position arrière dans l'énoncé (2). Elles représentent les propos d'un narrateur omniscient qui relaie les messages des personnages auprès des lecteurs. Ces messages sont transcrits en discours directs qui indiquent une certaine vivacité dans l'expression verbale de la pensée.

De plus, il y a la postposition communicationnelle par la subordination. Pierre Le Goffic (1993, p.70) regarde la subordination comme les « relations de dépendance ». De fait, il s'agit d'une construction phrastique établissant un rapport de dépendance syntaxique entre une proposition principale et une proposition subordonnée. Elles sont reliées soit par une conjonction ou un pronom relatif, soit par des mots ou des syntagmes. Ce qui nous intéresse, c'est la subordonnée qui connaît une postposition du sujet dans une perspective communicationnelle dans le corpus.

Exemple :

- (1) Ce bâtard d'Abdjaoudi, quand sombra le négoce, ne trouva pas mieux que de s'installer usurier. (*Les Soleils des indépendances*, p.26)

A l'intérieur de la subordonnée soulignée se trouve le sujet « le négoce » qui est postposé au verbe « sombra ». Elle est reliée à la principale (« Ce bâtard d'Abdjaoudi (...) ne trouva...usurier. ») par la conjonction de subordination « quand ». Cette subordination, à sujet postposé, est comme une information complémentaire que donne le narrateur pour préciser le sens de la proposition régissante. Le message est transmis dans une énonciation indirecte.

En outre, la beauté expressive passe ici par l'inversion littéraire. Le terme littérature fr.wikipedia.org/wiki/litterature est issu du latin *litteratura* ou *littera* (la lettre). Il apparaît au début du XII^e siècle avec un sens technique de « chose écrite » puis évolue à la fin du Moyen- âge vers le sens de « savoir tiré des livres », avant de prendre aux XVII^e et XVIII^e siècles son sens principal actuel, à savoir l'ensemble des œuvres écrites ou orales comportant une dimension esthétique. C'est un art qui permet de manifester des émotions et de révéler aux lecteurs ou aux auditeurs ce qu'une personne a dans le cœur. De plus, cette littérature vise à éduquer, à communiquer des pensées, à influencer et même à séduire.

Ainsi toute postposition du sujet, indiquant les marqueurs expressifs comme l'émotion et l'enchaînement des phrases par la progression thématique, sera retenue pour analyser l'inversion littéraire.

À la vérité, l'émotion émane, généralement, du vécu intérieur de l'individu. Elle constitue « une conduite réactive souvent inconsciente traduite par le corps ». (<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02055975>) Il pourrait s'agir d'une sensation agréable ou désagréable (plaisir, douleur, excitation). Elle est associée à l'idée de mouvement ponctuel. Elle représente, dans *Les Soleils des indépendances*, l'une des traces d'expressivité.

Exemple :

- (1) Que pouvait être ce bruit ? Etait-ce Tiemoko ? Etait-elle poursuivie ? Etait-elle sur le point d'être rattrapée ? (Les Soleils des indépendances, p.47)

Le point interrogatif est un produit des monastères. Il a été inventé dans les ateliers de copistes à l'époque carolingienne. De tous les signes de ponctuation, il se présente comme « celui qui attire le plus l'œil par son galbe, parce qu'il domine la ligne ». (O. Houdart, 2006, p.37) Il questionne, entraîne ou déchaîne. Mais il est aussi source d'expression de sentiments. Dans l'exemple ci-dessus, le narrateur s'inquiète du sort de Salimata qui est recherchée après s'être enfuie du village pour échapper à un mari qu'elle n'aime pas. Toutes ces questions, avec des verbes à sujets postposés, traduisent l'émotion de l'utilisateur de la langue en quête de réponse.

Par ailleurs, la progression thématique, dans la perspective grammaticale ou linguistique, « désigne les relations thématiques qui unissent les phrases dans la chaîne du texte, à savoir les enchaînements, la hiérarchie de thèmes et leur ordre. » (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00285212>) Il faut signaler qu'il existe trois principaux types d'organisation thématique : les progressions à thèmes constant, linéaire et dérivé. Au-delà de ces indications, voyons comment les phrases évoluent relativement à cette progression thématique par la postposition du sujet.

Exemple :

- (1) Il devait six à dix bouillies et avait chômé deux semaines entières. / Fallait-il laisser souffrir un humain parce que le pointeur ne l'avait pas inscrit pour la journée ?

(Les Soleils des indépendances, p. 24)

La seconde phrase à postposition, de l'illustration (1), s'inscrit dans une progression thématique à thème dérivé. En effet, dans le thème dérivé, la pensée de la phrase suivante est un sous thème de la pensée centrale. Dans cet exemple, un client endetté sollicite à nouveau la nourriture à crédit. Après réflexion, Salimata la

vendeuse de bouillie accède à sa demande. Une telle progression thématique postposée vient témoigner de la cohérence des idées dans l'inversion littéraire.

3.2. L'expression idéologique et la postposition

Nous optons pour la définition courante de l'idéologie qui est un « ensemble d'idées, de pensées philosophiques, sociales, politiques, morales, religieuses, propres à un groupe, à une classe sociale ou à une époque. C'est un système d'idées, doctrine pouvant influencer les comportements individuels ou collectifs ». (<http://toupie.org/dictionnaire/ideologie.htm>) Ahmadou Kourouma use de la postposition, dans *Les Soleils des indépendances*, pour exprimer sa vision du monde, empreinte d'engagement. Il s'illustre par une prise de position sans équivoque que nous voulons à la fois politique et sociale.

Dans la présentation de *Les Soleils des indépendances*, Thierno Ly (2009) fait une similitude entre la vie d'Ahmadou Kourouma et cette œuvre de fiction. Pour lui, l'écrivain grandit auprès de son oncle Nankoro sous la colonisation française. Il est enrôlé durant trois ans comme tirailleur sénégalais en Indochine. À son retour en 1960 il travaille dans les assurances. En 1963, il est accusé de complot contre le pouvoir en place et se retrouve au chômage. Offusqué par les arrestations de proches, il défend par l'écriture ses compatriotes opprimés et s'insurge contre ce régime. L'œuvre paraît en 1968. Pour lui, l'espoir suscité par l'élite africaine, en occupant la place du colon, a été déçu. C'est ce désenchantement qu'exprime l'homme de lettres par la postposition du sujet.

Exemple :

- (1) Mais alors, qu'apportèrent les Indépendances à Fama ? Rien que la carte d'identité nationale et celle du parti unique.

(*Les Soleils des indépendances*, p. 12)

Ici, le sujet « les Indépendances » est placé à droite du verbe « apportèrent ». Nous avons une postposition à la forme interrogative qui commence

par une périphrase « Mais alors ». Celle-ci s'apparente à une plainte narrative qui se justifie par l'emploi de « Rien que ». Pour Ahmadou Kourouma les indépendances ne se réduisent, entre autres, qu'à l'acquisition de « la carte d'identité nationale et celle du parti unique ». D'ailleurs, Fama a été accusé injustement pour complot contre le régime. Il a fait la prison. Le bonheur promis par l'élite fait place à toutes sortes d'humiliations, de disettes ou de pauvreté.

De plus, Ahmadou Kourouma fait allusion à la tradition malinké dans son œuvre. Selon Matia Nnoruka (1983), celle-ci a assigné à chaque individu et à chaque famille le métier que chacun devrait faire et la place qu'il occuperait dans la société sur la base de la division en castes. Il y a la classe inférieure et celle dite supérieure à laquelle la tradition confie la direction. Fama, héros du récit, fait partie de la famille régnante du Horodougou. De plus, être chef de tribu ou prince était source d'honneur et de considération. Mais les indépendances ont cassé ce monopole. Désormais un homme peut faire tel ou tel métier non plus parce que ses ancêtres remplissaient de telles fonctions, mais parce qu'il en a les capacités. L'école y a joué un rôle prépondérant. Face à cette mise à mal des valeurs culturelles, des réactions sont perceptibles à travers la postposition du sujet.

Exemple :

- (1) Lui Fama, né dans l'or, le manger, l'honneur...Qu'était-il devenu ? Un charognard...

(*Les Soleils des indépendances*, p. 12)

Ici, le pronom « il » est postposé au verbe copule « était » qui est précédé d'un mot interrogatif « Qu' ». Par cette phrase interrogative et la réponse qui s'en suit, le narrateur montre un contraste entre le statut social de Fama et sa condition de vie. Le prince du trône du Horodougou est comparé à un « charognard » c'est-à-dire à un vautour susceptible de manger un cadavre en putréfaction. Pour un chef de tribu, le déshonneur est à son comble. Aussi assistons-nous à la déchéance de Fama et avec lui des valeurs traditionnelles. Toute chose que semble décrier Kourouma.

Conclusion

L'étude de la postposition du sujet s'est effectuée en trois parties. La première a trait à son organisation syntaxique qui se décline en diverses postpositions. L'on note les postpositions du sujet nominal, du sujet complexe, du sujet clitique en passant par la modalité interrogative y afférente. La deuxième partie a porté sur l'emploi des verbes dans la postposition du sujet. Les types de verbes concernés sont les verbes transitif, intransitif ; les verbes essentiellement ou occasionnellement pronominaux. À cela, il faut ajouter les verbes attributifs et ceux dits de parole. La troisième partie est relative à l'impact de la postposition du sujet sur le discours de Kourouma. À ce niveau, il faut indiquer le souci de communication et d'information par la postposition. Ensuite, l'on relève l'inversion littéraire par la postposition émotionnelle et la progression thématique. Enfin, il y a l'expression idéologique à partir de la postposition du sujet comme indicateur du désenchantement d'ordre politique et de la mise à mal des valeurs traditionnelles dans *Les Soleils des indépendances*. À la vérité, un seul point de vue, comme le nôtre sur le présent sujet, ne saurait explorer toutes les pertinences littéraires et sociolinguistiques contenues dans cet opus.

Bibliographie

Bally, Charles, (1965), *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Francke Berne.

Baluteau, François, (1999), *Les savoirs au collège*, Paris, PUF.

Baratin, Marc et Desbordes, Françoise, (1981), *L'Analyse linguistique dans l'antiquité classique*, Paris, Klincksieck.

Delaveau, Annie, (2001), *La syntaxe : la phrase et la subordination*, Paris, Armand Colin.

- Dubois, Jean ; Mitterand, Henri ; Dauzat, Albert ; (1994), *Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, Larousse.
- Givon, Talmy, (1984), *Syntaxe. Une introduction fonctionnelle-typologique*. Vol. I. Amsterdam/Philadelphie : John Benjamin.
- Grevisse, Maurice, (1980), *Le Bon Usage*, Paris, Duculot.
- Grevisse, Maurice et Goose, André ; (1993), *Le Bon Usage*, Paris et Louvain-La-Neuve, Duculot.
- Kayne, Richard et Pollock, Jean-Yves ; (2001), *Nouvelles réflexions sur l'inversion stylistique*, Université de New York.
- Kei, Joachim, (2010), *Le discours rapporté dans le roman moderne : cas de Madame Bovary de Gustave Flaubert et de Monné, outrages et défis d'Ahmadou Kourouma*, thèse de doctorat unique, soutenue à l'Université de Bouaké (Alassane Ouattara).
- Lallot, Jean, (1998), *La grammaire de Denys Le Thrace*, Paris, CNRS Editions.
- Langacker, W. Ronald, (1987), *Fondements de la grammaire cognitive. Prérequis théoriques*, Stanford, Presse Université de Stanford.
- Lauvray, Joëlle, (1992), *Les verbes pronominaux : étude théorique et appliquée à la traduction assistée par ordinateur expérimentation sur trois langues*, thèse de doctorat soutenue à l'Université de Metz.
- Le Bidois, Georges et Le Bidois, Robert; (1967), *Syntaxe du français moderne, ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, A. Picard.
- Le Bidois, Robert, (1952), *L'inversion du sujet dans la prose contemporaine*, Paris.
- Le Goffic, Pierre, (1993), *Grammaire de la langue française*, Paris, Hachette.
- Nnoruka, Matia, (1983), « Les Soleils des indépendances » une idéologie rétrograde, in *Revue Peuples noirs Peuples Africains*, pp. 86-102.

Riegel, Martin ; Pellat, Jean-Christophe ; Rioul, René ; (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Tamba-Mecz, Irène, (1984), Un fantasme terminologique : l'inversion du sujet grammatical, In: *L'Information Grammaticale*, N.23, pp. 8-10.

Ullmann, Stephane, (1952), *Précis de sémantique française*, A. Francke S.A. Berne.

Wilmet, Marc, (2010), *Grammaire critique du français*, Paris, de boeck duculot.

Webographie

fr.wikipedia.org/wiki/litterature, consulté le 07/11/20

tel.archives-ouvertes.fr/tel-02055975/thèse, consulté le 11/11/20

halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00285212/La stratégie thématique : son importance dans l'analyse textuelle, consulté le 16/11/20

toupie.org/dictionnaire/ideologie.htm, consulté le 22/11/20

[encyclogram.fr/les verbes attributifs](http://encyclogram.fr/les-verbos-attributifs), consulté le 26/11/20

cnrtl.fr/communication, consulté le 29/11/20

<https://doi.org/10.4000/ml.1425>/le verbe, cet inconnu qui est partout, consulté le 01/11/20

<https://doi.org/10.4000/praxematique.2865>, consulté le 03/11/20

**MARRIAGE AND WIDOWHOOD AS A DOUBLE YOKE TO AFRICAN
WOMEN: AN APPROACH TO NESHANI ANDREAS' *THE PURPLE
VIOLET OF OSHAANTU***

**Panaewazibiou DADJA-TIOU/Université de Kara/Togo.
Monfaye KOFFI/Université de Kara/Togo
Ablavi Mandirann AMEGNONKA/Université de Kara/Togo.**

Abstract: Using womanist critical approach, this paper has examined and found that marriage is compelling and sometimes perilous to most African women. Women face many challenges in their homesteads due to their marriage which becomes abusive and which restricts their liberties vis-à-vis their husbands. Women in Andreas' fiction are victims of physical as well as emotional violence orchestrated by their macho husbands. Though they are victims, these women dare not leave such marriages at the risk of being rejected by their families and the society. In addition, this work has revealed that women after undergoing the various ills related to their status of married women, become once more victims of widowhood rites at the death of their spouses. Widowhood rites dehumanise and deprive widows in this Namibian society of their inalienable rights.

Keywords: marriage, widowhood, solidarity, inhuman treatments, unity, violence

Résumé : S'appuyant sur la critique womaniste, cette étude a examiné et a relevé que le mariage est contraignant et périlleux pour la plupart des femmes africaines. Les femmes sont confrontées à de nombreux défis dans leurs foyers en raison de leur mariage qui devient abusif et qui restreint leurs libertés vis-à-vis de leurs maris. Les femmes dans l'univers fictif d'Andreas sont victimes de violences physiques et émotionnelles orchestrées par leurs maris machos. Bien qu'étant victimes, ces femmes n'osent cependant pas quitter ces mariages au risque d'être rejetées par leur famille et la société. En outre, ce travail a révélé que les femmes, après avoir subi différents mauvais traitements liés à leur statut de femme mariée, sont à nouveau victimes des rites de veuvage à la mort de leur époux. Les rites de veuvage déshumanisent et privent les veuves de leurs droits inaliénables.

Mots-clés: mariage, solidarité, unité, traitements inhumains, veuvage, violence.

Introduction

Over the decades, many African writers are interested in addressing issues related to the struggle to improve the condition of women and the widows in African societies. Marriage and widowhood are considered as some of the scourges that prevent most African women from thriving socially. According to a recent research on domestic violence and gender bias, marriage and widowhood constitute a double yoke to African women. Andreas Neshani addresses this issue in her *The Purple Violet of Oshaantu*, highlighting the hardships, the maltreatments, the oppressions women are subjected to in their various marital lives as consequences of patriarchal dictates prevailing in the Namibian society. Her novel is about the plights and the inhuman treatments of women, especially widows in the Namibian society. Andreas' society is the one in which sexual violence, women's oppression, women's abuse, domestic violence coupled with widows' predicaments, their deprivation of inheritance rights are inherent. In his work devoted to this novel, A. T. Christiana (2018, p.9) has it that "Violence in marriage affects the lives of millions of women worldwide, irrespective of their socio-economic status". A. Aremu (2004, p.44) in the same perspective reiterates that: "cultural and religious barriers, impeding the rights of women to participate fully in society". Conscious of the extent to which African women in general and African widows in particular are oppressed and dehumanized, it is important to suggest ways and means to help eradicate this issue in African society. It is in the perspective to address the same issue that this work is framed as follow: "Marriage and Widowhood as Double Yoke to African Women: An Approach to Andreas Neshani's *the Purple Violet of Oshaantu*". This work aims at highlighting and analysing the compelling nature of marriage as perceived in the novel. Also, this paper seeks to show how widowhood dehumanizes and oppresses women. Furthermore, the paper shows how solidarity and rebellion constitute aesthetics of revenge for women. The analysis of this work will be done in the light of Mary E. Modupe Kolawole's Womanism. Womanism according to M. E. M.

Kolawole (1998, p.24) is: “totality feminine self-expression, retrieval, and self-assertiveness in positive cultural ways. It combats the manifold and simultaneous oppressions that women of colour face. It is a global ideology for African women and embraces racial, gender, class and cultural consciousness”. This theory will be of great importance in the analysis of Andreas’ *The Purple Violet of Oshaantu* in which Women as well as widows remain vulnerable to life threatening condition and abuse of physical and psychological integrity. To come to this end, this paper is divided into three sections. The first section discusses the compelling nature of marriage as perceived in the novel. The second one deals with widowhood as dehumanizing and oppressing women. The last part is about solidarity and rebellion as aesthetics of revenge.

1. The Compelling Nature of Marriage in *The Purple Violet of Oshaantu*

Marriage related issues are the core concern of Neshani Andreas’ novel, *The Purple Violet of Oshaantu*. The plot of the novel is successfully built around the stories of women in their homesteads with their different adventures and fates. Marriage as it appears in this community of Oshaantu is essentially based on patriarchal assumptions. Women in this fictional world are married not compulsory out of love but to be in compliance with the traditional views upon marriage. In *African Literature*, Safoura Salami Boukari accounts for how important marriage is in African societies as follows:

In many African societies, marriage is looked at as a sacred duty which every normal person must perform. By failing to do so, one is, in effect stopping the flow of life through the individual, and hence diminishing mankind upon earth.....Therefore, anybody who under normal circumstances refuses to get married is committing a major offence in the eyes of the society, and the society will in turn look down on him. Everything possible is done to prepare people for marriage and to make think in terms of marriage. (S. S. Boukari, 1983; p.73)

It is clear from the above excerpt that, in Africa, marriage commands respect and because of this, African married women are compelled to stay in their homesteads no matter what they may endure in the hands of their machos husbands. This did not escape the critical attention of Neshani Andreas, who has well illustrated it in *The Purple Violet of Oshaantu* by the following comment made by Mee Fennie, the aunt of Kauna, the second main character of the novel. Mee Fennie, explaining to Kauna, her unmarried uncle's uselessness has it that: "He is so useless. Doesn't have a wife, never married, doesn't have a girlfriend. I don't know, what is wrong with him. (...) What a waste of manhood." (PVO, p.79). This clearly indicates how unmarried people are disdained in Andreas' society.

It is important to scrutinize the perception of marriage as it appears in the fictional community of Oshaantu. Throughout the story, it is evident that marriage is not an individual matter; it rather involves the two families and even if parents do not choose partners for their children, they have the right of inspection and the community as a whole strongly impacts the lives of the spouses especially women. The same point is made by the Ghanaian critic Florence Abena Dolphyne, who states that: "the institution of marriage is a very important one in all African societies. It is primarily a union between two families rather than two individuals" (F. A. Dolphyne, 1991, p.2). She goes on to say that: "Through the institution of marriage has existed in all societies under various practices, the union of a man and a woman has often brought about controversy, depending on the society. (1991, p.66). As highlighted in the above two extracts, conflictual relationships between spouses and their in laws especially women and their mothers and/or sisters in laws can constitute a serious problem in the homesteads. As a matter of fact, in *The Purple Violet of Oshaantu*, when a woman is happily married and gets the support, love and understanding of her husband, it is considered as abnormal. Mee Ali, the protagonist of the novel is a good illustration in this respect. She is lucky enough to be married to understandable Michael who never beats or mistreats her; this caused her mother in law and her sister

in law to accuse her of having used a charm to conquer her husband's love. When the sister in law says: "I swear she has given my brother some mountain *mutakati*. He is abnormally in love" (PVO, p.17). The mother in law replicates: "my son has a wife who has bewitched him" (PVO, p.25). Another illustrative example in the novel is the case of Kauna, Mee Ali's best friend who confides herself to her friend as follows: "the first days were difficult. I cried every night (...) I would look for every chance to get away from my in-laws. I would go to fetch water, wood or whatever, just to be able to cry alone" (PVO, p.20). The forgoing analyses clearly show that in the fictional village of Oshaantu, marriage is not made to be a happy experience for women. There is a kind of "myth that a woman can't be wealthy, successful and happy in the domestic domain". (E. M. Kolawole, 1982, p.161) This attitude and understanding of marriage is crystallised by a female character in the novel, Mee Maita. The narrator explains the latter's conception of marriage in the following words:

She is a respected and somehow powerful member of the village because she is an elder in the church and Sunday school teacher... what I most dislike about her is that she does either little or nothing for the women and widows who are mistreated by their husbands and in laws, despite her position. She believes that marriage should be one miserable, lifelong experience. Husband and wife should fight everyday, he should abuse her and the children (...) She never has anything good to say about marriage. 'That is what marriage is all about. This is the real world. You have promised to stay in this thing till death do you part, are her usual responses to marriage problems. (PVO, p.4)

It is then clear from the above analyses that this way of considering marriage makes it become a perilous undertaking especially for some women who bend under the weight of social restrictions and expectations on marriage which prevent them from self-fulfilment and self-realisation. Thus, once a woman gets married, it is expected from her to remain with her husband whatever situation she comes across. A marriage's success or failure is measured by the woman's endurance to support the different situations that she may face. This brings in the issue of divorce which is

seen as a sin or a very bad thing in the eyes of the community. Whatever happens, there is no room for divorce especially when the initiative comes from the woman. That is the case of Kauna who has the ill fate to get married to a very violent man, Shange, and thus suffered physical and emotional violence in the hands of her husband. On whatever occasion and for a yes or no, Shange will beat her in full view of all. One of the numerous beating sessions of Kauna by her husband is narrated as follows in the novel:

Was he embarrassed or angry? He was irritated. He started to fume and couldn't wait for Kauna to return from the well. Then it all happened so fast. Kauna and her basket full of water landed on the floor. Kauna tried to escape Shange's rage, but he was too fast for her. He caught her. She screamed. I have never heard her screaming like that (...) she moved like an old cloth as Shange's shoes struck her mercilessly all over her tiny body. The heavy mine shoes sounded as if they were breaking every bone. (PVO, p.58)

It is important to underline here that beating of wives by their husbands is common and accepted by the community of Oshaantu because the whole village was aware of the mistreatments that Kauna is undergoing in the hands of Shange but no one is helpful and talk sense to him in her favour; instead, the sufferances that she was undergoing were blamed on herself as stressed by the narrator: "It was as if the failure of their marriage was her fault. They laughed at her and stigmatised her. It was her fault that her husband looked at other women. It was her fault that her husband beats her, it was her fault that her husband did this or did that. Oh it was just too much."(PVO, p.51). In these circumstances, the only one person who stood by Kauna, supporting and encouraging her was Mee Ali but as woman, her voice was not strong or loud enough to help her friend out the hell of marriage in which she was. There is a kind of conspiracy and passive tolerance of women sufferance in their households. Men and women as well could easily understand without being offended that Kauna's husband was mistreating her. This is considered as the normal unfolding of things. Patriarchal violence and injustice on women are so pervasive in the society that even women consider the beating and the sufferances as normal. Consequently, despite all

these, Kauna could not think of leaving her husband because even her mother will not tolerate that. When her aunt Mee Feenie divorced her husband, the whole family was against her, as she confided to her niece:

your mother will certainly not approve of you wanting to divorce your husband, because when I divorced, she was angry with me. She gave me this long lecture that marriages are not easy and what did I expect, bla, bla, bla, bla. She claimed that I embarrassed her, our parents and the rest of the clan. For a long time shed did not want to be seen with me in public. (PVO, p.66).

This is later confirmed when Kauna tries to discuss the issue of her unhappy marriage with her mother. She could not support or advise her daughter into a divorce just because this will bring shame on their family. She could neither understand why Mee Fennie advised Kauna to leave her husband. Accordingly, she declares: “Ntowele, how do you expect your little mother to advise you? She is divorced herself. I hate to say this, but divorced people can give no advice. Talk to married people, people who know how to handle marriage problems, not those who ran away from them” (PVO; p67). As far as Kauna’s divorce is concerned, even the understandable husband of Mee Ali could not support her when she suggested divorce as a means to end Kauna’s sufferances. He scolded his wife in these terms: “Ali, I think this time you went too far. For you to ask the church to end Shange and Kauna’s marriage. Are you crazy? You are not God” (PVO, 9).

In the end, Kauna, as many other women in the fictional village of Oshaantu are trapped in unhappy marriages just because they are not courageous enough to break chains from compelling and patriarchal restrictions on marriage. No wonder Buchi Emecheta writes the following about that issue.

I write about women who try very hard to hold their family together until it becomes absolutely impossible. I have no sympathy for a woman who deserts her children; neither do I have sympathy for a woman who insists on staying in a marriage with a brute man, simply to be respectable (200, p.553)

2- Widowhood as Dehumanising and Oppressing Women in *The Purple Violet of Oshaantu*

In most African societies, widows are a category of people associated with pains, grief, humiliation and depression. Most African societies deprive women in general and widows in particular of their inalienable rights. This issue has been the main concerns of the Namibian female writer, Neshani Andreas, in her first novel *the Purple Violet of Oshaantu*. In this novel, Andreas highlights how widows suffer from emotional, psychological and physical abuse, depression and loneliness in the name of cultural and traditional practices. Widows in this fictional Namibian society are discriminated, humiliated and are isolated from the society. Widows in the novel are these women subjected to inhuman treatments perpetuated by their society which is dominated by the patriarchal dogmas. Florence Orabueze, for instance, notes that:

Widowhood is a word that every woman dreads to mention. In Africa, it brings to a peak all the humiliation, subordination, degradation and oppression which an African woman goes through in her life time. From the time of her husband's death to the time of her own death, his family and society blame her for the passing away of the much needed male. She is indirectly asked why she should survive the man. (F. Orabueze, 2004, p.140)

From this excerpt, it is clear that widows in Namibian society suffer a lot due to the traditional laws governing African societies. In Andreas' fictional society, Kauna and her mate *Mee Sarah* undergo untold sufferings from their society. These widows' rights have been violated by their patriarchal society which privileges only the men. As a matter of fact, they have lost their social status, sense of belonging and identity as well. These two widows according to A. Skyere (2014, p.410) are "made to go through physical and mental torture. Some of them are denied food, limits put on their freedom of speech, movement and association. The unbearable and infringes on human rights." This shows the extent to which Namibian society constitutes hindrances to women's development. Kauna and Mee Sarah are under the strains of cultural and religious practices, beliefs and norms. This deplorable situation has been

discussed by many novelists who delineate the difficulty they undergo in their social intercourse because they are stigmatized in the process. As a result, their status of single parents with limited financial and economic resources prevent them from giving decent education to their progenies and cater for the family. The society is made in such a way that superstition prevails at each level of it. Widows are victims of ill-cultural practices and norms as delineated in the character of Kauna and Mee Sarah.

Once a woman loses her husband, she is subjected to every kind of false accusations. A woman who loses her husband is automatically deemed as being at the source of her husband's death. Mee Sarah and Kauna, two widows from this novel, undergo the same situation of humiliation and rejection at the death of their respective husbands. The narrator in the following bemoans that:

You cannot allow these people to take away her belongings. She will not get anything from her husband's property, so why do you want her to lose her own as well? You know how few rights we have around here, especially after the death of a husband. (PVO, p.39)

This passage shows how society becomes hostile to Kauna when she lost Shange, her husband. At this very moment, Kauna being in a mournful moment should have received a moral support from her society but it has not been the case. It is awful to notice that Kauna's environment turns to despise her. She is denied her rightful inheritance by her in-laws and rejected by her society on the basis of false accusations. Some of the relatives of her late husband accuse her of being the one who killed Shange, her husband, in spite of her innocence. Reiterating the widows' predicaments in African society, Teddy Kuyela as quoted by Eunice Ngongkum observes that:

In most of the African society, widowhood represents a 'social death' for women. It is not just that they have lost their husbands, the breadwinner and supporter of their children, but widowhood robs them of their status and confines them to the fringes of society where they suffer discrimination and stigma. [...] Widows are generally trodden upon, poor and least protected as their

lives are determined by local, patriarchal interpretations of tradition, discrimination and stigma. (T. Kuyela, 2014, p.140)

Teddy in this extract sheds light on the various predicaments of Namibian widows as a result of the patriarchal assumptions governing African society. Widows suffer from stigma and repression. They are targets of repression and hostility, forever leading a life of aloofness, subdued and humiliated. Widows' rights are trampled upon by the custodian of tradition (A. Skyere, 2014, p.390). In Andreas' fictional society, the two widows are dehumanized, discriminated and isolated from the society. Widows in Namibian society are denied the inheritance right as reiterated by Mee Ali, the narrator in the novel as follows: "That was terrible, terrible. This inheritance thing. I don't know where it will lead us, I am sure they took all her animals" (PVO, p.41). In addition, Kauna's suffering continues increasing in the hands of people who were supposed to comfort her. She is despised and scorned for not weeping at the death of her husband: "There is a rumour that apparently you are not behaving like a widow... That you are not mourning the death of your husband... You are not crying...No tears...Your face is so dry" (PVO, p.48). This accusation deteriorates the sorrowful conditions of Kauna who has only her best friend Mee Ali to sympathise with her. Apart from Kauna who has been victim of false accusation, Mee Sarah, another widow also has endured the same predicaments. Mee Sarah, who, like Kauna, was accused of having caused her husband's death by using witchcraft, while in reality he died of AIDS, and who, after the latter's death, was stripped of all her earthly belongings, according to the rules of customary law in force in this community, and Mee Nangula, prosperous business woman and owner of several supermarkets, who nearly lost everything when her husband and his jealous relatives could not cope with her success and accused her of witchcraft.

Kauna and Mee Sarah have been treated like a pariah because as the tradition advocates, they are suspected of being responsible for the death of their respective husbands. The sufferings and the hardships of these two widows have been possible because they belong to a society characterized by male dominance which dates back to Africa's pre-colonial past when gender hierarchy was taken for granted (N. Namhila, 1997, p.198).

Kauna and Mee Sarah mourn every night on their bed. The pressure coming from their society traumatized each one of them to an extent that they are totally lost. Apart from their rejection by their family in-law, the society imposes on them a certain number of treatments which affect them psychologically. Mee Ali, the narrator from the novel unequivocally lays emphasis on the inhuman treatments African societies impose on the widows:

The whole confrontation reminded me of the funeral of Michael's cousin, Victor. I still vividly remember how they tore that poor widow apart. I thought that because they lived in a town, Victor's relatives would be embarrassed to be so greedy. But what I saw at that mourning house had scared me. The way they treated Victor's widow, Mee Sarah, was inhumane. (PVO, p.102), my emphasis

The above excerpt clearly depicts the inhuman treatments Namibian widows are inflicted after the death of their husbands. Women in Namibian society are subaltern subjects and are bound to endure whatever their society imposes on them. Kauna and Mee Sarah are circumscribed by the prescriptions and the taboos of traditional patriarchy and are compelled to live within male-defined parameters. Rose Acholonu made the same observation in the following: "widows are subjected to a whole gamut of obnoxious widowhood rites aimed at making her die within the mourning period about one year. Most brothers-in-law are ever ready to disinherit her and [...] drive her out of her marital home" (E. Ngongkum, 2016, p.140). Mee Sarah, Victor's wife suffered innocently in the hands of the family members of her deceased husband though she was not responsible for her husband's death, because the latter died of AIDS as a result of his infidelity to his wife. Widowhood rites devalue and degrade widows in most African societies. They are vulnerable subjects in the societies and undergo all kinds of inhuman treatments. Their rights are snatched by their relatives. In Namibian society, widows are meant to be seen, not heard. The prevailing atmosphere is hostile towards women, especially widows. Widows are suspected to have caused the death of their husbands by their sins. As consequence, they are bound to undergo all kinds of treatments society finds appropriate for them. African societies in general and the Namibian society in particular think that when a widow accepts without any question the treatments society imposes on her, this widow is likely to be forgiven by her late husband.

3- Solidarity and Rebellion as Aesthetics of Women's Revenge

Neshani Andreas' Kauna lives in a society dominated by patriarchal dogmas, a society in which women are compelled to do sacrifice for the happiness of their husbands. The traditional patriarchy coupled with the Christian assumptions are put together to create hell to women who are supposed to respect all the requirements that define them as goodwives and daughters. Once married in that Namibian society, women in this society lose all their freedom and their voices so as to please their husbands. Women as they appear in this society passively accept to be physically and emotionally abused by their men. Marriage in that society does not contribute to women's social thriving but it rather puts them in a perpetual suffering. Kauna, the protagonist from the novel becomes a victim of marriage abuse as her husband constantly beats her and exerts emotional abuse on her and nobody in her family is there to help her. Marriage becomes a social burden to women in this Namibian society whereby the women's beating becomes normal and a duty for women to accept. Kauna in a couple of times endured many sufferings as result from her husband, Shange's beating. Before this physical abuse, the only thing Kauna's mother could say is to remind her about the marital requirements. In the following words, Kauna's mother has it that: "besides, you forgot a very important thing. Shange is the man God has given you and you must accept him as he is. You have made a promise before him and the whole congregation to love and cherish your husband till death, do your part. You cannot break your words now" (PVO, p.67). Kauna's mother faithfully played her role by coaching her daughter not to divorce her husband, for in her own views, this will constitute a shame to the family. She unequivocally reports that: "Mother told me that a divorce will have a really bad effect on Daddy's preaching" (PVO, p.67). Kauna's mother believes that once married, there is no way out and a woman who dares walkout of her marriage is a shame to her family. She even despises and treats her junior sister Mee Fannie like a pariah just because she divorced. Kauna is bound to endure and accept the hardship Shange inflicts on her in

order to be in compliance with her society and by extension to save her father's image as a preacher. Kauna's mother has succeeded her mission because she has been capable of convincing her daughter. Kauna in this perspective has it that: "that was the end of the discussion. So, I just gave up. I'm tired. Now, when he beats me, I simply nurse my wounds. Maybe my mother was right, this is the man God has given me and I must accept him, bad as he is. (PVO, p.67). This passage shows how Kauna lost hope that one day her plight will change. Helped by her mother, Kauna rejected the idea of taking action against the brutality of her husband. In her society, a woman's respect and consideration is linked to her capacity to stay in a marriage and her ability to bear children. This depicts the predicaments in which women live in some African societies. Through marriage, a woman is honoured in her society and through it also, most women are physically and psychologically abused. Laying emphasis on this issue, Otokunefor maintains that:

the marriage paradox lies in the fact that it is both sublimating and subsuming. Through it a woman attains a status acclaimed by society and fulfils her biological need of procreation and companionship. Through it too, the woman's place of second rate is emphasized and too easily she is lost in anonymity to the benefit and the enhancement of the household.
(H. Otokunefor and O. Nwodo: 1989, p.5)

Kauna's plight epitomizes that of many African women in their marriages due to the various pressures from their societies. Though surrounded by millions of relatives, Namibian women suffer from loneliness and depression. It is thus in the background of such female self-dedication to the traditional and Christian patriarchy that Neshani Andreas decides to break the canon by elaborating ways and strategies to challenge their societies dominated by men's chauvinistic dictates. Although women in *the Purple Violet of Oshaantu* are constantly humiliated and erased from the group of humans who must be respected, they use solidarity to recreate and reaffirm themselves as respectable humans. Thus when Shange takes it for granted that it is normal for him as a man to constantly beat his wife, Mukwankala, an elderly woman seizes that opportunity to redirect his mind as follow:

I heard you beat her again and this time I heard you almost killed her.....why did you beat the child like that? If you don't want her any more, why don't you send her back to her parents, because whatever she is doing, you don't seem to beat it out of her? She looked him up and down from head to toe. Have you ever looked at yourself, your body, your weight, your height? She asked, as if it were possible that he had forgotten these things. How do you feel when you beat a person who cannot beat you back? How do you feel afterward? (PVO, pp.62-63)

The above passage depicts the frustration of Mukwankala who feels the pain that Kauna undergoes in the hands of her macho husband. From this, it is clear that Mukwankala's attitude vis-à-vis Shange translates her total commitment towards women's liberation from the yoke of marriage. This liberation can be possible if women decide to work hand in hand. Revealing all this in her fictional work, one can say that the writer invites other women to promote women's solidarity for their effective liberation. Solidarity, commonness and togetherness are in the view of Andreas, some key weapons for women's success over patriarchal thrusts. Mukwankala's threats to Shange bear fruits since he was compelled to stop abusing Kauna. Amazingly, Shange did not touch Kauna again. The narrator buttresses:

My fears that all hell would break loose once she was discharged from hospital were forgotten. He did not even confront her, at first, Kauna did not trust him; she thought it was just a matter of time before her husband beat her again. But it did not happen. From that moment, Mukwankala that.....Mukwankala (PVO, p.72)

In the forgoing passage, it is clear that Shange has taken into consideration what Mukwankala said on Kauna's behalf and stopped beating her. The result of Makuwankala's confrontation with Shange is a tangible proof that solidarity is important for women's liberation in a society governed by traditional assumptions. Making Mukwankala's solidarity with Kauna change Shange to the benefit of Kuna's peace shows that women in *The Purple Violet of Oshaantu* have realized that unity is strength. The value of solidarity and friendship among women is once more reiterated in the following when Mee Ali decided to take Kaun's defense before her family -in-Law after her husband's sudden death:

I couldn't stand it anymore. I felt I just couldn't sit there and watch them tear her apart. I decided to say something. I chose my words carefully. ' I am sure the doctors and nurses at the hospital can help us find the cause of Shange's death. These days people can look healthy and strong and then suddenly...' (PVO, pp.98-99)

This passage shows how a friend finds herself in an obligation to interfere in a family problem in order to speak on the behalf of the oppressed widow who is being innocently accused of killing her husband. Just as the way her friend could no longer take it and decided on Kauna's behalf, Kauna at a certain moment could not take the abuses on herself. She decided to let the world know about what she undergoes. The plight and the predicament Kauna endures in her husband's hands could not leave her aloof, she was in obligation to let her aunt know who, in her turn, encouraged her to leave her abusive husband for her total freedom.

Leave him, she told me again and again. Leave him. If you think you deserve more than what you get out of your marriage, divorce that man. it is not an easy thing to do and nobody enjoys a divorce, but sometimes it is a decision that needs to be taken. Do it before you add another one, "Mee Fennie said (PVO, p.66)

Kauna's aunty Mee Fennie challenges the religious and the traditional assumptions which maintain African women in their abusive marriages. In the case of Kauna, women have joined their hands and supported her and all this has helped her to break silence which is no more a gold. Kauna defies her mother and talks with admiration about how her aunt achieved great things without any man's help. In Namibian society, women are honored with regard to their capacity of bearing children and of enduring the hardship of their marriages. Due to this situation most women are obliged to accept any kind of sacrifice to save their marriages even if it may be lethal to them. Contrary to other women, Kauna's aunt refuses to stay in an abusive marriage. She prefers to be a single and happy woman and mother, a self-fulfilled woman. She stands as a role model for Kauna who calmly is looking for ways and means to free herself from her unhappy marriage. Thus, following the

footsteps of aunt, Kauna decides to act differently. Silenced for long, she decides to find her voice and talk to her society at the death and funerals of her husband.

In Kauna's society, a woman is expected to mourn her husband's death, she is expected to weep and sing the praises of her man. Kauna decides to challenge that tradition which does not consider her feelings. Kauna openly exposes her husband's infidelity as a sign of her new acquired identity. When she is asked to know what happened to her husband, she replies: "I told you, he did not sleep at home, he... 'we don't need to hear that. You have told the whole village that already'" (PVO, p.98). In that conversation, the reaction of Kauna's interlocutor shows that Kauna is wrong by revealing this secret that she was supposed to keep. She is breaking a social norm. Kauna did not stop on that act of exposing her husband's unfaithfulness; she furthermore let her society know that her marriage was not a happy one. Kauna was expected to mourn her husband's death but she later refuses to be in compliance with her tradition which constitutes a stumbling block to her self-fulfillment. The narrator in the following reveals that:

But, Ali, can you imagine what I have to say about that man? Can you picture me saying ... No! I am not going to tell the lies that widows tell at their husbands' funerals. I am not going to say what an honorable, loving and faithful husband he was? I will not make a laughing stock of myself. No, not because of Shange or anyone else, she said with finality. 'Shange does not expect me to do this. I realized that Kauna had made up her mind and that nothing would change it. (PVO, p.139)

The above passage reveals Kauna's self-determination in a society governed by patriarchal dogmas. The attitude of Kauna shows her total determination to challenge the traditional ways of viewing African marriage. This attitude of Kauna has been viewed as a challenge to traditional ways of living. The narrator substantiates:

You are doing this on purpose, aren't you? Mee Kiito said with forced calmness. You want to disgrace our clan. You want to demonstrate to the world what a horrible man my cousin was. You want this, is that not so? Haven't you done enough damage to his name already by running around like a crazy freak broadcasting for everybody to hear, that Shange had not

slept at home the night before he died? I feel sorry for you, terribly sorry, Mee Kiito went on with a cynical laugh. (PVO, p.138)

One can read disappointment in the passage above. Kauna's behavior has left choc and dismay. Those who were coming to see her crying in self-pity are disappointed and those who armed themselves with words to abuse a widow are also disappointed because Kauna refuses to create an occasion for them to continue abusing her and depriving her of her freedom after the burial of her husband. Before their disappointment, Kauna was serene and confident because she did nothing wrong. She has come to realize that she has to love herself and please herself instead of pleasing her society which has no regard to widow. Kauna becomes a self-realized and a self-defined woman who has nothing to do with her tradition that impedes women's self-fulfillment. She vehemently explains her position in the following:

well, I'm sorry you all feel uncomfortable about my behavior, but I cannot pretend, 'she shook her head. I cannot lie to myself and to everybody else in this village. They all know how I was treated in my marriage. Why should I cry? For what? For my broken ribs? For my baby, the one he killed inside me while beating me? For cheating on me so publicly? For what? For what? Ali? (PVO, p.49)

Although Kauna did not leave her husband till his premature death, she has been able to challenge her society and all that is related to widowhood. She becomes aware that the respect of her tradition is no more important if she really wants to be a self-defined woman. She openly acted to show the opposite of what society expected her to do. She therefore succeeds in challenging her tradition and this contributes to the definition of her new identity.

CONCLUSION

This study on Neshani Andreas' *The Purple Violet of Oshaantu* has examined and presented the various ills related to marriage and widowhood inherent in Oshaantu's community. The study lays bare a whole body of challenges that women face in their homesteads, in the fictional community of Oshaantu. Furthermore, the work has scrutinised how compelling and perilous marriage can become for women

who bend under the rules and social norms which tradition places on the female. Neshani Andreas shows how abusive marriage becomes for women in that community because of the physical as well as emotional violence that they are victims of. These women dare not leave such marriages at the risk of being rejected by their families and the society. The work then has shown how dehumanising and humiliating widowhood can be for some women who go through it. They are expropriated from their husbands' property, subject to abusive rites and in the worst cases falsely accused of the death of their deceased spouses. These treatments harm and hinder their emancipation and self-fulfillment and deprive them as well of their inalienable human rights. For women facing such situations, female solidarity then becomes an imperative for surviving the different tools of subjugations set on them by patriarchal restrictions. It is in this context that the friendship between Mee Ali and Kauna takes on its full meaning. The findings show that togetherness and unity can serve as prime mover to rebel against certain male-made rules, in a perspective of revenge. All things considered, moving from Neshani's fictive setting and thinking about "concrete life experiences and contemporary situations", (S. S. Boukari, 1983; p. 69) it is possible to say that the walk toward women's full realisation in marriage is still long and not easy.

Bibliographical references

ACHOLONU Rose (1998), "Women in the African Novel and the Quest for Human Rights". Chioma Opara, Ed. *Beyond the Marginal Land: Gender Perspective in African Writing*. Port Harcourt: Belpot, pp.97-100.

DOLPHYNE A. Florence (1991), *The Emancipation of Women An African Perspective*, Accra, Ghana University Press.

EMECHETA Buchi (2007), "Feminism with a Small f" in Olaniyan, Tejumola and Quayson Ato eds. *African Literature: An Anthology of Criticism and Theory*, New Jersey: Wiley Blackwell, pp: 551-557.

FOWLER Roger (1981), *Literature as a Social Discourse, the Practice of Linguistic Criticism*. Bloomington, Indiana University Press.

KOLAWOLE, E. Mary (1997), *Womanism and African Consciousness*, Asmara, Africa World Press.

NESHANI Andreas (2001), *The Purple Violet of Oshaantu*, London, Heinemann.

OTOKUNEFOR Henrietta and NWODO Obiageli (1988), *Nigerian Female Writers. A Critical Perspective*, Lagos, Malthouse Publishing Company.

SALAMI-BOUKARI Safoura (2012), *African Literature Gender Discourse, Religious Values, and the African Worldview*, New York, African Heritage Press.

SEKYERE Afrifa (2014), *Apostles Series. Literature-in-English 2016-2020*, Kumasi, Apostle Publication.

UNCERTAINTY IN A MODERNIST WORLD: AN ANALYSIS OF
SAMUEL BECKETT'S WAITING FOR GODOT

Mabandine DJAGRI TEMOUKALE,
University of Kara, Togo josiasdjagri@yahoo.fr

Abstract: Samuel Beckett's *Waiting for Godot* is written in a tormenting and troublesome modernist period. It portrays the perplexity of human life through two actors waiting to meet Godot. The actions of Vladimir and Estragon during the waiting make it difficult for the audience to grasp the meaning. However, a psychoanalytical reading of *Waiting for Godot* shows that the waiting does not reflect absurdity but is somewhat influenced by the uncertainty that gives meaning to the interaction between the two main actors. The paper demonstrates that uncertainty is a drive that provides impetus to aspire for the desired state in a seemingly absurd modernist world.

Keywords: absurdity, uncertainty, modernist world, psychoanalytic theory

Résumé : *En attendant Godot* de Samuel Beckett est écrit dans une période moderniste tourmentée et troublante. Elle dépeint la perplexité de la vie humaine à travers deux acteurs qui attendent de rencontrer Godot. Les actions de Vladimir et d'Estragon pendant l'attente rendent difficile pour le public d'en saisir le sens. Cependant, une lecture psychanalytique de *En attendant Godot* montre que l'attente ne reflète pas l'absurdité mais est quelque peu influencée par l'incertitude qui donne un sens à l'interaction entre les deux acteurs principaux. L'article démontre que l'incertitude est un moteur qui donne l'impulsion nécessaire pour aspirer à l'état désiré dans un monde moderniste apparemment absurde.

Mots clés : absurdité, incertitude, monde moderniste, théorie psychanalytique.

Introduction

Waiting for Godot (1954) by Samuel Becket (1906-1989) portrays the perplexity and anguish of human life. For some literary critics, it is referred to as a theatre of the absurd, indicating the absence of meaning, or the presence of nothingness and emptiness imprinted on the psyche of actors (Paris, 2013; Riveline, 2013; Zeng, 2014; Ménessier, 2015). The dialogue between Vladimir and Estragon, two main actors in *Waiting for Godot*, reveals their psychic state following the tragic upheavals of their time (Cole, 2012; Bronstein, 2018). However, a psychoanalytic reading of the play helps postulate that waiting in *Waiting for Godot* is not absurd despite its complex semantic character. The waiting is rather marked by uncertainty which better reflects the atmosphere in which these two actors evolve. It differs from absurdity by the presence of a stake whose probability of success or failure remains to be calculated. It is noted that the probability calculation to determine whether Godot is likely to come or not is one of the catalysts of hope that has kept Vladimir and Estragon throughout the play.

A psychoanalytic approach to *Waiting for Godot* examines the weight of uncertainty on the psyche of Vladimir and Estragon in a context of violence and horror. Founded by Sigmund Freud (1856-1939), psychoanalysis is used as a therapeutic method to understand the psychological functioning of the person seeking the services of the psychoanalyst (Ody, 2012; Coblenz, 2012; Legrand, 2013; Lepoutre, 2014; Fernandez, 2020). In literature, the psychoanalytic approach explores the psyche of characters to show how the repressed ideas in their subconscious influence their external actions (Fernandez, 2020; Oppenheim, 2017; Upton, 2019). Psychoanalysts hold that the characters' external anguish can be a result of internal conflicts (Perron-Borelli, 2012; Troubé, 2013). They, therefore, give attention to the study of characters' psyche in a literary analysis of creative writings.

In relation to the interactions between Vladimir and Estragon in *Waiting for Godot*, the psychoanalytical approach sheds light on the veiled vulnerability of both actors (Ford, 2010). Although he pretends to be strong and courageous, Vladimir's fragility is revealed when his friend Estragon falls asleep for a few minutes. The feeling of loneliness that invades him has created a condition that makes him relive painful moments that he tries to repress or deny (Widmer- Perrenoud, 2012). Being in a state of death to the surrounding reality, Estragon's sleep no longer allows him to be the active object on which Vladimir vents his rage and anger. The latter's fear of loneliness is expressed in these words: "I felt lonely" (Act I, p.37). Although Vladimir expresses himself a lot and presents himself as Estragon's protector, his fragility and vulnerability become apparent when the object (Estragon) that absorbs his psychological projection was rendered inactive by sleep. In a sense, Vladimir takes refuge in his speeches in order to avoid the silence and solitude that create the conditions for reflexivity (Elisabeth, 2012) that frightens him.

In this paper, the psychoanalytical approach addresses modernist writing and uncertainty in *Waiting for Godot*. Firstly, the paper shows how the theatre of the absurd and the stream-of-consciousness style reflect the literary demands of the violent modernist context. Secondly, it deals with uncertainty to highlight the motives of the waiting in *Waiting for Godot* that allow for a glimpse of hope for the future of Vladimir and Estragon.

1. *Waiting for Godot* as a Modernist Writing

The modernist world coincides with the 20^{ème} century and is marked by violence in the West and in many other places. The two great world wars and the economic crisis of 1929 left indelible imprints on the bodies and psyches of those who experienced them (Cole, 2012; Bronstein, 2018; Abrams, 1985). This violence manifested itself in a physical form through the fragmentation and tearing of bodies as a result of the bombings. Misery and starvation in a destructive setting have also

led to psychological anaemia and physical tension (Dayan, 2014; Ryan & Deci, 2017; Lopez et al., 2019). The trauma of these victims has caused their psychic imbalance with thought and speech disorders as a corollary (Fernandez, 2020).

Faced with this bleak picture, art and literature have played an important role in expressing human tragedy. Modernist writers attempted to represent the human experience in a context deemed absurd where the absence of meaning is felt in the prevailing destructive impulses (Widmer-Perrenoud, 2012). As such, some modernist writers began to break away from the traditional forms of writing that defined literary genres such as poetry, novel, and drama. From the theatre of operations to the theatre of wars, there was a desire to use literary language to represent violence, rightly or wrongly. This theatricalisation of violence showed that wars were no longer primarily about winning territory but about achieving staging, exhibitions, and demonstrations of striking force in order to provide the substance that would feed the arts, literature, and media.

The analysis of modernist writings established new forms of writing style such as the theatre of the absurd and stream of consciousness which become the foundation of literary modernism. It is then crucial to note that this desire for demarcation began in the late 19th and early 20th centuries when artists and writers wanted to produce works that could meet the demands of the industrialised Western society (Cowlshaw, 2021). It was both a need for realism and social engagement through art and literature. The theatre of the absurd became a product of this demarcation practice and rightly reflected the horrors of wars and post-war experiences.

Samuel Beckett, like many other playwrights of the time, witnessed upheavals in Western society. *Waiting for Godot* is an example of the theatre of the absurd whose primary aim is to break with classical theatre whereby certain conventions relating to the plot and psychology of the actors made the catharsis

achievable (David, 2007). Samuel Beckett offers his audience a dramatisation dominated by two tramps, Vladimir and Estragon, who are desperately trying to beguile time as their lives seem to be invaded by meaninglessness and anguish.

Thus, by intensifying the anguish of these two actors, Beckett succeeds in provoking not only humour or comedy but also a sense of uneasiness among his audience. The absurdity arises from the fact that this dramatisation of existence provides little information about the background of the actors in order to provoke a dearth of meaning (Lenoël, 2021; Lavigne D., 2012; Grenier, 2014). Though from a psychoanalytical perspective it can be argued that the two tramps are victims of past trauma and that their attitudes and words reflect their inner anguish, it is, however, difficult to correlate this trauma with an external context such as the Second World War. The mention of bones and corpses hints at the existence of a human tragedy without naming it with certainty as Vladimir asks Estragon: “Where are all these corpses from?” (Act II, p. 221). The horror “these corpses” evoke, recalls a traumatic memory that both actors try to forget. In a sense, Vladimir and Estragon do not want to surrender to absurdity.

However, the absurdity of human existence as presented in *Waiting for Godot* had already been addressed by philosophers such as Franz Kafka (1883-1924), Albert Camus (1913-1960), and Jean-Paul Sartre (1905-1980). Their works laid the foundations for the theatre of the absurd. Playwrights like Samuel Beckett (1906-1989), Eugène Ionesco (1909-1994), and Arthur Adamov (1908-1970) used the theatre of the absurd to represent the loss of meaning noted in human civilisation (Denis et al., 2010). By creating discordant, incongruous, and illogical situations, as illustrated in *Waiting for Godot*, the authors of the theatre of the absurd show the incongruity of the violence and the illogicality of the decisions that have led to the unleashing of the horror.

In *Waiting for Godot*, the mysterious figure of Godot whose arrival would

offer meaning to Vladimir and Estragon's waiting becomes, as time passes on stage, the representation of the absurdity that feeds and sustains the anxiety and anguish. This expectation plunges the two actors into boredom and fear where they feel alienated in their world. The deep desire to create meaning is manifested through Estragon's curiosity and the annoying questions he asks. The loss of logic and lucidity in his attempts to answer them shows the extent to which Vladimir's memory escapes him. As a result, Vladimir becomes the image and symbol of the man who ignores himself.

Stream of consciousness is one of the writing styles used by modernist writers (Bronstein, 2018; Cole, 2012). Their characters deliver their speeches as they are aware of them without worrying about a logic to be respected. In a dialogue between two characters, it can be observed that they do not listen to each other since each wants to say their thoughts immediately without being prevented by the other's speech. An illustration of such writing style can be found in Robert Bolt's (1963) *A Man for All Seasons*. This style creates discomfort for the audience or readers who try to piece together the logic in order to make sense.

Samuel Beckett used stream of consciousness in *Waiting for Godot*, and in many of the interactions between Vladimir and Estragon, the discrepancy and illogicality of each other's words are expressed in these terms:

Vladimir

You should have been a poet.

Estragon

I was. Isn't that obvious?

Vladimir

Where was I ... How's your foot?

Estragon

Swelling

visibly.

Vladimir

Ah yes, the two thieves. Do you remember the story?

Estragon

No.

(Act I, p.21)

In the excerpt above, Vladimir addresses three problems in three interactions, which helps the audience perceive how his subconscious works. First, he thinks his friend should have been a poet. Second, Vladimir asks his friend to remind him what he (Vladimir) has been saying, which is not connected to the state of being a poet. Third, Vladimir wants to know whether his friend's foot is fine or not. Estragon is bound to follow Vladimir's flow of thoughts.

In short, Vladimir expresses himself according to the ideas that come to his memory. Logic and coherence (traditional style) of his ideas are not his priority. The disruption of order and logic in his external world has spilled over into his internal world. The loss of external control has led to a loss of internal control where the subconscious mind feeds the flow of consciousness with repressed ideas and words that need to be spoken. This psychic mechanism allows him to defuse the tension created by frustration and powerlessness in the face of his tragic fate.

Sometimes, the scrambling and fighting of ego-controlled ideas eventually take over when the outside world can no longer energise the ego (Allen, 2018; Araud, 2014). Vladimir's lowering of guard and control of inner turmoil has led to a release of ideas held hostage in his subconscious. As such, the stream of consciousness mirrors the functioning of the psyche of characters who have experienced the trauma of violence in the modernist era (Meier, 2013; Mireille, 2018; Elisabeth). It is, therefore, appropriate to say that the traditional style that obeys coherence and logic cannot effectively serve the needs of modernists. The stream of consciousness becomes a style more suited to modernist writing alongside the theme of absurdity as represented in Samuel Beckett's *Waiting for Godot*.

2. The Challenge of Uncertainty in *Waiting for Godot*

Vladimir and Estragon's waiting is not influenced by absurdity but uncertainty. The former leads to despair and abandonment, while the latter is a stake

that sharpens curiosity. Uncertainty deals with actors who are anxious and worried but who keep a window of hope (Grenier, 2014; Berthelot, 2004; Alho, 2008). Referring to Estragon's vulnerability and dependence, Vladimir admits that his friend's life burden is not meant for one man to bear: "It's too much for one man" (Act I, p.12). When he realises that Estragon speaks more desperately, Vladimir laments: "No one ever suffers but you. I don't count. I'd like to hear what you'd say if you had what I have" (Act I, p.15). Without going into detail, Vladimir draws his friend's attention to his own burden. In a sense, Vladimir wants Estragon to know that he does not feel good from the inside (psyche) as he is also tormented by their seemingly absurd life.

Godot in *Waiting for Godot* represents a stake for Vladimir and Estragon. The result from the calculation of the probability (Atlan & Alfredo, 2014) of Godot's coming can be positive or negative. Thus, the conversations between Vladimir and Estragon are not only an expression of their psychic tearing apart but also a means of building and maintaining hope as Estragon rhetorically asks Vladimir: "We always find something, eh Didi, to give us the impression we exist?" (Act II, p.245). Vladimir then answers in the affirmative: "Yes yes, we're magicians" (Act II, p.245). Although both actors ironically refer to their daily lives as meaningless, the reader or audience can perceive their desire to live and overcome the fear of nothingness. This choice of life was not the option of some followers of Jean-Paul Sartre (1905-1980) whose existentialist philosophy convinced them of the absurdity of their existence (Pena-Vega, 2014; Pievani, 2014; Picq, 2014).

The fear of hanging themselves in *Waiting for Godot* reveals the hope Vladimir and Estragon nourish. The following dialogue is illustrative:

Estragon

What about hanging ourselves?

Vladimir

Humm. It'd give us an erection.

Estragon

Let's hang ourselves immediately!

Vladimir

From a bough? I wouldn't trust it (Act I, p.43).

In this extract, Estragon introduces a suicidal plan that he is unable to carry out. Vladimir doubts the strength of the branch that is meant to support their weight. In the end, they resign to waiting for Godot in the hope of finding meaning in their daily lives. Consequently, the comedy that accompanies the theatricalisation of Vladimir and Estragon's anguish shows a strategy of resilience in the face of the uncertainty for which the present provides the indicators of measurement. The two actors move from absurdity to the desire to live as their subconscious, which holds their repressed aspirations and impulses, releases the fear of dying in order to protect the threatened life.

The inability to decide whether to leave or wait for Godot is a state of uncertainty that is linked to the impossibility of knowing Godot's character in order to validate the sincerity of his promises to meet them. Uncertainty does not allow the two actors to anticipate their actions. It exposes them to the vulnerability and precariousness of what might happen. They, therefore, have a vague perception of Godot, which creates in them a hesitant state of mind, supported by a lack of indicator of certainty.

The challenge of living is one of the key elements of resilience in the upheavals experienced by Vladimir and Estragon. The doubt and embarrassment of waiting for Godot reinforce and stimulate the desire to continue the play. The audience, like Vladimir and Estragon, cannot determine the outcome of the waiting. Though uncertainty can be cruel, awful, or painful, it is not devoid of meaning. *Waiting for Godot* presents actors who are sick with uncertainty since "mass graves" and "bones" can only evoke a horrible and painful past. However, the choice of life cancels their indecision. This choice may also be linked to an inner conviction of Vladimir and Estragon since none of them has the courage to commit suicide.

Yet, by taking Godot as a representation of God, the audience can realise that Vladimir and Estragon are not naïve. Their ability to philosophise about their existence shows their distance from indoctrination and blind belief. For example, Vladimir observes a biblical fact about the story of the salvation of a thief on the cross in the following terms: “How is it that of the four Evangelists only one speaks of a thief being saved. The four of them were there – or thereabouts – and only one speaks of a thief being saved” (Act I, p. 23). This critical analysis of the Bible shows that Vladimir and Estragon are not trying, in their uncertainty, to cling desperately to Godot’s intervention. They are aware that Godot is part of their ability to transcend chaos, but they remain critical of the meaning he might give to their existence. The waiting in *Waiting for Godot* can be long but bearable because of the deficit of certainty as to the exact appointment date between Godot and the two actors as expressed in the following passage:

Vladimir

He said Saturday. I think.

Estragon

But what Saturday? And is it Saturday? Is it not rather Sunday? Or Monday? Or Friday?

(Act I, p.35)

The imprecision expressed in the above passage reflects the uncertainty which is neither aimed at the ultimate decision held by Godot nor at the deemed absurdity of Vladimir and Estragon’s existence. They remain active in the waiting process as they fill it with both comedy and existential questioning. Using the language of probability and approximation, Vladimir casts doubt on the reliability of the appointment date. Moreover, Estragon’s questioning reveals amnesia in both actors. Thus, the awareness of their mental instability increases the certainty that Godot can come on any day of the week. Life, therefore, becomes a challenge rather than a problem as Vladimir and Estragon seek to overcome their condition rather than solve a problem. Since the challenge is related to the stake, it can be said that both actors are influenced by uncertainty, which is an open condition capable of

welcoming the worst as well as the best. To refuse to commit suicide is to bet or gamble on life. It is also to take risks by investing in daily life in the hope of gaining interest, or meaning in the future. Therefore, a situation of uncertainty involves risk and those who accept it are convinced of the potential for meaning and positivity that these risks can bring. The same is true of Vladimir and Estragon's waiting in a two-acts tragedy whose ending keeps both actors alive despite the setting being filled with suicidal ideas and self-destructive impulses.

Conclusion

Waiting for Godot deals with human anxiety in a chaotic modernist world. This paper has shown through a psychoanalytical reading that the theatre of the absurd is one of the hallmarks of the modernist writing style and is meant to adequately portray the conditions under which modernists lived. As a modernist writing technique that relies on the free flow of thoughts, it is noted that the stream of consciousness mirrors the mental and inner state of Vladimir and Estragon in *Waiting for Godot*. It reflects the two actors' desire to liberate the repressed thoughts in order to gain relief. The theatre of the absurd and stream of consciousness are, therefore, designed by modernist writers to meet the literary needs of their epoch. It has been argued that uncertainty differs from absurdity because of the stake that renders its experience more stimulating. It has been established that the waiting in *Waiting for Godot* is charged with meaning even though the exact appointment date on which Godot is supposed to come is doubtful. The paper has shown that this doubt is rather due to amnesia caused by traumatic events Vladimir and Estragon have experienced. In a sense, Godot's coming is still valid as long as both actors' mental instability does not allow them to remember the exact appointment date. In addition, the paper has argued that Vladimir and Estragon are not as desperate as they can generally be conceived. Their inability to commit suicide denotes their willingness to live, that is their trust in a better future out of a chaotic present. Choosing life at the

expense of death reveals the two actors' inner drives which represent their sincere aspirations either consciously or unconsciously. Their choice has, therefore, caused the state of absurdity to dwindle into uncertainty in *Waiting for Godot* as a more probable and promising condition gives momentum to their waiting.

References

- ABRAMS Mike Howard (1985), *A Glossary of Literary Terms (7th Edition)*, Orlando, Harcourt Brace College Publishers.
- ALHO Juha M. (2008), « Annuity-Based Assessment of Uncertainty in Mortality », *Revue économique*, vol. 59, no. 5, p. 927-940.
- ALLEN James (2018), *James Allen 21 Books: Complete Collection*, Middletown, DE, Premium Classic Books.
- ARAUD Gérard (2014), « Le monde à la recherche d'un ordre », *Esprit*, vol. /, no. 8-9, p. 39-48.
- ATLAN Henri et ALFREDO Pena-Vega (2014), « La probabilité confrontée au temps », *Communications*, vol. 95, no. 2, p. 41-49.
- BECKETT Samuel (1954), *Waiting for Godot / En attendant Godot (A Bilingual Edition)*, New York, Grove Press
- BERTHELOT Jean-Michel (2004), *Les vertus de l'incertitude*, Presses Universitaires de France.
- BOLT Robert (1963), *A Man for All Seasons*, Toronto, Irwin Publishing.
- BRONSTEIN Michaela (2018), *Out of Context: The Uses of Modernist Fiction*, New York, Oxford University Press
- COBLENCÉ Françoise, et JEAN-LUC Donnet (2012), « Argument : La psychanalyse et la réflexivité », *Revue française de psychanalyse*, vol. 76, no. 3, p. 645-648.
- COLE Sarah (2012), *At the Violent Hour: Modernism and Violence in England Ireland*, New York, Oxford University Press.
- COWLISHAW Brian (2021), *The Rail, the Body and the Pen: Essays on Travel*,

- Medicine and Technology in 19th Century British Literature*. North Carolina: McFarland.
- DAVID Mikics (2007), *A New Handbook of Literary Terms*, New Haven & London: Yale University Press.
- DAYAN Hugo (2014), « El Niño : tensions entre forces « naturelles » et forces « anthropiques » », *Communications*, vol. 95, no. 2, p. 131-156.
- DENIS Jean-Philippe, VERONIQUE Perret, et AUDREY Rouziès (2010), « Incertitude(s) et Stratégie(s) », *Revue française de gestion*, vol. 203, no. 4, p. 15-24.
- ÉLISABETH Birot (2012/3), « Réflexivité et parole de séance : des mots pour se voir », *Revue française de psychanalyse*, Vol. 76, p. 665-678.
- FERNANDEZ Pedro (2020), *Psychoanalysis on Foot: What is Psychoanalysis, and What Are Its Uses?* North Haven: Cámara Colombiana del Libro.
- FORD Debbie (2010), *The Dark Side of the Light Chasers: Reclaiming Your Power, Creativity, Brilliance, and Dreamers*, New York, Penguin Group.
- GRENIER Jean-Yves (2014), « Temporalités, incertitude et historiographie », *Communications*, vol. 95, no. 2, p. 119-129.
- LAVIGNE DELVILLE Philippe (2012), « Affronter l'incertitude ? Les projets de développement à contre-courant de la « révolution du management de projet », *Revue Tiers Monde*, vol. 211, no. 3, p. 153-168.
- LEGRAND Dorothée (2013), « 'I am Listening to You'. The Clinical Impact of the Encounter », *Recherches en psychanalyse*, vol. 16, no. 2, p. 133-143.
- LENOËL Audrey (2021), « Kleist Nauja & Thorsen Dorte (eds.). — *Hope and Uncertainty in Contemporary African Migration*. New York-London, Routledge (« Routledge Studies in Anthropology »), 2017, 200 p., bibl., index. », *Cahiers d'études africaines*, vol. 241, no. 1, p. 221-224.
- LEPOUTRE Thomas (2014), « Ludwig Binswanger's "Path Towards Freud" through Psychoanalysis, Psychiatry and Philosophy », *Recherches en psychanalyse*,

vol. 18, no. 2, p. 104a-115a.

LOPEZ Shane J. et al. (2019), *Positive Psychology: The Scientific and Practical Explorations of Human Strength, Fourth Edition*, London, Sage.

MEIER Sandy Prita, et ISABELLE Montin (2013), « Malaise dans l'authenticité. Écrire les histoires « africaines » et « moyen-orientales » de l'art moderniste », *Multitudes*, vol. 53, no. 2, p. 77-96.

MIREILLE Cifali (2021), « Freud et l'approche psychanalytique : un autre regard sur la relation éducative », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 79 | décembre 2018, mis en ligne le 01 décembre 2020, consulté le 24 juin 2021, p.127-137.

ODY Michel (2012), « La psychanalyse, la réflexivité et l'enfant », *Revue française de psychanalyse*, vol. 76, no. 3, p. 649-664.

OPPENHEIM Lois (2017), « Beckett and Neuropsychanalysis », *Revue internationale de philosophie*, vol. 282, no. 4, p. 385-399.

PARIS Thomas (2013), « L'ordre et le chaos », *Le journal de l'école de Paris du management*, vol. 102, no. 4, p. 3-3.

PENA-VEGA Alfredo (2014), « À l'épreuve des incertitudes », *Communications*, vol. 95, no. 2, p. 5-8.

PERRON-BORELLI Michèle (2012), « Réflexivité et identité : à propos des « souvenirs-écrans » », *Revue française de psychanalyse*, vol. 76, no. 3, p. 725-736.

PICQ Pascal (2014), « Homo et la fin des certitudes », *Communications*, vol. 95, no. 2, p. 19-30.

PIEVANI Telmo, et AURELIE André (2014), « La souveraine incertitude de l'évolution », *Communications*, vol. 95, no. 2, p. 9-18.

RIVELINE Claude (2013), « Le hasard et la nécessité », *Le journal de l'école de Paris du management*, vol. 102, no. 4, p. 7-7.

ROBERTS Jay W. (2022), *Risk Teaching: Harnessing the Power of Uncertainty in*

Higher Education. New York: Routledge.

RYAN Richard M., et EDWARD L. Deci (2017), *Self-Determination Theory : Basic Psychological Needs in Motivation, Development, and Wellness*, New York, NY: The Guilford Press.

UPTON Julie (2019), *Perceptions and Projections – The Needless Drama: How to Finally Live Drama and Blame Free*, Middletown, Kendal Publishing Direct.

WIDMER-PERRENOUD May (2012), « L'effacement de soi, une forme spécifique de trouble narcissique. Considérations sur la dynamique du processus, modalités techniques », *Revue française de psychanalyse*, vol. 76, no. 3, p. 847-861.

ZENG Yi (2014), « L'incertitude dans la pensée chinoise », *Communications*, vol. 95, no. 2, p. 223-241.

**ASPECTS DESCRIPTIFS ET ARGUMENTATIFS DE L'ENONCIATION
CHEZ LE ROMANCIER FLORENT COUAO-ZOTTI**

Léopold KOTOR, Raphaël YEBOU
kotorleop2017@gmail.com / maroseepanouie@gmail.com
Université d'Abomey-Calavi, BENIN

Résumé : Dans le processus de production du discours, la description et l'argumentation se reçoivent comme des variétés discursives qui assurent l'harmonie énonciative à travers les valeurs qu'elles canalisent. Il est donc légitime de s'intéresser à leur contribution à la mise en place d'un discours cohérent. Le recours aux théories de l'énonciation et, partiellement, à l'analyse stylistique, permet de montrer que les deux procédés se réalisent, dans l'énonciation romanesque, comme deux modes de discours qui traduisent concrètement les relations pragmatiques à partir de la construction d'un décor de l'univers référencé et la consolidation de l'harmonie énonciative.

Mots-clés : énonciation, pragmatique, description, argumentation, cognition.

Abstract : In the production process of the speech, description and the argumentation are received as discursive varieties which ensure the stating harmony through the values that they channel. It is thus legitimate to be interested in their contribution to the installation of a coherent speech. The recourse to the enunciation theories and, partially, to the stylistic analysis, makes it possible to show that the two processes are realized, in the romantic enunciation, as two modes of discourse that concretely translate pragmatic relations from the construction of a decoration of the referenced universe and the consolidation of enunciative harmony.

Key words: stating, pragmatic, description, argumentation, cognition.

Introduction

Le champ de l'énonciation fait l'objet d'étude dans les domaines de l'analyse du discours et des sciences du langage. Le concept lui-même est défini par Patrick Charaudeau (1992 : 572) comme : « *un phénomène complexe qui témoigne de la façon dont le sujet parlant "s'approprie la langue" pour l'organiser en discours. Et dans ce processus d'appropriation, le sujet parlant est amené à se situer par rapport à son interlocuteur, par rapport au monde qui l'entoure, et par rapport à ce qu'il dit.* » En d'autres termes, l'énonciation intègre trois dimensions qui concourent à l'établir comme un foyer fécond d'échanges d'idées et/ou de paroles. Le rapport du sujet parlant à son interlocuteur, au monde et à ce qu'il dit donne lieu à deux procédés de réalisation de l'énonciation : la description et de l'argumentation. Leur apparition en énonciation historique, en particulier, valorise la mise en place du décor et renforce singulièrement les modalités de l'action et de l'interaction langagière.

Dans les travaux traitant du fonctionnement de la narration, la description est généralement définie comme une pause au cœur du récit. Cette pause offre au narrateur l'occasion d'exposer au lecteur le cadre ou des éléments du cadre dans lequel se déroulent les actions. La description s'analyse, dans la présente contribution, selon cette acception, celle de la mise en place du décor décrit au moyen des catégories grammaticales. Au-delà des fonctions informative, explicative et d'expression de sentiments souvent assignées au procédé, il est important d'en souligner le rôle décoratif auquel s'associe la représentation symbolique de l'univers romanesque.

Quant à l'argumentation, elle est, selon Ruth Amossy (2012 : 26), « *l'ensemble des stratégies discursives d'un orateur A qui s'adresse à un auditeur B en vue de modifier, dans un sens donné, le jugement de B sur une situation S* ». Présentée comme telle, elle s'inscrit dans une interaction pragmatique opérée par des interlocuteurs. Pour cela, Jean-Blaise Grize (1990 : 41) trouve qu'elle « *considère l'interlocuteur, non comme un objet à manipuler mais comme un alter ego auquel il*

s'agira de faire partager sa vision. Agir sur lui, c'est chercher à modifier les diverses représentations qu'on lui prête, en mettant en évidence certains aspects des choses, en occultant d'autres, en proposant de nouvelles. » Cette définition établit l'argumentation comme un aspect déterminant de l'analyse linguistique des constructions et manifestations de la pensée.

Pour l'écrivain, l'énonciation littéraire, réalisée en mode différé, apparaît fondamentalement comme un moyen de représentation en mode virtuel du monde réel. Dans ce processus de récréation d'univers, sont sollicités les procédés descriptifs et argumentatifs à l'aune desquels se construit une vision du monde. Dans le roman de Florent Couao-Zotti, le rapport à la description et à l'argumentation offre un espace d'analyse qui conforte l'hypothèse d'un renforcement de la portée énonciative du discours. Voilà pourquoi l'analyse se concentre, dans le présent article, sur les mécanismes de construction de l'énonciation du décor et de l'argumentation. Elle prend appui sur trois romans de Couao-Zotti : *Notre pain de chaque nuit*, *Les Fantômes du Brésil* et *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*.

1. L'énonciation du décor chez Couao-Zotti : la part de la description

Le décor désigne l'ensemble des motifs (formes linguistiques construites) qui concourent à la représentation symbolique de l'univers romanesque. Pour le compte de la présente étude, les motifs composant le décor sont identifiables à trois niveaux basiques : le niveau des objets, le niveau des entités humaines (personnages) et le niveau des actions. A ces différents niveaux, s'éveillent des propriétés de référenciation, par le recours à deux procédés grammaticaux tels que la caractérisation et la détermination. Pour cause de contraintes liées au volume de l'article, cette contribution concentre l'attention seulement sur le premier procédé.

Selon les auteurs de *La grammaire d'aujourd'hui*, « la caractérisation consiste à énoncer les qualités (ou propriétés) d'un objet. Elle se manifeste généralement par des adjectifs (un tablier rouge) ou des compléments prépositionnels (une nappe à carreaux). », (pp. 96-97). Cette définition polarise

l'attention sur l'énonciation de traits sémantiques qu'un nom, a priori, détient en sourdine. Elle traduit l'explicitation d'une propriété significative apportée par l'adjectif qualificatif. En même temps que le nom « tablier », entré en discours, réfère à un objet du monde, l'adjectif qualificatif « rouge », qui le caractérise, évoque une de ses possibles sémantiques. Autrement dit, le sens que le caractérisant apporte à sa base se révèle comme une mise en forme du pouvoir désignatoire de celle-ci.

En fin de compte, la caractérisation se revêt de valeurs descriptives qui, chez Couao-Zotti, participent de la représentation de l'univers romanesque. Elle se construit grâce au recours à l'adjectif qualificatif, l'adverbe et à des procédés emphatiques, appliqués au nom et au verbe, c'est-à-dire à l'être et à l'action.

1.1. Valeurs d'emploi des adjectifs qualificatifs dans la caractérisation de l'être

Dans la construction de l'énonciation chez Couao-Zotti, la présentation des êtres animés (personnages, en l'occurrence) et inanimés (objets divers) se réalise au moyen de la particularité sémantique des adjectifs qualificatifs. Très souvent, les êtres reçoivent des qualifications par lesquelles ils confèrent à l'univers romanesque un certain contour, une certaine forme, une certaine couleur. A titre illustratif, on peut lire le passage suivant :

« *Des gamins, une vingtaine au moins, se bouscullaient à l'entrée **principale** du Boxing. Dendjer s'en étonna. Le nombre de gosses avait solidement grimpé, depuis **son dernier** exploit. **Habillés** de chiffons ou de culottes **sales**, la tête **laineuse**, les pieds **criblés** de gerçures.* » (Notre pain de chaque nuit, p. 124. C'est nous qui soulignons.)

Dans le passage, six noms sont employés comme bases à la construction d'adjectifs qualificatifs : *entrée, gosses, exploit, culottes, tête, pieds* auxquels s'associent respectivement les adjectifs qualificatifs *principale, habillés, dernier, sales, laineuse, criblés*. Dans ces emplois, les adjectifs qualificatifs s'inscrivent syntaxiquement dans une postposition, sauf l'adjectif qualificatif « dernier », plutôt

antéposé. Ceux qui sont postposés confèrent à leurs bases des propriétés descriptives appliquant auxdites bases une restriction du champ sémantique que celles-ci dénotent habituellement. La description qu'ils opèrent présente, dans une vision objective, véridique, le sémantisme de l'unité syntaxique construite. L'entrée caractérisée est vraiment principale, les *gosses* venus dans le boxing sont vraiment *habillés* de *chiffons* et de *culottes*, leurs accoutrements sont vraiment *sales*, tout le groupe de gosses a unanimement la *tête* vraiment *laineuse* et les *pieds* vraiment *criblés*. De l'occurrence des adjectifs qualificatifs en postposition chez Couao-Zotti, on peut dégager le principe d'une énonciation marquée du vrai, du réalisme. En fonction épithète, c'est cette valeur que les qualificatifs indiquent, en énonçant une propriété constante du référent visé par le nom auquel ils s'associent. La valeur sémantique que les qualificatifs apportent à la référenciation nominale concourt à rendre le plus fidèlement possible la réalité extralinguistique désignée, à construire la précision pittoresque et à inscrire dans le processus de la description le réalisme maximal. Grâce à ce fonctionnement sémantique des qualificatifs, le locuteur met en place un décor qui traduit fondamentalement le souci du réalisme. Pierre Fontanier (1977 : 355) avance une idée qui conforte ce constat, précisant que le qualificatif épithète « joint à un substantif, ..., l'expression de quelque chose de saillant et de pittoresque, qui en devient comme la marque distinctive ». De ce fait, la caractérisation objective de l'être par un qualificatif postposé maintient naturellement le discours narratif dans une objectivité qui crée une contiguïté entre l'univers romanesque et l'univers réel du lecteur.

A l'inverse, l'antéposition de l'adjectif qualificatif *dernier* oriente autrement l'analyse. Du point de vue énonciatif, la propriété de rang que le qualificatif associe à sa base stipule une évaluation subjective de l'exploit désigné. L'exploit dénoté est « dernier » seulement par rapport à la vision du narrateur, avec des possibilités de changements : un autre exploit pourra supplanter celui que le discours expose, à un moment précis. De ce fait, l'expression de la caractérisation subjective par l'emploi

d'un adjectif qualificatif antéposé laisse au nom qualifié une suite de significations variables, d'une énonciation à une autre. La valeur sémantique du groupe nominal constitué (« son dernier exploit ») n'est pas close, n'est pas objectivée dans l'absolu. La subjectivité ainsi incarnée s'actualise comme telle, avec le temps et/ou avec un autre locuteur, de manière circonstancielle. La propriété de rang éveillée par l'adjectif « dernier » demeure attachée au contexte d'énonciation du combat.

Il faut reconnaître que l'emploi d'adjectif qualificatif en antéposition est un fait moins remarquable dans la construction de l'énonciation historique. L'objectivité naturelle que celle-ci requiert réduit considérablement l'occurrence des caractérisants dont la valeur baigne dans la subjectivité. L'exemple suivant appuie l'objectivité de la caractérisation adjectivale, au profit de la mise en place du décor dans l'énonciation romanesque.

« *La serveuse s'approcha de lui (SDK). Pantalon serré, corsage déboutonné, des roploplos fatigués pour avoir été triturés, malaxés et défigurés par trop de mecs ou des spécialistes de la tétée goulue.* » (*Si la cour du mouton est sale,...*, p. 29).

Quatre noms ont servi de bases à la construction des qualificatifs « serré », « déboutonné », « fatigués », « triturés », « malaxés » et « défigurés ». A partir de l'analyse proposée par René Rivara (1993 : 40), qui distingue « *les adjectifs qualificatifs graduables [des] adjectifs qualificatifs non graduables* », l'analyse des occurrences soulignées s'enrichit de valeurs importantes dans la compréhension du phénomène de la caractérisation chez Couao-Zotti. Selon Rivara, « *est graduable tout adjectif qui admet un adverbe de degré (très, extrêmement), le comparatif et le superlatif (plus rapide, le plus rapide de tous).* » (p. 40). Comme l'on peut bien s'en apercevoir, les qualificatifs postposés dans l'exemple, soulignés en gras, éveillent dans leurs différentes bases des propriétés sémantiques aptes à être graduées :

[La serveuse s'approcha de lui (SDK). Pantalon [très **serré**], corsage [très **déboutonné**], des roploplos [très **fatigués**] pour avoir été [assez **triturés**], [assez

malaxés] et [assez **défigurés]** par trop de mecs ou des spécialistes de la tétée [assez **goulue].].**

Pour cette raison, le sens des noms ainsi caractérisés se reçoit marqué d'une certaine élasticité. Les propriétés sémantiques indiquées par les qualificatifs étant graduables, chaque construction laisse au lecteur la possibilité d'une inférence. A titre d'exemple, le groupe nominal (« trop de mecs ») permet d'analyser les propriétés sémantiques apportées par les qualificatifs « **fatigués, triturés, malaxés et défigurés** » à leur base commune (« roploplos »), au moyen d'une supposition de degré au superlatif. La fatigue que les mecs font ressentir aux roploplos peut, en effet, être portée à une intensité bien élevée par l'occurrence de l'adverbe « assez », contrairement au constat que propose l'exemple suivant :

*« Un tourbillon s'éleva, enroula tout dans un **savant** mélange... » (Si la cour du mouton est sale, ..., p. 85).*

Le qualificatif (« **savant** »), antéposé au nom (« mélange »), ne présente aucune propriété sémantique graduable. Pour cela, il fonctionne comme un identifiant du nom qualifié ; il est une appréciation subjective qui prédispose la lecture et la conception du référent visé par le nom « mélange ».

La caractérisation par l'antéposition ou la postposition des qualificatifs fait apparaître à l'esprit des images variées. Les valeurs associées à ces images sont tout aussi diversifiées que les mécanismes de leur identification : le réalisme, la description objective avec possibilité de graduation sémantique, la description subjective inapte à la graduation. Elles concourent, toutes, à décorer de plusieurs couleurs la représentation de l'être dans l'univers romanesque. A cette énonciation du décor, participe aussi la caractérisation du procès par occurrence d'adverbes.

1.2. Valeurs d'emploi des adverbes dans la caractérisation du procès

Les énoncés de procès comportent, assez souvent, des occurrences destinées à prolonger le fait dénoté. C'est le rôle de l'adverbe auquel nous nous intéressons ici comme une unité de description du procès verbal. Le mécanisme de description d'un

acte ou d'un état indiqués par un adverbe concourt à construire la caractérisation du procès et se révèle comme une dimension de la construction verbale. L'étude de la caractérisation du procès verbal se fonde sur deux adverbes de manière qui, à la vérité, se construisent sur la base de la relation prédicative entre le groupe nominal et le groupe verbal et apportent à la construction du procès des valeurs édifiantes. A ce propos, l'exemple suivant peut être intéressant : « *Le siège avant du véhicule de l'Arabe l'accueille douillettement.* » (*Si la cour du mouton est sale, ...*, p. 22).

En plus de l'action dénotée par le verbe « accueillir », en tant que représentation concrète d'un événement, l'occurrence de l'adverbe de manière (« douillettement ») apporte à la prédication (la mise en relation du sujet avec le prédicat) une description interprétable sur deux axes : l'énonciation et la construction du décor romanesque. Au premier axe, l'emploi se révèle comme une précision subjective. En effet, l'évidence objective est la dénotation de l'acte par le verbe. La valeur qu'introduit l'emploi de l'adverbe traduit un point de vue personnel. A la vérité, dans la construction du procès qui décrit l'accueil de l'Arabe par le siège du véhicule, même s'il est universellement admis tel, ce procès intègre aussi le terme adverbial choisi parmi tant d'autres. Au second axe, le plus intéressant, l'emploi de l'adverbe peint l'acte verbal des couleurs d'un certain confort. A cause de cela, l'acte dénoté reçoit les attributs d'un fait spectaculaire, théâtralisé et se déroule comme une image écrite. D'une occurrence à une autre, le procédé varie en fonction des particularités sémantiques sollicitées.

« *Un petit cache-nez en carton, dérisoire protection contre les déjections des véhicules qui polluaient outrageusement la ville.* » (*Si la cour du mouton est sale, ...*, p. 25).

L'acte dénoté par l'occurrence du verbe « polluer » se voit affecté d'une propriété sémantique explicitée par l'adverbe « outrageusement ». De ce fait, l'acte décrit n'est plus simple ; il constitue une atteinte portée exagérément contre un ordre, de sorte qu'il se crée un cadre physique complètement isolé de la normalité.

L'outrage indiqué, comme propriété connexe à la pollution, fonctionne aussi bien comme une caractérisation que comme une construction imagée du réel. C'est l'expression d'un des possibles sémantiques que détient en propre le verbe « polluer ». C'est un possible virtuel qu'extériorise l'occurrence adverbiale pour offrir une particularité de sens ajoutée à la dénotation. Dans le cas d'espèce, l'emploi de l'adverbe se révèle moins comme un simple recours à une propriété inhérente à la langue naturelle que comme la construction d'un tableau de fond de scène pour faire effet de réalisme. A cette caractérisation lexicale descriptive se joint l'apposition au profit de la création d'un univers plus imagé et plus focalisant.

1.3. L'apposition

A partir de la bibliographie existante, on peut poser deux mécanismes de fonctionnement de l'apposition : l'usage de la virgule (,) ou des deux points (:), pour séparer syntaxiquement deux termes et l'emploi de la préposition. Le premier mécanisme unit deux termes au moyen des signes de ponctuation sans abroger la *relation identique* de leur sens. Lorsque la construction lie le T2 au T1, au moyen de la préposition « de », considérée dans ce cas comme une cheville grammaticale, l'équivalence de sens entre T1 et T2 est permanente, inchangée et la préposition « de » consolide cette valeur.

Les points de vue de Maurice Grevisse et des auteurs de la *Grammaire du français* sur l'apposition s'accordent à propos de sa valeur de correspondance sémantique. Pour le premier (2008 : 422), « *l'apposition est un élément nominal placé dans la dépendance d'un autre élément nominal et qui a avec celui-ci la relation qu'a un attribut avec son sujet, mais sans copule* ». Pour les seconds (1994 : 41),

- « *la fonction apposition peut se définir à partir de deux critères sémantiques :*
- *la co-référence, comme on l'a vu. Elle pose un rapport d'identité. Les termes mis en rapport réfèrent au même être, on peut dire qu'ils sont superposables ;*
 - *mais aussi la prédication : le phénomène désigne, on le rappelle, le fait d'établir entre deux termes une relation telle que l'un dit quelque chose*

(prédicat) de l'autre (thème). L'apposition a toujours une valeur prédicative. »

De Grevisse à ces auteurs, la prédication attributive se dégage comme une propriété fonctionnelle de l'apposition. L'attribution sous-entendue est le gage de sa valeur métaphorique ou de correspondance de traits sémantiques entre les termes qu'elle implique.

Chez Couao-Zotti, le procédé d'apposition apparaît comme un procédé de premier rang dans l'élaboration de l'énonciation romanesque. Voilà pourquoi il sied, à présent, d'en étudier non seulement le fonctionnement, mais surtout l'intérêt qu'il sous-tend dans la mise en place du décor à travers l'énonciation romanesque. Les occurrences sont repérées suivant les deux mécanismes indiqués plus haut.

*« Dendjer fit un effort pour comprimer l'horrible démangeaison qui lui gratouillait l'intérieur. Mais son rire, **un jet de couinement explosif**, crépita dans le bar. » (Notre pain de chaque nuit, p. 162. C'est nous qui soulignons.).*

Le groupe nominal souligné en gras s'inscrit dans une relation d'apposition vis-à-vis du groupe nominal « son rire » et réfère, avec lui, à la même valeur sémantique. En effet, la construction éveille le constat d'une correspondance de sens entre le groupe nominal « son rire » et le groupe syntaxiquement apposé à lui et graphiquement délimité par la paire de virgules. Mais au-delà d'une correspondance sémantique, cette disposition fait du groupe apposé un élément de description de l'unité syntaxique caractérisée dont elle élargit métaphoriquement la référence.

D'un autre point de vue d'analyse, le groupe nominal « ...un jet de couinement explosif », renvoyant à un cri animal, apporte un détail à caractère scénique, c'est-à-dire une précision donnée par le narrateur pour faire éclore la théâtralité du rire du personnage de Dendjer. Il en résulte sommairement que l'apposition, chez Couao-Zotti, participe de la scénographie du fait purement romanesque, en même temps qu'elle le met en valeur par des informations particulières et complémentaires, des informations d'un deuxième plan en quelque

sorte. De cette façon, l'apposition se révèle non seulement comme un mécanisme de construction formelle du discours mais aussi comme celui d'une double réalisation énonciative, par le fait que le même référent est désigné doublement. Dans un autre exemple, le même procédé d'apposition, au-delà de sa valeur décorative, amène à situer la position d'un personnage dans le schéma narratif.

« *Octaviano se leva. Le benjamin, grand frondeur et pourfendeur, celui qui avait la hardiesse plus féroce, voulut se faire entendre.* » (*Les Fantômes du Brésil*, pp. 180-181).

L'apposition, dans cet exemple, associe des propriétés morales au personnage d'Octaviano, le benjamin des frères d'Anna-Maria. Les termes « grand frondeur et pourfendeur », inscrits en apposition au groupe nominal « le benjamin », caractérisent l'état d'esprit de celui-ci et le disposent comme un être enclin à la vengeance, à la riposte, un assoiffé de gloire. Cette propension du personnage permet de le positionner dans le schéma actantiel du roman comme un opposant au message d'amour et de tolérance que le narrateur adresse aux Agoudas et aux autochtones de Ouidah.

Tous les procédés descriptifs identifiés à travers les passages cités concourent à présenter l'univers romanesque de Couao-Zotti comme un espace empreint de réalisme et porté à éveiller dans la conscience humaine l'image désastreuse donnée à l'humain, un être maltraité, violenté, meurtri, torturé, victime des structures sociopolitiques affligeantes, non conformes aux aspirations des peuples et inadaptées aux réalités socioculturelles. L'image qui s'en dégage rend compte du projet esthétique du romancier, celui de peindre une société défigurée par l'inconséquence et l'irresponsabilité. En dehors du décor que la caractérisation et l'apposition assurent dans l'énonciation, l'harmonie entre les idées est portée, quant à elle, par des occurrences à caractères argumentatifs.

2. L'argumentation dans l'énonciation chez Couao-Zotti

Suivant la tradition rappelée dans les travaux d'Emile Benveniste, chacun des deux grands modes d'énonciation que sont le récit (marqué d'objectivité) et le discours (marqué de subjectivité) présente des intérêts non négligeables dans l'analyse des discours de communication. Au-delà des propriétés spécifiques à chacun des deux pôles d'énonciation, ils développent communément des techniques argumentatives dont les formes les plus explicites reposent sur la récurrence des connecteurs logiques « mais » et « car » et sur l'élaboration fréquente de l'interrogation oratoire.

Il est peut-être utile de rappeler qu'il ne s'agit pas d'argumentation au sens de la tradition rhétorique où elle consiste, pour un locuteur, à mettre stratégiquement en œuvre une suite d'arguments pour emporter l'adhésion d'un public ou d'un destinataire à une thèse posée comme une prémisse (commencement d'une démonstration). Il ne s'agit pas non plus de se fonder sur un ou des arguments comme en logique où ceux-ci désignent chacun des termes d'un énoncé entre lesquels se manifeste une « *relation (ou) un fonctionnement logique du langage* » (Oswald Ducrot, Tzvetan Todorov : 1972, 345). Il s'agit plutôt de l'argumentation entendue comme un facteur de réalisation et de cohésion discursives. Vue comme telle, elle est portée par un sujet d'énonciation : elle « *fait intervenir l'activité du sujet et celle de l'auditoire dans la construction même du discours* » (Georges Vigneaux : 1976, 72). Autrement dit, elle émane de l'effet pragmatique que les interlocuteurs du discours se portent réciproquement. Dans le contexte de cette analyse, le sujet, c'est le narrateur et l'auditoire, c'est le lecteur. L'interférence entre l'activité de production du discours pour le premier et l'activité de réception pour le second s'articule, plus spécifiquement chez Couao-Zotti, à travers l'emploi des deux connecteurs logiques « mais » et « car » et de l'interrogation oratoire. Remarquablement, l'observation de la pratique de ces trois outils attire l'attention, chez cet auteur, sur des constructions frappantes de l'énonciation romanesque.

2.1. De l'expression de la nuance ou de l'opposition : l'emploi du connecteur

« mais »

Décrivant la valeur d'emploi du connecteur « mais », Dominique Maingueneau (2000 : p. 136) trouve qu'il « *distingue bien deux séquences pour les opposer (celle qui est concédée et celle qui est donnée comme plus forte)* » et, de ce fait, l'appelle un « *mais de réfutation* ». Dans ces conditions, le connecteur « *mais* » est employé pour valoriser une assertion vis-à-vis d'une autre, sentie douteuse, moins fiable ou pour contester les prétentions associées à l'activité énonciative d'un locuteur. S'inspirant de cette démarche interprétative, notre perspective consiste à isoler les emplois du connecteur « *mais* », qui expriment seulement la réfutation, par le biais d'une nuance indiquée par le locuteur, ou l'opposition pure et simple.

Plus que la concession, l'opposition marquée entre deux idées par le connecteur « *mais* » détruit la validité de la première idée par la force de la seconde. A ce titre, elle s'analyse comme une technique énonciative de stratification des pensées. Selon ces orientations, nous allons analyser l'extrait suivant :

« Dans le ciel, les éclairs avaient la clarté d'une fusée qui illumine la nature. Mais en jets rapides, des lignes bien zigzagées qui sinuaient dans la masse nuageuse. [...] »

Au même moment, une lumière jaunâtre troua la nuit. Haut le corps. Anna-Maria crut au jaillissement d'un éclair venant du ciel. Mais la lumière avait surgi du sol, devant elle. Lumière aveuglante. Tombant dans le mille de son visage, dans le plein de ses yeux. » (Les Fantômes du Brésil, p. 110. C'est nous qui soulignons.)

La récurrence du connecteur « *mais* », dans cet exemple, relève avant tout d'un emploi « *fort* » (Georges Galichet, 1970 : 54), c'est-à-dire indispensable à la précision du rapport qui prévaut entre deux énoncés. Les deux emplois émanent d'un besoin obligatoire éprouvé par le narrateur d'assurer l'harmonie énonciative. Lorsqu'on les supprime de l'extrait, on réalise un défaut de cohésion entre les deux énoncés liés précédemment. A la vérité, les occurrences expriment, dans le premier cas, une opposition partielle (une nuance) entre la « *clarté d'une fusée* » et les « *jets rapides* » du tonnerre puis, dans le second cas, une opposition totale entre le

« jaillissement d'un éclair venant du ciel » et son surgissement « du sol ». L'opposition construite entre les éléments relevés (clarté de fusée ≠ jets de tonnerre ; éclair du ciel ≠ lumière du sol) illustre une atmosphère romanesque marquée de tension, d'ambiguïté ou d'impasse dans laquelle se trouve le personnage d'Anna-Maria. Le contexte des constructions, il faut le rappeler, est marqué par la fugue d'Anna-Maria, convaincue de l'enfer que ses frères et sa mère s'apprêtent à lui faire subir parce qu'elle est surprise en flagrant délit d'ébats sexuels avec Pierre Kpossou. Le personnage se retrouve, de ce fait, dans une crise psychologique aiguë par laquelle il réalise confusément la vie. Dans ce contexte, l'énonciation par opposition met aux prises des paires d'arguments dont les derniers, plus que les premiers, constituent l'expression convenable du chaos traversé par Anna-Maria.

Un autre aspect qu'il convient de souligner dans le caractère argumentatif des paires d'arguments connectés par l'occurrence de « mais » est leur convergence référentielle : ils renvoient, tous, à la manifestation de la lumière, symbole de directive, d'espoir, de soulagement, etc. A ce titre, la construction exemplifie la « *figure d'oppositum : figure de rhétorique qui consiste à répéter la même idée sous deux formes contraires, l'une positive, l'autre négative (ou inversement)* », (Michel Jarrety, 2001 : 298). En effet, le narrateur établit une antinomie entre deux énoncés, pour réorienter le cours des événements de la diégèse, pour focaliser l'attention du lecteur sur l'idée la plus importante.

2.2. De l'emploi du connecteur « car »

Dans l'articulation de la narration avec l'explication, le mot « car » remplit une fonction importante. Il s'agit de deux types de discours de fonctions différentes : la narration est censée rapporter des actions et des états alors que l'explication vise à faire comprendre un événement ou une idée. Le passage de la première à la seconde, au moyen du connecteur « car », marque un décentrement de l'énonciateur, un changement de registre d'énonciation. Ruth Amossy (2012 : 200) soutient cette fonction binaire du connecteur « car » lorsqu'elle en dit qu' « *il suppose (...) deux*

actes d'énonciation successifs, une première énonciation qui pose P, puis une seconde qui la justifie en disant Q ». C'est dans ce rôle que le connecteur « car » apparaît chez Couao-Zotti : il assure la liaison entre deux plans d'énonciation au profit de la mise en place d'une rationalité et d'un pragmatisme discursifs à la fois. Le second plan, explicatif, semble constituer une transgression du premier plan, narratif, au sein duquel il s'intègre. L'analyse des exemples qui vont suivre va expliciter l'harmonisation énonciative que ce connecteur réalise. A cet effet, considérons l'extrait suivant :

*« Ici, le risque était grand. **Car** les trois hôtels qui se trouvaient dans les environs seraient, à coup sûr, ratissés par les policiers dès qu'ils auraient constaté sa disparition [...]*

*Oui, partir. Se moudre dans les plis du vent, **car**, pour lui, la sauce risquait de tourner court, elle risquait de pourrir.*

*Certes, il ne craignait nullement de laisser ses affaires dans le vent. Mais autant perdre peu que de perdre tout. **Car**, le magasin de bric et de broc derrière lequel il cachait ses activités n'était qu'un paravent depuis que ses affaires avaient périclité, ... »
(*Si la cour du mouton est sale, ..., p. 79*).*

Les trois boucles de discours que constituent les séquences introduites par le connecteur « car » correspondent à ce que Gérard Genette (2007 : 241) appelle « *le récit métadiégétique* », c'est-à-dire un registre d'énonciation exprimant « *une causalité directe entre les événements de la métadiégèse et ceux de la diégèse* », de sorte que ledit registre en détient « *une fonction explicative* ». Les *trois hôtels ratissés*, *la sauce en risque de tourner court*, *le magasin d'activités* correspondant à *un paravent* sont, dans l'exemple cité, les événements de la métadiégèse que le narrateur porte à la connaissance du lecteur pour qui la réception des événements principaux, ceux de la diégèse, se confronterait à des problèmes « *d'ordre cognitif* » (Halté Jean-François, 1989 : 6), à des déficits d'informations. Ces informations, selon Gérard Genette (2007 : 242), « *répondent, explicitement ou non, à une question du type "Quels événements ont conduit à la situation présente ?"* ». Ainsi, les

événements métadiégétiques relevés ci-haut répondent respectivement à la question *Pourquoi le risque était grand ? Pourquoi se moude dans les plis du vent ? Pourquoi autant perdre peu que de perdre tout ?* Cette démarche d'où émergent des récits métadiégétiques, formellement marquée par le connecteur « car », intervient comme une résolution du problème cognitif et, de ce fait, s'apparente à la satisfaction de ce que Jean-François Halté (1989 : 5) appelle le « *contrat d'information* » qui lie le narrateur au lecteur. Elle pose ainsi le narrateur comme un savant, placé au-dessus de la diégèse principale. Les poches de discours explicatifs réalisées par le narrateur se greffent, en qualité de discours seconds, sur le récit principal, pour non seulement informer le lecteur d'un détail nécessaire à l'intelligibilité du discours principal mais surtout pour le convaincre de la pertinence de ce discours. A ce titre, l'explication dans le récit, chez Couao-Zotti, satisfait aux deux dimensions du contrat qui relie le narrateur au lecteur : au profit du lecteur, accroître la connaissance de l'univers romanesque et réduire les obstacles cognitifs. C'est à la lumière de cette remarque que se lit l'exemple suivant :

« Elle acceptait de moins en moins sa situation de deuxième bureau, qui la réduisait en une "petite salope de salon couverte de clinquant". Non, elle en exigeait plus. **Car** elle prit conscience de la place qu'elle grignotait dans le cœur serré de cet homme. Elle savait que pour elle il bavait d'amour et de transport. » (*Notre pain de chaque nuit*, p. 92).

Pour la plausibilité de l'histoire racontée, il y a eu nécessité que le narrateur informe le lecteur du mobile de la vengeance de Nono. En effet, ce personnage a réalisé que les femmes amazones avec lesquelles son mari député fait des infidélités conjugales représentent des obstacles qu'elle doit affronter et dérouter, pour son mieux-être. Elle « *n'était pas sortie de l'épreuve seulement avec des contusions, entorses et courbatures ; elle en avait surtout récolté des blessures et des morsures profondes.* (*Notre pain de chaque nuit*, p. 92). » Ce scénario, qui pouvait valoir la mort à la vengeresse, peut se présenter au lecteur comme un obstacle cognitif : contre quel motif allait-elle troquer sa vie ? Le suspens gardé dans l'énonciation historique, en faisant découvrir la bagarre et ses conséquences, se dévoile par l'explication

inaugurée par le connecteur « car ». D'autre part, comme dans l'exemple suivant, le contrat explicatif relie plutôt le narrateur au personnage principal.

« Mais que vaut la complicité du ciel sans un minimum d'engagement de soi ? Qu'avait-elle, ta frétilante, pour te rassurer et t'installer sur des arrières solides ? Car, si elle cumulait tant de qualités, elle ne comptait pas moins de défauts, surtout dans son parcours : une scolarité ratée, un apprentissage chaotique de couturière, des cours de secrétariat vandalisés. » (Les Fantômes du Brésil, p. 36).

Après avoir adressé des questions oratoires au personnage de Pierre Kpossou (représenté par les déictiques « ta » et « te » dans l'exemple), le narrateur se propose d'accompagner l'évidence que lesdites questions éveillent en lui d'une suite explicative introduite par le connecteur « car ». Comme à l'ordinaire, ce connecteur exprime une relation de causalité entre les questions et la partie explicative. La cause ainsi explicitée affecte à l'explication une valeur de dissuasion à laquelle se réfère le narrateur pour détourner Pierre Kpossou des égarements que suscite son attachement à Anna-Maria. A l'instar des exemples présentés ci-haut, l'on découvre que le principe d'explication intégrée à la fiction est le même : un énoncé introduit par le connecteur « car » constitue une relation de cause vis-à-vis d'un énoncé précédent qui en représente l'effet. Mais dans l'exemple actuel, son effet pragmatique révèle une relation hiérarchique d'agent et de sujet respectivement entre le narrateur et le personnage de Pierre Kpossou, le premier ayant l'intention d'agir sur le second : amener celui-ci à décider efficacement. Les questions oratoires adressées au personnage par le narrateur, dans le cas d'espèce, se posent comme des éléments de justification pour la conclusion suivante : « *elle (Anna-Maria) ne comptait pas moins de défauts* ». Cette conclusion est donnée comme l'enseignement le plus important que Pierre doit admettre pour s'édifier dans son rapport avec Anna-Maria. En termes clairs, il s'agit d'une véritable démarche pédagogique que Couao-Zotti adopte, pour non seulement résoudre les problèmes d'ordre cognitif qui se posent dans ses œuvres mais surtout pour orienter le héros dans son parcours romanesque. Le dernier élément

de l'argumentation dans le discours romanesque, que nous étudions dans cette contribution, est l'interrogation oratoire.

2.3. De l'interrogation oratoire

L'interrogation oratoire est analysée sous le prisme de sa contribution à la construction d'une énonciation argumentative. Elle s'étudie, pour cela, dans son acception la plus générale. En ce sens, elle est, selon Pierre Fontanier (1977 : 370), « *propre à exprimer l'étonnement, le dépit, l'indignation, la crainte, la douleur, tous les autres mouvements de l'âme, et l'on s'en sert pour délibérer, pour exciter, pour encourager, pour dissuader, enfin pour mille divers usages* ». Présentée comme telle, l'interrogation oratoire se conçoit au-delà de la stricte question qui comporte en elle-même les éléments de sa réponse. En adoptant son acception générale, elle permet d'aborder plusieurs types de questions correspondant à l'une ou l'autre des fonctions que Fontanier lui assigne. A ce propos, voici la description que Hermogène et Michel Patillon (1997 : 523) donnent de l'interrogation oratoire :

« Elle prend trois formes : quand elle s'adresse aux auditeurs, elle est alors incriminante (à ce titre elle est également citée comme une apostrophe et une figure de véhémence) ; lorsqu'elle s'adresse aux adversaires, elle a une valeur de réfutation ; et si l'orateur se l'adresse à lui-même, elle a deux fonctions : soit, elle fait capter l'attention, soit elle crée la confiance parce qu'elle prévient la défiance et la supprime. »

Pour des contraintes de volumes, nous nous intéressons seulement à l'interrogation oratoire occurrente dans un monologue où le locuteur se l'adresse, comme c'est le cas à travers l'extrait suivant :

« Elle pensa aussitôt à ses frères. Elle crut qu'ils avaient retrouvé ses racines et qu'ils l'avaient déjà cernée, prêts à la cueillir comme un fruit mûr. Mais une autre intuition la traversa : et si c'étaient des gangsters ? Et si c'étaient ces bandits qui hantaient les lieux et dont les actes défrayaient la tranquillité et l'étrange silence de la forêt ? Tomber dans leurs mains ? Fuir la catastrophe pour se retrouver dans la calamité ? Fuir la calamité pour... » (Les Fantômes du Brésil, pp. 110-111).

Les interrogations précédentes des monologues intérieurs s'adressent à leur propre locuteur, Anna-Maria. Elles fonctionnent comme des séquences de discours qui exposent le surgissement « d'un obstacle cognitif » auquel se heurte le personnage principal. Le narrateur rapporte ces questions non pas pour établir un contrat d'information avec le lecteur mais pour constituer des moyens de prévenance par lesquels le personnage compte déjouer le plan d'arrestation que ses frères conspirent contre elle. Dans ce cas, la question oratoire a un effet pragmatique rétrospectif : le locuteur qui la formule en reçoit l'influence.

Les interrogations précédentes, des monologues intérieurs, s'adressent à leur propre locuteur, Anna-Maria. Pour cela, elles attirent l'attention de celle-ci sur l'ampleur de la situation-problème à laquelle elle fait face puis l'aident à se mettre en confiance et à délibérer en faveur de la résignation. Une fois encore, l'interrogation rhétorique se révèle comme un véritable outil de traitement des problèmes afin que la personne concernée par ceux-ci change promptement de regard et adopte stratégiquement la solution idoine :

« Quartiers pourris. Habitudes pourries.

Mais la police tiendrait-elle compte de ce secours de dernière minute qu'il venait de leur porter ? Considèrerait-elle ce geste pour accorder à Samuel d'éventuelles circonstances atténuantes ? Car, l'agent de Tolérance Zéro savait que ses ex-collègues ne lui concéderaient pas la moindre clémence. » (Si la cour du mouton est sale, ..., p. 171).

Ici, les questions exprimées constituent des suppositions que le narrateur s'adresse dans un contexte de panique. Le but du narrateur est de se mettre en confiance, de se rassurer que la présence policière ne lui est pas offensive, comme l'indique le dernier énoncé de la séquence, introduit par le connecteur causal (« car »). Du point de vue argumentatif, les constructions interrogatives ont permis au locuteur d'explicitier l'obstacle cognitif et de délibérer en faveur de la confiance. De ce fait, la question rhétorique constitue une énonciation d'analyse et de résolution de problèmes cognitifs.

Conclusion

La construction de l'énonciation, chez le romancier Florent Couao-Zotti, met à contribution des procédés de description et d'argumentation. Au profit de la description, nous avons relevé la caractérisation et l'apposition comme des procédés de mise en place d'un décor. Quant à l'argumentation, elle est portée par l'occurrence des connecteurs « mais » et « car » ainsi que l'interrogation oratoire dont la portée relève d'une harmonisation énonciative, allant des rapports d'interlocution (pragmatique et cognition) qui se manifestent entre l'univers romanesque et le lecteur à ceux qui concernent le narrateur et les personnages. Grâce à ces deux procédés énonciatifs, des référents d'êtres et des référents d'actions portent d'importantes marques de modulations décoratives, et l'enchaînement des idées se renforce d'une démarche argumentative au cœur de la diégèse.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AMOSSY (Ruth), *L'argumentation dans le discours*, Paris, Armand Colin, 2012, 346 p.
- ANGENOT (Marc), « Les raisonnements contrefactuels dans l'histoire », in *Argumentation et Analyse du Discours* 25 | 2020, pp. 132-147.
- ANSCOMBRE (Jean-Claude), DUCROT (Oswald), « L'Argumentation dans la langue », *Langages* n° 42, 1976, pp. 5-27.
- ARRIVE (Michel), GADET (Françoise) & GALMICHE (Michel), *La Grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986, 719 p.
- CHARAUDEAU (Patrick), *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, 927 p.
- COUAO-ZOTTI (Florent), *Notre pain de chaque nuit*, Paris, Editions Le Serpent à Plumes, 1997, rééd. J'ai lu et Flammarion, 2000, 247 p.

- COUAO-ZOTTI (Florent), *Les Fantômes du Brésil*, Paris Editions UBU, 2006, Cotonou, LAHA Editions, 2013, 240 p.
- COUAO-ZOTTI (Florent), *Si la cour du mouton est sale, ce n'est pas au porc de le dire*, Paris, Ed. Le Serpent à Plumes, 2010, Cotonou, LPL-Bénin, 2013, 196 p.
- DENIS (Delphine), SANCIER-CHATEAU (Anne), *Grammaire du français*, Paris, Librairie Générale Française, 1994, 545 p.
- DUCROT (Oswald), TODOROV (Tzvetan), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Editions du Seuil, 1972, 470 p.
- FONTANIER (Pierre), *Les figures du discours*, Paris, Flammarion, 1977, 505 p.
- GALICHET (Georges), *Grammaire structurale du français moderne*, Paris-Limoges, Editions Charles-Lavauzelle, 1970 (3^{ème} édition), 248 p.
- GENETTE (Gérard), *Discours du récit*, Paris, Seuil, 1972 (1^{ère} éd.), 2007 (nouvelle édition), 341 p.
- GREVISSE (Maurice), André Goosse, *Le bon usage*, Bruxelles, De Bock et Larcier s. a. (14^{ème} Ed.), 2008, p. 1600 p.
- GRIZE (Jean-Blaise), *Logique et langage*, Paris, Ophrys, 1990, 153 p.
- HALTE (Jean-François), « L'explication et les objets d'explication dans le récit de fiction », In *Repères pour la rénovation de l'enseignement du français*, n°77, 1989, pp. 37-50.
- HERMOGENE, PATILLON (Michel), *L'art rhétorique*, Paris, L'âge d'homme ; 1997, 640 p.
- JARRETY (Michel), *Lexique des termes littéraires*, Paris, LGF, 2001, 475 p.
- RIEGEL (Martin), PELLAT (Jean-Christophe), RIOUL (René), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, Coll. « Quadrige Manuel », 2014 (5^{ème} Ed.), 1107 p.

- RIVARA (René), « Adjectifs et structures sémantiques scalaires », *L'Information Grammaticale*, N° 58, 1993, 40-46 pp.
- VIGNAUX (Georges), *L'Argumentation : essai d'une logique discursive*, Genève, Droz, 1976, 338 p.

RITUALISATION DES ELECTIONS AU TOGO, QUELS EFFETS SUR L'ANCRAGE DEMOCRATIQUE ?

Komlavi A. LOLONYO

Doctorant en Sociologie politique, membre du Centre d'Etudes et de Recherches sur les Organisations, la Communication et l'Education (CEROCE) /Université de Lomé et de l'Association Internationale des Sociologues de la Langue Française (AISLF)

Tel : +228 90 99 89 13 / mail : kank_tg2002@yahoo.fr

Résumé : Les trois décennies de l'ère démocratique au Togo ont été marquées par une appétence aux élections. Malgré que le recours régulier aux élections soit un principe et une pratique démocratique, les élections restent une problématique du fait qu'elles inaugurent, de façon récurrente, des crises politiques. Le rituel électoral comme recours systématique aux élections sans solder le passif des crises interroge de l'opportunité de ce dernier. Le présent article se propose de montrer que, malgré la tenue régulière des élections (législatives, présidentielles et communales), le Togo est confronté à un équilibre politique fragile. Les résultats, qui procèdent de l'approche mixte, affirment que la régularité des élections au Togo n'a fait que renforcer les pouvoirs d'un parti conservateur, nourrie des crises sociopolitiques et affecter l'ancrage démocratique.

Mots clés : rituels, élections, démocratie, ancrage, acteurs politiques, crises,

Abstract : The three decades of the democratic era in Togo have been marked by an appetite for elections. Although the regular use of elections is a principle and a democratic practice, elections remain a problem because they recurrently inaugurate political crises. The electoral ritual as a systematic recourse to elections without settling the liabilities of the crises questions the opportunity of the latter. This article aims to show that, despite the regular holding of elections (legislative, presidential and municipal), Togo is faced with a fragile political balance. The results, which proceed from the mixed approach, affirm that the regularity of the elections in Togo only strengthened the powers of a conservative party, fueled by socio-political crises and affected democratic anchoring.

Keywords: rituals, elections, democracy, anchoring, political actors, crises

Introduction

Toutes les sociétés sont menacées par une rupture de « *l'ordre actuel* », si cet ordre n'est qu'un terreau fertile d'éventuelles crises ou conflits. Parlant du choix d'une gouvernance démocratique, Karl Popper (1980, p.8) disait : « *Je n'ignore rien des difficultés et des dangers inhérents à la démocratie, mais je n'en pense pas moins qu'elle est notre seul espoir. Bien des exemples montrent que cet espoir n'est pas vain* ». L'engagement démocratique intègre l'obligation du respect et la mise en œuvre des principes et valeurs y afférents. Les caractéristiques principales de tout système démocratique mettent en relief « *le droit du peuple d'influer sur les décisions publiques et de contrôler les décideurs, et l'obligation de traiter toutes les personnes avec le même respect et de leur attacher la même valeur dans la prise de ces décisions* »⁶. En bref, l'égalité politique, la liberté d'expression et de choix des gouvernants sont les fondamentaux de tout système démocratique. Thomas Hobbes disait, parlant de l'égalité, que les hommes sont égaux par nature ; de l'égalité procède la défiance et de la défiance procède la guerre de chacun contre chacun. Même si, la première figure de l'égalité pour Hobbes est l'égalité civile et non l'égalité politique, Jean Touchard (1963, p.330), estime que c'est par souci de paix que : « *finalement le motif et le but de celui qui renonce à son droit ou le transfère ne sont que la sécurité de sa propre personne dans sa vie et dans les moyens de la préserver* ». Cependant, la préoccupation de Paul Thibaud (2012, p.67) selon laquelle : « *La démocratie, qui confie le sort de la cité au peuple, à une collection d'individus quelconques, prisonniers de leur expérience propre, ne provoque-t-elle pas une désintégration des sociétés ?* » semble pertinente.

On a pu remarquer que ce n'est pas la démocratie elle-même le problème mais l'appréhension de sa mise en œuvre par les acteurs surtout les partis politiques qui interpellent. Cependant, l'ancrage démocratique serait la capitalisation d'un

⁶ Tiré d'une communication du professeur David Beetham, la démocratie : principes et réalisation publication élaborée par l'union interparlementaire, 1998

ensemble de bonnes pratiques après un processus plus ou moins long. Et le seul fait de tenir régulièrement des élections ne saurait suffire. Ici, comme dans certains pays, seul le pouvoir politique est au centre des préoccupations des acteurs politiques. John Kenneth Galbraith (1985, p.25) trouvait que : « *le thème du pouvoir fascine par les innombrables fenêtres qu'il ouvre sur la vie courante* », au point que l'éthique et la vertu sont reniés. Les déterminants de l'ancrage ou du déficit démocratique abordés dans cet article reposent la question des « contours » de la situation sociopolitique au Togo faite de crises. Ces crises ont remises en cause les fondements même d'une société appelée à se moderniser et à renforcer les liens sociaux.

« L'histoire sociopolitique du Togo a, particulièrement, été agitée pour la démocratie en construction. Les acteurs politiques et ceux de la société civile reprochent aux gouvernants, le non-respect et la non effectivité des principes et valeurs démocratiques. La non effectivité de l'essentiel des principes et valeurs démocratiques a eu des effets (crises politiques, perte de crédibilité et de confiance dans les institutions) sur le processus démocratique et compromis l'élite dirigeante. De tous les principes, on note, cependant, que le rituel⁷ électoral semble la plus prisée et est très ancré dans les pratiques. La ritualisation des élections apparaît donc comme l'attachement à l'organisation régulière des élections, un cycle respecté quelques soient les reproches ou griefs pour solder le passif, lequel qui a conduit, le plus souvent, aux crises politiques récurrentes. L'élection présidentielle de 1993, organisée « *unilatéralement* » par le feu président Eyadema et remportée à plus de 90% des voix, a déclenché les premières contestations et violences politiques au

⁷ Selon Jean Maisonneuve (1999, p.6) « En ethnologie et en sociologie les rituels désignent un ensemble (ou un type) de pratiques prescrites ou interdites, liées à des croyances magiques et/ou religieuses, à des cérémonies et à des fêtes, selon les dichotomies du sacré et du profane, du pur et de l'impur. » selon lui, ces pratiques ont suscité un scientifique des auteurs (chercheurs) comme Durkheim à Lévi-Strauss à travers l'observation et l'interprétation. La ritualisation, par analogie, est une action de donner un caractère systématique à des gestes ou à des pratiques. Le caractère d'obsession et de ritualisation qu'elle [la rythmique] présente uniquement chez le nègre (Arts et litt., 1935, p. 64-14). Les historiens et les ethnographes ont décrit quelques cas où une ritualisation assez poussée des mécanismes les rendait facilement observables (Traité sociol. 1967, p. 323)

Togo. Cette première élection de l'ère démocratique se révèle une référence antécédente sur laquelle toutes les autres vont se greffer. Les sept (7) élections présidentielles et six (6) législatives, une (1) communale que le Togo a organisé depuis l'arrêt de la transition démocratique en 1991 dressent des constats. Le premier montre que toutes les élections présidentielles (de 1993 à 2020), et quelques législatives (dans une moindre mesure) au Togo ont fait l'objet de contestations pour fraudes. Le second, les manifestations de contestations qui consistent à réclamer la victoire, exigeant aussi des réformes ouvrent la voie à des répressions policières, conduisant à des violences multiformes et de violations des droits civils et politiques, (depuis la première présidentielle de 1993). En troisième lieu la mise aux arrêts des leaders et manifestants ou contraintes d'exil. Le quatrième constat, la reprise du même cycle. Ces constats ont exposés le Togo, depuis quelques années, à une « *crise socio-politique chronique* », ponctuée par « *une fragilité institutionnelle* », des « *impasses politiques* », des « *violations des droits humains* » (Kokou Folly Lolowou Hetcheli, 2012, p.244).

On retient que les élections organisées durant les trois (3) décennies n'ont été que des sources de nouvelles crises et les dialogues n'ont pas pu permettre de recourir à une autre alternative. Partant de ces constats, en quoi la ritualisation des élections constituerait-elle un signe d'ancrage démocratique ? Quelles sont ces implications dans l'ancrage démocratique au Togo ?

En prétextant que le non-respect des principes et valeurs démocratiques porte entorse à la démocratie, cet article soutient l'hypothèse selon laquelle même si la ritualisation ou l'organisation régulière des compétitions électorales est un acquis pour le Togo (l'un des principes de la démocratie), elle n'est pas un signe d'ancrage démocratique. Fruit des recherches documentaire et de terrain, deux pôles de réflexion construiront l'essentiel de notre développement, après avoir décliné le cadre de référence théorique et l'approche méthodologique choisie dans le cadre cet article.

1. Cadre de référence théorique et approche méthodologique

Pour conduire cette réflexion, cet article a convoqué la théorie du fonctionnalisme de Bronislaw Malinowski et de Merton, et celle de l'ancrage démocratique de Leonardo Morlino (2001). La théorie du fonctionnalisme donne lieu d'appréhender les faits sociaux dans leurs relations de cause à effet et selon la fonction qu'ils remplissent. Celle de l'ancrage démocratique stipule que la consolidation démocratique est fondée sur la connexion entre la légitimation et l'ancrage. S'il y a légitimité réduite, « les ancrs deviennent déterminantes » pour la consolidation. Si, au contraire, la légitimité est largement admise dès l'origine, ou si un processus secondaire de légitimation se développe, alors « les ancrs n'ont plus guère d'importance, mais elles demeurent utiles pour définir la démocratie qui a été consolidée » Leonardo Morlino (2001, p.245).

La démarche méthodologique a combiné la recherche documentaire et la recherche empirique. Cette dernière a optée pour une approche mixte de collecte de données. Prenant le Togo⁸, comme cadre physique, la recherche a porté sur une population âgée de 10 ans et plus avec pour base d'information (des services de la statistique nationale) le Quatrième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4-2010), qui répartissent la population selon le Tableau suivant (Tableau 1).

⁸ Il est l'un des pays d'Afrique de l'Ouest, avec 56 600 km², à être indépendant depuis le 27 avril 1960, du moins pour la date officiellement retenue et qui a amorcé son processus démocratique dès les années 1990.

Tableau 1 : Répartition de la population résidente selon le groupe d'âges et le sexe

Groupes d'âge	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Moins d'1 an	96 043	94 093	190 136
1 - 4 ans	360 481	350 654	711 135
5 - 9 ans	482 501	469 199	951 700
10 - 14 ans	390 477	357 249	747 726
15 - 19 ans	313 257	293 144	606 401
20 - 24 ans	252 807	292 438	545 245
25 - 29 ans	214 803	282 019	496 822
30 - 34 ans	199 636	224 744	424 380
35 - 39 ans	166 528	185 480	352 008
40 - 44 ans	139 731	151 853	291 584
45 - 49 ans	112 191	116 255	228 446
50 - 54 ans	82 969	95 264	178 233
55 - 59 ans	54 936	61 014	115 950
60 - 64 ans	44 431	58 263	102 694
65 - 69 ans	26 700	39 624	66 324
70 - 74 ans	24 127	37 629	61 756
75 - 79 ans	13 250	20 324	33 574
80 ans ou plus	27 960	45 631	73 591
Non déclaré	6 267	7 183	13 450
Total	3 009 095	3 182 060	6 191 155



Source : Résultats définitifs détaillés, RGPH4-novembre 2010

La population cible est composée d'acteurs politiques (leaders, militants ou sympathisants selon un choix raisonné), et des organisations de la société civile, des professionnels des médias et d'universitaires soit pour répondre à un questionnaire ou pour un entretien. Soutenant l'avis de Matthew Miles et Michael Huberman (1994, p.27) en ces termes :

« Peu importe ce que vous ferez, vous ne réussirez jamais à étudier tout le monde partout et dans toutes leurs activités. Les choix que vous faites (les personnes à qui vous parlerez, où, quand, à quel sujet et pourquoi) sont autant de limites aux conclusions que vous pourrez tirer, à la confiance avec laquelle vous les formulerez et au crédit que les autres leur accorderont »,

L'échantillon de 323 individus (n), soumis au questionnaire, est calculé à partir de la formule statistique de Réa Louis et *all* (1997), avec un niveau de confiance

estimé à 95% dont la valeur correspondante $t_p = 1,96$, un (P) proportion estimée de la population présentant les mêmes caractéristiques (soit 70%), une marge d'erreur (y) estimée à 5% et une population mère (N) estimée à 1 872 864 habitants.

$$n = \frac{t_p^2 \times P(1-P) \times N}{t_p^2 \times P(1-P) \times (N-1) \times y^2}$$

$$= \frac{1,96^2 \times 0,7(1 - 0,7) \times 1872864}{1,96^2 \times 0,7(1 - 0,7) + (1872864 - 1) \times 0,05^2}$$

$$n = \frac{0,806736 \times 1872864}{0,806736 + 4682,1575} \quad n = \frac{1510906.811904}{4682,964236}$$

$n = 322,64$ soit 323 individus

Cet échantillon calculé a été affecté proportionnellement selon la population-mère des chefs-lieux de préfecture (Grand Lomé, Tsévié, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong), aux cibles et selon la proportion⁹ de femme et d'homme au RGPH4-2010.

⁹ Ces données renseignent sur la population féminine qui serait portée à 51.4% pour une proportion de population masculine estimée à 48.6%.

Tableau 2 : Répartition de l'échantillon enquêté selon le sexe et les cibles identifiées

Désignations	Lomé		Tsévié		Atakpamé		Sokodé		Kara		Dapaong	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Population-mère	1 203 548		43 991		135 216		136 670		168 821		184 618	
UNIR	7	8	1	1	1	1	1	1	1	1	2	3
UFC	7	8	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2
NET	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1
PDP	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1
MRC	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1
MPDD	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1
CAR	7	8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2
FDR	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	1
PNP	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	2
ANC	7	8	1	1	1	1	1	1	1	1	2	1
CDPA	7	8	-	-	1	1	1	1	1	1	1	2
Universitaires	7	8	-	-	-	-	-	-	1	2	-	-
Société civile	7	8	-	-	-	1	-	1	-	2	-	-
Médias	7	8	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	101	107	4	4	11	12	11	12	14	15	15	17
	208		8		23		24		29		32	
												323

Source : Enquête de terrain, mai 2021

En ce qui concerne l'enquête qualitative, au total trente (30) entretiens ont été organisés avec des personnes ressources clés des médias, société civile et universitaires et chefs de partis, à travers un guide d'entretien. Dans tous les cas, l'essentiel des questions administrées porte sur les principes et valeurs démocratiques mises en œuvre dans le processus démocratique au Togo, plus particulièrement sur la dimension de la ritualisation des élections et son effet sur la démocratie. Les données quantitatives ont été collectées et traitées par Google forms et les tableaux Excel, alors que les données qualitatives ont été traitées manuellement avec la génération de verbatim. L'analyse des données obtenues s'est nourrie des approches compréhensive (Weber) et explicative (Durkheim).

2. Résultats

L'invitation du Président français François Mitterrand adressée aux pays d'Afrique francophone, à instaurer la démocratie, prenant pour exemple, l'Europe de l'Est qui venait de s'affranchir de la tutelle communiste, a sonné comme une condition à la poursuite de la coopération entre la France et ses anciennes colonies. La démocratie, dès lors, apparaît comme une injonction¹⁰. Mais très tôt, les pays d'Afrique de l'Ouest, en particulier le Togo, se sont heurtés à des difficultés.

2.1. De la pratique des principes et valeurs démocratiques au Togo

Parler de la démocratie, sous-entend convoquer obligatoirement les principes et valeurs qui lui sont intrinsèques. Un pays est dit « *démocratique* » quand ces fondamentaux sont respectés. Concept inachevé du fait que personne n'est arrivée à l'expérimenter¹¹ dans sa totalité, la démocratie est admise comme le moindre mal. Car cette option a pour but d'empêcher tout retour d'un pouvoir autoritaire et garantir la participation et la liberté des citoyens.

Ainsi, on reconnaît une démocratie par l'attachement à ces principes (Participation citoyenne, Alternance politique, Organisation régulière des élections, Séparation et indépendance des pouvoirs, Indépendance de la justice, Pluralisme politique, Elections justes et équitables) et valeurs (Liberté d'opinion, Responsabilité et transparence, Primauté du droit, Loyauté, Respect de l'autorité, Neutralité et impartialité politique des agents publics, Primauté à l'intérêt public), lesquels constituent en même temps les garanties de son enracinement ; chacun étant libre de la manière de l'organiser. Même si c'est un idéal, la démocratie est un système où désormais, comme l'a souligné un enquêté, le peuple « *s'approprie et exerce sa*

¹⁰ Cette condition, que doit remplir les pays d'Afrique francophones en ouvrant plus l'espace public à la participation selon les formes autorisées par le système démocratique.

¹¹ Ce qui peut justifier que non seulement c'est un processus « continue » mais aussi que toutes les démocraties connues sous les cieux ne présentent pas une seule et même photographie. Cependant, cela n'empêche pas que certains pays soient classés démocratiques et d'autres non.

souveraineté »¹². Les réponses des enquêtés se convergent. Elles rappellent et ramènent aux principes et valeurs de la démocratie énoncés plus haut. C'est donc à juste titre que cet interviewé¹³ soutient qu' : « *une société démocratique est caractérisée par : le choix des représentants à partir des règles, la séparation effective des pouvoirs, le respect des libertés fondamentales des individus, l'effectivité de la loi dans son ensemble ; et un élément important c'est la qualité des lois en rapport avec les valeurs fondamentales (parce qu'on peut faire des lois qui tuent la démocratie)* ». Un autre¹⁴ insiste sur le fait que « *la réédition des comptes* », « *la bonne gouvernance* » et le « *respect des libertés* » constituent des éléments qui consacrent la démocratie. Il poursuit en disant :

« La réédition des comptes est un élément fondamental de la démocratie. Le jour où les dirigeants d'un pays se sentiront obligé de rendre compte et où ils accepteront que leur réédition des comptes soit véritablement appréciée par les populations, qui puissent les sanctionner, leur donner un quitus ou le leur refuser, sur cette base, vous rentrez dans l'état de droit, vous rentrez en démocratie. Si les dirigeants ne se sentent pas obligé de rendre compte et n'acceptent pas la sanction du peuple sur le compte rendu, alors c'est le bon vouloir du dirigeant qui est mis en avant et le bon vouloir du dirigeant n'est jamais la démocratie. Car la réédition des comptes est au soubassement de toute la question de remplacement d'un système et la reconnaissance de la souveraineté d'un peuple qui concède le pouvoir à qui il veut ».

Après trente (30) années de processus démocratique, le Togo peut se féliciter d'avoir fait du chemin en mettant en place les institutions démocratiques. Si l'on doit s'en tenir qu'à ce constat, comme certains enquêtés le pensent (soit 11,8% des enquêtés, confère Tableau ci-dessous), le Togo est un pays démocratique.

¹² Fulbert, entretien du 19/05/2021

¹³ Professeur WOLOU, Doyen Honoraire de la Faculté de Droit et homme politique, Interview du 12 mai 2021

¹⁴ Me Jean Dégli, entretien du 28/05/2021.

Tableau 3 : Répartition des enquêtés appartenant à différent bord politique ou non, selon que la démocratie est enracinée ou non au Togo

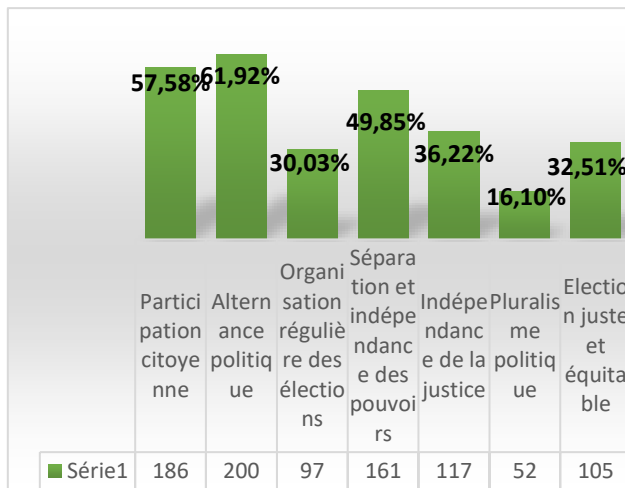
<i>A votre avis, la démocratie est-elle enracinée au Togo ?</i>			
<i>Appartenance politique</i>	Non	Oui	Total général
Aucuns	52,30%	6,50%	58,80%
Majorité présidentielle	9,00%	5,00%	13,90%
Opposition	26,90%	0,30%	27,20%
Total général	88,20%	11,80%	100,00%

Source : Enquête de terrain, mai 2021

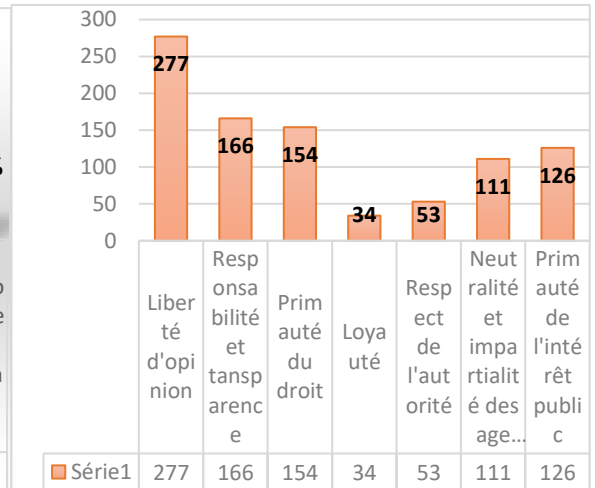
Malgré ces trois (3) décennies d'expérience, le processus reste éprouvé. L'on peut espérer que la capitalisation des bonnes pratiques¹⁵ aboutisse au renforcement des pratiques dites démocratiques où désormais la « *culture démocratique* » conduit à la consolidation. Les enquêtés sont attachés aux principes et valeurs démocratique quand on observe les voix accordées à ces derniers : Participation citoyenne (soit 186), Alternance politique (soit 200), Séparation et indépendance des pouvoirs (soit 161), Liberté d'opinion (soit 277) Responsabilité et transparence (soit 166) (confère le graphique 1 et 2).

¹⁵ La recherche de solutions lorsque qu'un conflit éclate, amène les acteurs à table sur ce qu'il convient d'accepter et ce qu'il faut corriger. Cette pratique, dans le cadre d'une élection contestée, la capitalisation des bonnes pratiques serait de s'accorder et de régler tout ce qui conduit à une élection contestée afin la prochaine soit moins contestée que la première

Graphique 1 : Répartition des enquêtés selon leur connaissance et attachement aux principes démocratiques



Graphique 2 : Répartition des enquêtés selon la connaissance et l'attachement aux valeurs de la démocratie



Source : Enquête de terrain, mai 2021

Cependant, l'attachement des enquêtés à ces valeurs et principes ne concordent pas avec ce que les gouvernants font. C'est pourquoi 89,20% (tableau 4) de enquêtés (qu'ils soient du parti présidentiel, de l'opposition ou d'aucune obédience politique) estiment que ces principes et valeurs ne sont pas respectés dans le processus démocratique au Togo, du moins pas totalement.

Tableau 4 : le respect ou non des principes et valeurs démocratique au Togo

<i>Selon vous ces principes et valeurs sont-ils respectés dans le processus démocratique au Togo</i>			
<i>Appartenance politiques</i>	Non	Oui	Total général
Aucuns	53,90%	5,00%	58,80%
Majorité présidentielle	8,00%	5,90%	13,90%
Opposition	27,20%	-	27,20%
Total général	89,20%	10,80%	100,00%

Source : Enquête de terrain, mai 2021

Les données de ce tableau viennent donc confirmer les griefs qui sont portés contre le Togo en matière de pratiques démocratiques. Certains affirment, qu'après 30 ans du processus, à l'instar de certains interviewés, que la démocratie n'existe pas au Togo. D'autres, qualifient le Togo d'une « *démocratie de façade* » ou d'une « *démocrature* » (dictature dans la démocratie). Ce qui conforte la position des enquêtés (soit 88,20%. Confère le Tableau 3) qui estiment que la démocratie n'est pas enracinée au Togo.

Selon un interviewé, le processus démocratique au Togo est « *un processus curieux* », qui évolue en « *dent de scie* »¹⁶, un processus « *unilatéral* », qui avancerait aux « *pas des gouvernants* » et qui est loin de rendre effective, la démocratie. « *L'existence des institutions démocratiques* »¹⁷, une sorte de conformisme n'a permis aux gouvernants que de légaliser leur pouvoir et se montrer « *volontaristes* » aux yeux de la communauté internationale. Pour certains enquêtés, le multipartisme reconquis est apparu rapidement comme un « *piège* » d'autant plus que « *l'adversaire qui résiste à la démocratie n'était pas prêt à accepter les règles du jeu démocratique* »¹⁸ alors même qu'au nom de la démocratie, il faut engager les différents partis politiques dans les compétitions électorales.

Ainsi, la question du déficit d'ancrage de la démocratie¹⁹ au Togo, repose le débat de la non effectivité des principes et valeurs de la démocratie et de l'Etat de droit. Les faits (violences politiques, arrestations, musèlement des libertés etc.) confortent à un certain égard le cycle « *élections-contestations/protestations-violences-dialogues* ». La majorité des enquêtés exprime un doute face au choix

¹⁶ Le fait d'avoir choisi des éléments de la démocratie ne peut signifier que le Togo est un pays démocratique. Aussi, le fait d'ériger des lois et règles ne peut suffire pour qualifier un Etat d'un Etat de droit.

¹⁷ Anonymat, entretien du 26/04/2021

¹⁸ Mme Brigitte, entretien du 27/04/2021.

¹⁹ D'autres soutiennent que les bases même de la démocratie ont été mal jetées du moment où les acteurs de l'heure n'ont pas réussi à s'accorder sur la stratégie globale : « *démocratie d'abord, multipartisme après* » ou encore « *multipartisme tout de suite* ».

démocratique au Togo, au regard des crises sociopolitiques récurrentes (Kokou Folly Lolowou Hetcheli, 2012, p.244). Par exemple, l'inégalité d'accès aux moyens et ressources et la gestion des questions électorales font, qu'à plusieurs reprises, les observateurs politiques et les acteurs eux-mêmes ont remis en cause les résultats issus des urnes comme contraires à la volonté du peuple. Le débat sur le respect des libertés, la qualité des lois et de leur effectivité est donc très partagé. C'est donc à juste titre qu'António Robles-Egea et José Manuel Aceituno-Montes (2012, p.53) affirment que « *La recherche d'une démocratie de qualité constitue l'espoir de notre temps. Cet espoir fait rêver des communautés politiques qui ignorent l'imagination têtue de la réalité, qui se perpétue toujours du côté de l'injustice, l'inégalité et l'oppression.* ». La situation est contrastée dans presque toute l'Afrique. Au Togo, même si les principes et valeurs démocratique ne sont pas pris en compte dans leur globalité, l'organisation régulière des élections un principe et une pratique très prisée.

2.2. Régularité des élections, comme pratique démocratique privilégiée

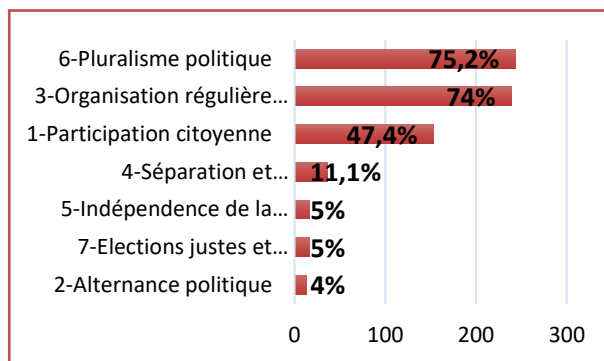
S'il est partagé que « *le pouvoir ne se donne pas, ça s'arrache* » (Noël Kodia-Ramata et Yves-Ekoué Amaizo, 2005, p.36), il faut le relever, qu'un pouvoir s'acquiert au travers d'une élection, d'une révolution et ou d'un coup d'Etat. Cependant, la compétition électorale²⁰ est le moyen de conquête privilégié dans le cadre d'une démocratie. Au Togo, et pendant longtemps d'ailleurs, les élections ont été une tradition, du coup d'Etat de 1967 à la fin de la période du parti unique.

L'élément nouveau sous l'ère démocratique est qu'après chaque élection (en 1993, 1998, 2003, 2005, 2010, 2015 et 2020 y compris), les résultats semblent être tronqués. Pour preuve, toutes les contestations de résultats électoraux mettent en exergue les fraudes ou falsifications, le holdup ou encore des bourrages d'urnes. La « *volonté du peuple* », « *fondement de l'autorité des pouvoirs publics* » souligné dans

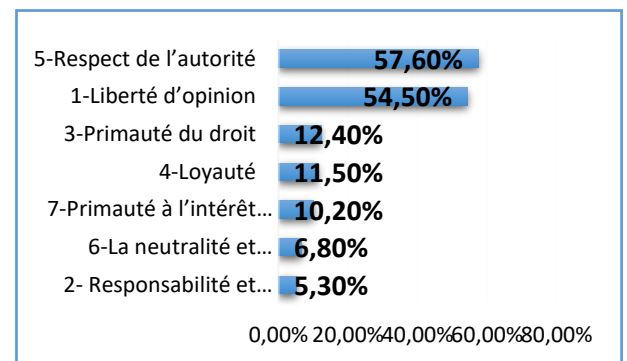
²⁰ Elle repose sur des principes et valeurs de participation citoyenne, d'élections justes et équitables, de neutralité et d'impartialité des agents publics de responsabilité et de transparence.

la DUDH²¹ à son article 21 (alinéa 3), a été très éprouvée durant ces 3 décennies au Togo. Les 5,30% de voix accordé à la « *responsabilité et transparence* », montre que les enquêtés sont critique vis-à-vis des autorités, ces dernières entretiendraient un « *black-out* » dans les processus électoraux (Graphique 4).

Graphique 3 : Répartition selon les principes démocratiques mis en œuvre au Togo



Graphique 4 : Répartition selon les valeurs démocratiques appliquées au Togo



Source : Enquête de terrain, mai 2021

La lecture des deux graphiques présente les forts taux au niveau des principes et valeurs comme ce que le Togo observe un tant soit peu. Ainsi, il est avéré que créer son parti politique n'est pas un problème (soit 75,2% de voix, graphique 3). Les 54,50% de voix concédés à la « *liberté d'opinion* » semblent confirmer cette pluralité politique qui n'est pas forcément en cohérence²² les dispositions légales qui limitent le droit de manifester. Aussi, ces forts taux contrastent avec le nombre de voix accordés aux « *élections sont justes et équitables* » qui est 5% (Graphique 4). Toute la question semble être là.

²¹ Déclaration universelle des droits de l'homme

²² Cet article étant tiré des travaux de thèse, cette précision renvoie à d'autres données qu'on trouve dans un autre chapitre

A quoi servent les élections si elles ne peuvent être crédibles et justes ? Marlène Panara, journaliste au journal le Point, publiait un commentaire le 22/02/2020 en ces termes :

« Une présidentielle au Togo et en Côte d'Ivoire, des législatives en Guinée et en Éthiopie. L'année 2020 sera riche en élections pour les Africains. Sont-elles pour autant garantes d'une démocratie pleine et entière ? Rien n'est moins sûr. Car malgré la vigueur de la sphère politique africaine, la démocratie y est en recul. »²³

Outre ce constat, il faut noter que le parti au pouvoir n'a nullement pas fait l'effort de donner les garanties nécessaires pour une élection crédible, exempte de contestation. Les faits qui l'illustrent sont légions et on peut juste citer ici les nombreuses crises avant les joutes électorales qui sont d'ailleurs annonciatrices d'une période postélectorale troublée. C'est donc, de façon légitime que certains enquêtés pensent que les meilleures pratiques ou stratégies du parti au pouvoir pour garder le pouvoir sont les « *fraudes électorales, les bourrages d'urne et le trucage des procès-verbaux* ». Ces pratiques sont souvent recensées en aval du processus. Certains pensent que les partis de l'opposition²⁴, quand l'occasion le permet, se donnent aussi aux fraudes. Ce qui justifierait aussi la remise en cause des résultats, c'est le manque de ressources de la plupart des partis politiques de l'opposition. Ceci est corollaire du faible taux de représentation à l'intérieur du pays, en dehors des grandes agglomérations, même dans les bureaux de votes. Alors qu'il est fait, au parti au

²³ Marlène Panara revenant la question de la démocratie en ces termes : C'est le constat du dernier indice de The Economist Intelligence Unit (EIU), un groupe de chercheurs rattaché au magazine britannique du même nom, sur le sujet. Dans cette 12e édition, les analystes, réputés exigeants, ont évalué le niveau de démocratie des pays selon cinq critères : le processus électoral et le pluralisme, le fonctionnement du gouvernement, la participation politique, la culture politique et l'état des libertés civiles. En résulte un classement, où les 165 États étudiés y sont classés selon quatre types de régimes : « pleine démocratie », « démocratie imparfaite », « régime hybride » ou « régime autoritaire ».

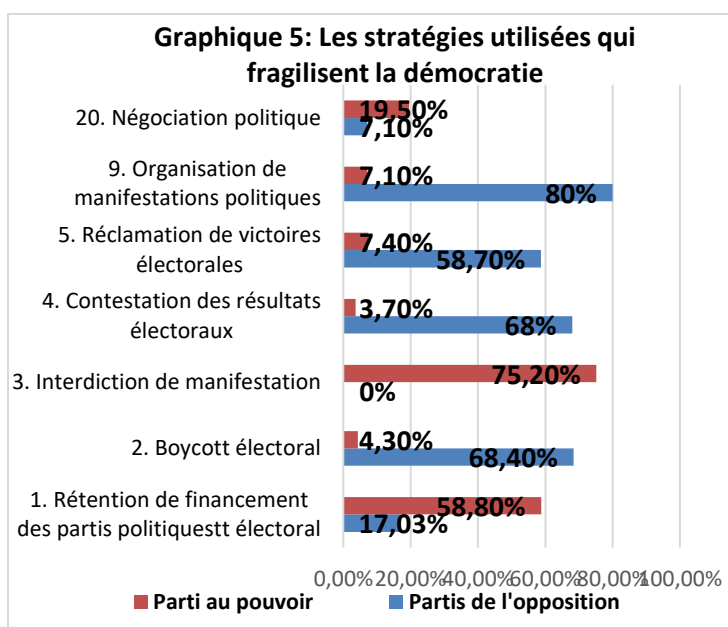
²⁴ Toutefois, la marge de manœuvre est assez négligeable face à la machine électorale déployée par le parti au pouvoir. Aussi, doit-on relever qu'en amont, il existe un ensemble de stratégie déployé par les acteurs politiques.

La plus conventionnelle, c'est un maillage territorial de chaque Parti politique. Sur cet aspect, chaque acteur pense avoir un maillage parfait et se dit connaître l'électeur où qu'il soit.

pouvoir, d'accaparement des moyens²⁵ de l'Etat, qui crée une disproportion alimentant le déséquilibre des forces en présence. Par exemple, l'administration publique est presque au ralenti lors des campagnes électorales. Ceci met en doute « *l'impartialité et la neutralité politique des agents publics* » (soit 6,80% des voix accordés par les enquêtés, graphique 4).

Depuis la restauration du pluralisme politique en 1991, on a effectivement enregistré régulièrement l'organisation des élections (soit 74% des voix accordées,

Graphique 3). Cependant, le déséquilibre des forces en présence qui s'étend sur l'absence de « *l'indépendance de la justice* » (soit 5% des voix) et le déficit réel de « *séparation et d'indépendance des pouvoirs* » (soit 11,1% des voix) au graphique 3,



confrontent les partis de l'opposition à participer ou non à une élection. Cette situation conduit le plus souvent à l'usage récurrent de « *boycott électoral* » (soit 68,40% des enquêtés, graphique 5) par certains partis de l'opposition. Longtemps utilisé, cette pratique qualifiée de « *stratégie infructueuse* » et « *fragilisant la démocratie* », a pour objectif de « *décrédibiliser* » le parti au pouvoir. Même si malgré tout, certains partis politiques participent aux élections, la contestation reste au rendez-vous des proclamations de résultats.

²⁵ Ces moyens vont des ressources financières aux ressources humaines.

Si l'organisation des élections est inhérente²⁶ et essentielle pour la démocratie, les critères « *libres, justes et transparents* » sont par contre des indicateurs internationaux d'appréciation du caractère démocratique d'un régime politique. In fine, même si le lien semble être établi, à quoi l'attachement à l'organisation des élections auraient servies au Togo, si ce n'est d'ouvrir des chapitres de crises sociopolitiques. Ces dernières ont des effets sur la société togolaise : « *paupérisation croissante de la population* », « *désaffection à la chose publique* », « *tensions sociales et des incivilités électorales* » (Kokou Folly Lolowou Hetcheli, 2012, p.244). La préoccupation majeure est la soif du changement. Hervé Pourtois (2016, p.412) soutient qu' :

« Aujourd'hui, ce qui semblait ainsi être devenu une évidence normative dans la seconde moitié du XXe siècle ; la démocratie suppose avant toute chose des élections libres ; paraît cependant remis en question par ce que d'aucuns appellent « *la crise de la représentation* ». Celle-ci est avant tout une crise de la force légitimante de l'élection: les enquêtes d'opinion montrent que les institutions politiques qui sont liées à l'élection ne bénéficient que d'un très faible capital de confiance ».

Les contestations qui font désormais le quotidien de la politique togolaise malgré les mesures prises par l'autorité pour restreindre les manifestations politiques (signalé par 75,20% des enquêtés) débouchent sur les violences, des arrestations etc. Ceci, selon la majorité des interviewés, ne saurait conforter une démocratie.

Les élections devenues un rituel alors même que les tentatives de conciliation échouent (soit 19,5% des enquêtés qui soulignent la main tendue du parti au pouvoir) ne peuvent être assimilées à la démocratie. Un enquêté soutient d'ailleurs que :

« *Pendant le parti unique, le Président Eyadema organisait des élections qu'il gagnait à plus de 99,99% et pourtant c'était une dictature et non une démocratie et donc la régularité des élections dans les conditions que nous savons : où c'est toujours la même personne qui gagne et les mêmes personnes qui contestent, avec des difficultés liées à la transparence où ce qui sort des urnes n'est pas ce*

²⁶ L'article 21 alinéa 3 de la DUDH

qui est proclamé ; ne peut être signe d’ancrage démocratique ; les élections sont une portion de l’Etat de droit et de la démocratie »²⁷.

3. Discussions

Les conséquences que les élections engendrent dans certains pays d’Afrique et plus particulièrement au Togo, l’interaction politique, la perception de la démocratie, du pouvoir politique et son lot de crises reposent la question de l’opportunité des élections.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus confirment l’hypothèse de départ de cet article qui soutient que la ritualisation des élections ne constitue pas un signe d’ancrage démocratique au regard des conséquences qu’elles ont eu sur le tissu politique togolais. Le présent article montre qu’au lieu que cette pratique régulière conduise à renforcer les fondements de la démocratie togolaise, elle constitue plutôt une source de conflit qui est devenu récurrent durant les 3 décennies de processus. En effet, il est d’une perception (O’donnell Guillermo et Schmitter Phillip, 1986) que les premières élections lors des transitions démocratiques soient « *fondationnelles* »²⁸ si et seulement si elles se déroulaient dans les conditions démocratiques. Amadou Moctar Diallo (2011, p.2) en soulignant le caractère pacifique que doit revêtir de la conquête du pouvoir, estime que les acteurs se doivent de travailler pour plus de « *légitimité légale-rationnelle* » au détriment des légitimités « *traditionnelle* » et « *charismatique* »²⁹. Les élections ne doivent pas être perçues comme « *des épines* » dans la politique au Togo dont les conséquences (fonctions manifestes) portent plutôt sur la négativité et ne concourent pas à un ancrage démocratique. Le développement politique est à la traîne pour le fait que cette ritualisation n’a pas permis de renforcer

²⁷ (Anonymat, entretien du 28/05/2021)

²⁸ Souvent déterminantes, ou constituent le socle d’une pratique démocratique épanouissante. Pour les deux auteurs, le passage d’un système autoritaire à un autre dit démocratique (basé sur la participation) doit être marqué par les élections comme fondation à une consolidation des acquis démocratiques

²⁹ Vol. 13, n° 2 | 2011, mis en ligne le 23 octobre 2012, consulté le 10 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/ethiquepublique/782> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ethiquepublique.782>

ces fonctions démocratiques, mais n'a fait que renforcer les pouvoirs du parti conservateur.

Conclusion

En définitive, l'analyse des données relatives à la pratique démocratique au Togo, auprès de la population cible, montre qu'il y a un écart entre la déclaration de volonté démocratique et la pratique. Les avancées se mesurent en termes de mise en place du cadre institutionnel et constitutionnel. Cependant, la démocratie au Togo souffre du non effectivité des principes et valeurs, lesquels lui sont intrinsèquement liés et qui en constituent les facteurs de son ancrage. En effet, le processus démocratique au Togo se mène au rythme de la volonté du parti au pouvoir. Ceci est caractérisé par le choix des principes et valeurs qui lui semblent prépondérant. L'organisation régulière des élections, par exemple, est donc justifiée comme répondant à une obligation démocratique. Depuis la reprise du pouvoir par la force, avec l'attaque de la primature, par feu Général Eyadema en 1991 jusqu'en 2005 puis depuis 2005 à 2020 sous l'ère Faure Gnassingbé, les élections sont toujours perçues comme un impératif. Un impératif qui porte en lui les germes des troubles et crises sociopolitiques récurrentes que le Togo connaît.

La « *démocrature* » ou encore de « *démocratie de façade* » est ce qui revient dans les perceptions des enquêtés de ce que représente le système de gouvernance au Togo. Ce système de gouvernance est plus favorable au « *musèlement des libertés civiles et politiques, à la restriction des libertés d'associations et de réunions* » pour garder un contrôle strict sur les adversaires politiques et limiter leurs potentielles capacités de nuisance. Aussi, l'accapement des moyens et ressources de l'Etat (Brice Rambaud, 2006), la manipulation des institutions de la République (Alain Macé, 2004), l'utilisation de la force armée (Alexis Essono Ovono, 2012) et la votation des lois iniques sont entre autres pratiques privilégiées par le parti au pouvoir. Dans ces conditions, les élections qui souffrent de crédibilité (Etienne

Damome, 2005), n'auraient aucun sens et ne permettent de solder les passif des contestations, plutôt elles plongent le Togo dans des crises à répétition.

Somme toute, les élections régulières sont incontestablement un critère pertinent d'analyse de la démocratie tout comme le caractère libre et transparent. Toutefois, qu'elle soit régulière, libre et transparente, la démocratie transcende les élections (Amadou Moctar Diallo, 2011). L'analyse des données vient confirmer l'hypothèse émise dans le cas du Togo. « *Si on se réfère aux partis politiques qui sont probablement les principaux acteurs de la consolidation³⁰* » et « *étant alors considérés comme moyen de la légitimation* » (Leonardo Morlino, 2001, p.247) alors il sera nécessaire, pour que la ritualisation des élections, soit déterminante dans l'ancrage démocratique, que les acteurs adoptent de manière consensuelle « *une attitude positive* » autour du cadre même d'organisation de ces élections. Ce cadre, le mieux partagé par tous (élites des partis politiques, société civile et institutions gouvernementales), doit être soutenu par des institutions fortes. Cette logique d'action permet de juguler le passif (contentieux électoraux) au lieu de reproduire les « *contestations-violences-dialogues* », qui deviennent des fonctions manifestes des crises sociopolitiques récurrentes.

Références bibliographiques

- AMADOU Moctar Diallo (2011), « Penser la démocratie au-delà des élections », *Éthique publique* [En ligne], vol. 13, n° 2 |, mis en ligne le 23 octobre 2012, consulté le 29 septembre 2021.
- ANTONIO Robles-Egea et ACEITUNO-MONTES José Manuel (2012), « Les défauts de la démocratie. Le clientélisme et la corruption en Andalousie » *Pôle Sud*, 37, 51-74. <https://doi.org/10.3917/psud.037.0051>

³⁰ Selon l'auteur, la consolidation est un processus par lequel sont établies les structures et les normes démocratiques, ainsi que les relations entre le régime politique et la société civile.

- DAMOME Étienne (2005), « Togo, le peuple non violent ? » *Outre-Terre*, 2(2), 377-388. <https://doi.org/10.3917/oute.011.0377>
- DURKHEIM Emile (2013), *Les Règles de la méthode sociologique*, Presses universitaires de France, coll. Quadrige.
- GALBRAITH John Kenneth (1985), *Anatomie du pouvoir*, Paris VI, Seuil.
- LUKINSON Jean (2012), « Delphine Dulong, Sociologie des institutions politiques », *Lectures* [En ligne], Les comptes rendus.
- MACE Alain (2004), « Politique et démocratie au Togo », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 176 | mis en ligne le 17 avril 2008, consulté le 24 octobre 2021.
- MORLINO Leonardo (2001), « Consolidation démocratique : la théorie de l'ancrage », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 8, no. 2, pp. 245-267.
- N'DA Paul (2015), *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines : réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, Harmattan.
- OVONO Alexis Essono (2012), « Armée et démocratie en Afrique, une relation ambivalente à normaliser », *Afrique contemporaine*, vol. 242, no 2, pp. 120-121.
- POPPER Karl (1980), *La Société ouverte et ses ennemis*, Préface à l'édition française, tome 1, Seuil.
- POURTOIS Hervé (2016), *Les élections sont-elles essentielles à la démocratie ? Philosophiques*, 43(2), 411-439. <https://doi.org/10.7202/1038213ar>.
- RAMBAUD Brice (2006), « La presse écrite togolaise, acteur et témoin de l'ère Eyadema (1967-2005) », *Transcontinentales* [En ligne], 2 |, document 5, mis en ligne le 30 septembre 2012, consulté le 30 juin 2021.

- THIBAUD Paul (2012), « Démocratie et (dés) intégration sociale », *Le Philosophoire*, 37, 67-83. <https://doi.org/10.3917/phoir.037.0067>

**COMMENT RELEVER LES DÉFIS DE LA RECHERCHE DANS LES
UNIVERSITÉS AFRICAINES DE L'ESPACE CAMES ? CAS DE
L'UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI EN RÉPUBLIQUE DU CONGO**

Michel Émile MANKESSI
Université Marien NGOUABI
mmankessi@gmail.com

Résumé : Le but de cet article est de montrer les faiblesses des Universités africaines de l'espace CAMES et de présenter des stratégies pouvant leur permettre de résoudre les problèmes scientifiques et sociaux. Le regard porté sur la gouvernance de la recherche dans ces universités en général, et dans l'université Marien Ngouabi en particulier, a permis d'identifier un problème qui se pose et s'impose : l'insuffisance des *managers* de recherche pouvant servir de déclencheur d'une véritable recherche. Cet article montre que la réforme des systèmes éducatifs de base soit un moyen puissant permettant de former des véritables *managers* capables de relever les défis de la recherche en Afrique.

Mots clés : université, gouvernance, recherche, réforme, développement, système éducatif

Abstract : The purpose of this article is to show the weaknesses of African Universities in the CAMES space and to present strategies that can enable them to solve scientific and social problems. Looking at the governance of research in these universities in general, and Marien Ngouabi University in particular, has identified a problem that arises and imposes itself: the lack of research managers who can serve as trigger for real research. This article resolves that the reform of basic education systems is a powerful way to train real managers capable of meeting the challenges of research in Africa.

Keywords: university, governance, research, reform, development, education system

Introduction

Le Conseil Africain et Malgache d'Enseignement Supérieur (CAMES) compte dix-neuf³¹ (19) pays membres, et a pour mission de gérer les problématiques d'enseignement supérieur et de recherche scientifique en Afrique. Le regard porté sur le fonctionnement des unités de recherche a permis d'identifier un problème fondamental qui compromet l'évolution de la recherche en Afrique : l'insuffisance des *managers* de recherche dans plusieurs disciplines, c'est-à-dire, des enseignants chercheurs de rang magistral dit rang –A capables d'assurer la gestion ou le pilotage des unités de recherche, et déterminés à faire la recherche dans le cadre de l'intérêt général et non de l'intérêt particulier.

Certaines universités ont le souci de former ces ressources humaines dans la plupart des disciplines, cependant elles ne disposent pas de cadres fondamentaux d'expérimentation ; des laboratoires spécialisés, cadres les plus immédiats de la vie scientifique permettant aux chercheurs travaillant sur des mêmes problématiques d'interagir.

Plusieurs colloques et réflexions ont été organisés sur ce problème en Afrique, pour doter les universités africaines de ce dont elles manquent, et faire de la recherche un secteur stratégique pour le développement. En 1991, dans l'auditorium de l'Université de Lomé, au Togo, avec l'instauration du LMD, un colloque a été organisé pour le « *Repositionnement des universités dans le développement de l'Afrique* »³² (M. GAY et I. CHITOU (dir.), 2011). Quelques pistes de solutions pour la réforme de l'enseignement supérieur ont été retenues : une révolution scientifique fournissant à l'homme des instruments conceptuels de conquête de sources d'énergie grâce auxquelles, la croissance économique s'amorcera pour favoriser l'éducation, l'instruction, la formation technique et professionnelle, l'enseignement supérieur et

³¹ Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée Équatoriale, Madagascar, Mali, Niger, R. D. Congo, Rwanda, Sénégal, Tchad et le Togo.

³² GAY Michel et CHITOU Ibrahim (dir.) (2011), *repositionner les universités dans le développement de l'Afrique*, Lomé 8-9 juin.

la recherche. Celle-ci produira à son tour des chercheurs qui, par leur action tenace, découvriront de nouvelles sources d'énergie devant réalimenter une nouvelle croissance économique³³. La gouvernance des universités et des institutions qui les composent : la formation des structures et des acteurs était devenue une nécessité en Afrique pour améliorer, développer des compétences perçues comme des leviers internes mobilisables pour résoudre les différentes problématiques³⁴.

En 2017, le rythme des réformes dans les universités africaines de l'espace CAMES s'accélère, dans le but de redynamiser la recherche académique. Le guide des enseignants chercheurs (2017-2021) des universités africaines de l'espace CAMES a été analysé, des avis des enseignants chercheurs de l'université Marien Ngouabi ont été recueillis. Parmi ces avis on note : l'insuffisance des managers de recherche pouvant matérialiser des réformes.

En mars 2018, la Côte d'Ivoire organisait une Conférence sur le thème : « L'enseignement supérieur, Recherche et Innovation en Côte d'Ivoire : défis et perspectives »³⁵ pour améliorer la qualité de l'offre de formation ; assurer une meilleure insertion professionnelle des diplômés, etc. Pour relever ces défis, le Gouvernement a initié un plan décennal de développement du secteur Éducation/Formation (PNDESRS 2016-2025). Une seule préoccupation couronne les axes prioritaires de ce Plan : former des ressources humaines de qualité, pour promouvoir l'émergence d'une communauté universitaire responsable et engagée pour le développement de l'enseignement supérieur (Axe 6).

Malgré les activités organisées pour l'organisation de la recherche en Afrique, le problème des ressources humaines qualitatives subsiste encore. Ce problème constitue un handicap puissant. Voilà pourquoi, il est impérieux de repenser la

³³ AGBOBLI Edo Kodjo Maurille (2011), « La vision africaine de l'université de demain-Pistes et stratégies », Lomé 8-9 juin.

³⁴ BARABEL Michel, MEIER Olivier (2020), « développement des compétences : les acteurs clés », dans Barabel et al., 2020, *Le grand livre de la formation*, techniques et pratique des professionnels du développement des compétences, Paris, Dunod, P. P. 55-58

³⁵ Conférence de Madame la Ministre de l'Enseignement supérieur et de La Recherche scientifique de Côte d'Ivoire. Académie des Sciences d'outre-mer 30 mars 2018.

question pour renforcer la gouvernance académique et permettre aux universités africaines d'être productifs et compétitifs. Il nécessite peut-être une réforme à l'intérieur du système éducatif³⁶.

De facto, une question se pose : si la recherche en Afrique ne permet pas de résoudre des problèmes scientifiques et sociaux, quels sont des moyens ou des outils à mettre à contribution pour mieux penser le type de recherche scientifique et répondre aux fins fixées ? L'objectif général de cette interrogation est d'impulser les gouverneurs académiques de former des enseignants chercheurs devant transmettre les savoir-faire et les moyens de les réaliser ; de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences techniques particulières leur permettant d'entrer dans une intelligence créatrice des savoirs capables de faire de la recherche une source des solutions aux problèmes sociaux.

Cette interrogation commande une hypothèse fondamentale : la réforme du système éducatif de base pourrait permettre de former des managers de recherche motivés pour servir l'intérêt général dans plusieurs disciplines, des managers ayant un sens de pilotage en vue d'atteindre les fins grâce aux moyens qu'ils se donnent. Selon le guide de la recherche en cours dans l'espace CAMES, ce pilotage ne pourrait être assuré que par la masse critique des chercheurs exigés (Professeur Titulaire, Maître de Conférences, Maître Assistant, Assistant et Doctorants). Dès lors, la recherche scientifique dans ce contexte devient un moyen pour espérer atteindre les fins connues et fixées.

Pour être cohérent, exhaustif et atteindre les résultats souhaités, nous avons cerné le problème qui se pose et s'impose au moyen du regard porté sur l'organisation de la recherche à l'université Marien Ngouabi du Congo Brazzaville, de la synthèse d'informations issues d'ouvrages publiés par divers auteurs, des informations collectées sur le web. Ce regard a attiré notre attention sur la nécessité d'une réforme comme un véritable déclencheur capable de relever les défis d'une

³⁶ ILLICH Ivan (1971), *une société sans école*, Paris, Seuil, p.8

véritable recherche ; pour faire des propositions concrètes dont la réalisation permettra de faire la recherche autrement, d'apprendre les savoirs et les moyens de les réaliser pour résoudre des problèmes scientifiques et sociaux.

1-Les nœuds du problème

L'Université Marien Ngouabi, tout comme d'autres universités africaines de l'espace CAMES, est confrontée aux soucis de formation et de professionnalisation pour répondre efficacement aux problèmes scientifiques et sociaux. L'absence d'enseignants dans certains domaines a une conséquence grave dans la gestion des infrastructures liées à la recherche et à la formation. Pour illustration, à l'**École Normale Supérieure (ENS) de Brazzaville au département de philosophie, au titre de l'année scolaire 2021-2022, 59 étudiants en Master professionnel sont inscrits sous la supervision scientifique d'un enseignant de rang A. Même si les enseignants de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) y viennent momentanément en appui, il est difficile de résoudre le problème d'encadrement pédagogique** parce que, en dehors de l'insuffisance des enseignants de Rang A, on note aussi l'absence des instruments de valorisation des savoirs, des laboratoires, des bibliothèques, des financements, etc. qui devaient contribuer à renforcer les savoirs. Le même constat est fait à la FLASH, au département des Sciences et Techniques de la Communication (STC), les Masters 1 et 2, en option recherche manquent d'enseignants de rang magistral. L'université peine à garantir la recherche qualité et à améliorer la situation d'encadrement pédagogique.

Il faut dire que, là où il y a la présence de quelques enseignants de rang magistral, on note une inexistence des laboratoires, cadres conceptuels d'expérimentation et de recherche sur plusieurs disciplines, pouvant leur permettre de produire et d'expérimenter des savoirs. À l'ENS, en Langues Vivantes et Etrangères (LVE) par exemple, les étudiants évoluent sans laboratoire de langue appropriée. On forme ainsi en Anglais, en espagnol, en Italien, etc. des professionnels de l'enseignement sur une

base théorique sans support audiovisuel. Le constat est le même pour les étudiants en LVE à la FLASH.

Les établissements Supérieurs connaissent aussi un taux d'occupation supérieur à leur capacité. L'université de Brazzaville compte 11 établissements, avec une population académique de près de 35 000 étudiants par année. Mais on n'y compte que deux amphithéâtres modernes de 1600 places chacun, au profit des étudiants de la faculté de droit et des sciences économiques. À la FLASH, une salle de classe d'une superficie de 56m² sur une hauteur de 4m accueille plus de 200 étudiants. On note un glissement vers une insouciance au problème consacré à l'amélioration des conditions d'études, parce qu'il se pose encore de nos jours, le crucial problème de structure. Malgré les programmes de rénovation qui ont été lancés pour apporter de changements qualitatifs souhaités, les problèmes de structure d'accueil persistent encore.

Dans les écoles doctorales on note l'inexistence des laboratoires appropriés aux exigences d'une bonne formation.² Il faut relever que les formations doctorales souffrent de manque d'équipement scientifique, de documentation, des revues, si bien qu'on note : une véritable absence de stratégie d'orientation des doctorants à la recherche ; l'absence de la mobilité des étudiants inscrits en thèse ; une faible participation des chercheurs d'autres universités dans les formations doctorales et les structures de recherche. La recherche n'est pas encadrée parce qu'elle manque non seulement de vision essentielle pour le développement, mais aussi de structures. Cette situation conduit certains doctorants à s'orienter malheureusement vers des thématiques qu'on leur impose, pour bénéficier d'une assistance matérielle ou financière des chercheurs libres qui, en compensation de celle-ci, s'intéressent aux résultats de leurs travaux qu'ils publient sous forme d'article dans les revues spécialisées à l'étranger. Dans ces conditions, il est difficile de développer une culture scientifique. Il n'est donc pas étonnant de noter l'insuffisance des publications des enseignants-chercheurs dans plusieurs disciplines, ainsi que leurs publications

dans les revues scientifiques ou indexées et de favoriser le rayonnement d'enseignants-chercheurs à l'international.

Quelques étudiants bénéficient de stages de recherche financés par des organismes internationaux, dans les laboratoires des pays du Nord ou du Sud, ou d'accords de tutelle de thèse de doctorat entre l'UMNG et les Universités de France³⁷. Mais dans l'ensemble, les doctorants financent totalement eux-mêmes leurs stages et travaux de recherche.

Dans les Universités africaines de l'espace CAMES, la recherche se fait selon la masse critique des chercheurs exigés (PT, MC, MA et Doctorants), mais il est difficile que les enseignants-chercheurs des différentes universités, les étudiants y compris, colligent leurs efforts pour créer des projets collectifs ambitieux, pouvant servir de base au perfectionnement professionnel et à la résolution de problèmes sociaux. Il est aussi difficile que les universités africaines attirent non seulement des enseignants et étudiants de tous horizons, mais aussi des partenariats et des financements de la recherche, parce qu'elles ne disposent pas des cadres conceptuels de recherche et des programmes pertinents pouvant mobiliser des ressources. En 2015, le Sénégal et le Burkina Faso ont trouvé un terrain d'entente, pour travailler ensemble sur deux projets scientifiques d'un grand intérêt humain pour les deux pays. La première équipe de chercheurs a travaillé sur un projet de santé intitulé : *"Comment améliorer la gestion multisectorielle des maladies chroniques chez les populations du Burkina Faso et du Sénégal"*. Cette recherche-action menée par les détenteurs des enjeux stratégiques de la gestion des maladies chroniques présentait d'importantes similitudes dans les deux pays. La deuxième équipe a concentré ses travaux sur un projet environnemental dans la région de Kaolack (Sud-est du Sénégal) sur *"l'aménagement des terres salées pour aider à améliorer la vie des populations"*

³⁷ BERTON-OFOUEME Yolande, « *la gestion de la recherche en République du Congo* », in Benjamin Bucllet et Fanny Essayie Atelier-rencontre sur l'efficacité de la R & D au niveau des politiques et pratiques institutionnelles en Afrique francophone, (dir.), 8-9 octobre 2013, Dakar. SynthèseIHERD Dakar_finale.pdf

vulnérables dans le contexte du changement climatique en Afrique de l'Ouest". Des chercheurs de différentes disciplines et universités ont pu ainsi travailler dans les mêmes équipes de recherche. Grâce à ces deux projets, des sociologues, anthropologues, médecins, économistes de la santé et géographes du Sénégal et du Burkina Faso ont pu facilement partager leurs connaissances et mettre en œuvre leurs programmes de recherche par la mise en place d'un dispositif d'évaluation structuré. Mais, le manque de financement et des managers de recherche pouvant servir l'intérêt général ont affecté les relations entre les chercheurs des différents départements et créé un système d'inefficacités qui a compromis la stabilité et la réussite des projets. Pourtant, en 2001 les dirigeants africains se sont fixés comme objectif de consacrer 1% de leur PIB à la recherche-développement. Selon l'Agence de Coordination et de Planification du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), aucun pays n'a atteint cet objectif à ce jour. C'est, là, une autre faiblesse qui empêche l'organisation sérieuse de la recherche et le développement social et politique du continent.

Au Congo-Brazzaville, la loi n°15-95 du 7 septembre 1995 portant orientation et programmation du développement scientifique et technologique, confère à la Délégation Générale à la Recherche Scientifique et Technologique (DGRST), le rôle de coordination nationale des activités de recherche. Mais cette délégation ne dispose pas des financements et des programmes pouvant lui permettre d'accompagner et d'encadrer des unités de recherche qui sont pour la plupart dirigées par des chercheurs libres. Elles fonctionnent encore d'une manière autonome, dispersée, etc. ; alors qu'elles devaient être considérées comme des véritables pépinières des savoirs ou des cadres conceptuels d'apprentissage. En effet, la fragmentation des efforts de la recherche entre plusieurs unités de recherche peu structurées au sein d'une même université a un impact négatif sur la qualité, l'efficacité et l'efficience de la recherche. Il faut dire que l'UMNG est encore très loin, face à l'urgence du développement, de créer et mobiliser des savoirs à la hauteur de ses ambitions de développement, pour

bénéficier des financements. Mais il faut bien qu'elle entre dans l'économie de la science telle que définie dans le contexte des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) du 21^e siècle³⁸.

2-L'intégration des NTIC dans les apprentissages

Les NTIC constituent un appui à l'apprentissage des étudiants en contexte universitaire. Elles favorisent le changement des pratiques pédagogiques et développent un niveau d'interactivité plus grand dans les apprentissages. Depuis 2006, l'Université Marien Ngouabi³⁹ s'est lancé dans une politique de promotion des NTIC en milieu universitaire avec l'installation d'un campus Numérique francophone. Faute d'équipement et de formation (des enseignants, étudiants, administrateurs de recherche) les NTIC, devenues incontournables et massivement utilisées en Afrique, peinent encore à s'intégrer dans les activités pédagogiques ; à stocker et à systématiser les savoirs dans des bases de données si bien que, les savoirs ne peuvent pas encore être distribués sur une vaste échelle à cause de l'absence d'une véritable politique des acteurs de l'enseignement supérieur. Comme l'affirme Bossoto (2017) : « Les pratiques pédagogiques utilisant les technologies informatiques sont rares et, le plus souvent marginales, par rapport aux activités principales de la classe ». Les enseignements sont difficilement transférés dans un contexte technologique d'enseignement. Il suffit d'observer les situations d'apprentissage dans la plupart des universités en Afrique, pour comprendre que les parcours pédagogiques intègrent difficilement les NTIC. Voilà pourquoi, dans le contexte de crise sanitaire du covid-19, en République du Congo, avec la fermeture des établissements préscolaires, scolaires et universitaires, suivie d'un confinement général de la population (Décret n° 2020-93 du 30 mars 2020), les autorités en charge

³⁸ VEREZ Jean-Claude, (2009) « quelle place pour l'économie de la connaissance dans les pays en développement africains ? in mondes en développement,n°147, pp 13-28,

³⁹ Nous nous intéressons ici à l'étude du professeur Antonin Idriss BOSSOTO dans son article « usage des TIC à l'Université Marien Ngouabi », Revue les Inculables, 2017/02, qui présente les obstacles et les freins à l'usage pédagogique des TIC dans les enseignements et les apprentissages à l'université Marien Ngouabi.

de l'enseignement supérieur ont difficilement mis en place des enseignements en ligne afin de réduire les rassemblements d'étudiants et le risque de contamination au COVID-19 (Circulaire n°321/MES/CAB du 18 septembre 2020). Les enseignants qui ont voulu expérimenter l'utilisation des réseaux sociaux, notamment l'application WhatsApp, comme alternative aux plateformes institutionnelles dédiées à l'enseignement à distance ont été confrontés à la disponibilité de la connexion internet. La ville de Brazzaville est soumise à des délestages et aux coupures intempestives d'électricité. Or, l'usage continu de WhatsApp (internet) consomme énormément la batterie du téléphone, et avec les coupures d'électricité intempestive, il est possible de décharger le téléphone ou l'ordinateur avant ou pendant un cours en ligne⁴⁰.

L'université Marien Nguabi ne dispose pas aussi d'espaces de stockage des savoirs pouvant permettre aux chercheurs de les consulter, valoriser et les mettre à contribution dans les différents travaux. Les facultés, écoles et instituts n'ont pas de site. L'unique site qu'elle dispose ne résout pas la question de l'interactivité entre les enseignants, les enseignants chercheurs et étudiants. Il est même difficile de communiquer, d'échanger ou d'accéder aux différents services des universités en ligne en vue d'obtenir des ressources appropriées d'enseignement, de s'inscrire, etc. Voilà pourquoi, on peut dire à ce jour, l'UMNG ne peut prétendre parler d'elle et mettre en miroir des projets pouvant mobiliser des chercheurs de différentes nationalités ou universités. Il n'y a que des chercheurs libres qui ont des sites, des projets ambitieux pouvant mobiliser des compétences au niveau national et régional, et faire la recherche collaborative dans plusieurs domaines, en lien avec la science et la technologie.

⁴⁰ LOUYINDOULA BANGANA YIYA Chris Poppel, MANKESSI Michel Emile (et al.), « Les réseaux sociaux comme alternatives des plateformes d'enseignement à distance en situation de COVID-19 : cas de WhatsApp

3-La formation de *managers* de recherche : un problème qui se pose et s'impose

L'insuffisance des *managers* de recherche pouvant servir l'intérêt général est un problème qui se pose et s'impose dans le management et la création des savoirs. Avant tout, qu'est-ce qu'un manager de recherche ?

En management des entreprises, un manager est un gestionnaire qui met en œuvre des moyens humains et matériels d'une entreprise pour atteindre un but. Il est responsable de la production et des résultats réalisés par des agents ou membres de l'entreprise ; il assure une bonne collaboration, favorise l'échange d'idées et le partage des connaissances pour atteindre un objectif. Cette collaboration contribue à développer une intelligence collective qui permet de responsabiliser chaque membre de l'équipe dans les tâches à réaliser. L'Université Marien Ngouabi compte onze établissements et 110 enseignants de rang-A, dont 36 professeurs titulaires et 74 Maîtres de Conférences. Les *managers* de recherche dans la gouvernance éducative des unités de recherche sont en nombre insuffisant. En 2015, Armand Mouyikoua⁴¹ faisait déjà entendre ses plaintes⁴² sur le déficit du corps enseignant. Chaque année, un peu plus de 35 000 étudiants⁴³ fréquentent ses onze (11) établissements composés de facultés, d'écoles et d'instituts, 642 enseignants permanents de toutes catégories assurent les enseignements et d'autres encadrements. Ce déficit est énorme si bien qu'il est à l'origine des mauvaises performances académiques. Les critiques se multiplient sur les conditions de travail des enseignants et des personnels administratifs.

Il faut souligner que le manque d'encadrement adéquat a un impact considérable sur les résultats des travaux. Dans certaines écoles doctorales par exemple, des thèses s'entendent simplement comme des recherches d'explications ou

⁴¹ Recteur à l'université Marien Ngouabi, de 2015-2021

⁴² Agence d'Information d'Afrique Centrale, Adiac-Congo.com.

⁴³ Chiffres recueillis à la scolarité centrale de l'Université Marien Ngouabi

de répétition et non de solutions à travers la révision et la réévaluation des résultats et des méthodes qui fourniront le contrôle pour atteindre avec succès des résultats obtenus. Or, la science n'est pas un processus spontané de l'homme (Bachelard, 1938). On ne peut réfléchir rationnellement que si on a des enseignants de rang A déterminés à surmonter un certain nombre d'obstacles épistémologiques ; à concevoir la recherche comme une lutte permanente pour donner des réponses aux problèmes scientifiques et sociaux. La formation des managers c'est la réponse à la crise de la science, de l'économie, de la gestion pour atteindre la vérité scientifique. Cette dernière n'est pas à chercher dans l'expérience ; c'est plutôt par la formation des esprits capables de rompre l'expérience en critiquant ce qu'elle croit déjà savoir, c'est-à-dire en rompant avec le sens commun, qui procède généralement par images et qui nuit à l'élaboration de concepts précis.

Assurément, beaucoup de chercheurs africains considèrent encore la recherche comme une copie du monde extérieur⁴⁴. Bachelard réfute ceux qui tiennent la perception immédiate pour un instrument de connaissance. Car la connaissance ne peut être considérée comme un outil *readymade* (E. Morin (2000) que l'on peut utiliser, sans en examiner la nature. Elle naît de la capacité à formuler des interrogations pertinentes et signe la marque d'un véritable esprit scientifique. Dans l'évolution progressive des savoirs, au fil des générations, de ce qui caractérise la science, Bachelard montre que l'approche scientifique se constitue en rupture radicale avec les modes habituels de pensée et d'expression. Voilà pourquoi, toute connaissance empirique doit être réfutable, c'est-à-dire qu'elle ne doit pas seulement pouvoir être vérifiée, mais aussi invalidée par l'expérience, pour être considérée comme scientifique. C'est un argument très solide de scientificité.

L'UMNG doit armer les esprits dans le combat vital de la lucidité ; trouver des nouvelles manières de sortir de la précarité de l'activité scientifique et répondre

⁴⁴ MORIN Edgar (2000), *les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris,

ainsi aux besoins du présent. Le bien-être de l'homme est dans une recherche considérée comme une mise en question de réflexions antérieures du développement. Elle se fait dans une perspective historique et doit être dynamique. Cette observation signifie que des laboratoires pour une recherche dynamique de développement sont encore à créer.

Plusieurs autres malaises réels et vécus empêchent l'optimisme⁴⁵ de la recherche à l'UMNG : la mauvaise gestion des ressources humaines, l'inefficacité des administrateurs de recherche, la corruption, etc.

4-Investir dans la formation des managers de recherche

Aucun développement ne peut être envisagé sans un investissement dans la formation des ressources humaines. J.-C.Vérez (2009, p.p.13-28) rappelle que : « Le rôle de l'éducation, de la formation et, aujourd'hui, de la connaissance apparaît indispensable au processus de la croissance.» Mais, là aussi, on peut relever que le manque de véritable *manager* de recherche est un facteur réducteur de la formation des ressources humaines de qualité pouvant être les moteurs de l'action politique et sociale. Il faut donc développer une stratégie de formation et les moyens dans un cadre éducatif formel ou informel qui peut être mis en œuvre pour produire des changements découlant de la formation des managers. C'est là où réside « la voie du salut pour l'Afrique » (E.Kodjo, 1985, p 290).

Toute croissance repose sur l'investissement humain. Nul n'est sensé méconnaître que la plupart des pays émergents y ont investi. La Russie, l'Inde, la Chine, etc., ont réussi à s'imposer comme leaders dans certains secteurs clés des marchés émergents, parce qu'ils ont investi dans la formation des ressources humaines. Ces pays sont en tête des grandes économies émergentes, grâce à la recherche, et occupent une position dominante en sciences de l'ingénieur, en chimie,

⁴⁵ « Coopération scientifique et débat sur les « sciences sociales africaines » au CODESRIA », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs* [en ligne], 9 | 2010, mis en ligne le 1er octobre 2012, consulté le 21 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/cres/362>).

etc. On ne dira pas ici que pour engager le développement de la recherche, il suffit de s'appliquer et prospérer dans les mêmes disciplines scientifiques et supprimer les secteurs non producteurs d'emplois. Non ! La copie d'un schéma peut se révéler inefficace, pour des raisons de spécificité ou de nécessité. Il faut plutôt prendre en compte les enjeux humains et environnementaux, des choix à opérer dans les priorités accordées aux différentes dimensions. Il n'existe donc aucun modèle optimal de développement. Il peut être donc hasardeux de vouloir copier les modèles d'autres pays, sans tenir compte des spécificités de ces derniers. D'ailleurs, beaucoup de pays modifient régulièrement le cadre de gouvernance de leurs politiques de recherche et d'innovation, afin de l'adapter aux évolutions de l'environnement. L'homme est un tout. Le véritable modèle de développement doit tenir compte de tout ce qui est exigible pour son bien-être.

Il est possible que l'Afrique réalise une croissance remarquable et parle d'elle-même. Des schémas pour cette réalisation ont été dessinés au colloque du Bénin, en 2011, et dans d'autres réunions scientifiques. Cette croissance peut être réalisée et confirmée par la formation des ressources humaines. Ce qui revient à dire, l'éducation est si importante qu'elle fait partie des composantes de l'Indice du Développement Humain (l>IDH) développé par Amartya Sen (prix Nobel économie 1998), pour mesurer le degré de développement des pays. Bien formés, les chercheurs pourront consacrer l'optimisme de la recherche en Afrique sur les échecs économiques qui ont mis un coup d'arrêt au développement. Mais, il faut une formation des ressources humaines qui réserve une place qui prenne en compte les socles culturels et épistémologiques propres des peuples africains. Car depuis que le processus de Bologne a consacré l'universalité de l'architecture des études, il n'y a plus guère place aux modes alternatifs d'organisation des études supérieures et universitaires. Par conséquent, l'Afrique a du mal à se positionner, pour relever les défis de la recherche dans le concert des nations du Monde, parce qu'il faut s'identifier à l'Occident. Pour éviter de se diluer davantage dans l'universel, il serait

souhaitable que les intellectuels africains réalisent, à l'image de l'Europe, une extraordinaire synthèse interculturelle qui va valoriser le devenir. L'Europe a importé ses techniques perfectionnées, sa façon d'organiser, de prévoir, d'administrer qui trouvent leur signification dans un héritage culturel, qui s'étend sur des centaines d'années. L'Africain ne peut comprendre l'essence de cette technique; même évolué, il a tendance à n'en retenir que la forme. L'application des techniques importées en Afrique s'est révélée inefficace, pour des obstacles épistémologiques que nous avons énumérés ici. L'Afrique a besoin des grands scientifiques⁴⁶ pour relever le déséquilibre avec les pays développés, au niveau des modes de production scientifique et économique.

5-Nous avons dit : réforme de l'éducation !

Depuis plusieurs années, plusieurs publications, colloques, etc. ont été organisés pour la réforme de l'éducation. Cependant, les réflexions à ces travaux n'ont pas abouti à une véritable réforme parce que «les systèmes éducatifs contiennent des éléments qui mettent en question la survie de la réforme ». (ILLICH Ivan, 1971, p.8) : la pédagogie est devenue une science à part entière de l'enseignement en général, au point où elle s'est affranchie complètement de la matière à enseigner, comme si nos pédagogues n'avaient jamais compris l'anecdote de Rousseau dans l'*Émile* : « On force une terre à se nourrir des productions d'une autre » (J.-J. Rousseau, 1964, Cf. introduction) ou la leçon d'Emmanuel Kant (1966, p.13) dans *les réflexions sur l'éducation*, « la discordance entre le contenu de l'enseignement et les possibilités mentales de l'élève », d'apprendre les savoirs et les moyens de les réaliser.

Je ne suis ni didacticien, ni technicien de la pédagogie, parce que, comme le souligne Hannah Arendt : « *Je n'ai pas compétence pour discuter la question plus technique de la réforme de l'éducation dans tous les pays, afin de les adapter aux*

⁴⁶ BERTHOUD, (1990), p.18, cité par MVE ONDO Bonaventure, « Quelle science pour quel développement en Afrique ? », Hermès, n° 40, 2004/3, p.p. 210- 215.

besoins entièrement nouveaux du monde actuel.»⁴⁷ Mais il faut en effet relever que : «Nos systèmes éducatifs nous fournissent des connaissances séparées et cloisonnées, au lieu de nous préparer à affronter la complexité du monde et de la vie, des êtres humains, de nos sociétés et de la mondialisation, au lieu de nous montrer la nécessité de contextualiser toute information, tout événement, toute connaissance, au lieu de nous enseigner à traiter les problèmes qui sont à la fois fondamentaux et globaux en envisageant leurs caractères systémiques, les interactions et rétroactions tout-parties.» (E. Morin, 1999, p.13).

Ces systèmes engagent des universités africaines sur une voie fatale parce qu'elles reçoivent pour la plupart des produits des écoles pré-emballées⁴⁸ inscrites dans une vision humaniste occidentale. Ils sont très loin d'outiller des apprenants pour résister aux problèmes qu'ils rencontrent lorsqu'ils tentent de renoncer à la vision occidentale des systèmes qu'on leur impose. Une réforme du système global de l'éducation, pour un autre système répondant aux exigences scientifiques, permettra aux universités africaines de tourner le dos à la consommation du progrès. Cette réforme complète du système et de son orientation doit être concertée avec les enseignants pour prévenir encore mieux le véritable drame qui est celui de la consommation du progrès, préfigurant, si l'on n'y remédie à temps, un drame plus lourd de conséquences pour l'avenir des peuples africains. Les systèmes de l'école emballée qui inculquent des règles de l'humanisme ou de matérialisme que l'on présente aux pays émergents comme des recettes miracles aux maux de l'enseignement en Afrique ne sont pas des solutions aux problèmes de l'Afrique. Car la connaissance ne doit pas être considérée comme un outil "ready made" ; plutôt comme une nécessité première qui servirait de préparation à l'affrontement des risques permanents d'erreur et d'illusion. Il faut donc armer les apprenants dans le combat pour la lucidité au moyen d'une réforme qui rejette le dogmatisme des

⁴⁷ HANNAH Arendt, 1972, *la crise de la culture*, Paris, Gallimard, p.234

⁴⁸ ILLICH Ivan (1971), *op.cit.*, p.85

systèmes préfabriqués qui étouffent le dynamisme intellectuel dans un monde clos d'idées toutes faites. Une réforme qui prépare l'esprit des apprenants de telle sorte qu'on puisse le rendre de plus en plus intelligible.

Vu la mobilité des choses humaines, vu l'esprit inquiet et remuant de ce siècle qui bouleverse tout à chaque génération, si nous choisissons de nous taire et d'accepter le postulat selon lequel « le savoir est une marchandise, qui, dans certaines conditions doit être vendue de force à la consommation, nous serons prêts à nous soumettre à la domination sans cesse des gestionnaires totalitaires de l'information et aux funestes parodies d'école qu'ils nous préparent » (ILLICH Ivan, 1971, p.88). Car l'éduquer en Afrique doit permettre de « libérer en chaque homme ce qui l'empêche d'être soi, lui permettre de s'accomplir selon son génie singulier»⁴⁹.

Conclusion

Dans cet article, nous avons montré, au-delà du problème qui se pose et s'impose, que la recherche passe par la maîtrise et la création des savoirs. C'est de cette manière que l'UMNG, tout comme d'autres universités africaines de l'espace CAMES, accompagnera les développements souhaités. La formation des véritables *managers* de recherche permettra d'apporter des changements pour un véritable développement. Mais il faut encore penser un système éducatif qui apprend les savoirs et les moyens de les réaliser, pour permettre aux étudiants et enseignants de s'arrimer aux nouvelles pratiques et technologies de l'information et de la communication, pour répondre aux défis qui les interpellent. Voilà pourquoi, il est important, en termes de solutions au problème qui se pose et s'impose, de proposer deux ou trois principes pour être productifs et provoquer des changements souhaités.

Premièrement, transformer l'université par une réforme globale du système éducatif de base. Cette transformation permettra d'avoir des hommes et des femmes qui auront des connaissances et des capacités techniques nécessaires pour le

⁴⁹ REBOUL Olivier.(1989), *op. cit.*, p.24

développement⁵⁰. Mais il faut encore tenir le flambeau de la réflexion et impulser des réformes qui concourent à l'intérêt général. En effet, les gouverneurs de l'UMNG ne sont pas des gens mal en point pour consacrer leur temps à cette réflexion⁵¹ sur la réforme.

Deuxièmement, assurer une véritable recherche et une coordination entre les différents chercheurs et les laboratoires de recherche. Cette coordination permettra aux chercheurs de trouver des moyens d'expérimentation et d'opérationnalisation des inventions. Car au cours de l'année 2021, l'université Paris-Saclay arrive à la 13^e place dans le classement de Shanghai, parce qu'elle est non pas la plus performante dans les domaines de la recherche, mais parce qu'elle a mutualisé des efforts entre les chercheurs et les laboratoires d'autres universités et mis à contribution un outil de recherche, le web «plug-in labs », projet initié sur le territoire breton, qui permet de valoriser des compétences territoriales et booster l'innovation. Cet outil a été transféré sur le territoire de Paris-Saclay afin d'offrir la possibilité aux entreprises, notamment aux plus petites de connaître les compétences des laboratoires et d'identifier d'éventuels partenaires pour les futurs projets innovants.

Troisièmement, organiser des laboratoires de recherche en cohérence avec l'évolution actuelle de la recherche, pour qu'ils s'adaptent aux évolutions de l'environnement scientifique, politique, social et économique et engager le développement.

⁵⁰ MVE ONDO Bonaventure, (2004), «*Quelle science pour quel développement en Afrique ?*», Hermès, La Revue n° 40, pages 210 à 215

⁵¹ *Ibidem*

Bibliographie

Livres

- BACHELARD Gaston (1999), *la formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin.
- HANNAH A (1972), *la crise de la culture*, Paris, Gallimard
- ILLICH Ivan (1971), *une société sans école*, Paris, Seuil,
- KANT Emmanuel, (1966), *Réflexions sur l'éducation*, Paris, Vrin
- MORIN Edgar (2000), *les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Paris, Seuil
- REBOUL Olivier (1989), *la philosophie de l'éducation*, Paris, PUF
- ROUSSEAU Jean-Jacques (1964), *Du contrat social, écrits politiques*, T.III, Paris, Gallimard

Articles consultés en ligne

AGBOBLI EDO Kodjo Maurille, « *La vision africaine de l'université de demain- Pistes et stratégies* », in GAY Michel, CHITOU Ibrahim (dir), *repositionner les universités dans le développement de l'Afrique*, Actes du Colloque, Lomé 8-9 juin 2011.

Hal.archives-ouvertes.fr

BERTON-OFOUEME Yolande, « *la gestion de la recherche en République du Congo* », in BUCLET Benjamin et ESSAYIE Fanny, Atelier-rencontre sur l'efficacité de la R & D au niveau des politiques et pratiques institutionnelles en Afrique francophone (dir.), 8-9 octobre 2013, www.oecd.com

BOSSOTO Antonin Idriss, « *usage des TIC à l'Université Marien Ngouabi* », Revue les Inculables, 2017/02. www.academia.edu

Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA, Michel Émile MANKESSI (al.), « *les réseaux sociaux comme alternatives des plateformes d'enseignement à distance en situation de COVID-19 : cas de WhatsApp* », in BERNARD Coulibaly,(2021), *quelles perspectives à l'ère des usages multiformes des réseaux sociaux pour apprendre, Actes du colloque du 26 au 27 novembre 2020, Mulhouse*

MVE ONDO Bonaventure, (2004), « *Quelle science pour quel développement en Afrique ?* », *Hermès*, n° 40, 2004, www.cain.info.fr

VEREZ Jean-Claude (2009), « *Quelle place pour l'économie de la connaissance dans les pays en développement africains?* » *In mondes en développement*, n°147, pp 13-28.

www.cain.info.fr

**LA FEMME CONGOLAISE ET LE CHEMIN DE FER CONGO-OCEAN
(1921-1991).**

Martin Pariss VOUNOU
Université Marien Ngouabi-Congo.
E-mail : parissvounou77@gmail.com

Résumé: La littérature sur le Chemin de Fer Congo-Océan rapporte et commente les moments de sa construction et les tragédies engendrées qui l'émaillèrent durant treize années de travaux et des milliers de morts qui en étaient victimes. Très peu d'écrits, cependant, sont consacrés aux relations de la femme congolaise avec cet ouvrage pendant et après sa réalisation. La présente étude se fixe pour objectif de montrer la participation active de la femme congolaise dans les dures épreuves qu'avaient exigées les travaux du Congo-Océan et les relations qu'elles eut avec ce chemin de fer une fois terminé et mis en service. Comment et dans quelles conditions la femme congolaise participa-t-elle aux travaux du chemin de fer Congo-Océan? Comment et dans quelles circonstances développa-t-elle des relations affectives et économiques avec cette infrastructure. L'étude s'appuie sur des données bibliographiques et Anthropologiques.

Mots clés: Femme congolaise, CFCO, ravitaillement, participation, rapports économiques, affectifs.

The Congolese Woman and the Congo-Ocean Railway from 1921-1991.

Abstract: The literature of the Congo-Ocean Railway reports and comments on the moments of its building and the tragedies that engendered it through thirteen years of work and thousands of deaths. Very few writings, however, are devoted to the relations of the Congolese woman with this work during and after its building. The objective of this study is to show the active participation of Congolese women in the hardships required by the work of the Congo-Ocean Railway and the relations they had with this railway once completed and put into service. How and under what conditions was the Congolese woman linked to the work of the Congo-Ocean Railway? How and under what circumstances did Congolese woman develop affective and economic relations with this infrastructure. The study relies on an analysis of bibliographic and anthropological data.

Key words: Congolese woman, CFCO, supplying, participation, economic relations, affective.

Introduction

Le Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO) est une voie ferroviaire en République du Congo, longue de 512 kilomètres de Brazzaville à Pointe-Noire. Sa construction dura treize années (1921-1934), et a vu mobiliser la main d'œuvre de l'Afrique centrale, notamment des territoires du Tchad, d'Oubangui-Chari (Centrafrique) et du Moyen-Congo. Tous ces territoires formaient à l'époque une fédération appelée AEF, (Afrique Equatoriale Française). Les événements qui justifient les bornes chronologiques de cette étude sont: la date de 1921 est celle du début des travaux de la voie ferrée dans le territoire du Moyen-Congo; celle de 1991 est la dernière année de fonctionnement normal du trafic ferré. Après cette date, le CFCO entra dans une période d'instabilité suite aux différents troubles sociopolitiques que connut le Congo dans les années 1990. Ces troubles ne permirent plus à la femme d'exercer son commerce sur la voie ferrée comme avant. Le projet du Congo-Océan consistait donc même si son tracé fut fixé au Moyen-Congo de doter l'AEF d'une voie de communication majeure pour développer son économie moderne. Car disait l'un de ses grands promoteur, Pierre Savorgnan De Brazza: *«Il y'a là des richesses énormes qui attendent le chemin de fer destiné à les recueillir. J'en avertis le commerce et suis persuadé que l'investissement ne sera pas perdu»*.

Compte tenu des efforts communs de l'AEF, pour la réalisation du Congo-Océan, il peut paraître discriminatoire de ne parler que de la femme congolaise dans cette grande entreprise de l'époque. Mais loin de là; le choix de la femme congolaise pour la présente étude se justifie par deux faits: le ravitaillement des chantiers en manioc fut d'abord la dure peine de la femme congolaise; elle fut, en effet, en première ligne pour la fourniture des vivres d'autant plus que le tracé de la voie ferrée passait entièrement sur son territoire⁵². Le deuxième fait est que de toutes les femmes

⁵² Cette étude peut bien s'élargir sur tous les territoires de l'ancienne AEF. Les femmes du Tchad et de l'Oubangui-Chari endurèrent elles aussi des dures épreuves de ravitaillement des chantiers du Congo-Océan en apportant, malgré l'éloignement, les produits de leur labeur champêtre. Par exemple, «L'Oubangui-Chari des envois de beurre de karité de pois cajan et de mil pour ses hommes

de l'ancienne AEF, la femme congolaise paraît la seule à avoir eu un lien économique et affectif avec le Chemin de Fer Congo-Océan (CFCO), au lendemain de sa mise en service. C'est ainsi que la présente étude s'attarde à montrer la place de la femme congolaise, dans son rôle traditionnel de nourricière des hommes qui s'étendit aux chantiers du Congo-Océan. La même femme tissa par la suite des relations particulières avec le Congo-Océan: relations économiques et affectives. Comment et dans quelles conditions la femme congolaise participa-t-elle aux travaux du Congo-Océan? Comment et dans quelles circonstances se lia-t-elle d'affection avec cette infrastructure? Pour répondre à ces questions, l'étude analyse les données bibliographiques et archivistiques sur la construction du chemin de fer Congo-Océan, elle exploite et analyse les faits anthropologiques des régions traversées par cette voie. Le plan de l'étude se décline sur deux points: Le premier est consacré au labeur de la femme congolaise pendant la construction du chemin de fer Congo-Océan de 1921 à 1934. Le deuxième explore ses rapports avec cette voie de communication au lendemain de sa mise en fonction effective de 1934 jusqu'en 1991.

1-La femme congolaise pendant la construction du Congo-Océan.

La femme congolaise ne faisait pas partie officiellement des ouvriers travaillant à la construction du Congo-Océan. Pourtant, sa contribution à cette œuvre ne fut pas moindre.

1-1-Femme congolaise, absente des comptes officiels de recrutement des travaux

La construction du rail entre le fleuve Congo (Pumbo-Lac) et l'Océan Atlantique dans le territoire du Moyen-Congo, exigea des ouvriers. S'appuyant sur les archives de l'époque G. Sautter, (1967, p. 256), écrit:

Nous disposons, pour faire les comptes du recrutement d'un tableau détaillé, établi à l'époque par les soins du Gouvernement

dont beaucoup refusaient le manioc et boudaient le riz» G. Sautter, (1967, p. 265). On sait comment la production et la conservation de ses produits était dévolue aux femmes de ce territoire.

général de l'AEF. Ce tableau donne, pour chaque année, le «nombre de travailleurs recrutés mis en route par les circonscriptions» à destination des deux divisions de la voie. Etabli avec soin, recoupé dans l'ensemble par les autres documents d'époque, il peut être utilisé avec une certaine sécurité.

Pendant sa construction, le tracé du Congo était réparti en deux zones: la Division côtière et la Division de Brazzaville. La Division côtière partait de Pointe-Noire jusqu'à Taotao. Celle de Brazzaville de Brazzaville jusqu'à Loudima. Il avait fallu recruter de la main d'œuvre. On engagea les colonies du Tchad, de l'Oubangui-Chari et du Moyen-Congo à fournir de la main d'œuvre. Les personnes recrutées au Moyen-Congo étant considérées comme de la main d'œuvre «locale». Les documents mentionnent selon G. Sautter (1967, p. 262-263), que:

127250 hommes au total ont été appelé à participer à la construction du Congo-Océan; 77375 sont partis pour les chantiers de la section côtière ; 49875 pour ceux du tronçon oriental [...]. Au total, 36% des recrues ont été levées dans le Pool;19,4% dans la «zone du chemin de fer»; 7,3% dans le nord du Moyen-Congo; 33% en Oubangui-Chari et 4,3% au Tchad. La proportion des hommes touchés par les recrutements s'est élevée à 34,6% pour l'ensemble du Moyen-Congo, 9,2% pour l'Oubangui-Chari et 1,3% pour le Tchad.

Ces chiffres montrent que plus de la moitié des recrues furent envoyées sur la Division côtière qui était pourtant la plus courte, 172 km sur un total de 512 km. Ce fait trouve son explication à cause de la montagne Mayombe. En effet, certes courte, la section côtière du Congo-Océan fut la plus difficile à construire à cause du Mayombe. Le Mayombe est un massif montagneux couvert de forêts denses. Il se dresse entre la plaine côtière du Congo et son intérieur. Il constitua effectivement la zone la plus dure; pour y faire traverser le rail; il fallut plus d'hommes et des plus vaillants. Pour mesurer l'ampleur du Mayombe, il faut comprendre que sur 78 kilomètres entre Bilinga et les Bandas pour le traverser, on y construit 17 ponts en béton armé, 29 viaducs et 12 tunnels. Par ailleurs, c'est dans ce massif qu'il eut plus de morts pendant la construction du Congo-Océan G. Sautter, (1967, p. 253).

D'après les chiffres, le Moyen-Congo, territoire abritant et le tracé et les travaux ferroviaires du Congo-Océan, fournit plus d'hommes, 34,6% de l'effectif de 127250. On imagine sans peine l'ambiance de terreur qui prévalait dans les villages situés sur le tracé et ses environs lorsque le recrutement devint forcé. Certains villages glissèrent beaucoup plus à l'intérieur, loin du tracé, pour échapper aux agents de recrutement commis par l'administration. C'est dans ces circonstances, par exemple, que fut abandonné le village de Boungoundou sur la lisière orientale du Mayombe. Sur le site de ce village, M. Blanchet, administrateur du chemin de fer fonda, en 1933, le poste de Loubomo rebaptisé Dolisie en 1934 (troisième ville du Congo).

Le nombre d'ouvriers, 127250, recensés dans les comptes de l'administration, ne tint pas compte des femmes. Il paraît donc que, officiellement, la femme ne fut pas engagée dans les travaux du Congo-Océan même si l'on signale leur présence sur certains chantiers conséquence de l'arrêté du 7 février 1925 qui crée une direction spéciale de la main d'œuvre indigène du chemin de fer. Cet arrêté eut pour but l'amélioration des conditions de travail surtout sur les chantiers de la division côtière. Cette décision allait faciliter la venue des femmes dans les chantiers, mais pas comme ouvrière au même titre que l'homme. On peut comprendre la situation de la femme en cette circonstance à travers ce texte de Louis Martel, (1925, p. 49-55) reprenant les termes de l'arrêté apparu dans *La Revue indigène*:

Tout manœuvre recruté part de sa circonscription d'origine avec une fiche d'identité, les précautions nécessaires sont prises en cours de route, à son arrivée sur les chantiers, il est immatriculé et reçoit une médaille d'identité, il est pesé et vacciné, les malingres sont affectés aux travaux les moins pénibles, surveillés et alimentés spécialement, les sommeilleux sont isolés et soignés. Les camps, les cuisines avec le concours des femmes autorisées à suivre leurs maris, l'alimentation suivant un système adopté de l'ordinaire les troupes, l'hygiène ; la fourniture d'eau potable, l'organisation des feuillées, le fonctionnement du service médical.

La femme était accompagnatrice de l'ouvrier son mari et non une recrue du chemin de fer. Cependant, en dépit de son statut d'accompagnatrice, elle fut employée

à certaines tâches auxquelles elle s'était déjà habituée au quotidien, la cuisine et sans doute aussi l'entretien des habitations dans le camp ainsi que le note aussi Scholastique Dianzinga (2016, p. 322-323):

On n'évoque pas souvent la contribution des femmes dans la construction de cette infrastructure, mais nombreuses étaient venues de loin (Tchad, l'Oubangui-Chari, etc.). Pour accompagner leurs maris. Elles étaient occupées à effectuer les travaux annexes comme la cuisine ou l'entretien des lieux. Clémentine Adja fut désignée responsable de ces femmes de travailleurs et fit preuve d'un sens de commandement insigne.

Les tâches quasi ménagères étaient dévolues aux femmes dans les camps des chantiers du Congo-Océan. Même si l'administration n'enregistra pas la femme comme ouvrière du chemin de fer, son rôle dans les camps apporta une aide réelle, psychologique et morale surtout, à l'homme qui allait au labeur. Mais la femme fit plus que cela. Son apport plus direct au labeur des travaux était indéniable : le ravitaillement.

1-2- Femme congolaise participante directe à la construction du chemin de fer Congo-Océan

Lorsqu'une femme, Madame Louise Augagneur donna le coup de pioche pour le démarrage des travaux du Congo-Océan le 6 février 1921, un homme Monsieur Victor Augagneur, alors Gouverneur Général de l'AEF annonça : *«un grand travail vient dans le pays. Les hommes seront sur les chantiers pendant que les femmes pétriront le manioc»*⁵³. En tenant ces propos, le Gouverneur Général pensait sans doute aux questions de ravitaillement des chantiers en nourriture. Il eut sans doute aussi connaissance que le manioc était le pain de base des populations du Moyen-Congo d'où on allait recruter des travailleurs pour construire le Congo-Océan. Enfin, il eut connaissance qu'au Moyen-Congo la fabrication et la distribution du manioc était une affaire des femmes. La femme au Moyen-Congo n'avait pas abandonné son

⁵³ Discours du Gouverneur Général de l'AEF. Archives Nationales du Congo.

rôle de nourricière de la société. La place qu'elle y tenait encore, pendant la construction du chemin de fer Congo-Océan, était la sienne depuis les temps précoloniaux. En effet, en ces temps-là la femme était la mère de la société. Pas seulement au sens biologique (la procréation) mais aussi au sens social, politique et économique. C'est pourquoi les hommes et la société entière le savaient qui, dans leur moment clairvoyance tremblaient d'effroi à l'idée que cette mère des hommes et de la société, si elle venait à disparaître jamais, ce serait la fin de tout. Une sentence kuni disant dans ce sens: *nge ka hu yaba mukatsi ngwaku na siaku?* Littéralement, Ne sais-tu pas que ta femme est tout pour toi? Dominique Ngoïe-Ngalla, (1979, n° 4, p. 48).

À l'heure de la construction du CFCO, la partie la mieux mise en contribution de cette mère des hommes était sa capacité traditionnelle à nourrir la société. Les paroles de Victor Augagneur allaient donc s'accomplir sur cette disposition de la femme congolaise. Si sa femme donna le premier coup de pioche de la construction du Congo-Océan pendant quelques minutes, la femme congolaise donna son manioc aux hommes construisant cette voie ferrée pendant treize années. Etant donné que son tracé traversait les territoires où le manioc était devenu l'aliment de base, on imagine sans peine les grands mouvements des femmes à cette époque d'abord dans les champs puis dans les villages devant leurs pétrins en train de fabriquer le manioc réclamé sur les chantiers. Les populations riveraines et des environs immédiats du Congo-Océan furent en première ligne dans cette affaire. Dans une revue de l'époque, Louis Martel écrivait à propos:

Il est à remarquer que déjà, pendant la période de construction, des travaux du chemin de fer intéressent au plus haut point, les populations indigènes de la partie sud du Moyen-Congo et cela à plus d'un titre. C'est qu'en effet, ces populations fournissent depuis le début des travaux, toute la main-d'œuvre nécessaire aux chantiers et aussi la plus grande partie des vivres à l'alimentation des travailleurs. C'est là une charge considérable courageusement acceptée par les populations qui en retirent, en compensation, des

avantages indéniables, toutes les prestations étant équitablement rétribuées⁵⁴.

L'aspect «*prestation étant équitablement rétribuée*» à l'effort de la femme à fournir le manioc aux chantiers est très discutable. Car comme l'écrit Gilles Sautter, (1967, p. 265), s'appuyant sur un document⁵⁵ de l'époque: «Si encore l'appât du gain avait galvanisé les villageois! Mais les livraisons de manioc, «trop peu payée par rapport à l'effort consentis » n'étaient assorties d'aucun élément stimulant. ». Il est vrai que la femme s'adonna avec courage à produire le manioc pour le Chemin Fer Congo Océan, mais ses efforts ne furent pas dignement récompensés. Il est à peu près sûr que le labeur de la femme congolaise ne lui apporta pas de bénéfiques escomptés. Cependant, on peut apprécier en chiffre cet effort de la femme à travers ce texte:

Au cours du premier trimestre 1923, les apports mensuels de manioc atteignirent 37 tonnes permettant de servir un peu plus de 1200 rations journalières. Or en octobre de la même année, il fallait falloir nourrir près de 4000 hommes sur les seuls chantiers. Un certain temps la production de vivres se maintint étalé pour s'effondrer ensuite d'un seul coup. Ensemble la circonscription du Kouilou et les deux subdivisions de Mvouti et de Mossendjo livraient 21 tonnes de manioc en août 1925 ; au mois de mars suivant, les apports tombèrent à 6 tonnes G. Sautter (1967, p. 265).

Les chiffres 37, 21 et 6 illustrent d'abord le travail considérable accompli par la femme pour pouvoir fournir ces tonnes. Combien de champs de manioc fallait-il récolter pour les atteindre? Combien de femmes fallut-il à cet effet? Difficile de le savoir puisque, les femmes qui s'activaient ainsi n'étaient pas enregistrées dans les registres des travailleurs du CFCO. Néanmoins, il semble net que le ravitaillement en manioc ruinait les villages. Bien que née d'une civilisation d'agriculture, le champ d'une femme congolaise à l'époque, en général, dépassait rarement les cinquante mètres carrés. Ce ne furent pas des champs industriels, destinés à soutenir la

⁵⁴ Texte collectionné par Ieme Vander Poel, 2006, Congo-Océan : *un chemin de fer colonial controversé*, p. 51.

⁵⁵ Rapport périodique Bouenza-Louessé, octobre 1923, archives de l'ancien service des affaires politiques de l'AEF, Brazzaville.

réalisation d'une infrastructure de la taille du Congo-Océan. La femme dut donc faire des sacrifices et elle et son lignage. Puis deux situations peuvent bien expliquer les baisses de production: la première comme déjà évoquée est que la pratique champêtre chez la femme congolaise n'était pas industrielle, mais domestique, (polyculture) pour nourrir les siens. Par conséquent, une construction de grande envergure que fut le CFCO allait simplement l'engloutir. Deuxièmement, le temps qu'il fallait pour que le manioc arrive à maturité et donc capable de nourrir du monde est d'une année. Ce temps «long» produisait forcément des ruptures des livraisons sur les chantiers qui en demandaient toujours plus en permanence.

Les chiffres évoqués plus haut, qui n'évoquent pas l'apport en manioc de toutes les circonscriptions du Moyen-Congo constituent un exemple qui montrent que, ce sont finalement de milliers de champs et de milliers de femmes qui furent mis à contribution pour construire le chemin de fer Congo-Océan.

Il y eut, certes, de graves difficultés d'approvisionnement en manioc pour des raisons évoquées, mais sa production ne s'arrêta guère. Il y eut des épisodes réguliers où il continuait à nourrir les hommes sur les chantiers. Même si le riz vint combler les insuffisances du manioc, il n'arrêta pas sa culture ni sa consommation, surtout par les travailleurs originaires du Moyen-Congo pour qui, le manioc avait intégré les mœurs culinaires depuis le XVIIe siècle. C'est ainsi, entre autres exemples, la subdivision de Mvouti livra, en 1928, 300 tonnes de manioc. Durant tout le temps que dura la construction du Congo-Océan, le manioc de la femme ne manqua pas sur les chantiers, même s'il ne le fut pas aux mêmes quantités et ce malgré la présence très marquée du riz pour les ouvriers d'origine chinoise (Coolies).

À l'inauguration du chemin de fer Congo-Océan, le 10 juillet 1934, René Maran écrivait:

Le «Congo-Océan», qu'on inaugure aujourd'hui, est une œuvre exemplaire et représentative qui honore la France et grandit son prestige aux yeux de l'étranger. Le rêve, de Savorgnan de Brazza, le grand et noble explorateur dont on a pu écrire à juste titre que sa mémoire était pure de sang humains, est enfin réalisé [...]. On attaqua de tous côtés à la fois la brousse, la montagne, les rivières

et la forêt. Et la nature dut, une fois de plus, livrer un passage à l'homme [...]. Mais 1200 ouvrages d'art, 92 ponts et viaducs, 10 millions de mètres cubes de terrassement, 12 tunnels -celui de Bamba, le plus long qu'on ait foré en Afrique n'est pas loin d'atteindre deux kilomètres-et treize ans d'efforts obstinés d'énergie quotidienne, de fièvres palustres, de dysenterie et de bilieuse hématuriques ont fini par avoir raison de sa résistance⁵⁶.

De ces difficultés endurées et surmontées pour réaliser le Congo-Océan, il faut saluer le rôle de la femme congolaise. Elle endure bien des privations pour donner son manioc pour l'avancement de l'œuvre. Finalement, ce ne sont pas seulement 127250 hommes qui peinèrent pour la construction du CFCO, mais bien plus. Ce plus concerne indéniablement le nombre des femmes qui courbèrent leur dos aux champs pour CFCO⁵⁷. Leur nombre est inconnu, mais les faits sont là pour témoigner de leur participation active à l'édification de la voie ferrée du Moyen-Congo. Pour finir, nombreuse parmi elles durent faire face à la mort d'un mari, d'un fils, d'un père, d'un oncle ou d'un tout autre parent sur l'un des chantiers du rail entre Brazzaville et Pointe-Noire⁵⁸.

Après le labeur de la construction, la femme congolaise eut avec le Congo-Océan des liens économiques et d'amour.

2-Des rapports économiques et d'amour de la femme congolaise avec le CFCO

On mettait beaucoup d'espoir aux apports économiques du Congo-Océan une fois sa construction terminée. Ainsi pouvait-on lire dans *La Revue indigène* de 1925, ces attentes optimistes :

L'ouverture à l'exploitation du chemin de fer Brazzaville-Océan-dont la capacité de transport sera pratiquement illimitée-mettra enfin un terme à cette situation fâcheuse : tous les produits amenés à Brazzaville ou autres gares de la ligne pourront être facilement et aux prix les plus bas, transportés jusqu'à la mer et embarqués à Pointe-Noire à destination des marchés extérieurs. Ainsi l'activité

⁵⁶ Texte collectionné par Ieme Vander Poel, 2006, *op. cit.*, p. 91-92.

⁵⁷ Comme signalé avant, les femmes de l'Oubangui-Chari et du Tchad méritent aussi ce témoignage.

⁵⁸ D'après les chiffres officiels, dans la Division côtière (Pointe-Noire et Taotao), il y eut, entre 1922 et 1932, 13712 morts.

des populations indigènes sera stimulée et la production des denrées agricoles actuellement exploitées s'accroîtra considérablement, tandis que de nouvelles cultures deviendront rémunératrices le long de la ligne où des voies d'eau (manioc, maïs, coton). [...]. C'est donc un développement économique considérable des colonies du Moyen-Congo et de l'Oubangui-Chari que permet d'escompter l'achèvement de Brazzaville-Océan. Ieme Vander Poel (2006, p. 50).

Les attentes économiques optimistes portées sur le Congo-Océan étaient dans la ligne droite de la raison de sa conception et de sa mise en exécution entre 1882 et 1934. Depuis les origines de l'homme, les voies de communication sont toujours des instruments au service de l'économie (circulation des biens et des hommes, échanges des produits). Avant la construction du CFCO, il existait des voies de communication mettant en commerce de toutes sortes les régions qui deviendront le Moyen-Congo. Par exemple, dans une étude portée sur le Diangala⁵⁹, région qui deviendra la circonscription du Chemin de fer, Roland Christian Mbinda Nzaou (2017, p. 267) écrit :

Point de ralliement de nombreuses pistes, et situé dans la zone de savane, Diangala servait de carrefour commercial et de lieu de passage pour bon nombre de marchandises avant que la traite négrière atlantique y fasse irruption et lui donne un nouveau statut. Etant en position de zone tampon entre les pays de la côte et ceux de l'hinterland, Diangala vit venir de loin, des personnes et des biens. Et profitant de cette position, les Kuni, populations du Diangala devinrent des coutriers et intermédiaires obligés entre les populations issues de plusieurs environnement (...). Plusieurs itinéraires commerciaux passant et aboutissant à Diangala peuvent être identifiés.

Le Chemin de Fer Congo-Océan vint supplanter les voies de commerce ancien pour faire entrer en modernité coloniale les populations de ces régions. Une des anciennes voies identifiées est celle qui partait du site régional du futur Brazzaville, traversait la vallée du Niari, franchissait le Mayombe et aboutissait sur la côte à Loango au nord de Pointe-Noire.

⁵⁹ Diangala correspond à la vallée du Niari au Sud-Ouest de la République du Congo.

Le tracé du Congo-Océan suivit grosso-modo l'itinéraire de cette ancienne voie. Avec le chemin de fer, les populations du Moyen-Congo entrèrent dans une nouvelle configuration économique. La nouvelle voie économique allait attirer des échanges autour des gares ferroviaires. La femme congolaise allait y trouver un lieu idéal pour commercialiser les produits de ses labours champêtres. Ainsi naquirent des liens économiques entre elle et le CFCO. Si pendant la construction du CFCO, les produits vivriers de la femme servirent à nourrir les travailleurs, après la mise en service de ce chemin, les produits agricoles de la femme allaient l'animer économiquement faisant du CFCO un long lieu d'échanges des biens. Après son inauguration et la mise en service du chemin de fer Congo-Océan en 1934, l'usage du train ne tarda pas à entrer dans les habitudes des populations du Moyen-Congo. Car dès 1935, on enregistre 24200 le nombre de voyageurs ayant emprunté le train. Et le nombre ne cessa d'accroître. C'est alors que se constituait la clientèle des marchés du chemin de fer Congo-Océan. En effet, les gares du chemin de fer Congo-Océan constituant les centres commerciaux ; ses voyageurs devenaient de fait les acheteurs des produits proposés par les femmes riveraines de ces gares et de leurs régions. À l'arrêt d'un train dans une gare, un nombre important de femmes (des adolescentes aux adultes) accourent le long de la « machine » pour proposer leurs marchandises aux voyageurs lesquels ne restent pas insensibles aux appels bruyants de l'offre. Ce commerce informel autour du rail augmenta surtout après l'indépendance de la République du Congo en 1960. Voici répertoriés les produits animant le commerce sur l'artère ferroviaire du CFCO:

Tableau n° 1.

Langue Munukutuba (kikongo)	Désignation en Français
Kwanga	Pain de manioc
Mbala	Igname, Patate, Tarro
Ngouba	Arachide
Masangu	Maïs
Ndounda, Mousoso	Les légumes

Kaba	Tubercule de manioc
Bikongo (foufou)	Pain de manioc roui puis séché
Mbale Pinda	Pain obtenu par un mélange de manioc et de pâte d'arachide
Safou	Safou
Tigna /mikawa	Asperges sauvages
Mangulu	Mangues
Théthé	Courge
Makondo	La banane
Malala	Orange

Source: Martin Pariss Vounou

D'où viennent ces produits? Ils viennent des travaux champêtres de la femme exceptée, la mangue, le safou, les asperges. En effet la production du manioc, de l'arachide, du maïs, des ignames etc., sur le long du CFCO est le résultat de l'effort de la femme. Bien sûr que, l'homme participe aux abattis mais le reste de la peine est à la charge de la femme. Dans le même sens, une étude réalisée au Congo par Marcel Soret, (1970, p. 261-262), affirme:

Même quand l'homme travaille les champs familiaux, son activité y est très réduite. En principe, chaque parcelle est confiée à une seule personne. Mais il s'agit là de la responsabilité de la parcelle et, notamment pour les hommes, pas forcément du travail réellement effectué. De toute façon plus de 70% des champs sont à la charge des femmes, proportion qui peut atteindre ou dépasser 90% dans les régions du Chaillu et dans le voisinage des villes, en raison de l'importante émigration masculine [...]. Mais, quel que soit le «responsable» du champ, la presque totalité des travaux sera effectuée par les femmes, car la répartition par sexe des activités agricoles dépend beaucoup plus des travaux eux-mêmes que des champs, ...

La femme réalisait alors un double travail. D'abord dans ses champs (sarclage, semailles, entretien, récolte) puis au bord du rail pour vendre les fruits de sa semence. C'est ainsi que la femme congolaise s'attacha économiquement au CFCO. Comme indiqué, la technique de vente sur la voie ferrée est la vente à la criée. C'est une technique bien appropriée parce que le client potentiel, assis ou debout, dans le train

doit être au courant, ou entendue, des produits proposés. Elle permet aussi d'attirer plus rapidement l'œil, le goût et le portefeuille d'un éventuel acheteur. La vente à la criée résonne comme un refrain sans fin le long du chemin de fer Congo-Océan de jour comme de nuit.

À Goma tsé-tsé, à Matoumbou, à Mindouli, à Kikembo, à Loulombo, à Kimbedi, à Loutété, à Bouansa, à Madingou, à Nkayi, à Loudima, à Mont Mbélo, à Moubotsi, à Dolisie, à Les Bandas, à Mvouti, à Pounga, à Les Saras, à Bilinga, à Hinda, etc.

À toutes ces gars du CFCO, on entend, dès qu'un train voyageur y stationne, l'hymne de la vente à la criée:

Kouange eh! Kouange eh! Pain de manioc

Masangu eh! Masangu eh! Maïs

Banguba eh! Banguba eh! Arachide

Mbal'pinda eh ! Mbal'pinda eh ! Pain obtenu par un mélange de manioc et de pâte d'arachide

Mbal' eh ! Mbal' eh ! Igname

Mangulu eh ! Mangulu eh ! Mangue

Théthé eh! Théthé eh! Courge

Les femmes ainsi engagées assuraient à leurs maisonnées de l'argent qu'elles investissaient ensuite dans d'autres besoins : la scolarisation des enfants, la santé et les besoins vestimentaires par exemple. Partout, dans toutes les gares, le spectacle qu'offrait la vente à la criée était le même:

Ils attendent (les vendeurs) l'arrivée du train, assis en errant à la gare et dans ses environs. Quand le train entre en gare, avant même qu'il s'arrête, se déclenche le spectacle : des femmes parfois enfant au dos, courent le long de la rame en criant comme dit plus haut. À l'époque où les trains circulaient régulièrement, beaucoup de vendeurs à la criée

passaient leurs nuits à la gare. Patrice Moundza (2013, p. 243).

Les efforts et les sacrifices accomplis par la femme sur le chemin de fer ont contribué à la survie socioéconomique de plusieurs foyers congolais situés dans les régions traversées par le Congo-Océan. Si maintenant l'on ne peut pas chiffrer tout le travail de la femme dans ses apports avec cette voie, il est néanmoins sûr que nombreux des enfants nés au bord du rail ont grandi, sont allés à l'école grâce à l'attachement de leurs mères au chemin de fer Congo-Océan.

Outre la vente à la criée, la femme du rail fournit son manioc, en grande quantité, de façon un peu plus formelle en utilisant les services officiels du CFCO chargés de l'expédition de marchandises. Lorsqu'on se réfère aux chiffres fournis par ces services, l'on ne peut qu'être admiratif à l'égard de l'effort de la femme souvent oublié. Le cas de ravitaillement en manioc des deux principales villes du Congo l'illustre:

Le rôle de la voie ferrée dans le domaine de l'approvisionnement urbain a grandi avec les dimensions de Pointe-Noire, puisqu'il est apparu assez vite que dans les limites de la zone accessible aux transports routiers, les possibilités de production étaient insuffisantes. C'est donc par le train qu'arrive le complément indispensable. L'analyse du trafic prouve alors que Pointe-Noire, ville démesurée au sein d'une région pauvre, est obligée d'aller chercher très loin son ravitaillement quotidien, ... Les apports de manioc se partagent presque également entre les trois principales sections de la ligne, qui ont fourni ensemble 5250 tonnes en 1964; 1650 tonnes entre Pointe-Noire et les Bandas (31,2 %), 1655 tonnes entre Dolisie et Kimbédi (31, 3%) et 1945 tonnes entre Chavannes et Brazzaville (36,9%). P. Vennetier, (1968, p. 325).

Ces chiffres témoignent que l'attachement économique de la femme au CFCO ne fut pas seulement dans la vente à la criée aux fenêtres des trains, mais aussi l'expédition officielle en grande quantité du manioc vers la ville.

Les activités économiques de la femme congolaise sur le CFCO avaient aussi entraîné des brassages multiformes, notamment par le biais des relations amoureuses.

Plusieurs femmes commerçant au bord du CFCO firent des rencontres amoureuses. Les unes durèrent longtemps, d'autres durèrent seulement quelques temps. Dans les deux catégories, la plupart des amants étaient des cheminots (les agents du chemin de fer), souvent de passage en cours séjour dans une gare pour de besoins de service. Le plus souvent s'étaient des conducteurs et des contrôleurs de train, sans oublier les mécaniciens navigateurs. Certaines de ces femmes se sont mariées aux expatriés. De ces rencontres sont nés des filles et fils.

Conclusion

Le chemin de fer Congo-Océan a une histoire marquée par des faits et gestes de tous ceux qui ont participé de près ou de loin à sa construction; de tous ceux qui ont été directement et indirectement sur ses chantiers. Parmi tous ceux-là, la femme congolaise a joué un rôle non négligeable. Elle sacrifia ses champs, sa famille au service du chemin de fer Congo-Océan en construction. Elle tint la place de ravitailleuse en vivres des hommes peinant sur les durs chantiers. Elle fait, de ce fait partie des actrices de l'histoire du CFCO. Elle ne s'arrêta pas là. Elle poursuivit son histoire avec cette voie en devenant, après son inauguration, la principale animatrice de l'économie informelle du rail au Congo. Si les gares ferroviaires du CFCO devinrent de véritables lieux de marché, la femme y est pour beaucoup car elle détenait l'essentiel de la marchandise commercialisée : le manioc, les légumes, le fougou, l'arachide, la banane, etc. La femme congolaise a réellement fait l'histoire avec le CFCO. Il reste à espérer que des études plus poussées viennent compléter celle-ci. Il est souhaitable qu'au Tchad et en Centrafrique les études similaires soient entreprises pour remettre les femmes dans l'histoire des travaux du CFCO, un événement qui mobilisa tant de monde en Afrique centrale.

Bibliographie

DIANZINGA Scholastique, (2010), «Pointe-Noire: une ville coloniale (1883-1958)», annales de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, n°4, 2^{ème} semestre, Université Marien Ngouabi, République du Congo, p. 377- 404.

MBINDA NZAOU, Roland Christian, (2017), «Le pays de Diangala dans la traite négrière atlantique sur la côte congolaise (XVIIe-XIXe siècle)», Mombo Michel-Alain et Nkandza-Nzenza Félicité Mireille, Urbanités et mutations socioculturelles, Revue CLASS, n° 4, juillet-décembre 2017, Les Editions Hemar, p. 163-183, Brazzaville.

MOUNZA Patrice, (2013), *Le Chemin de Fer Congo-Océan: facteur de structuration de l'espace dans le département de la Bouenza*. Thèse de Doctorat Unique, Université Marien Ngouabi (ronéo).

NGOIE-NGALLA Dominique, (1979), «Les Kongo du Niari aux temps précoloniaux, aspects de l'activité intellectuelle: arts et lettres», Cahiers Congolais d'Anthropologie et d'Histoire, n°4, p. 48-59.

VAN der Poel Ieme, (2006), *Congo-Océan: un chemin de fer colonial controversé*, p. 51.

SAUTTER Gilles, (1967), «Notes sur la Construction du Chemin de Fer Congo-Océan (1921-193) » Cahiers d'Etudes Africaines, Vol. 7, n° 26, p. 219-299.

SORET Marcel, (1970), *Le chemin de fer Congo-Océan, son importance économique et sociale*, Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'université de Lyon.

VENNETIER Pierre, (1968), *Pointe-Noire et la façade maritime du Congo-Brazzaville*, Paris, ORSTOM.

**LA FIN DE L'ÉTAT ET LE BONHEUR DU CITOYEN CHEZ PLATON ET
CHEZ SPINOZA**

Caleb Siéna YÉO
Université Alassane Ouattara
yeocalebsiena@yahoo.fr

Résumé : Si pour Platon, le bien-être du citoyen réside dans l'organisation d'une cité dont les destinées sont confiées aux vrais philosophes, pour Spinoza, l'homme étant un être de désir, il convient que la fin de l'État soit la liberté du citoyen. Toutefois, quoiqu'il en soit, les deux philosophes sont soucieux du bonheur de l'être humain par un processus de socialisation qui prenne en compte ses besoins fondamentaux. Platon et Spinoza sont également préoccupés à chercher un modèle d'organisation politique et social dont l'objectif majeur est le plein épanouissement de l'individu.

Mots clés : Bonheur – Citoyen – Désir – Épanouissement – État – Liberté – Philosophie.

Abstract : If for Plato, the well-being of the citizen resides in the organization of a city whose destinies are entrusted to true philosophers, for Spinoza, man being a being of desire, it is appropriate that the end of the State be the freedom of the citizen. However, whatever the case, the two philosophers are concerned with the happiness of the human being through a process of socialization which takes into account his basic needs. Plato and Spinoza are also preoccupied with seeking a model of political and social organization whose main objective is the full development of the individual.

Keywords: Citizen – Desire - Freedom - Happiness Philosophy - Self-fulfillment – State

Introduction

Si pour Spinoza, la fin de l'État, c'est la liberté du citoyen, pour Platon, le rôle de l'État est d'assurer et réguler l'ordre et la justice sociale et politique. Quand on lit Platon superficiellement on pourrait penser que sa politique met en veilleuse la question de la liberté du citoyen. Certains exégètes estiment que le philosophe ne discerne pas le problème de l'ordre et de la justice de celui de la liberté humaine au plan métaphysique et ontologique. Toutefois, une lecture approfondie du platonisme autorise la reconnaissance et le respect de la liberté inaliénable de la personne humaine et du citoyen. À en croire Platon, la vie athénienne est indissociable du principe de liberté de penser, liberté de parler, liberté de conscience comme l'atteste la démocratie et les institutions politiques de la Grèce antique. Mais qu'est ce qui justifie ce parallélisme entre deux philosophes politiques, historiquement et sociologiquement distants ? Autrement dit, en quel sens la philosophie de Platon et de Spinoza poursuivent-elles le bonheur du citoyen ?

Pour répondre à ces deux questions principales, nous allons dans un premier temps définir quelques attributs de l'État au plan institutionnelle et philosophique, ensuite déterminer la spécificité de l'État et de la société selon la pensée de Spinoza et enfin indiquer le bonheur du citoyen comme la fin de l'État aussi bien chez Spinoza que chez Platon.

1- Quelques attributs de l'État au plan institutionnel et philosophique

Dès l'abord, notons que les sociétés à pouvoir politique institutionnalisés ont tous un pouvoir central. Il n'est pas le fruit d'un équilibre précaire entre groupes variés ; il tend à se concentrer dans les institutions qui se spécialisent dans la fonction politique. Le pouvoir politique est ici différencié des autres pouvoirs. L'État, en effet, s'est superposé à toute une série de structures continuant à se décharger sur elle de certaines tâches accomplies non toujours par délégation mais de droit. Leur dimension politique reste donc essentielle ; services économiques et militaires, justice et police etc. On peut dire par ricochet que le pouvoir dans un État, subit un contrôle

institutionnel. C'est cette réalité que dans *l'esprit des lois*, Charles Montesquieu a voulu exprimer par la séparation des pouvoirs : exécutif, législatif, judiciaire, voire militaire. Et ce, en vue d'une surveillance réciproque relative d'une fraction du pouvoir par une autre dans un esprit de transparence et de contrôle mutuel. Toutefois, avant d'aborder la question de la fin de l'État chez SPINOZA et chez PLATON, intéressons-nous dans un premier temps à la question de l'organisation sociale et politique en général.

1.1 L'architecture constitutionnelle d'une République, d'un État ou d'un Royaume

Les sociétés étatiques africaines sont presque toujours des sociétés monarchiques. Le roi apparaît toujours comme le pivot essentiel des institutions de la société qu'il symbolise. Certes, le pouvoir du roi peut être absolu ou tempéré, les structures d'encadrement de la société fortes ou faibles, toujours, subissent le principe royal.

La monarchie au sens de KANT est la force de gouvernement dans lequel tout le pouvoir est aux mains d'un souverain appelé monarque. Il détient le pouvoir absolu et les citoyens représentent des simples sujets. Le monarque est garant du destin social, politique et culturel des peuples. Dans le cas d'espèce, le mode de désignation du souverain suit un système de succession familiale, ancestrale ou constitutionnelle.

En fait, le manque de représentabilité dans la monarchie héréditaire la rend non conforme à l'État juste au regard des dispositions platoniciennes de la cité idéale. Celle qui s'y approche est certainement la monarchie constitutionnelle et parlementaire qui est la forme de pouvoir dans laquelle le souverain détient un pouvoir royal régi par des principes politiques. « Le pouvoir est transmis d'une personne à une autre non par la voie élective mais à travers un système d'héritage » (NÉNÉ BI. S, 2015, p.26) suivant des normes constitutionnelles établies.

On a l'exemple du Maroc, de l'Arabie Saoudite, du Katar, etc. ... Elle se rapproche de la monarchie parlementaire par sa constitution civile à la forme républicaine et la participation du peuple à la gestion du pouvoir d'État.

Enfin, la conception que les sociétés africaines se font du pouvoir royal apparait à plusieurs niveaux. D'abord au niveau de la personne même qui abrite le pouvoir royal ; quel que soit le nom qu'on donne et quel que soit le contenu que l'on peut donner au concept, le roi est toujours un personnage sacré. Ce qui implique l'étendue de son pouvoir. Ainsi, « la santé, la force du roi sont le symbole de la force de la société elle-même » (NÉNÉ BI. S, 2015, p.27). Il y a donc un lien qui existe entre une société dynamique et un roi en pleine possession de ses moyens. À l'analyse, il appert que cette conception qui établit une équivalence d'intelligence mentale et d'intelligence physique comme attribut essentiel de la royauté en terre africaine ne diffère pas fondamentalement de la gouvernance telle que Platon l'entrevoit à travers la constitution de type aristocratique.

1-2- Les caractéristiques de la constitution aristocratique et sa finalité pour

Le citoyen et la République

L'aristocratie est la forme de gouvernement dans laquelle la souveraine puissance est entre les mains d'un certains nombres de personnes. Ce sont elles qui font les lois et qui les font exécuter. Le peuple et sa détermination sont à leurs responsabilités. Le pouvoir aristocratique étant celui des meilleurs dans la perspective platonicienne, présente des similitudes avec la monarchie du moment où la gestion du pouvoir politique ne se limite qu'à un groupe d'individus. Kant en fait une critique en raison de sa non-conformité aux principes républicains. Toutefois, que faut-il entendre par république en général et en particulier chez Platon ? Et cela avant de situer la responsabilité de la république à l'égard du citoyen mais aussi à montrer l'apport positif et bénéfique de l'aristocratie philosophique et aussi bien que ses fins utiles pour les citoyens.

Du grec *aristo* (meilleure, excellent) et *kratos* (pouvoir), l'aristocratie est le régime dans lequel le pouvoir est officiellement détenu par une élite minoritaire mais dominante. Le pouvoir est aux mains d'un certain nombre de personnes issues d'une classe sociale appelée classe noble. À partir de la révolution française, le terme aristocratie a été employé à tort pour désigner la noblesse qui lui a fait perdre son sens plus général.

Cependant, le contexte historique du régime démocratique dans la Grèce antique remonte au VIII^e siècle avant Jésus-Christ remplaçant peu à peu la royauté héréditaire. L'aristocratie telle que pensée par Platon concerne « une certaine philosophie dont le contenu est très précis et que les gouvernants doivent connaître, non pour meubler leur esprit, ni même pour s'en inspirer d'une manière générale dans leur conduite, mais pour suivre strictement les prescriptions qui en découlent, afin d'organiser la cité en conformité avec elle » (LUCCIONI J, 1958, p.178). La politique devient dès lors l'art de faire passer dans la vie de la cité une certaine conception de l'homme de sa destinée et de ses devoirs, une certaine philosophie qui a pour fondement l'idée du bien. Cette philosophie prescrit des règles qui doivent guider la politique, elle offre le modèle parfait d'organisation qu'on doit s'efforcer d'imiter le plus possible. La République dans ce contexte est une organisation étatique dans laquelle « l'idée de bien, est l'objet d'étude le plus important et c'est d'elle que la justice et les autres vertus tirent leur utilités et avantages » (LUCCIONI J, 1958, p.179).

2. L'État, la société et la République chez Spinoza

Depuis Platon en passant par les stoïciens, les passions étaient considérées comme des maladies du corps qu'il faut soigner ou encore dont on doit se débarrasser. Mais dans l'anthropologie de Spinoza le corps et l'esprit sont une même chose à tel enseigne qu'il ne peut exister quelque chose dans le corps qui ne soit dans l'esprit.

Par ailleurs Spinoza développe son ontologie et son anthropologie, loin de limiter la liberté politique, au contraire la renforce. La liberté de philosopher ne

s'oppose donc ni à la piété, ni à la sécurité publique, car le savoir c'est la joie, le salut ou encore la béatitude. Dès lors, comment la connaissance adéquate au sens spinoziste est-elle source d'éthique politique et donc gage d'épanouissement du citoyen quand on sait que pour Spinoza la vérité est à elle-même son propre signe ?

Avant de répondre à cette question principale, il convient d'exposer succinctement les articulations et les axes essentiels de la doctrine spinoziste relative à l'homme et aux genres ou aux modes de connaissance. Cette démarche permettra de déduire par la suite des incidences éthiques et politiques relatives à la liberté du citoyen qui pour Spinoza est la fin de l'État.

2.1 L'anthropologie spinozienne et la doctrine des affects

L'anthropologie de Spinoza présente l'homme comme un être qui vit par l'affect. Comme tel, notre seul rapport véritable aux choses est un rapport d'affect favorisé par le fait que l'esprit soit l'idée du corps. Autrement dit, l'esprit lui-même n'est rien que ce qu'il est par l'affect. Il écrit à ce propos que « l'objet de l'idée qui constituât l'âme humaine, c'est corps, en d'autres termes un certain mode de l'étendue, lequel existe en acte et rien de plus ». (SPINOZA B, 1849, p.51). Cela amène Louwongou (2013, p.327) à penser que « le réalisme de Spinoza consiste à démontrer qu'il n'y a pas de vie humaine sans affect ». C'est dire que toute chose autant qu'elle s'efforce de persévérer dans son être et cela par l'affect existe comme un principe à l'esprit qui lui fait désirer l'affect. Le désir devient ainsi le propre de l'homme. Mais, il ne s'agit pas ici du désir au sens platonicien du terme, qui lui, est manque. Le désir dont il est question chez Spinoza, est puissance, puissance de vivre, de jouir et d'agir. En un mot, « le désir est l'appétit avec la conscience de l'appétit » (LOUWONGOU M, 2013, p.327). Toutefois, la question qui nous intéresse est celle de savoir comment concilier les exigences du désir ou de l'appétit du citoyen avec les exigences de l'État ou inversement comment organiser l'État de sorte à ne pas brimer sauvagement le désir qui pour Spinoza est le propre de l'homme comme nous l'avons déjà mentionné.

La liberté et l'agir dans l'anthropologie de Spinoza pourraient se concilier avec l'intentionnalité de liberté étatique au plan organisationnel et structurel, si l'État comprend que l'homme ne trouble pas l'ordre de l'univers mais bien plus qu'il en fait partie. De l'avis de Spinoza, l'éthique qu'elle soit personnelle, sociétale, politique ou étatique est une métamoralité qui implique la compréhension de l'univocité du corps et de l'âme. Mais au fond, comment se tenir dans l'agir éthique sans une connaissance de l'institution étatique, de son fonctionnement, ses prérogatives et sa fin pour le citoyen ?

2-2 - L'État et ses prérogatives mis en rapport avec le désir comme propre de l'homme

L'institution est une notion polysémique ayant « une part de mystère » (NÉNÉ BI S, 2015, p.11). Aussi, Georges Gurvitch mettait-il en garde contre sa polysémie et recommandait même d'en proscrire l'usage. N'empêche que Danièle Loschak définit l'institution en faisant remonter l'utilisation du terme à la tradition juridique canonique médiévale, et plus précisément à l'œuvre du juriste Sinibaldo de Fieschi (devenu pape sous le nom d'Innocent IV). En fait, celui-ci recourut le premier au terme latin *institutio* pour désigner un type de *persona ficta* et *représentato* différente de la *persona ficta* de la corporation autant que la fondation. L'élément caractéristique (et nouveau) de l'*institutio* est la présence constitutive d'une autorité supérieure externe qui, par la suite, acquiert le caractère immanent de la structure organisationnelle et performative de l'*institutio* elle-même.

Les institutions peuvent être politiques, administratives ou sociales. Les institutions politiques sont celles qui concernent le pouvoir supérieur de « l'État », sa mise en œuvre et son fonctionnement. Des institutions sociales sont un ensemble de faits sociaux organisés et qui s'imposent au corps social. Les institutions sociales jouent un rôle important en modelant les valeurs et les croyances, en maintenant l'ordre et en contribuant au fonctionnement efficace de la société.

Au total, « Droit et institutions émergent, se développent, deviennent caducs et disparaissent quand ils ne répondent plus aux exigences matérielles, intellectuelles et spirituelles des sociétés ». (NÉNÉ BI S, 2015, p.12). Fort de cela, quelle relation éthique au sens pratique, Spinoza entrevoit-il dans le rapport de l'institution politique et sociale ou tout simplement de l'État et des attentes des citoyens ? En clair, quelle est la fin de l'État pour les citoyens ?

La réponse à cette question fondamentale annonce la troisième partie de cette réflexion.

3. La fin de l'État dans la perspective spinozienne et platonicienne de l'institution politique de type étatique

Pour qu'une loi fondamentale soit agréée et intelligemment appropriée elle a besoin d'être située dans l'espace, le temps et le contexte culturel qui l'ont produite. Chaque société génère une constitution à son image du moment, reflet de ses traditions, de ses mœurs et miroir de son imaginaire. C'est dire que la constitution a des contenus variables et des fondements évolutifs.

3-1- Le sens pratique et éthique de l'ontologie et l'anthropologie spinoziste de l'État et sa fin pour le citoyen

Pour Spinoza, l'État est un facteur de béatitude pour délivrer le citoyen de la torpeur et du sentiment d'insécurité. Spinoza dans *l'éthique* trace un chemin, lequel chemin qui conduit à la liberté. L'État existe dans l'intérêt authentique du citoyen. Ce qu'il veut, c'est que l'État travaille à sortir l'être humain de la servitude des passions bien que l'essence de l'homme soit le désir. Car n'oublions pas que la sagesse divine nous commande de fuir les passions de la jeunesse.

Cela dit, la citoyenneté est perçue non comme un simple statut. La citoyenneté n'est pas une question psychologique mais une question juridique. Ainsi, l'État en tant qu'entité a pour mission de permettre aux citoyens de se maintenir dans son être juridique. Ce qui requiert de la part du citoyen un sens pratique et éthique dans l'agir social et politique. En effet, l'État a pour fin le bonheur de l'individu par le moyen

d'une philosophie politique qui favorise l'épanouissement. C'est en ce sens que Baruch Spinoza (1966, p.14) écrit dans *traité politique* la phrase suivante : « C'est de la nature commune des hommes, c'est-à-dire de leur condition qu'il faut déduire les causes et les fondements des pouvoirs publics ». En d'autres termes, le bien être des sociétés, axées sur les lois, dépend de la connaissance de l'homme et cette connaissance se base sur la connaissance adéquate de Celui qui le produit, c'est-à-dire de Dieu.

3.2. L'État et la fin de l'État pour le citoyen dans la pensée politique de Platon

Avant d'aborder la question relative à la fin de l'État pour le citoyen dans la pensée politique de Platon, force est de constater que « dans la culture actuelle on exacerbe la liberté de l'individu conçu comme un sujet autonome, comme s'il se suffisait à lui-même, étranger à ses responsabilités envers autrui on organise la vie sociale à partir de désirs subjectifs et changeants, sans aucune référence à une vérité objective préalable, comme la dignité de tout être, ses droits et ses devoirs inaliénables » (Benoit XVI, 9 Juillet 2006). Cette assertion du Pape Benoit XVI, rapportée par Joseph Yacoub met en lumière une réalité dont les racines historiques remontent aux temps anciens. En effet, le fondamentalisme, qui se définit d'abord comme la pérennité des traditions, la réhabilitation « de l'héritage et sa protection en tant que référence identitaire, se veut une affirmation culturelle face au monde extérieur et ceux qui s'y identifient » (YACOUB J, 2008, p.43). Il n'est pas un phénomène récent. Il plonge ses racines très loin dans l'histoire : il a plus de deux mille cinq cents ans d'âge. C'est le *Mos majorum* c'est-à-dire la *coutume des ancêtres*, des grecs et des romains. S'y entremêlent la religion, la langue, la tradition et les mœurs.

Pour comprendre ce que Platon recherche en déterminant les principes d'une cité juste et idéale, il est raisonnable de s'arrêter un tant soit peu pour réfléchir sur le sens de la vie politique de l'Athènes de son temps. C'est le contexte politique de la Grèce antique qui incita l'idéaliste Platon à défendre un régime sophocratique.

Gouverné par la race des purs et authentiques philosophes, sans se soucier des modalités de leur accession au pouvoir et du processus de prise de décision politique. Platon (1966, 450b – 455a), qui détestait la démagogie de la démocratie et la perte des valeurs écrivait : « l'excès de liberté, n'aboutit naturellement qu'à un excès de servitude, au terme du changement, pour l'individu comme pour la cité. Le résultat en est, dit-il, « la loi sort de leur préoccupation, écrite ou non écrite. Ce qu'ils veulent, c'est de n'avoir jamais aucun maître » (PLATON, 1966, 450b – 455a). Toutefois, que veut Platon pour le citoyen ? Ou alors, quelle est la fin de la république aux yeux de Platon ? Mieux encore, dans la stratification sociale fait par l'auteur de *La République* quelle est la part de la liberté du citoyen ?

Sur ce point, Platon s'est exprimé dans *La République* avec toute la netteté voulue, quand il déclare qu'un art véritable ne cherche que ce qui est avantageux pour ceux à qui il s'applique ; qu'aucune science n'a en vue l'intérêt du plus fort, mais celui du subordonné ; ainsi le médecin regarde l'intérêt du corps du malade le vétérinaire celui des chevaux, le pilote celui des matelots. En cela, « aucun chef dans la mesure où il est un chef ne considère et n'ordonne ce qui lui est utile, mais ce qui est utile à l'inférieur c'est pour ce dernier qu'il exerce son art » (PLATON, 1966, 455a-460a).

En un mot, l'homme d'État doit rendre ses concitoyens le meilleur possible sans les brimer ni les brutaliser. Il doit leur faire acquérir les principales vertus morales. Telle est en dernier ressort la vision de Platon aussi bien que de Spinoza concernant la fin de l'État pour le citoyen.

Conclusion

La théorie de Platon procède de cette conviction que le bonheur de l'homme est assuré seulement par l'exercice des vertus, car c'est là que réside le bien véritable. Spinoza dit à peu près ce que Platon affirmait quand il soutient que le gouvernement le meilleur est celui sous lequel les hommes passent leur vie dans la concorde et dont

les lois sont observées sans violation. Somme toute, ce parallélisme des formes de la pensée politique de Baruch Spinoza et celle de Platon révèle clairement que la fin dernière de la politique est non la prospérité matérielle mais le bonheur conforme à la loi morale en proposant et en “imposant” la politique de la vertu qui à la vérité rend libre le citoyen.

On peut donc conclure que la pensée politique de Platon est fondatrice, instauratrice, et par ricochet accoucheuse d'équité, de liberté et de justice. Enfin, cela est d'autant plus explicite quand il affirme dans *lettre VII* que : « je fus nécessairement amené à dire en un éloge de la droite philosophique que c'est grâce à elle qu'on peut reconnaître tout ce qui est juste aussi bien dans les affaires de la cité que dans celles des particuliers » (PLATON, *lettre VII*, 1948, p.326a).

Références bibliographiques

- BARUCH Spinoza, 1849, *l'éthique*, trad. Française, Paris, GF.
- BARUCH Spinoza, 1966, *traité théologico-politique*, Paris, GF, Flammarion.
- LOUWOUYOU Massima, 2020, *l'individu, le corps et les affects*, « anthropologie et politique chez Spinoza », Université Michel de Montaigne.
- LUCCIONI Jean, 1958, *la pensée politique de Platon*, Paris, PUF.
- PLATON, 1966, *la République*, trad. Robert Bacou, Paris, GF.
- Pr NÉNÉ BI Séraphin, lundi 15 janvier 2018, *Histoire du droit et des institutions méditerranéennes et africaines*, Abidjan, Les Éditions ABC.
- YACOUB Joseph, 2008, *Fièvre démocratique et ferveur fondamentaliste, Dominantes du XXIe siècle*, l'histoire à vif, Paris, Les Éditions du CERF.

**MONDIALISATION ET "LIQUIDITÉ" DU MONDE : BAUMAN, LA
SONNETTE D'ALARME DES TEMPS MODERNES**

Faloukou DOSSO

Université Alassane Ouattara, Bouaké – Côte d'Ivoire,

faloukou@hotmail.com

Résumé : Bauman, la sonnette d'alarme des temps modernes, pose le problème de l'authenticité de toute humanisation à l'ère de la mondialisation, où les individualités sont incapables de se figer aux biens durables, où la vie collective est en voie de dislocation. Notre société semble changer les atouts en handicap et les aptitudes en infirmité. Si l'on n'y prend garde, elle va emprunter la voie de non-retour, favorable aux crises de valeurs, orientant l'humanité vers sa liquidité (1). Sous l'emprise de la mondialisation, la société est assiégée, la vie est en miettes, liquide (2) où prospère la flexibilité de la vie, de l'amour, le présent des peurs et des obsessions sécuritaires (3). Le destin de l'humanité va se jouer à l'ère de la mondialisation et de la "liquidité" du monde.

Mots clés : Amour liquide – Modernité liquide – Mondialisation – Liquidité – Présent liquide – Vie liquide.

Abstract: Bauman, the alarm bell of modern times, poses the problem of the authenticity of any humanization in the era of globalization where individualities are incapable of congealing into durable goods, where collective life is in the process of dislocation. Our society seems to turn assets into handicaps and aptitudes into infirmities. If we are not careful, it will take the path of no return, favorable to value crises, and direct humanity towards its liquidity (1). Under the influence of globalization, society will be besieged, life in crumbs, liquid (2) where the flexibility of life, of love, the present of fears and security obsessions (3) thrives. The destiny of humanity will be played out in the era of globalization and the "liquidity" of the world.

Key-words: Liquid Love – Liquid Modernity – Globalization – Liquidity – Liquid Present – Liquid Life.

Introduction

La civilisation moderne, celle de la condition humaine contemporaine qui promeut le processus de mondialisation, « plus complexe qu'[elle] n'y paraît au premier coup d'œil » (Z. Bauman, 2011, p. 8), engendre de nouvelles peurs dans une atmosphère de "*liquidité*", de "*flexibilité*". Elle inquiète en prenant « la figure d'un destin dur et cruel, d'un destin irréfutable et indestructible » (Z. Bauman, 2011, p. 159). En effet, elle a réussi, sans une grande résistance, le passage de la phase "*solide*" à une phase "*liquide*" en mettant inexorablement l'accent sur la fluidité, la friabilité. Et, l'« un des traits inquiétants de l'état actuel de la civilisation moderne est qu'elle a cessé de s'interroger sur elle-même » (Z. Bauman, 2011, p. 13). Une telle civilisation ne fait qu'engager l'humanité à se détourner de ce qui est durable, solide.

[Pour Zygmunt Bauman (2007, p. 7), aujourd'hui, l'humanité semble vivre et entretenir une situation où] les formes sociales (les structures qui limitent les choix individuels, les institutions qui veillent au maintien des traditions, les modes de comportements acceptables) ne peuvent plus – et ne sont plus censées – se maintenir durablement en l'état, parce qu'elles se décomposent en moins de temps qu'il ne leur en faut pour être forgées et se solidifier.

L'humanité connaît une déstructuration des formes sociales dans une situation où les structures limitant les choix des individus, le maintien des traditions par les institutions, les modes de comportements acceptables se décomposent rapidement et semblent ne plus se fixer sur des supports solides. Ce qui doit structurer l'individu et ce qui doit maintenir en veille les traditions ne reposent plus sur des bases durables étant donné qu'ils n'arrivent plus à se forger, à se solidifier. Notre société ne fait que se déployer plus en "*réseau*" qu'en "*structure*". Ce qui déstructure sa solidité et l'envoie à se constituer en une matrice de connexion et/ou de déconnexion. Elle ne fait qu'emprunter la voie du hasard et des perturbations. C'est ce que Zygmunt Bauman (2007, p. 9) va révéler en ces termes : « La « société » est de plus en plus envisagée et traitée comme un « réseau » plutôt que comme une « structure », et encore moins comme un « tout » solide : elle est perçue et traitée comme une matrice

de connexions et de déconnexions qui sont le fruit du hasard et d'un nombre par essence infini de permutations possibles ». La société, au lieu de se structurer se déploie en réseau, en une matrice de connexion et de déconnexion qui alimente le hasard et favorise les permutations dans un espace où tout est flexible.

La mondialisation semble ne pas répondre aux nombreuses attentes de l'humanité tout entière puisqu'elle n'arrive pas à résoudre les préoccupations auxquelles elle est confrontée. À vrai dire, « la mondialisation est tout autant un facteur de division que d'unification » (Z. Bauman, 2011, p. 8). En optant pour la distance temporelle au détriment de l'étendue géographique, notre monde se remplit d'un nouvel espace où l'espace-temps est remplacé par l'espace-vitesse. Ici, la vitesse, en tant que milieu, « est une sorte de substance éthérée qui sature le monde, et dans laquelle on transfère de plus en plus d'action, acquérant ce faisant de nouvelles qualités que seule une substance de ce genre rend possibles – et inévitables » (Z. Bauman, 2014, p. 25). Sans doute, l'ère de la mondialisation est-elle celle de l'éthérification, de l'éthérisation des êtres humains en les faisant chavirer sur la voie de la solidité pour celle de la liquidité, la voie du mirage.

Il se pose le problème du processus de mondialisation du monde, de son humanisation, de ce qu'il va falloir à l'humanité pour qu'elle emprunte la voie appropriée de sa dynamisation. Peut-on parler d'une civilisation véritable, d'une réelle humanisation dans un monde de mondialisation qui rime avec la liquidité de la vie ? Quelle est la destinée de l'humanité dans une mondialisation où tout est liquéfié ? La probable sociabilisation de l'homme ne prend-elle pas du plomb dans l'aile dans un monde liquide ? Il y a lieu d'avertir les hommes sur l'état de la route empruntée par la mondialisation. C'est sur cette sonnette d'alarme que Bauman essaie de tirer dans l'optique d'éveiller la conscience humaine sur le fait que la société, la vie, l'amour et le présent sont en train de se liquider, d'emprunter la voie de la flexibilité, de la friabilité.

Tirer sur la sonnette d'alarme, c'est partir de l'idée que la mondialisation suscite des crises de valeurs et oriente l'humanité vers sa liquidité (1). Il s'agit de révéler que dans la société mondialisée, la vie est en miettes, liquide dans une société assiégée (2). Il ressort que la mondialisation est un lieu de promotion de la flexibilité de la vie, de l'amour, le présent des peurs et des obsessions sécuritaires (3).

1. Mondialisation et crises des valeurs humanistes. Vers la liquidité de l'humanité

La "mondialisation" est un terme populaire diversement apprécié bien qu'il soit perçu comme « une formule magique, un shibboleth, une clef qui doit permettre d'ouvrir les portes qui dissimulent la totalité des mystères présents et à venir » (Z. Bauman, 2015, p. 7). La mondialisation est reconnue pour son opacité puisqu'elle ferme toute possibilité de penser le présent et l'avenir. Elle est magique et mystérieuse. Pour les défenseurs de la mondialisation, elle n'est que « le moyen d'arriver au bonheur » (Z. Bauman, 2015, p. 7). Il est question du « réagencement de certaines composantes de l'État-nation, qui prennent un sens nouveau dans une logique organisationnelle qui n'est plus nationale, mais globale » (S. Sassen, 2011, p. 29). La mondialisation a pour souci majeur la globalisation. Tout doit être globalisé et sous contrôle dans une logique organisationnelle globale qui repousse tout nationalisme. L'ère de la mondialisation est une ère d'économie de globalisation qui est favorable à la capitalisation du monde. Quant aux pourfendeurs, elle est la véritable « cause de notre malheur » (Z. Bauman, 2015, p. 7). Il ressort qu'« une partie importante des processus de mondialisation n'est autre que la ségrégation, la séparation et l'exclusion progressives de l'espace » (Z. Bauman, 2015, p. 10). Ici, il est clair que la mondialisation est à la base de l'expansion du désir qui va faire le lit du consumérisme, du mimétisme.

La mondialisation est « le destin inévitable du monde, un processus irréversible » (Z. Bauman, 2015, p. 7). Son irréversibilité « nous touche tous de la même façon et avec la même force. Nous sommes tous soumis à la "mondialisation" »

- tous "mondialisés", c'est-à-dire que nous connaissons tous à peu près le même sort » (Z. Bauman, 2015, p. 7). Personne n'échappe aux griffes de la mondialisation qui fait connaître le même sort aux mondialisés. Cette ère ne peut qu'être celle du destin commun, du capitalisme qui a réussi à combiner l'impérialisme et la mondialisation. En d'autres termes, notre temps est celui de la combinaison de l'impérialisme et de la mondialisation pour soumettre l'humanité qui connaîtra le même sort en subissant le système capitaliste arrivant à placer « progressivement sous son unique contrôle le monde entier » (K. Boni, 2006, p. 9). Loin de désigner ce que les plus entreprenants et les plus ingénieux veulent et/ou espèrent faire à l'échelle globale, la mondialisation s'impose à tout le monde. Son idée « renvoie explicitement aux « forces anonymes » de Von Wright, qui agissent dans l'immense *no man's land* - brumeux et détrempé, infranchissable et redoutable - dont l'étendue dépasse largement les capacités de conception et d'action de quiconque » (Z. Bauman, 2015, p. 94).

La mondialisation, en intervenant dans les localités, va se charger, en grande partie, de les dégrader et de les déposséder de tout ce qui est local, de leur imposer ses dicta. C'est pourquoi, Zygmunt Bauman (2015, p. 9) soutient qu'« exister localement dans un univers mondialisé est un signe de dégradation et de dépossession sociales ». La mondialisation est favorable à un type d'existence et engendre un coût dans le processus d'humanisation des hommes qui empruntent une voie de développement qui semble handicaper leur être. Le monde, lorsqu'il est question d'entreprise, n'est-il pas en train de promouvoir « ce principe [qui] fait maintenant partie des vérités qui permettent de comprendre le monde sans qu'il soit besoin de les expliquer ; ces « vérités » donnent lieu à des affirmations qui ne sont plus elles-mêmes perçues comme des affirmations, à plus forte raison comme des propos outranciers et discutables » ? (Z. Bauman, 2015, p. 16). En effet, la mondialisation impose des vérités particulières versant dans la promotion d'une "nouvelle liberté du capital" où toute affirmation est loin d'être une affirmation. Avec la mondialisation,

les affirmations ne sont que l'espace de promotion des propos outranciers et discutables.

Pour Zygmunt Bauman, (2015, p. 20), « il existe aujourd'hui une asymétrie d'un nouveau genre entre la nature déterritorialisée du pouvoir et le maintien de la « vie en général » dans des cadres territoriaux – cette vie que le nouveau pouvoir, capable de déplacer brusquement ou sans prévenir, est libre d'exploiter, d'abandonner aux conséquences de cette exploitation ». En fait, les questions de propriétaires ne se rapportent plus aux cadres territoriaux. Quant à la notion du pouvoir, il semble n'avoir sa raison d'être que selon les humeurs des multinationales décidant ce qui doit être exploité librement et abandonné aux conséquences de cette exploitation.

Une ère d'entrepreneuriat voit le jour avec la mondialisation. Ici, « l'entreprise est libre de partir ; mais les conséquences de son départ restent bien sur place. Quiconque est libre de quitter la localité est libre d'échapper aux conséquences de son départ. Ce sont là les signes les plus visibles de la victoire sur l'espace » (Z. Bauman, 2015, p. 18). La question de l'espace ne se pose plus à l'ère de la mondialisation. Et les questions de classes se déplacent et vont au-delà des frontières nationales. La liberté de mouvement de formation des sociétés ne tient plus compte du « dedans » et du « dehors », de la politique intérieure et de la politique étrangère puisqu'il n'y a plus de place pour une différence entre « Ici » et « là-bas ». Pour Zygmunt Bauman (2015, p. 25), « on peut comprendre par-là les propos de Bill Clinton, le porte-parole de l'élite la plus puissante du monde actuel, qui a récemment déclaré que, pour la première fois, il n'existe plus de différence entre la politique intérieure et la politique étrangère ». Cela sous-entend que tout est ici maîtrisé, domestiqué et rendu familier où l'espace « proche », celui de l'intérieur, et l'espace « lointain », celui dans lequel on entre rarement ou jamais, sont phagocytés par le progrès constant des moyens de transport, de transmission de l'information où un

type de communication voit le jour. Ce qui va avoir des conséquences sur des communautés locales.

Les conséquences de ces dernières évolutions sont considérables. Leurs effets sur l'interaction entre les facteurs d'association et de dissociation sociales ont été largement observés et ont fait l'objet de descriptions détaillées. De même que l'on comprend mieux l'« essence du marteau » une fois qu'il est brisé, nous sommes en mesure de saisir, aujourd'hui plus que jamais, le rôle joué par l'espace et le temps, et les moyens que l'homme s'est donné pour les maîtriser, dans la formation, la stabilité, la souplesse et la mort des ensembles politiques et socioculturels. Ces communautés d'autrefois, « au maillage serré », nous savons aujourd'hui que leur origine et leur longévité sont dues à l'écart séparant la communication quasi instantanée qui circulait à l'intérieur de la petite communauté (dont la taille était précisément déterminée par les qualités innées de la communication immédiate et donc réduite aux limites naturelles de la vue, de l'ouïe et de la mémoire humaines) et la quantité considérable de temps et d'argent nécessaire pour faire circuler de l'information entre les localités. Aujourd'hui, la fragilité et la faible durée de vie des communautés semblent justement résulter avant tout de la diminution, voire de la disparition, de cet écart : si la transmission est de toute façon instantanée (dans les deux cas), la communication intracommunautaire ne possède plus aucun avantage intercommunautaire. (Z. Bauman, 2015, p. 28).

Le développement infrastructurel et superstructurel a mis en morceaux les acquis sociétaux dans une atmosphère où l'espace et le temps ont été circonscrits, maîtrisés dans la formation, la stabilité, la souplesse et la mort des ensembles politiques et socioculturels. Cet impressionnant accent mis sur la circulation de l'information avec les moyens colossaux de communication qui ont été déployés, sont à la base de l'éclatement du tissu social communautaire où la communication intracommunautaire ne possède plus d'avantage intercommunautaire. La fragilité et la faible durée de vie des communautés sont les effets secondaires produits par l'engagement au développement où le local est écarté par les interactions entre les localités. En tout cas, « en plus de cet espace fabriqué, espace territorial, urbain et architectural, l'avènement du réseau mondial de l'information a imposé un troisième espace, un espace cybernétique » (Z. Bauman, 2015, p. 32). Il subsiste une nouvelle

vitesse accompagnant une nouvelle division des territoires où l'espace et le temps se constituent en des logiciels qui formatent la vie. Le cyberspace ne fait que se constituer. Il « compte de manière décisive et irrévocable dans l'existence des corps. Les verdicts prononcés dans le paradis du cyberspace sont sans appel, et leur autorité ne peut en aucun cas être contestée par ce qui se passe sur terre » (Z. Bauman, 2015, p. 35).

Les puissants exercent un type de pouvoir où ils « n'ont plus besoin d'être des corps puissants, ni d'être munis d'armes puissantes ; bien plus, contrairement au géant Antée, ils n'ont pas besoin d'un contact avec la terre pour asseoir, fonder ou manifester leur pouvoir. Ce dont ils ont besoin, c'est d'être isolés de la localité, qui a perdu à présent sa signification sociale » (Z. Bauman, 2015, p. 35). Cela sous-entend que les notions de communautés locales intègrent le cyberspace. Les territoires se disloquent et subissent l'isolement des puissants qui touche la nouvelle élite supralocale qui est aussi isolé de la localité par des moyens matériels et physiques, dans une atmosphère de déterritorialisation du pouvoir qui est liée à un certain type de délimitation du territoire. En d'autres termes, « la déterritorialisation du pouvoir est, comme on le voit, inséparable d'une délimitation encore plus stricte du territoire » (Z. Bauman, 2015, p. 35). Un nouveau territoire urbain est favorable à une frénésie de constructions ingénieuses. Du coup, l'on passe à une déterritorialisation des localités dont la virtuelle délimitation donne naissance à une nouvelle élite soucieuse de prolonger l'isolement. La mondialisation est l'ère de l'isolement où tout est commandé en dehors du territoire local, du territoire urbain.

Les espaces publics – les agoras et les forums et leurs diverses manifestations, les lieux où des projets sont formés, où les affaires privées acquièrent un statut public, où les opinions sont forgées, évaluées et confirmées, où l'on met des jugements en commun et où l'on prononce des verdicts – ont suivi les élites quand elles ont jeté l'ancre pour quitter leurs attaches locales ; ce sont ces espaces qui subissent d'abord la déterritorialisation et qui se trouvent de plus en plus hors de portée des capacités de communication de n'importe quelle localité et de ses habitants, capacités reposant uniquement sur les rapports immédiats. Loin de former des foyers de vie

communautaire, les populations locales ressemblent davantage à des groupes sans unité et sans liens. (Z. Bauman, 2015, 41).

Les vies publique et privée, en acquérant toutes un statut public quittent l'espace local, les attaches locales en subissant la déterritorialisation et en étant hors de portée des capacités de communication de la localité et de ses habitants. Tout va reposer sur l'immédiateté transformant les populations locales en des groupes et participant à la dislocation des foyers. Sûrement, la mondialisation devient le moyen qui met en miette la vie ou qui la rend liquide.

2. Société mondialisée, vie en miettes et/ou liquide dans une société assiégée

La société mondialisée se particularise par la recherche effrénée de la raison postmoderne. Tout semble fonctionner sur la base d'une supposée manifestation de la raison qui se déploie dans une logique d'expériences postmoderne en promouvant une moralité particulière. L'ère de la mondialisation est celle de l'expérience postmoderne, de l'éthique de la moralité. Il est question de permettre aux êtres humains de faire des choix. En effet, « ce projet moderne posait non seulement la possibilité d'une humanité délivrée des pécheurs mais encore du péché lui-même ; non seulement des gens qui faisaient le mauvais choix, mais de la possibilité même de faire ce mauvais choix » (Z. Bauman, 2017, p. 10). Le projet moderne et/ou postmoderne est un projet innovateur. En délivrant l'humanité des pécheurs et du péché lui-même, la question morale devient une affaire de raison. L'expérience postmoderne se fait accompagner par une moralité où « devoir choisir entre le bien et le mal revient à se trouver en situation d'ambivalence » (Z. Bauman, 2017, p. 8). Il s'ensuit que toute responsabilité est imprégnée d'ambivalence. Ici, « être moral » ne signifie pas « être bon » mais utiliser sa liberté de paternité et/ou d'action pour choisir entre le bien et le mal. Affirmer que les hommes sont des « êtres essentiellement bons » ne revient pas à dire que nous sommes foncièrement bons » (Z. Bauman, 2017, p. 7-8). La responsabilité imbibée d'ambivalence ne fait que favoriser l'usage de la liberté de paternité et/ou d'action. Faire le choix entre le bien

et le mal, c'est faire de l'homme un être bon, un être essentiellement bon dont le recours au bon ne veut pas dire qu'il est un être foncièrement bon. Ici, l'homme va développer une moralité où la question de valeur emprunte la voie de l'incertitude.

[À vrai dire,] la vie morale est une vie d'incessante incertitude. Elle est faite de briques de doutes jointes au ciment d'un accès d'autodénigrement. Les lignes de démarcation entre le bien et le mal n'ayant pas été tracées à l'avance, elles se tracent en cours d'action ; ces efforts pour tracer les lignes font qu'elles tiennent plus du chapelet d'empreintes que de la carte routière. Dès lors, la solitude devient un locataire aussi permanent et inamovible de la demeure de la responsabilité que l'est l'ambivalence. (Z. Bauman, 2017, p. 9).

La vie postmoderne ne fait que distiller une moralité particulière jonchée d'ambivalence dans la promotion d'une responsabilité étriquée où les lignes de démarcation entre le bien et le mal ne se tracent qu'en cours des actions. Ce qui fait de la solitude un acte de responsabilité. « Ce n'est qu'avec le projet moderne de refonte du monde à la mesure des besoins de l'homme et de ses capacités, suivant un plan conçu rationnellement, qu'est apparue la promesse d'une vie sans péché (alors rebaptisé « culpabilité » » (Z. Bauman, 2017, p. 10). Le projet moderne, de mondialisation promeut une responsabilité incapable de faire la démarcation entre le bien et le mal. Tout semble ne tenir compte que de la refonte du monde à la mesure des besoins de l'homme et de ses capacités. L'expérience postmoderne est une illusion de la liberté poussant aux questions, préoccupations suivantes : « l'illusion de la liberté n'est-elle pas en dehors du véritable commencement de l'asservissement ? L'acteur/auteur (et tout le monde est acteur/auteur dans sa vie) n'est-il pas « ce personnage éphémère qui naît et meurt chaque soir pour s'être donné exagérément à voir, tué par le spectacle qui le rend ostensible ? » (Z. Bauman, 2017, p. 22).

L'expérience postmoderne (ou moderne tardive) aliment les vies et stratégies brisées où « c'est au milieu que nous, pitoyables alchimistes, transformons l'or de la liberté en vil métal de la nécessité » (Z. Bauman, 2017, p. 21). L'ère postmoderne est celle des vies et des stratégies brisées où l'or de la liberté se transforme en un vil

métal de la nécessité. Notre milieu est un milieu brisé, une prison brisée, là où l'on parle de destruction de la frontière séparant la prison du monde extérieur. La liberté côtoie l'anxiété qui définit le péché, non l'inverse. Tout n'est que dissipation. Ainsi, l'homme « s'enivre de dissipation. Abus de vitesse ; abus de lumière ; abus de toniques, de stupéfiants, d'excitants ; abus de fréquence dans les impressions ; abus de merveilles, abus de ces prodigieux moyens de *décrochage* ou de *déclenchement*, par l'artifice desquels d'immenses effets sont mis sous le doigt d'un enfant. Toute vie actuelle est inséparable de ces abus » (Z. Bauman, 2017, p. 26-27). Il ressort que « les changements successifs dans la qualité de la vie laissent tous les éléments de la condition humaine aussi ambivalents qu'auparavant » (Z. Bauman, 2017, p. 32). La postmodernité, cette modernité tardive, sous-entend se construire en béton et en acier. Mais, les questions de qualité de la vie, d'identité en soi, inventions de la modernité, refont surface à l'ère de la postmodernité, de la mondialisation. « En effet, si le « problème de l'identité » moderne était de construire une identité et d'en assurer la solidité et la stabilité, le « problème de l'identité » *postmoderne* consiste essentiellement à éviter les fixations et laisser les options ouvertes. Dans le cas de l'identité, comme dans bien d'autres cas, le mot d'ordre de la modernité fut « création » ; celui de la postmodernité, « recyclage » » (Z. Bauman, 2017, p. 33). Ce qu'il convient de retenir, c'est que « la modernité bâtissait en béton et en acier ; la postmodernité en plastique biodégradable » (Z. Bauman, 2017, p. 33).

La mondialisation n'est qu'un espace d'accélération où le monde est remodelé à l'image du désert (impersonnalité, froideur et vide). « Le monde aux allures de désert commande à la vie d'être vécue comme un pèlerinage » (Z. Bauman, 2017, p. 39) où la vie et le temps sont faits sur mesure pour le pèlerinage où la vie d'inhospitalité devient le quotidien des pèlerins. Tout ne fait que changer sans arrêt en cours de partie. Pour Zygmunt Bauman (2017, p. 43), « la pierre angulaire de la stratégie de vie postmoderne n'est pas la construction de l'identité, mais le fait

d'éviter d'être fixé » dans une atmosphère de peurs. La peur de l'insuffisance, de la déviance sont des formes d'anxiété.

« Horkheimer et Adorno pouvaient, sans jamais se tromper, mettre le doigt sur la « peur du vide », vécue comme la peur d'être différent et, dès lors, solitaire, comme le noyau dur des angoisses modernes. Dans le cas de la peur postmoderne de *l'insuffisance*, la tâche n'est pas aussi simple. Cela est en partie dû au fait que le monde même dans lequel elle opère est - contrairement au monde moderne « classique » - fragmentaire, et au fait que l'époque postmoderne, tout à l'opposé de la linéarité et de la continuité de l'époque moderne, est « aplatie » et épisodique. En pareil monde et à pareille époque, les catégories renvoient plus aux « ressemblances de famille » qu'aux « noyaux durs » ou même aux « dénominateurs communs ». Dans le riche réservoir des angoisses postmodernes, c'est à peine s'il serait possible de recenser un seul trait apparaissant chez tous les spécimens. L'« insuffisance » fait ici office d'étiquette sous laquelle ranger une grande variété de peurs – toutes orientées, vécues et attaquées différemment. Impossible de mettre facilement le doigt sur celle qui serait le « maillon principal » dans la chaîne des angoisses, encore moins la « cause primitive » de l'ensemble. Au lieu de pourchasser une « mère de toutes les peurs » postmodernes, il est plus prudent de se lancer dans un inventaire des angoisses postmodernes » (Z. Bauman, 2017, p. 77-78).

L'ère de la mondialisation est celle de la peur qui obstrue le bon fonctionnement de la société en créant des réservoirs d'angoisses puisque l'époque postmoderne est aplatie et épisodique. Cela sous-entend que la société mondialisée est une société assiégée. Son caractère assiégé réside dans la politique globale où il est question d'être à la poursuite de l'insaisissable société, de grandes séparations et du vivre et mourir dans le pays planétaire de la frontière. La société assiégée est aussi favorable à une politique de vie où il est question d'Heurs et malheurs des plaisirs incertains, de vue à la télé, de vie et consommation, du spectateur à l'acteur. Tout se conclut dans une situation d'utopie sans topos. La mondialisation se déploie dans une logique de flexibilité de la vie, de l'amour dans un présent des peurs et des obsessions sécuritaires qu'il convient de dévoiler.

3. Mondialisation, flexibilité de la vie, de l'amour, le présent des peurs et des obsessions sécuritaires

La société mondialisée institue et développe les peurs sociales, l'obsession sécuritaire. Elle est une société de rupture. À l'ère de la mondialisation, « un certain nombre de ruptures se sont produites ou sont en train de se produire dans le monde, dans sa zone « développée » du moins. Toutes ces ruptures étroitement liées entre elles créent un contexte neuf dans lequel les individus doivent affronter une série de défis sans précédent » (Z. Bauman, 2007, p. 7). La mondialisation impose à la zone développée de la planète des vies de rupture poussant les individus à affronter une série de défis sans précédent. C'est ainsi que la société moderne passe de la phase solide à une phase « liquide ». Cette liquidité se déploie dans une atmosphère où « les formes sociales (les structures qui limitent les choix individuels, les institutions qui veillent au maintien des traditions, les modes de comportement acceptable) ne peuvent plus - et ne sont plus censées - se maintenir durablement en l'état, parce qu'elles se décomposent en moins de temps qu'il ne leur en faut pour être forgées et se solidifier » (Z. Bauman, 2007, p. 7). Tout semble s'effondrer ou ne se maintient plus durablement dans une situation où les traditions et les modes de comportement acceptable se décomposent vite et n'ont pas suffisamment de temps pour être forgé et se solidifier. Cette vie de flexibilité donne un caractère liquide à notre monde. Ici, le monde liquide n'est qu'un monde de la décomposition des actions humaines et des stratégies à long terme puisqu'elles ne servent plus de cadre de référence en raison de la faible espérance de vie.

À vrai dire, la liquidité n'a fait que créer des problèmes relationnels entre Pouvoir et Politique qui vont se séparer ou qui sont séparés ou sont en instance de divorce. Leur pacifique cohabitation n'a pu tenu à l'intérieur de l'État-nation alors qu'ils étaient censés être ensemble "jusqu'à ce que la mort les sépare". « Le pouvoir – l'efficacité d'action dont jouissait l'État moderne – se disperse actuellement dans l'espace politiquement incontrôlé (et souvent extraterritorial), tandis que la politique

- la faculté d'imposer à l'action une orientation et un objectif - ne peut opérer efficacement au niveau planétaire puisqu'elle reste, comme autrefois, locale » (Z. Bauman, 2007, p. 8).

[Aussi,] la lente mais certaine disparition, ou érosion, des garanties communes, financées par l'État, en cas d'échec ou de malheur individuel prive l'action collective d'une bonne partie de ses attraits passés et sape les bases communautaires de la société sociale ; pris au sens de « totalité de la population habitant le territoire souverain d'un État », le terme de « communauté » sonne de plus en plus creux. Les liens humains tissaient jadis un filet de sécurité, digne qu'on y investisse continûment beaucoup de temps et d'efforts, digne qu'on lui sacrifie les intérêts individuels immédiats – ou ce qui pouvait passer pour l'intérêt d'un individu : ces liens deviennent de plus en plus fragiles et sont désormais considérés comme éphémères. Les risques auxquels les errances du marché du travail et de la consommation soumettent les individus favorisent la division et non l'unité ; ils encouragent les attitudes concurrentielles, ravalent la collaboration et le travail en équipe au rang de stratagèmes temporaires auxquels il faut renoncer dès qu'on en a exploité tous les avantages » (Z.t Bauman, 2007, p. 9).

La mondialisation engage la société à se constituer plus en « réseau » qu'en espace de promotion de la structure. Du coup, elle s'éloigne des questions de structure en se percevant et se traitant comme une matrice de connexion et de déconnexion. Le fonctionnement entre connexion et déconnexion handicape la société qui devient le fruit du hasard et d'un certain nombre de perturbations possibles. Elle se liquéfie.

La société mondialisée, en étouffant la réflexion, la prévision et l'action à long terme, finira par disparaître, s'affaiblir étant donné qu'elle entraîne « un éclatement de l'histoire politique et des parcours individuels en une quantité théoriquement infinie d'épisodes et de projets à court terme non combinables en séquences auxquelles pourraient raisonnablement s'appliquer des concepts comme « développement », « maturation », « carrière » ou « progrès » » (Z. Bauman, 2007, p. 9). En effet, la mondialisation, dans sa volonté d'aller à la globalisation, n'a fait que promouvoir l'effritement, l'éclatement et la disparition de la société. Elle est un projet de dislocation, de déstructuration de la société pour en faire un espace de

vulgarisation de tout ce qui rame à contre-courant de toute vraie humanisation. Elle ne fait qu'engendrer la flexibilité.

La responsabilité de la résolution des difficultés causées par le caractère changeant et insaisissable des circonstances repose désormais sur les épaules des individus, censés exercer leur « libre choix » et en supporter entièrement les conséquences. Les risques inhérents à tout choix peuvent être le produit de forces qui dépassent l'entendement et la faculté d'action de l'individu, mais il revient à celui-ci d'en payer le prix parce qu'il n'existe aucune recette officiellement approuvée dont l'apprentissage et la mise en pratique permettent d'éviter les erreurs ou que l'on puisse accuser en cas d'échec. La vertu dont on prétend qu'elle sert au mieux les intérêts de l'individu n'est pas la conformité aux règles – qui, mais la flexibilité : l'aptitude à changer rapidement de tactique et de style, à abandonner sans regret ses engagements et ses loyautés, et à profiter des occasions dans l'ordre où elles se présentent plutôt que dans l'ordre de ses préférences personnelles. (Z. Bauman, 2007, p. 10).

La mondialisation influence dans le sens de modifier « la gamme de défis qu'hommes et femmes doivent affronter et comment ils influencent indirectement la façon dont ils vivent leur vie » (Z. Bauman, 2007, p. 11). Elle est une nouvelle ère de peurs sociales qui alimentent l'obsession sécuritaire. À vrai dire, la mondialisation nous fait vivre dans un monde liquide où « la « vie liquide » et la « modernité liquide » sont intimement liées » (Z. Bauman, 2016, p. 7). Par voie de conséquence, « la vie liquide est une vie de consommation. Elle traite le monde et tous ses fragments animés et inanimés comme autant d'objet de consommation : c'est-à-dire des objets qui perdent leur utilité (et donc leur éclat, leur charme, leur pouvoir de séduction et leur valeur) pendant qu'on les utilise. Elle façonne le jugement et l'évaluation de tous les fragments animés et inanimés du monde suivant le modèle des objets de consommation » (Z. Bauman, 2016, p. 19).

« La « vie liquide » est celle que l'on a tendance à vivre dans une société moderne liquide. Une société « moderne liquide » est celle où les conditions dans lesquelles ses membres agissent changent en moins de temps qu'il n'en faut aux modes d'action pour se figer en habitudes et en routines. La liquidité de la vie et celle de la société se nourrissent et se renforcent l'une l'autre. La vie liquide, tout comme la société moderne liquide, ne peut conserver sa forme ni rester sur la bonne trajectoire longtemps » (Z. Bauman, 2016, p. 7).

La vie à l'ère de la mondialisation est une vie de précarité. Elle est vécue dans des conditions d'incertitudes constantes. « Les soucis les plus vifs et persistants qui hantent cette vie sont des peurs » puisque la vie « est une succession de nouveaux départs » Zygmunt Bauman (2016, p. 8), à savoir se défaire chaque fois des attributs ayant dépassé leur date limite de vente, démanteler et/ou se dépouiller des identités actuellement assemblées et/revêtues. C'est une vie de consommation, d'horreur de l'expiration où il faut toujours courir, courir très vite, plus vite pour rester au même endroit. « C'est la vitesse, et non la durée, qui compte » (Z. Bauman, 2016, p. 17).

Les individus vivant dans la vie liquide ne sont que des individus assiégés. La mondialisation est très favorable à la promotion d'un type particulier d'individualité.

[Il ressort que] dans une société d'individus, tout le monde doit être un individu ; à cet égard, du moins, les membres d'une société de ce genre sont tout sauf des individus, différents ou uniques. Ils sont au contraire d'une *ressemblance* frappante les uns avec les autres, en ceci qu'ils doivent suivre la même stratégie de vie et utiliser des marques communes – communément reconnaissables et lisibles – pour convaincre les autres qu'ils suivent la même stratégie qu'eux. En matière d'individualité, le choix individuel n'existe pas. Le dilemme « être ou ne pas être » n'a pas sa place ici.

Paradoxalement, l'« individualité » est affaire d'« esprit de foule ». Être un individu signifie être comme tous les membres de la foule – de fait, identique à tous les autres. En pareilles circonstances, quand l'individu est un « must universel » et la calamité de tout un chacun, le seul acte qui puisse rendre une personne différente et authentiquement individuelle serait d'essayer - comble d'ahurissement - de ne pas être un individu. À condition de pouvoir réaliser pareil exploit, cela va sans dire ; et aussi de pouvoir se résigner à affronter ses (si déplaisantes) conséquences... (Z. Bauman, 2016, 30-31).

Avec la mondialisation, la vie liquide engendre des individus assiégés puisque les changements ne font que les affecter, subissant ainsi "les nouveaux modes de la célébrité, les transformations de la culture ou encore la promotion de la sécurité comme valeur". Parlant de "célébrités", l'on peut soutenir qu'elles « sont elles aussi importantes parmi les personnes modernes liquides » (Z. Bauman, 2016, p. 82). En clair, « la société moderne liquide avance, avec son consumérisme endémique,

martyrs et héros battent en retraite » (Z. Bauman, 2016, p. 77). Dans cette société de désespérés, celle dite société mondialisée, « les personnes assiégées n'ont plus guère de choix en dehors de l'argument ultime : le sacrifice volontaire de leur propre vie – dans l'espoir de témoigner (même de façon terriblement déformée) de la valeur du mode de vie désormais tout à fait impossible à suivre et qui est sur le point de leur être nié à tout jamais » (Z. Bauman, 2016, p. 77). L'on passe sûrement à l'application d'un « code représentant la gestion de la pensée et du comportement humains » (Z. Bauman, 2016, p. 85).

Il s'ensuit que la mondialisation touche l'amour qui se liquéfie et pose des problèmes de liens entre les hommes. Les relations deviennent des sujets de conversation qui engage l'humanité à apprendre à "faire la quadrature du cercle" engendrant des individus-par-décret modernes liquides.

[Ainsi,] dans notre monde d'« individualisation » luxuriante, les relations sont à double tranchant. Elles constituent peut-être les incarnations les plus communes de l'ambivalence, les plus vives, les plus pénibles, celles que l'on ressent le plus profondément. C'est, pourrait-on dire, la raison pour laquelle elles sont bien ancrées au cœur de l'attention des individus-par-décret modernes liquides, sur la première ligne de leur ordre du jour personnel. [Il ressort que] l'incapacité à choisir entre attirance et répulsion, entre espoirs et craintes, rejailissait en incapacité à agir. (Z. Bauman, 2017, p. 6-7).

L'amour rentre dans le domaine de se doter "d'une bouche à écouter, quelqu'un avec qui converser pour que quelque chose se produise". « L'amour signifie suspendre la réponse, ou se retenir de poser la question. Transformer un autrui en la personne définie signifie rendre le futur indéfini. Consentir à l'indéfini du futur. Consentir à une vie vécue, de sa conception à sa fin, sur le seul endroit alloué aux humains » (Z. Bauman, 2017, p. 35). L'on entre dans l'engrenage de la boîte à outils de la socialité faisant de l'homme un Homo sexualis où le sexe constitue le premier ingrédient de sa dotation naturelle. Il est clair que « la culture est née de la rencontre des sexes. C'est dans cette rencontre que la culture a exercé pour la première fois son art créatif de la différenciation. Depuis, jamais la coopération intime de la culture et

de la nature en toute chose sexuelle n'a été suspendue, encore moins abandonnée » (Z. Bauman, 2017, p. 53).

Conclusion

La mondialisation n'a fait qu'engager l'humanité dans une dimension particulière de son humanisation qui semble se solder par la flexibilité des rapports interhumains. Tout semble se liquéfier et s'engager sur la voie de l'instabilité. Le coût humain de la mondialisation est réelle puisqu'elle désorganise l'individu, assiège la société et met à mal la vie et l'amour. Elle donne à réfléchir et à se donner les moyens de se détourner de cette voie tracée qui ne profite pas réellement à l'humanité. Ces répercussions sur l'individu, la société, la vie, l'amour et le présent méritent d'être prises en considérations. Bauman, en tirant sur la sonnette d'alarme, perçoit vite le danger qu'est la mondialisation.

Références bibliographiques

- BAUMAN Zygmunt (2007), *Le présent liquide. Peurs sociales et obsession sécuritaire*, trad.fr L. Bury, Paris, Seuil.
- BAUMAN Zygmunt (2009), *L'éthique a-t-elle une chance dans un monde de consommateurs ?*, trad.fr Christophe Rosson, Paris, Climats.
- BAUMAN Zygmunt (2014), *La société assiégée*, trad.fr Christophe Rosson, Paris, Fayard/Pluriel.
- BAUMAN Zygmunt (2014), *Les riches font-ils le bonheur de tous ?*, trad.fr Christophe Jaquet, Paris, Armand Colin.
- BAUMAN Zygmunt (2015), *Le coût humain de la mondialisation*, trad.fr Alexandre Abensour, Paris, Fayard/Pluriel.
- BAUMAN Zygmunt (2016), *La vie liquide*, trad.fr Christophe Rosson, Paris, Fayard/Pluriel.

- BAUMAN Zygmunt (2017), *La vie en miettes. Expérience postmoderne et moralité*, trad.fr Christophe Rosson, Paris, Fayard/Pluriel.
- BAUMAN Zygmunt (2017), *L'amour liquide. De la fragilité des liens entre les hommes*, trad.fr Christophe Rosson, Paris, Fayard/Pluriel.
- BEDIN Véronique (2011), *Philosophies et pensées de notre temps*, Paris, Seuil.
- BONI Kouadio (2006), *Discours sur l'impérialisme*, Abidjan, PUCI.
- CHARDEL Pierre-Antoine (2013), *Zygmunt Bauman. Les illusions perdues de la modernité*, Paris, CNRS Éditions.
- GEISRLBERGER Heinrich (2017), *L'âge de la régression*, Paris, Gallimard.
- SASSEN Saskia (2011), « Repenser la mondialisation » in *Philosophies et pensées de notre temps*, Paris, Sciences Humaines.

**LES INDICATEURS DE PERFORMANCE EN MATIERE DE
RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ DES JEUNES PAR
L'AGENCE NATIONALE DU VOLONTARIAT AU TOGO (ANVT).**

Afèïgnim Essodisso AGO

**Doctorant en sociologie politique, Université de Lomé,
BP S/C 3194 Lomé-Togo, essoleader1yes@gmail.com**

Résumé : Cet article a eu le mérite de démontrer que malgré les manquements sur lesquels reviennent souvent les critiques, l'ANVT performe face au défi du renforcement de l'employabilité des jeunes au Togo. Mais cette institution doit s'apprêter à s'adapter à la conjoncture future. Ces résultats sont obtenus grâce à la méthodologie combinant l'analyse documentaire, la recherche quantitative grâce à un questionnaire structuré et celle qualitative à travers des entretiens individuels appuyée d'une observation participante. Au vu de la globalité et la complexité du phénomène du chômage (C. Erhel, 2020), les manquements persistants seront pris en compte par d'autres recherches.

Mots-clés : diplômé, suivi-accompagnement, employabilité, jeune, volontaire, conjoncture.

Abstract : This article had the merit of demonstrating that despite the shortcomings that critics often return to, the ANVT is performing well in the face of the challenge of strengthening the employability of young people in Togo. But this institution must be prepared to adapt to the future situation. These results are obtained through the methodology combining literature review, quantitative research through a structured questionnaire and qualitative research through individual interviews supported by a participant observation. In view of the globality and complexity of the phenomenon of unemployment (C. Erhel, 2020), persistent shortcomings will be taken into account by other research.

Keywords: graduate, follow-up-accompaniment, employability, young, volunteer, economic situation

Introduction

Si jusqu'au milieu des années 1980 la situation de l'emploi dans l'espace UEMOA n'a pas été particulièrement critique, elle a commencé à se dégrader à partir de cette période suite à la crise de la dette extérieure et à l'adoption de programmes de stabilisation, communément connus sous l'appellation de programmes d'Ajustement Structurel (PAS). Il est aussi établi que le problème récurrent de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes diplômés ces trois dernières décennies est aussi lié à leur niveau d'employabilité. A la sortie de l'école, des établissements de formation ou de l'université, les diplômés ne disposent pas de toutes les compétences et aptitudes professionnelles pour accéder au marché du travail, devenu très sélectif et de plus en plus exigeant. Au Togo, avant 2011, année à partir de laquelle les différentes structures d'emploi et d'employabilité ont réellement commencé à prendre corps, le chômage des jeunes était très criard. D. Démazière (2006, p.3), disait « *le chômage semble omniprésent et envahissant : il fait l'objet de productions statistiques régulièrement commentées dans les médias, il occupe les premiers rangs parmi les préoccupations de la population, il est devenu une nouvelle question sociale, toujours plus menaçante parce que résistante et persistante* ».

Les causes de ce chômage sont souvent l'inadéquation entre emplois et formations et le manque d'expériences souhaitées chez les demandeurs d'emploi, en particulier chez les jeunes diplômés et primo-demandeurs d'emploi. De même, note-t-on une insuffisance de la création d'emplois décents. « *La création d'emplois décents en nombre suffisant n'a pas été au rendez-vous dans la plupart des pays d'Afrique Subsaharienne en dépit des taux encourageants de croissance économique observés* » (OIT, 2012). Par conséquent, s'il est nécessaire de revoir les curricula de formation pour répondre à la question d'adéquation emploi-formation, il est d'autant plus urgent de trouver des moyens de facilitation d'insertion de ceux qui sont déjà diplômés et de ceux et celles qui ne pourront plus bénéficier de la révision de ces curricula. Dans ce sens, les efforts du gouvernement se traduisent par l'accroissement

des initiatives ciblées d'employabilité et de soutien pour le développement de la culture entrepreneuriale et à la création des petites et moyennes entreprises (PME) par les jeunes. Parmi les initiatives d'insertion des jeunes trouvées au Togo, figure en bonne place le renforcement de l'employabilité des jeunes diplômés à travers le dispositif de volontariat. Géré au début sous la forme de programme de promotion du volontariat national (PROVONAT), il est transformé depuis juillet 2014 en Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT). Ceci, au vu des résultats obtenus et l'accroissement sans cesse de l'engouement des bénéficiaires. Dès lors, le volontariat national offre l'opportunité aux jeunes diplômés, primo-demandeurs d'emploi de participer au développement de leur pays, en passant par le renforcement de leurs valeurs civiques, citoyennes et leurs capacités techniques et professionnelles qui leur permettent de répondre aux exigences d'expériences professionnelles souvent demandées par les recruteurs. Il permet également aux structures qui œuvrent pour l'intérêt général notamment les organisations de la société civile, les administrations publiques, les collectivités locales et le secteur privé à caractère d'insertion professionnelle, de disposer d'un cadre pour se doter des ressources humaines engagées et motivées dont elles ont besoin pour contribuer efficacement à l'amélioration du bien-être des populations à la base.

Le fonctionnement du dispositif du volontariat national peut être résumé en trois volets : la mobilisation des candidats au volontariat et des structures d'accueil, le recrutement, la formation et l'affectation des volontaires sélectionnés et le suivi - accompagnement et évaluation des missions volontaires. L'un des trois principaux effets attendus de la mise en œuvre du volontariat national au Togo est l'amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés à travers des gains de capacités, de compétences et de professionnalisme pour une facilité d'accès à des emplois mieux rémunérés, du renforcement du capital social via le développement d'une confiance en soi. Ainsi, dans la logique de sa mission, le programme de volontariat national au Togo a mobilisé 47 260 volontaires de 2011 à décembre 2021, pour toutes les formes

de volontariats dont 18 263 volontaires nationaux de compétences. Parmi ces derniers, 40 % a trouvé de nouvelles opportunités d'emploi stable grâce au volontariat national (volontariat en chiffres, décembre 2021). Ces jeunes arrivent donc à faire face aux difficultés d'insertion sur le marché du travail liées souvent à l'expérience professionnelle et à l'inadéquation entre la formation et l'emploi, grâce aux expériences acquises sur les terrains. Cependant, P. Mitayiko (2021, p. 9), estime que « *plusieurs obstacles s'opposent à l'insertion de cette cible disposant pourtant de capacités requises pour intégrer de manière satisfaisante le marché du travail* ». Les fondements d'une telle situation sont dus à son avis à la faible influence de l'employabilité face aux défis du marché du travail et à la faible performance du dispositif d'appui-accompagnement sur le plan socioprofessionnel. Dans cette logique critique, la baisse du taux de chômage de 6,5 % en 2011 à 3,4 % en 2015 contraste avec les statistiques liées au sous-emploi. Car le taux de sous-emploi a progressé de 22,8 % en 2011 à 25,8 % en 2015. G. Napo (2020, 188-189) apporte des précisions sur cet état de fait : « *L'analyse de ces données montre qu'en réalité au Togo depuis la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi, le Volontariat national, le programme AIDE, la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes à travers FAIEJ, etc., la réussite de ces politiques se trouve simplement dans le déplacement des chômeurs vers le sous-emploi. En effet, lorsque ces taux sont placés côte à côte, on remarque qu'en 2011, le taux de chômage était de 6,5% et celui de sous-emploi était de 22,8%. En 2015 le taux de chômage était de 3,4% et celui de sous-emploi était de 25,8%. En calculant les écarts entre les résultats de 2011 et 2015, on remarque que le taux de chômage a reculé de 3,1 points alors que le taux de sous-emplois a évolué de 3 points* ».

En outre, A. Afèïgnim E., (2016) relevait que l'ANVT regorge à la fois des forces et des faiblesses en matière de renforcement de l'employabilité des jeunes diplômés au Togo. Concernant les faiblesses relevées, l'on peut citer l'insuffisance du suivi-accompagnement des volontaires, le manque d'ateliers de renforcement de capacités ou le renforcement tardif des capacités, le manque de rigueur envers les structures d'accueil et l'inexistence d'un dispositif de gestion du post-volontariat (A. Afèïgnim

E., 2016). Fort de ces critiques, l'on voudrait à travers cet article répondre à la question, les critiques soulevées ci-dessus suffisent-elles pour remettre en cause l'efficacité de l'ANVT en matière de renforcement de l'employabilité des jeunes diplômés au Togo ? L'objectif poursuivi est de démontrer que malgré les manquements sur lesquels reviennent souvent les critiques, le dispositif du volontariat national regorge d'éléments appréciables face au défi d'employabilité des jeunes au Togo. Pour ressortir les efforts de l'ANVT dans ce domaine, l'analyse s'est appuyée sur la perception des forces de réussite du dispositif du volontariat par les regards des bénéficiaires et l'analyse de la conjoncture nationale. Cette posture scientifique fait le pari de disséquer les indicateurs de performance de cette agence nationale en matière d'employabilité des jeunes. Connaître ce qui marche évite de tomber dans des erreurs opérationnelles. C'est une technique qui assure la capitalisation des acquis et conduit à une reprogrammation postérieure judicieuse. A travers une méthodologie combinant la recherche qualitative en complément de celle quantitative que nous avons utilisé, et sous la lumière de théories de conjoncture du politique de P. Caillot et B. Denni, 2004 et de l'agentivité (A. Bandura, 2015), la recherche est structurée en trois points fondamentaux à savoir, (i) le cadre théorique et l'approche méthodologique, (ii) l'analyse des indicateurs de performance de l'ANVT en matière d'employabilité des jeunes au Togo. Ce second point s'organise autour des indicateurs de réussite selon les regards des bénéficiaires et de l'analyse de la conjoncture nationale. Le troisième et dernier point est réservé à la discussion.

1. Cadre théorique de référence et approche méthodologique

1.1 Cadre théorique de référence

Les théories retenues dans le cadre de l'analyse de la performance de l'ANVT en matière de renforcement de l'employabilité des jeunes au Togo sont la théorie de l'agentivité de A. Bandura (2015) et celle de l'approche conjoncturelle du politique de P. Caillot et B. Denni, (2004).

La théorie de l'agentivité est une analyse sociocognitive issue du béhaviorisme et du cognitivisme. Avec A. Bandura (2015), l'agentivité explique le sentiment d'efficacité personnelle qui désigne la croyance des individus quant à leurs capacités à réaliser des performances particulières. L'agentivité considère les individus comme des agents actifs de leur propre vie, exerçant un contrôle et une régulation de leurs actes. Ils ont la capacité d'anticiper et d'ajuster leurs actes. Leur sentiment d'efficacité ou d'appréhender une situation efficace pour eux résulte de trois facteurs en interaction à savoir leur comportement, l'environnement et leur personnalité. On parle alors de la causalité triadique réciproque. Pour l'auteur, les quatre sources de l'efficacité sont *l'expérience active de maîtrise* (fondée sur la maîtrise des tâches effectuées), *l'expérience vicariante ou l'expérience indirecte* (le fait de voir les pairs réussir ou être efficaces accroît sa croyance en la réussite ou sa propre efficacité), *la persuasion verbale* et *les états physiologiques et émotionnels* (A. Bandura, 2015). De même, si les bénéficiaires de l'ANVT confirment l'efficacité de l'agence nationale en matière de renforcement de leur employabilité, c'est parce qu'elle leur offre un cadre objectif qui leur assure l'expérience active de maîtrise et l'expérience vicariante et leur procure une confiance (état émotionnel) par rapport à l'emploi présent ou futur.

La théorie conjoncturelle ou de l'offre et conjoncture est un schéma d'analyse en économie puis en politique (science électorale). Ainsi, l'évolution du prix dépend de l'offre et de la demande ; de même que le comportement de l'électorat est fonction de l'offre et de la conjoncture politique. Par conjoncture, P. Braud (2014) désigne les circonstances qui façonnent un équilibre momentané des rapports de forces observables sur la scène publique (P. Braud, 2014, p.618). Par ricochet, les rapports de forces sur la scène publique de l'emploi au Togo lors de l'opérationnalisation du dispositif du volontariat étaient très déséquilibrés. Le Togo avait plusieurs jeunes diplômés sans emploi et sans aucune expérience d'un côté et de l'autre des emplois existants, certes rares, mais demandant de plus en plus d'expériences professionnelles. Cette conjoncture de fort déséquilibre a joué en faveur de

l'efficacité de l'ANVT. Elle est performante en matière d'employabilité parce qu'elle est la structure qui répond aux besoins de premières expériences professionnelles.

L'offre a aussi influé positivement la perception de la performance de l'ANVT en matière de renforcement de l'employabilité des jeunes. Le dispositif offre les premières expériences et accompagne financièrement les bénéficiaires. C'est une structure publique qui cadre aussi avec la pratique internationale actuelle en la matière. Ce qui rassure les structures d'accueil et crédibilise la mission des bénéficiaires. Dès lors, l'offre, la conjoncture et l'agentivité poussent les bénéficiaires à reconnaître dans le dispositif les forces centrifuges de renforcement de l'employabilité des jeunes au Togo. Autrement dit, en paraphrasant la formule de J. B. Say (1803, P.37), l'offre de l'ANVT a régulé voire réduit la demande des jeunes togolais en matière d'employabilité.

1.2. Approche Méthodologique de la recherche

Dans le cadre de la présente recherche, nous avons opté pour une méthodologie qui combine l'analyse documentaire, la recherche quantitative et celle qualitative. L'approche qualitative a consisté à l'analyse de la documentation existante sur la thématique et des entretiens semi-directifs réalisés auprès de 12 personnes (07 anciens volontaires ayant trouvé des emplois stables grâce au volontariat, 05 personnes ressources constituées de responsables de l'ANVT et de responsables des structures d'accueil). L'observation participante est faite à travers notre participation active au fonctionnement du dispositif de volontariat en tant qu'acteur impliqué dans la gestion des volontaires et ayant soi-même passé par le dispositif. La recherche quantitative quant à elle a concerné un échantillon de 32 volontaires en mission qui constitue les 2/100 d'une population de 1 578 volontaires de compétences (le volontariat en chiffres, Décembre 2021). Car, il s'avère difficile d'interroger tous les individus de la population concernée par l'étude (Ghiglione et Matalon (1982 :29)). Etant donné que les missions et les réalités diffèrent selon la

nature des structures d'accueil, l'échantillon enquêté a été réparti par type de structure d'accueil comme suit : 5 volontaires nationaux (VN) dans l'administration publique qui représente 21 % des VN, 4 dans les structures parapubliques qui renferment les 17 % des VN en mission ; 21 VN dans la société civile ayant les 56% ; des 1% des VN dans les ONG et Organismes Internationaux, 1 VN y est enquêté et des 4% des VN des Collectivités Territoriales, 1 VN y est également enquêté. Il faut préciser que la sélection des enquêtés a été faite de façon aléatoire pour les deux types de recherches utilisées. Un questionnaire structuré a été utilisé pour la recherche quantitative et un guide d'entretien semi-directif a été utilisé pour les entretiens individuels ; la grille d'observation a été également mise à contribution dans la collecte d'information. L'analyse et le traitement des données ont été réalisés manuellement pour les données qualitatives dont les résultats sont présentés sous forme de verbatim et à travers les logiciels SPSS et Excel pour les données quantitatives conduisant à la présentation des tableaux et graphiques.

2. Résultats de la recherche

Grâce aux différentes méthodes de collecte et d'analyse des données que nous avons utilisées dans cette recherche et sur la base des hypothèses selon lesquelles malgré les faiblesses relevées par des études antérieures, l'ANVT regorge des forces en matière de renforcement de l'employabilité des jeunes et que sa performance dans ce domaine a un lien avec la conjoncture du monde de travail au Togo, nous sommes parvenus à des résultats qui sont exposés ci-dessous. Ces derniers sont présentés en deux grands points à savoir les forces centrifuges de renforcement de l'employabilité des jeunes au Togo selon les regards des bénéficiaires et l'analyse de la conjoncture comme force de réussite.

2.1. Les forces centrifuges de renforcement de l'employabilité des jeunes au Togo selon les regards des bénéficiaires

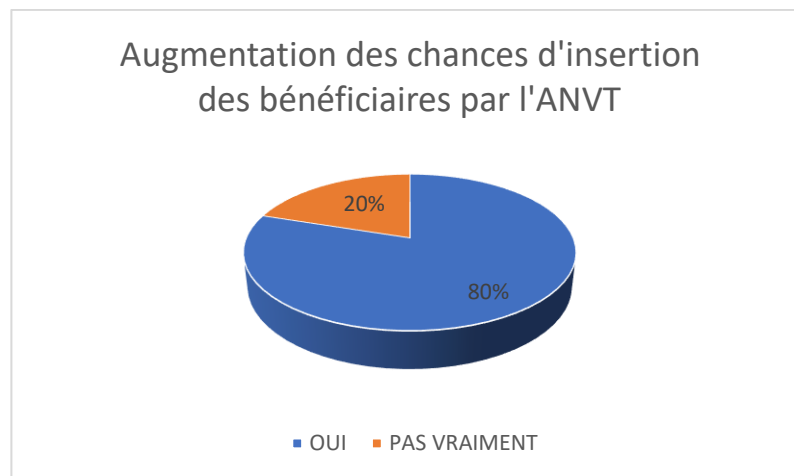
L'Agence Nationale du Volontariat au Togo (ANVT) a dans le sens de sa mission de renforcement de capacités des volontaires mis en place un dispositif de

suivi-accompagnement de la mission et des volontaires du début jusqu'à la fin de leur mission de terrain. Ainsi, tous les volontaires nationaux en mission font l'objet d'un suivi au moins dans chaque trimestre et d'un accompagnement personnalisé régulier, afin de s'assurer du bon déroulement de leur mission. Le suivi peut s'entendre comme la collecte et l'analyse systématiques des informations auprès des volontaires et des structures d'accueil au fur et à mesure de la réalisation de la mission de volontariat ; le but étant de s'assurer du bon déroulement de la mission, et d'en améliorer la rentabilité et l'efficacité. C'est une activité dynamique qui aide le bénéficiaire à réussir sa mission et à renforcer sa capacité. Ainsi, selon les résultats d'une recherche menée par A. Afègnim E. en 2016, le dispositif du volontariat au Togo offre les premières expériences professionnelles, de nouvelles relations et permet d'être plus compétitif sur le marché de l'emploi. *« J'ai choisi le volontariat parce que je veux acquérir l'expérience professionnelle et me chercher mieux ailleurs. On ne fait pas carrière dans le volontariat c'est un passage pour avoir l'expérience et la compétence. La mission volontaire nous permet de tisser de nouvelles relations et d'acquérir de nouvelles aptitudes qui pourront certes faciliter notre insertion. Le volontariat nous donne une opportunité de faire nos premiers pas dans le monde du travail, d'acquérir des expériences pour pouvoir être compétitif sur le marché de l'emploi »*. Cette déclaration faite par un volontaire reprise par A. Afègnim E., (2016, p 79), montre à suffisance qu'il a compris que l'objectif du volontariat est de fournir aux volontaires l'expérience et la compétence nécessaires pour faire carrière et non pour faire carrière dans le volontariat. Mais quels regards ont-ils après leur passage dans le dispositif par rapport à cet objectif ?

En vue de ressortir les forces de l'ANVT selon les regards, perceptions ou appréciations des volontaires grâce à leur vécu, différentes questions fermées leur ont été posées. Par conséquent, selon les résultats de la présente recherche, 70% des bénéficiaires affirment que le volontariat a accru leurs capacités et compétences techniques. Les enquêtés ont perçu positivement le suivi-accompagnement instauré par l'ANVT. Ces résultats sont confirmés par la déclaration suivante d'une volontaire enquêtée âgée de 30 ans : *« La contribution du suivi-accompagnement et évaluation des*

volontaires par rapport à leur renforcement de capacités et compétences techniques et leur insertion professionnelle est très primordiale durant toute la mission du VN, puisque le chargé de suivi-accompagnement est un facilitateur qui aide le VN et plaide aussi souvent auprès des structures d'accueil par rapport à ces 02 aspects. Également il joue le rôle de conseiller face à certaines difficultés par rapport à la mission ».

Graphique 1 : Répartition des bénéficiaires selon l'augmentation de leur chance d'insertion professionnelle par l'ANVT.

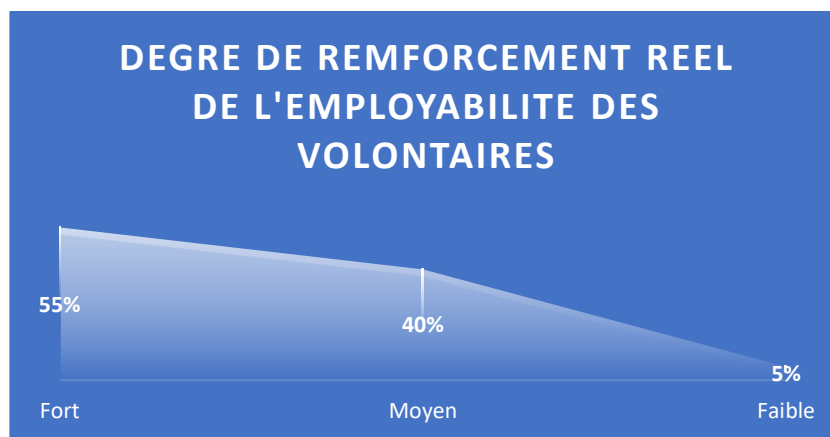


Source : Enquête de terrain, A. E. Ago, 2022

En effet, à la question de savoir si le volontariat a augmenté ou non leurs chances d'insertion professionnelle, 80% des enquêtés répondent par l'affirmative que l'ANVT aurait augmenté leur chance d'insertion professionnelle contre 20% qui estiment que le volontariat n'a vraiment pas participé au renforcement de leur chance d'insertion professionnelle. Cette perception des enquêtés révèle que malgré certaines faiblesses encore persistantes, la majorité des volontaires pensent que la structure augmente les chances d'insertion professionnelle des jeunes. C'est ce qu'a confirmé encore un homme enquêté âgé de 36 ans en fin de mission au cours de l'entretien individuel : « *J'estime que le volontariat a augmenté mes chances d'employabilité par ce que j'ai acquis de l'expérience et je deviens compétitif sur le marché de*

l'emploi ». Et à un autre âgé de 44 ans, contractuel du parapublic d'ajouter : « *je suis ce que je suis aujourd'hui grâce au volontariat qui m'a donné la chance de me renforcer les capacités et de me faire découvrir sur le marché de l'emploi. Sans le volontariat, moi fils de paysan, par quel moyen aurais-je accès à ce poste de responsabilité que j'occupe actuellement ?* ». En effet, ils sont nombreux à accéder aux différents postes, les uns dans le système des Nations-Unies, les autres dans les structures publiques et parapubliques, d'autres encore dans le secteur privé, soit recrutés ou installés à leur propre compte grâce à leur passage par le volontariat. Aussi, le graphique suivant revient-il sur le renforcement réel de l'employabilité des jeunes au Togo par le volontariat.

Graphique n°2 : Degré de renforcement réel de l'employabilité des volontaires au Togo.



Source : Enquête de terrain, A. E. Ago, 2022

A travers ce graphique, les volontaires enquêtés confirment à 95 % le renforcement réel de leur employabilité par l'ANVT avec un taux de 55% des enquêtés qui jugent très fort le degré de renforcement de leur employabilité par le volontariat.

La performance de l'ANVT en matière d'employabilité des jeunes bénéficiaires vient aussi de son effort continu d'amélioration de la qualité des missions. En effet,

avec l'introduction de la participation financière des structures d'accueil à la gestion des volontaires à travers le cofinancement à partir de 2016, les missions des volontaires sont de plus en plus pertinentes. Les demandes répondent désormais aux besoins réels des structures. La majorité des volontaires arrivent effectivement à s'exercer et à apprendre des réalités du monde du travail. L'ANVT offre de ce fait l'opportunité à tous les jeunes sans distinction aucune de se faire une première expérience sur le marché de l'emploi et de sortir de l'ombre pour se faire voir par les recruteurs en vue de leur emploi. C'est pourquoi un jeune homme de 28 ans en mission dans un centre de santé estime que « *le volontariat devrait être un passage obligatoire pour tout jeune diplômé* ».

Cette performance de l'ANVT constatée par ses bénéficiaires n'est-elle pas aussi nourrie par la conjoncture sur le marché de l'emploi togolais ?

2.2. Analyses de la conjoncture comme force de réussite

Le mécanisme du volontariat est opérationnalisé au Togo à partir de 2010. A cette époque, les dispositifs objectifs de stage professionnel étaient pratiquement inexistantes ou peu structurés. Les stages étaient bénévoles mais difficile d'accès. Le besoin était important et la demande considérable. Par contre, le volontariat qui venait de naître, donnait les mêmes chances à tout jeune togolais désireux de s'engager. Aussi, l'allocation de subsistance prévue aux volontaires à la fin de chaque mois concurrençait le salaire d'un fonctionnaire moyen. En plus, malgré la rareté d'emplois, lorsqu'il y a un appel à candidature, il est souvent demandé deux à cinq années d'expériences. Et pourtant, il n'y a pas d'écoles d'expériences. Au même moment, les structures œuvrant dans l'intérêt général de la population manquaient cruellement de moyens financiers pour recruter les ressources humaines qualifiées recherchées, ressources qu'elles pouvaient disposer gratuitement pour l'atteinte de leurs objectifs à travers le programme de volontariat. Dès lors, la déclaration suivante d'une ancienne volontaire âgée de 40 ans recrutée dans l'administration de l'Assemblée Nationale Togolaise en dit long : « *J'ai fait ma maîtrise sur table en 2006* ».

et depuis lors, toutes mes recherches de stages même bénévoles sont restées sans issue jusqu'à ce que je ne saisisse ma chance avec le programme de volontariat en 2013 qui m'a affecté à l'Assemblée Nationale. Là, le début n'a pas été du tout facile. Mais avec les conseils et accompagnement du suivi-accompagnement j'ai passé une bonne mission et je suis actuellement fonctionnaire de cette noble institution. Je suis infiniment reconnaissante aux initiateurs de ce programme sans lequel je ne sais à quel sort je serais vouée ». Ainsi, le cadre propice à l'acquisition d'expérience qui puisse exister se trouve être le volontariat national ouvert au début aux jeunes togolais diplômés et primo-demandeurs d'emploi âgés entre 18 et 35 ans. C'est pourquoi, après une analyse rétrospective, plusieurs bénéficiaires pensent que cette situation explique la performance qu'on attribue à l'ANVT en matière de renforcement de l'employabilité des jeunes au Togo. Selon un responsable d'une structure d'accueil, « l'ANVT était née dans un océan de besoins. Chaque infime besoin satisfait était considéré comme une réussite. D'où le grand engouement des jeunes pour ce mécanisme même jusqu'à ce jour ». Cette déclaration illustre à suffisance que pour les bénéficiaires, l'offre et la conjoncture constituent l'un des facteurs déterminants de la réussite de l'ANVT en matière de renforcement d'employabilité. Elle était la solution rare et adéquate. En paraphrasant J. M. Keynes (1969), on peut affirmer que la conjoncture faisait de la politique nationale d'employabilité des jeunes un élément de relance qui stimule l'espoir à l'emploi.

3. Discussion

Le présent article s'est donné pour objectif d'analyser les indicateurs de performance de l'ANVT en matière de renforcement de l'employabilité des jeunes au Togo. Ainsi, sans dénier l'existence des faiblesses sur lesquelles l'ANVT est appelée à travailler, celles-ci ne remettent pas en cause la performance de l'institution en étude dans le domaine. Cette approche a permis d'obtenir des résultats qui révèlent que l'ANVT est une structure qui a le mérite d'offrir les premières expériences professionnelles aux jeunes diplômés au Togo. Cette opportunité leur permet de se

renforcer les capacités techniques et professionnelles selon les bénéficiaires eux-mêmes (graphique 2). Ces expériences acquises à travers les missions volontaires facilitent l'accès aux emplois disponibles conditionnés par le critère d'expériences professionnelles (graphique 1). Dans ce sens, l'ANVT a bien fait de mettre à la disposition de chaque volontaire un chargé de suivi. Ce dernier veille à un bon usage de la main d'œuvre mise à la disposition des structures d'accueil et sert d'intermédiaire entre le volontaire et la dernière dans la résolution des problèmes. Cependant, l'ANVT est appelée à travailler davantage sur la régularité et la qualité de son suivi-accompagnement pour améliorer sa performance. Certes l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) à travers son programme AIDE, donne aussi les premières expériences aux jeunes à travers leur mise en stage. Mais, d'abord elle ne déploie pas assez de jeunes comme l'ANVT. Ensuite, ses stages ont une durée maximale d'un an. Enfin, au départ elle n'assurait pas le suivi des stagiaires et aujourd'hui que ce suivi se fait par les conseillers en emploi, il n'est pas assez huilé comme celui de l'ANVT qui dispose des agents de suivi dans toutes les préfectures. Les résultats présentés ci-dessus se moulent bien dans notre première théorie qui est celle de « l'agentivité » de A. Bandura (2015). En effet, si les bénéficiaires de l'ANVT confirment son efficacité en matière de renforcement de leur employabilité, c'est parce qu'elle leur offre un cadre objectif qui leur assure l'expérience active de maîtrise, fondée sur la maîtrise des tâches effectuées dans leur mission de volontariat et l'expérience vicariante, le fait de voir leurs pairs devanciers réussir ou être efficaces qui accroît la croyance des nouveaux volontaires en leur réussite ou leur propre efficacité. Ce qui leur procure la confiance par rapport à l'emploi présent ou futur. Si malgré le renforcement de capacités des volontaires, certains parmi eux éprouvent encore des difficultés d'insertion, cela entraîne un autre débat puisque l'ANVT n'a pas pour rôle l'emploi des jeunes. Aussi, cela s'explique très souvent par la complexité et la globalité de la lutte contre le chômage (C. Erhel, 2020).

Par ailleurs, notre seconde théorie de référence qui est « la théorie conjoncturelle ou de l'offre et conjoncture » de P. Caillot et B. Denni (2004) s'illustre dans les lignes suivantes. Les rapports de forces sur la scène publique de l'emploi au Togo lors de l'opérationnalisation du dispositif du volontariat étaient très déséquilibrés. Le Togo avait plusieurs jeunes diplômés sans emploi et sans aucune expérience d'un côté et de l'autre des emplois existants, certes rares mais demandant de plus en plus d'expériences professionnelles. Au même moment les stages bien que bénévoles se faisaient rares. Cette conjoncture de fort déséquilibre a joué en faveur de l'efficacité de l'ANVT. *« L'ANVT était née dans un océan de besoins. Chaque infime besoin satisfait était considéré comme une réussite. D'où le grand engouement des jeunes pour ce mécanisme même jusqu'à ce jour »* a affirmé un responsable d'une structure d'accueil lors des entretiens. L'ANVT est non seulement, le dispositif le plus impartiale qui offre les premières expériences, mais aussi qui accompagne financièrement les bénéficiaires. *« Certes j'ai eu la chance de faire quelques mois de stage après ma formation ; mais non seulement il était totalement bénévole, mais aussi il ne s'est résumé qu'aux photocopies et courses en ville parfois. Pour un Anthropologue que je suis, c'était dévalorisant. Avec l'ANVT, j'ai eu à faire trois années d'expériences dans mon domaine et de surcroît je percevais une motivation financière mensuelle qui m'a permis de me prendre sobrement en charge. C'est une très bonne initiative. »* s'est confié un volontaire Anthropologue en fin de mission lors de nos entretiens individuels. Par conséquent, l'Agence Nationale du Volontariat au Togo permet réellement aux jeunes de renforcer leur employabilité avec une durée de mission allant d'une à cinq années cumulées au début et à ce jour, d'une année à deux ans décidés sur la base des leçons apprises des deux premières vagues de volontaires.

C'est une structure publique qui cadre aussi avec la pratique internationale actuelle en la matière. Ce qui rassure les structures d'accueil et crédibilise la mission des bénéficiaires. Aussi, elle est la seule qui, dès le début a compris l'importance de la mise en place d'un dispositif de suivi-accompagnement des jeunes en mission. Dès

lors, l'offre, la conjoncture et l'agentivité poussent les bénéficiaires à reconnaître dans le dispositif les forces centrifuges de renforcement de l'employabilité des jeunes au Togo. Autrement dit, en paraphrasant la formule de J.B. Say (1803), l'offre de l'ANVT a régulé la demande des jeunes togolais en matière d'employabilité.

CONCLUSION

L'objectif de la présente recherche est de démontrer que malgré les manquements sur lesquels reviennent souvent les critiques, le dispositif du volontariat national regorge des forces face au défi du renforcement de l'employabilité des jeunes au Togo. Ainsi, on retient des résultats de cette recherche que l'ANVT offre l'opportunité aux jeunes de se renforcer les capacités techniques et professionnelles et une motivation financière pour leur survie. En vue de leur permettre de s'exercer effectivement, un travail est fait par rapport à la qualité des missions sur lesquelles les volontaires sont affectés. De la prise de service à la fin, chaque volontaire bénéficie de l'encadrement rapproché d'un agent de suivi-accompagnement. Cette disposition est prise depuis l'initiative du volontariat au Togo et s'améliore au jour le jour. Le chargé de suivi-accompagnement joue le rôle d'intermédiaire entre le volontaire et la structure en vue d'un bon encadrement du volontaire par celle-ci. Il facilite la gestion des différents problèmes et difficultés rencontrés dans l'exercice de la mission du volontaire. Ce qui permet aux bénéficiaires de l'ANVT de renforcer leur employabilité et de faciliter leur insertion professionnelle. Ces perceptions positives sont d'abord justifiées par la maîtrise des tâches effectuées par les jeunes bénéficiaires à travers leur mission de volontariat et l'expérience vicariante, le fait de voir leurs pairs devanciers s'insérer ou être efficaces qui procure la confiance aux nouveaux volontaires. Ensuite, par la situation conjoncturelle du marché de l'emploi au moment de la naissance de l'ANVT. Ce qui nécessite des réajustements techniques conséquents à même de répondre à la conjoncture future si cette agence veut maintenir sa performance reconnue. Il faut relever dans ce sens que c'est une structure apprenante qui cherche toujours à

s'améliorer. Car jusqu'en 2016, elle ne disposait pas de mécanisme de gestion du post-volontariat (A. Afèïgnim E., 2016). Mais, depuis 2019, cette faiblesse est corrigée par la création et l'opérationnalisation d'un service chargé de la formation des volontaires et de la gestion du post-volontariat qui est censé répondre un tant soit peu aux défis liés. Au vu de la globalité et la complexité du phénomène du chômage (C. Erhel, 2020), d'autres manquements demeurent mais seront pris en compte par d'autres recherches.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. AGO Afèïgnim Essodisso (2016), « *Forces et faiblesses du volontariat national du Togo en matière du renforcement de l'employabilité des jeunes diplômés* », mémoire de master recherche en sociologie politique, Université de Lomé.
2. BANDURA Albert (2015), *Auto-efficacité : Le sentiment d'efficacité personnelle*, Traduction de Jacques Lecomte, première édition 2004, Paris, DE BOECK SUP.
3. BANDURA Albert (2019), *Auto-efficacité : Comment le sentiment d'efficacité personnelle influence notre qualité de vie*, première édition 2004, troisième Edition, Paris, DE BOECK SUP.
4. BRAUD Philippe (2014), *Sociologie politique*, Paris LGDJ, Lextenso, 11ème édition.
5. CAILLOT Philippe. et DENNI Bernard (2004), « *Les attitudes politiques existent-elles ?* », dans Cautrès Bruno et Mayer Nonna (dir), *Le nouveau désordre électoral. Les leçons du 21 avril 2002*, Paris, Presses de Sciences Po, 413 pages, pp. 23- 45.
6. CHRISTINE Erhel (2020), « *Politiques de l'emploi* », *Encyclopedia Universalis, Corpus*.

7. DEMAZIERE Didier (2006), *Sociologie des chômeurs, Paris : Paris, la Découverte, coll. « Repères ».*
8. (Ghiglione Rodolphe et Matalon Benjamin (1982), *les enquêtes sociologiques : théories et pratique, Armand Colin, collection U.*
9. Jean-Baptiste Say publiée (1803), " *le Traité d'économie politique*", France Archives, *Commémorations Collection 2003.*
10. NAPO Gbati (2020), « *les défis à l'exploitation du dividende démographique pour un développement durable au Togo* » *Dama Ninao, ISSN : 2617-4766, pp. 177-197 ;*
11. PANTOM Mitayiko (2021), « *STRATEGIES D'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES DIPLÔMÉS AU TOGO : Diagnostic du dispositif d'appui à l'employabilité des volontaires nationaux de compétence* », thèse de Doctorat Unique en Sociologie du développement et du changement social, Université de Lomé.

LE FAILLIBILISME POPPERIEN ET LA CRITIQUE DE L'INDUCTION

Giscard Kevin DESSINGA
Maître-assistant
Université Marien Nguabi

Résumé : Cette réflexion entend mettre en lumière le caractère subversif de l'épistémologie poppérienne qui a fait de la déconstruction son mode opératoire. En effet, si la science est faillible parce qu'humaine et donc historique et contingente, les théories scientifiques ne sont que des tentatives provisoires d'explication et de compréhension du monde. Si tel est le cas, aucune théorie, soit-elle la plus raffinée, ne peut se prévaloir d'être une explication achevée de la réalité. C'est cette conviction de fond, faite de suspicion vis-à-vis des prétentions abusives de la raison humaine, toujours tentée d'aller au-delà de ses forces réelles et effectives, qui a porté Popper à remettre en question un certain nombre de dogmes de la tradition épistémologique qui l'a précédée. Dans le cadre restreint de cet article, nous allons tenter de mettre en relief les principaux arguments de Karl Popper contre l'induction, considérée comme démarche scientifique essentielle et exclusive.

Mots clés : Faillibilisme – épistémologie – induction-déconstruction

Abstract: This reflection aims to highlight the subversive character of Popperian epistemology that has made deconstruction its mode of operation. Indeed, if science is fallible because it is human and therefore historical and contingent, scientific theories are only temporary attempts to explain and understand the world. If this is the case, no theory, even the most refined, can claim to be a complete explanation of reality. It was this fundamental conviction, made of suspicion vis-à-vis the abusive claims of human reason, always tempted to go beyond its real and effective forces, that led Popper to question a number of the dogmas of the epistemological tradition that preceded it. In the limited context of this article, we will try to highlight Karl Popper's main arguments against induction, considered as an essential and exclusive scientific approach.

Key-words: Fallibilism – epistemology – induction - deconstruction

Introduction

La question relative à la démarcation entre science et non-science reste sans solutions précises. Il est ici question, à n'en point douter, de spécifier, à quel moment et de quelle manière, la science tourne définitivement le dos aux premières formes d'expression de la réalité et aux premières tentatives de résolution du mystère de l'univers. En effet, au cœur de l'épistémologie poppérienne se trouve en premier lieu et de façon, presque obsessionnelle, la tentative de déterminer, de façon rigoureuse et sans concession, les traits caractéristiques de la rationalité scientifique : comment distinguer la science de la non-science ? Dit autrement, qu'est-ce qui distingue le discours scientifique des autres formes de discours, religieux, philosophique, éthique, poétique ? Il s'agit, évidemment, d'un problème aussi vieux que la science. En effet, le problème de déterminer les caractères de la rationalité scientifique, et donc d'examiner tout d'abord ce sur quoi les systèmes scientifiques peuvent être distingués de n'importe quel autre type de système théorique, c'est-à-dire éthique, poétique ou religieux, est un problème canonique de la philosophie post-galiléenne (L. Lentini, 1980, p. 77). Sur cette question, Popper prend nettement ses distances vis-à-vis de l'épistémologie classique et même de la tradition qui le précède immédiatement en s'inscrivant dans une véritable optique de déconstruction. Pour lui, cette différence ne s'obtient qu'en faisant la démarcation entre ce qui est scientifique de ce qui ne l'est pas. Par démarcation, Popper entend le processus ou la méthode qui consiste à poser les problèmes avec clarté et à examiner avec un esprit critique les diverses solutions qu'on en propose (K. Popper, 1989, p. 13). Au demeurant, Popper se demande : *quand doit-on conférer à une théorie un statut de scientifique ? Mieux encore existe-t-il un critère permettant d'établir la nature ou le statut scientifique d'une théorie ?* (K. Popper, 2006, p. 59). Il posera sans tergiverser son critère de démarcation, la *falsifiabilité*. Pour ce faire, il mènera, toute sa vie durant, une lutte sans merci contre toute forme de dogmatisme, qu'il soit épistémologique, en politique ou en sciences sociales.

Dans le cadre restreint de cet article, nous allons nous limiter uniquement et exclusivement à l'analyse de la déconstruction poppérienne de la démarche inductive, entendue comme méthode scientifique par excellence. En affirmant, à la suite de Hume et contre son psychologisme que l'induction n'existe pas et ne peut exister, l'épistémologie poppérienne apparaît ainsi comme une véritable entreprise de démolition (G. K. Dessinga, 2017).

Ceci étant, cet article comporte trois articulations essentielles : 1- Les deux formes de l'induction, par répétition (Aristote) et par élimination (Bacon); 2) La critique de l'induction comme méthode scientifique ; 3) L'idée de science chez Popper, où, le vrai enjeu de la science n'est pas la vérifiabilité mais la falsifiabilité.

1. Le problème de l'induction dans la tradition pré-poppérienne

Le problème central de l'épistémologie est celui de la croissance de la connaissance scientifique. Et d'ailleurs *Conjectures et Réfutations* de Popper porte ce sous-titre *La croissance du savoir scientifique*. D'où la question, comment s'accroît-elle ? Au moyen et grâce à la méthode inductive, répondait la tradition pré-poppérienne. Et justement, ici commence l'enquête.

1.1. L'induction par répétition et l'induction par élimination

La première formulation inductive remonte à Aristote. Elle est dite induction par répétition et la seconde à Bacon ou l'induction par élimination. Insinuée par Aristote, approfondie, explicitée et radicalisée par Bacon, l'induction était considérée comme l'unique procédé des sciences de la nature. En effet, depuis Bacon surtout, « Il est généralement admis que les sciences de la nature sont *inductives*, c'est-à-dire qu'elles reposent sur le raisonnement consistant à passer d'énoncés particuliers (relevant de l'observation ou de l'expérience) à des énoncés universels, lois ou théories. Alors que la *déduction* procède du général au particulier (tous les hommes sont mortels donc je suis mortel) ou alors de l'égal à l'égal ($A=B$, $B=C$, donc $A=C$), l'induction, elle, s'élève du particulier au général» (A. Verdan, 1991, p. 19).

1.2. Les Antiques et l'induction par répétition

L'un des problèmes qui préoccupaient les philosophes antiques est celui relatif à la vérité. La question de fond était celle du critère de démarcation entre l'épistémè et la doxa ? Comment distinguer la vérité de l'erreur. Pour Parménide, le tout se joue dans la voie empruntée. La voie des sens nous conduit à l'erreur, celle de croire que le monde est multiple et changeant. Seule la voie de la raison, celle révélée par la déesse nous conduit à la vérité : l'être est, le non-être n'est pas. Pour Platon, la vérité se trouve dans le monde des archétypes.

À titre de rappel, l'épistémologie traditionnelle, mieux encore classique, avec Aristote notamment, prenait appui sur la conviction selon laquelle la science part des observations ou se fonde sur des observations et sur des propositions qui les décrivent. En un mot, elle était inductive. Comme on peut le constater, l'univers scientifique était acquis à la cause selon laquelle les sciences de la nature procède par induction, c'est-à-dire qu'elles reposent sur le raisonnement qui consiste à passer d'énoncés singuliers, fruits de l'observation et de l'expérience à des énoncés universels que nous appelons lois ou théories. De cette manière, la crédibilité des lois scientifiques tient au fait qu'elles ne sont que le fruit de l'observation ou des expériences répétées. Elles ont, pour ainsi dire, une base empirique crédible et indéniable.

1.3. Bacon et l'induction par élimination

Un pas décisif sera fait par Aristote dans *L'organon*. Pour distinguer l'épistémè de la doxa, il faudrait que nos logoi soient cohérents – l'accord de la pensée avec elle-même, la logique formelle et le respect des principes d'identité, de non-contradiction et du tiers exclu -, d'une part ; que la pensée corresponde avec le réel, d'autre part et ce, par voie inductiviste, c'est-à-dire de l'exemple à la règle. Exemple : Socrate est mortel. Comment l'ai-je su ? Observe. Un homme est mort, deux sont morts, nos grands-parents sont morts, les hommes meurent toujours. Alors l'on peut tirer la conclusion : tous les hommes sont mortels.

Dans *Novum organum*, Francis Bacon plaide en faveur de l'induction par élimination. Devant un problème à résoudre, il faut inventer plusieurs hypothèses, éliminer celles qui ne résolvent pas le problème et ne retenir que celles qui, en ce moment-là, proposent une solution adéquate.

Dans le passé, le terme induction a été utilisé de deux manières : par répétition ou énumération – observations répétées et généralisation. Exemple : j'ai vu un cygne blanc, mon père l'avait vu, mes grands-parents avaient vu des cygnes blancs. D'où la conclusion : tous les cygnes sont blancs.- et par élimination. Pour Popper, l'induction n'existe pas, tout court. À propos de celle par répétition, il se demande : « combien de cygnes dois-je observer pour pouvoir dire que « tous les cygnes sont blancs ? » Et qu'est-ce qui nous garantit que le prochain cygne que j'observerai sera lui aussi blanc ? Alors, observe. L'induction par élimination ne régit pas non plus. Pour avoir une théorie valide, estime Bacon, il suffit d'éliminer toutes les autres théories fausses proposées comme solution du problème. Mais les théories proposées pour la solution d'un problème sont, en ligne de principe, infinies ; pour cela le processus de l'induction par élimination est inapplicable. Aussi rien ne nous garantit qu'en éliminant neuf théories, la dixième sera la meilleure.

En termes méthodologiques, écrit Popper, elle est la démarche consistant à établir ou à justifier les théories par des observations ou des expériences répétées (K. Popper, 1989, p. 144).

2. La contre-attaque poppérienne : l'induction n'existe pas et ne peut exister

À partir de 1928-1929, Popper prend carrément ses distances par rapport à cette conception épistémologique, y porte un coup de massue et assomme cette façon de voir. Il en est convaincu et il affirme avec force que l'induction comme paradigme ne régit pas, n'a jamais régi et ne peut pas non plus régir, et cela, pour raison de logique mathématique. L'induction, constate-t-il, ne saurait être considérée comme un raisonnement rigoureux, *car ce qui est vrai de l'individu ou de la partie ne l'est pas forcément du tout*. En effet, il n'est pas évident, d'un point de vue logique, que

nous soyons justifiés d'inférer des énoncés universels à partir d'énoncés singuliers aussi nombreux soient-ils ; toute conclusion tirée de cette manière peut toujours se trouver fausse. Et à Popper de conclure : peu importe le grand nombre de cygnes blancs que nous puissions avoir observé, il ne justifie pas la conclusion que *tous* les cygnes sont blancs (K. Popper, 1989, p. 23).

Ici notamment, il est un digne et heureux héritier de la tradition qui se réclame de Hume, ce grand « maître du soupçon », avant la lettre et qui est demeuré célèbre pour avoir critiqué l'induction, en l'appliquant plus particulièrement à la notion de causalité lorsqu'il écrivait :

« (...) Nous n'avons pas d'argument pour nous convaincre que les objets qui, dans notre expérience, ont été fréquemment conjoints, seront, dans d'autres circonstances, conjoints de la même manière » (D. Hume, 1974, p. 215).

Pourquoi l'induction n'existe pas, ne peut exister, n'a jamais existé, ne peut pas et ne peut plus régir ? Parce qu'elle se sert de la vérifiabilité comme critère opérationnel, dirait Karl Popper. Comme on le voit, le problème de l'induction soulevé par le philosophe anglais acquiert désormais une formulation et une réponse plus strictement logiques et épistémologiques. La question soulevée par Hume était : peut-on, après avoir observé maintes fois la connexion de deux faits, prévoir infailliblement la répétition à l'infini de cette connexion ? Hume répondait évidemment par la négative. Popper, lui, se demande si une théorie, un énoncé général peuvent être justifiés par des « raisons empiriques », c'est-à-dire par des observations ou par des expériences reconnues comme probantes. À l'instar de Hume, la réponse de Popper est évidemment : « Non, si nombreuses que soient les vérifications d'un énoncé, elles ne peuvent justifier la prétention que la théorie universelle explicative est exacte » (K. Popper, 1985, p. 17). Il partage certes la critique humienne de l'induction, cependant il récuse son psychologisme.

On le voit, alors que l'induction était considérée comme la méthode par excellence de la recherche scientifique, qu'il s'agisse de l'induction par répétition

chère à Aristote ou de l'induction par élimination chère à Bacon, et ce malgré les incisives critiques humiennes, Popper affirmera le contraire. Ceci étant, la science à en croire Popper, ne part pas des observations comme le pensent les inductivistes, mais des problèmes, théoriques ou pratiques, et évolue en tant que tentatives de résolution des problèmes. Dans l'univers poppérien, la science ne part plus de l'observation tout court, mais de l'observation qui génère un problème, soit théorique que pratique et évolue, en tant que tentative de résolution des problèmes dès lors que *Toute la vie est résolution des problèmes*. Un problème, en effet, est une contradiction logique entre deux théories ou entre une théorie et un fait qui la défie. C'est l'émerveillement qui initie la recherche ; et l'émerveillement est justement l'habit psychologique de ce fait logique qu'est le problème, c'est-à-dire le contraste entre une théorie et une autre ou entre une théorie et ses conséquences qui n'arrivent pas ou plus à expliquer ni à justifier un fait. Mieux, c'est le contraste entre le savoir que l'on pensait avoir et les faits que ce savoir n'arrive pas à rendre compte (D. Antiseri, 1999, p. 13). Popper le résume en trois mots et dans une formule lapidaire : *problèmes, hypothèses, réfutations* (K. Popper, 2006, p. 329).

Comme on peut le constater, Popper prend nettement, pour ne pas dire carrément, distance vis-à-vis de l'épistémologie traditionnelle. C'est la fin d'un monde, d'une certaine façon de concevoir *La logique de la découverte scientifique*. Du reste, c'est la fin d'une certitude.

2.1. L'induction n'existe pas et ne peut exister

« Je pense, écrit Karl Popper, avoir résolu un problème philosophique fondamental : le problème de l'induction... Cette solution a été extrêmement féconde, et m'a permis de résoudre un grand nombre d'autres problèmes philosophiques. »

Les hypothèses ou théories scientifiques sont des conjectures inventées par des esprits créatifs comme tentatives de réponses aux problèmes. Elles sont le fruit des efforts créatifs et du génie créateur des chercheurs et non « résultats des processus

routiniers. Pour Popper l'induction n'existe pas et ne peut exister pour raison de logique mathématique. L'on ne blague pas avec la logique, n'est-ce pas ?

2.2. Le désir de critiquer à tout prix peut-il rendre aveugle ?

Dans sa polémique contre le néopositiviste, Popper nie non seulement toute valeur à l'induction, mais la possibilité même de son existence. Ce refus est-il crédible et justifiable, voire applicable partout et dans tous les champs de recherche ? « Il ne s'agit pas de nier, affirme André Verdan, de nier le rôle capital que Popper assigne à la falsification, mais de reconnaître et d'accorder à la démarche inductive le rôle, si modeste soit-il, qui est le sien, et que le philosophe viennois, dans sa polémique contre le néopositivisme, a peut-être contesté de manière outrancière et trop systématique » (A. Verdan, 1991, p. 30).

3. La démarche scientifique chez Popper, non pas vérifiabilité mais falsifiabilité

Popper part de la critique faite par David Hume au raisonnement inductif. Pour Hume, il est impossible, du point de vue logique, de justifier une conclusion universelle à partir d'une somme des cas particuliers. Ainsi l'observation d'un grand nombre de cygnes blancs ne me donne aucune certitude que tous les cygnes soient blancs. Popper en conclut qu'il est impossible de vérifier les propositions scientifiques. D'ailleurs nous ne vérifions rien- rendre vrai-, à la limite nous falsifions.

3.1. Le vrai enjeu, démarquer la science de la pseudoscience

Popper en vient à déplacer la question. Ce qu'il s'agit de distinguer avec le plus grand soin, ce n'est pas le domaine de la science de celui de la métaphysique, mais plutôt le domaine de la science authentique de celui de la pseudoscience. Pour être plus concret, non pas Einstein de Platon ou d'Aristote, mais Einstein de Marx, Freud ou Adler. Une fois posée cette nouvelle formulation du problème, Popper conteste vigoureusement la solution adoptée généralement par les néo-positivistes

viennois et propose la sienne. Celui-ci, non seulement ne régit pas, mais aussi, et surtout ne convainc pas, et cela, pour plus d'une raison.

3.2. Non pas vérifiabilité, mais falsifiabilité

Selon lui, « le seul signe, la seule pierre de touche qui nous permette de discerner la consistance scientifique d'un énoncé est son *aptitude à être falsifié*, c'est-à-dire réfuté par des tests empiriques négatifs » (A. Verdan, 1991, p. 17). Bref, le critère de scientificité d'une théorie réside essentiellement dans sa capacité à être invalidée ou réfutée.

Toutefois, il ne faut pas se leurrer. Popper partage avec les empiristes logiques la conviction selon laquelle les théories scientifiques une loi à travers une proposition de type logique et universel. Dit autrement, elles doivent toujours être exprimées sous la forme : « de tous les points de l'espace et du temps, il est vrai que... ». Et c'est justement cette caractéristique qui fait leur vérifiabilité – qui pour les néopositivistes est un signe distinctif- soit un but irréalisable. Pour pouvoir vérifier la proposition « tous les corbeaux sont noirs », je devrais contrôler tous les corbeaux, de tout temps et de tout lieu, passés, présents et futurs, ce qui est évidemment une entreprise impossible et irréalisable.

Le faillibilisme est, disons-le, tout net, le démantèlement de l'argument d'autorité, lequel n'est en fait que l'expression visible de la conviction à posséder la vérité pour l'imposer ensuite aux autres. De facto, Popper affirme le caractère conjectural de toute connaissance humaine. Plus que jamais, nous retenons de Popper, et telle est d'ailleurs sa force de frappe et son originalité, « l'idée que la science ne procède et ne progresse pas de certitudes absolues en certitudes absolues, mais d'hypothèses de travail en corrections d'erreurs successives » (A. Verdan, 1991, p. 4).

En effet, si l'on entend par positivisme logique la doctrine qui fait de la science, d'une part, un discours *certain* parce que reposant sur l'observation, et *précis* parce que bien construit linguistiquement ; et d'autre part qui affirme qu'il y a

séparation nette entre la science et la non-science et que le discours philosophique, en tant que non scientifique, est invalide ; Popper, en affirmant que la science n'est ni certaine, ni précise, mais au contraire est ambiguë, conjecturale, hypothétique et ne repose pas sur l'observation et en tranchant que la philosophie, la métaphysique y compris, est rationnelle parce que critiquable et par conséquent doit être prise au sérieux dans sa volonté même de résoudre des problèmes, est radicalement antipositiviste (R. Bouveresse, 2010, p. 54).

Le faillibilisme nous invite pour ainsi dire à passer de la certitude à la conjecture, de la prétention à posséder la vérité à la recherche de la vérité comme une entreprise sans fin qui inclut des erreurs et la capacité de les surmonter pour aller de l'avant. Comme l'affirme Popper lui-même : « Nos propres erreurs sont, après que nous en avons pris conscience, comme des lanternes sourdes qui nous aident à nous affranchir à tâtons des ténèbres de la caverne » (K. Popper, 2006, p. 54). Disons-le, en passant, il ne s'agit pas ici d'un pessimisme épistémologique, mais au contraire d'un réalisme épistémologique et existentiel. Ici notamment, ces mots trouvent tout leur sens: « ... il ne faut pas considérer que la doctrine de la faillibilité relève d'une théorie pessimiste de la connaissance. D'après cette doctrine, nous sommes en mesure de rechercher la vérité, la vérité objective, même si, le plus souvent, nous manquons de beaucoup notre but. Si nous avons le respect de la vérité, nous devons rechercher celle-ci en cherchant obstinément à mettre au jour nos erreurs : par une critique rationnelle et une autocritique de tous les instants » (K. Popper, 2006, p. 36).

Bref, contre le néopositivisme du Cercle de Vienne, Popper souligne donc que : **1.** L'univers du sens transcende celui de la scientificité. **2.** Pour ce faire, il devient nécessaire d'établir un critère qui nous permet de distinguer, l'intérieur de l'univers du sens, les propositions qui appartiennent à la science de celles qui ne lui appartiennent pas. La démarcation entre science et non-science doit être tracée au cœur même de la région du sens.

Ainsi, non seulement notre connaissance est foncièrement conjecturale - ce qui est déjà un acquis du système poppérien - mais aussi, nous n'apprenons quelque chose sur le monde, les autres et nous-mêmes que par réfutation, c'est-à-dire par élimination progressive de l'erreur (K. Popper, 1990, p. 17).

Rechercher la vérité tout en se mettant incessamment en question dans la prise de conscience que rien n'est acquis et que l'acquis s'acquiert et se conquiert, voilà le défi que nous lance le faillibilisme.

Conclusion

Dans l'épistémologie poppérienne il existe, pourrait-on dire, une espèce d'impératif de déconstruction permanente dès lors que toute vie est résolution de problèmes. Cette réflexion a porté essentiellement sur la déconstruction poppérienne de la démarche inductive comme méthode scientifique par excellence. Contrairement à l'épistémologie classique (Aristote) et à David Hume que Popper apprécie et dont il s'inspire, à propos justement de sa critique de l'induction, critique que Popper juge insuffisante et teintée de psychologisme, l'auteur de *La logique de la découverte scientifique* estime que l'inaffabilité de nos théories sur le monde en général et celles scientifiques en particulier, n'est pas une vertu mais plutôt un vice. Ainsi la véritable rationalité consiste à remettre sans cesse en question nos constructions mentales pour expliquer le monde toutes les fois qu'elles se butent à l'épreuve des faits. C'est cette conviction de fond, conséquence logique de son faillibilisme épistémologique qui l'a porté et poussé à remettre en cause une série de dogmes épistémologiques classiques, dont l'induction, tel que nous l'avons mis en lumière tout au long de cet article.

BIBLIOGRAPHIE

ANTISERI Dario (1999), *Karl Popper*, Soveria Mannelli, Rubbettino.

ANTISERI Dario (2008), *L'actualité de la pensée franciscaine. Réponses du passé aux questions présentes*, Soveria Mannelli, Rubbettino.

- BOUVERESSE Renée (2010), *Karl Popper ou le rationalisme critique*, Paris, Vrin.
- BRUDNY Michelle-Irene (2002), *Karl Popper. Un philosophe heureux*, Paris, Grasset.
- CIAMPI Carlo Azeglio (2005), *Dizionario della democrazia*, Milano, San Paolo.
- DESSINGA Giscard Kevin (2017), *Karl Popper ou le rationalisme pluraliste. Essai d'une épistémologie de la démolition*, Saint-Denis, Mon Petit Éditeur.
- DESSINGA Giscard Kevin (2020), *Faillibilisme et déconstruction. Propos sur le débat épistémologique avant, autour et après Karl Popper*, Saint-Denis, Connaissances et Savoirs.
- DESSINGA Giscard Kevin (2022), *Karl Popper. Une épistémologie de la précarité et du combat*, Paris, L'Harmattan.
- HUME David (1974), *Enquête sur l'entendement humain*, trad. A Leroy, Paris, Aubier.
- Karl Popper et la science aujourd'hui* (1989), Colloque de Cerisy, Paris, Aubier.
- KUHN Thomas Samuel (2008), *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion.
- LENTINI Luigi (1980), *Popper e il problema della demarcazione*, in AA. VV., *La scienza e la critica del linguaggio*, a cura di S. Natoli, Venezia, Marsilio.
- PLATON (2008), *La République*, Paris, Gallimard.
- POPPER Karl (1998), *Toute vie est résolution de problèmes. Réflexions sur l'histoire et la politique*, tm2, Saint-Amand-Montrond, Actes Sud.
- POPPER Karl (1985), *La connaissance objective*, Paris, Complexe.
- POPPER Karl (1990), *Le réalisme et la science*, Paris, Hermann.
- POPPER Karl (1980), *Miseria dello storicismo*, Milano, Feltrinelli.
- POPPER Karl (2009), *La société ouverte et ses ennemis*, Tm 2, Hegel et Marx, Paris, Seuil.

POPPER Karl (2009), *La société ouverte et ses ennemis*. Tm 1, *L'ascendant de Platon*, Paris, Seuil.

POPPER Karl (2006), *Conjectures et réfutations. La croissance du savoir scientifique*, Paris, Payot.

POPPER Karl (1989), *Quête inachevée*, Paris, Pocket.

POPPER Karl (1989), *Logique de la découverte scientifique*, Paris, Payot.

POPPER Karl (1993), *La leçon de ce siècle*, Saint-Amand-Montrond, Anatolia.

POPPER Karl et LORENZ Karl (1990), *L'avenir est ouvert*, Flammarion, Paris.

RENAULT Alain (2010), *Découvrir la philosophie. La politique*, vol. 4, Paris, Odile Jacob.

SARTRE Jean-Paul (1943), *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard.

SEVERINO Emanuele (1986), *La filosofia contemporanea*, Milano, Rizzoli.

VERDAN André (1991), *Karl Popper ou la connaissance sans certitude*, Lausanne, Presses Polytechniques et Universitaires Romandes.

LES ORIGINES DE LA PREMIERE REBELLION AU TCHAD : 1963 A 1966

Souleymane Nourène NOURENE

Enseignant chercheur à l'École Normale Supérieure de Ndjamena (ENS),
Département d'histoire

Tel : (+235) 66 34 63 69 / (+235) 99 25 91 89 / whatsApp : (+235) 66 34 63 69

E-mail : nourenesouleymanenourene@gmail.com

Almahadi Ahmat MAHAMAT

Enseignant chercheur à l'Université Adam Barka d'Abéché (UNABA) /,
Département d'histoire

Tel : (+235) 66 36 67 64 / (+235) 99 44 68 72

E-mail : almahadahmat1@gmail.com

Résumé : Certaines difficultés qui caractérisent la vie politique au Tchad aujourd'hui, trouvent leurs racines et leurs explications dans les rôles qu'ont joués les premiers hommes politiques juste après l'indépendance du Tchad. Le manque de maturité politique a poussé les autorités politiques de l'époque à l'abus de pouvoir qui a conduit aux mécontentements et aux dérapages. Les arrestations des leaders politiques de l'opposition, la suppression des partis politiques et la consécration du parti unique ont conduit à la création des rébellions et au coup d'État militaire du 13 avril 1975. Cet article est une contribution à la compréhension de l'histoire politique contemporaine du Tchad.

Mots clés : Origines, crises, politique, Rébellion, République, Tchad

Abstract: Some of the difficulties that characterize political life in Chad today find their roots and their explanations in the roles played by the first politicians following independence and the birth of the Republic. Because the lack of political maturity pushed the political authorities of the time to the abuse of power, pushing them to carry out acts causing discontent of all kinds and leading to slippages. Indeed, the arrests of opposition political leaders, the suppression of political parties and the consecration of the single party, led to the creation of rebellions and resulted in the military coup of 1975. This article is a contribution to understanding of the contemporary history of Chad.

Keywords: origins, crises, policy, rebellion, republic, Chad.

Introduction

Le Tchad est l'un des pays situés en Afrique sahélo-saharienne qui n'a pas connu une stabilité durable depuis son accession à l'indépendance le 11 Août 1960 ; car dès les premières années de cette indépendance, des conflits ont opposé ses fils, entraînant la création des rébellions armées qui ont conduit le pays à connaître des guerres. Le président Tombalbaye qui avait le devoir en sa qualité de premier chef d'Etat de la première République, de bâtir la nation tchadienne en corrigeant les erreurs des politiciens de la veille de l'indépendance, en menant une politique de cohabitation entre les différentes entités que regroupe le Tchad, tant politiques que culturelles n'a pu le faire.

Car, en pensant bâtir une Nation en favorisant la pensée unique comme c'était la mode dans beaucoup de pays africains au début des années des indépendances, le Président Tombalbaye s'est attelé à consolider son pouvoir personnel d'abord par des purges dans son entourage politique immédiat, avant de se tourner contre ses opposants, qui ont été soit emprisonnés soit éliminés physiquement. Quant aux partis politiques, ils ont été purement et simplement dissous.

Dès 1963, des tensions éclatèrent aussi bien dans la capitale que dans les provinces. Le mécontentement général a donné naissance à des révoltes au-devant desquelles, le Front de Libération National du Tchad (FROLINAT). En parcourant la revue de la littérature sur l'histoire politique du Tchad, nous avons constaté que le pays s'est plongé dès les premières années de son indépendance dans l'instabilité politique et des rebellions contre le gouvernement.

Nous constatons également que le pays tente toujours de retrouver la paix après plus d'un demi-siècle de son indépendance. Cela nous a conduit à chercher à comprendre les causes du problème d'où : « Les origines de la première rébellion au Tchad : 1963 à 1966 ». Comme toute œuvre universitaire, l'intérêt que suscite notre article est d'abord d'ordre scientifique. Nous espérons qu'il contribuera à la

compréhension de l'histoire politique contemporaine du Tchad. Pour mener à bien cette recherche, nous avons opté pour la méthodologie analytique. Le précurseur de cette méthodologie analytique, René Descartes, la définissait ainsi: « ...Diviser chacune des difficultés que j'examinais, en autant de parcelles qu'il se pourrait, et qu'il serait requis pour les mieux résoudre» (Gaudin Thierry, 2003, p.24).

En se basant sur cette méthodologie, chaque partie de notre article a étudié un aspect du sujet qui constitue un élément distinct de la question. Ainsi, notre sujet a été mis en lumière par l'étude de ses différentes facettes examinées, en se basant sur une documentation émanant de diverses sources : écrites et électroniques. L'architecture de ce travail est bâtie autour d'une introduction qui comprend : la présentation du sujet, la problématique, l'intérêt de l'étude, la méthodologie ; un développement autour de trois points : la philosophie politique du chef de l'État de la première République, la vie constitutionnelle, la décadence politique et enfin une conclusion.

1. La philosophie politique de Tombalbaye : la consécration du parti unique

1.1. La prise en main du parti

Le président Tombalbaye a commencé par contrôler d'abord sa propre formation politique le Parti Progressiste Tchadien, section du Rassemblement Démocratique Africain (PPT/RDA), en écartant Gabriel Lisette qui dirigeait le Parti depuis 1947. Cela s'est passé quelques jours seulement après la proclamation de l'indépendance le 11 août 1960. Le président Tombalbaye a saisi l'occasion d'un voyage officiel à l'étranger de Gabriel Lisette, alors vice premier ministre, pour lui interdire de revenir au Tchad en le traitant d'étranger d'origine guadeloupéenne et lui retira la nationalité tchadienne. Une année plus tard, le 30 Septembre 1961, il s'attaqua au président de l'Assemblée nationale Ahmed Kotoko en évoquant le fait que ce dernier était né au Cameroun. Il est traité également d'étranger, privé de la nationalité tchadienne et expulsé du Tchad (Chapelle Jean 1986, p. 251).

Devenu maître de son parti, Tombalbaye s'attela à mettre fin au multipartisme. Sa philosophie dans ce domaine fut celle qu'il avait exposée le 02 novembre 1960: « Un seul appareil est tout indiqué pour présider la vraie unité du Tchad ; cet appareil est le parti progressiste ... Le parti progressiste avec une organisation solide, me semble le seul élément déterminant pour nous conduire à une construction autour du drapeau national » (Yacoub Mahamat Saleh, 2005, p. 30).

Il passa alors de la parole à l'acte. Tombalbaye tenta d'abord de fusionner tous les partis en une seule formation au congrès d'Abéché en 1961. La tentative échoua, puisque certains partis refusèrent d'adhérer à son parti. Il utilisa alors la manière forte. Une ordonnance du 19 janvier 1962 annonça la dissolution de tous les partis politiques à l'exception du parti au pouvoir, le PPT/RDA. Quelques jours plus tard, le 28 janvier 1962, un décret prononça la dissolution de l'Assemblée nationale et fixa les élections législatives un mois après, le 04 mars 1962, avec comme résultat une Assemblée acquise à la cause du parti unique puisque tous les députés en étaient issus (Haggar Bichara Idriss, 2007, p. 115).

Cette Assemblée a permis au P.P.T. qui disposait d'une large majorité, de faire adopter la Constitution du 16 avril 1962. Puis, «la pratique et les retouches successives, en 1965 et 1967, renforcèrent les pouvoirs du chef de l'État au détriment de l'Assemblée et au profit du Bureau Politique National, organe central du P.P.T. Quant à l'appareil judiciaire, il resta strictement dépendant du pouvoir et l'arbitraire prit rapidement le pas sur toute justice» (Chapelle Jean, 1986, p. 248).

Ainsi, le pays fut entièrement contrôlé par le Bureau Politique National (B.P.N.,) du P.P.T./R.D.A. Le parti du président Tombalbaye avait la mainmise sur tout l'appareil d'État en exerçant partout un droit de regard, en s'octroyant un pouvoir d'annulation, de rectification et de blocage sur toutes les décisions jusqu'aux plus minimes. Le parti s'est même substitué aux instances dont le rôle était d'étudier, de réfléchir et de décider. C'est ainsi que le B.P.N. s'est substitué entièrement au conseil

supérieur du plan pour devenir le seul responsable des orientations du développement (Ibid.).

Cette suppression du multipartisme a suscité la colère de la classe politique et des émeutes violentes. Ces violences, premières du genre dans la capitale, sont dénommées événements de septembre 1963. Quelques leaders politiques tels qu'AhmatKoulamallah, Jean Baptiste et Djibrine Khérallah furent arrêtés à la suite de ces événements. Jean Baptiste mourut en prison (Alhamdou Issakha, 1984, p. 68).

En effet, le durcissement du régime passa de la restriction et de la privation des libertés publiques à leur répression. Ainsi, la restriction des libertés a pris forme avec l'adoption de plusieurs lois, ordonnances et règlements restreignant le fonctionnement des associations, réglementant les réunions publiques, les attroupements, les manifestations et prévoyant l'Etat d'urgence. A partir de 1963, Tombalbaye ne se contentait plus de révoquer ses adversaires de leurs postes de responsabilité ou de les assigner en résidence surveillée, mais les faisait juger par une cour criminelle spéciale. L'année 1963 a marqué ainsi un tournant important dans la répression politique menée par le régime de Tombalbaye à l'encontre de ses opposants en majorité originaires du centre et du nord du pays (Bangoura Mohamed Tétémedi, 2005, p. 134).

1.2. L'échec de la politique du parti unique

Le Président Tombalbaye dirigea ainsi le pays à travers le parti unique, le PPT, dont il était le secrétaire général. Dix ans après, il fit lui-même le constat d'échec cuisant dans *Lecanard déchaîné*, un journal qui faisait office de porte-parole officieux du gouvernement. Dans son premier numéro paru le 11 août 1973, il écrivait : « ...Au PPT, la médiocrité occupait toutes les issues et chantait ses propres louanges. Les hommes de valeur furent bousculés et persécutés. Les positions de prestige étaient occupées par des cancre, des farceurs... Bref, avec le PPT, c'est la

glorification des incapables, des égoïstes... C'est la nuit opaque qui pesait sur le pays. Nuit opaque et aveugle... » (Haggar Bichara Idriss, 2007, p. 338).

Il ne dit pas cependant sa part de responsabilité en tant que dirigeant de ce parti. Une dizaine de jours après ce constat, Tombalbaye a dissout son propre parti, le PPT et crée un nouveau parti en 1973, le Mouvement National pour la Révolution Culturelle et Sociale (MNRCS), avec comme philosophie le retour aux sources. Ainsi, la révolution culturelle fut officiellement présentée comme une revanche nationaliste contre les valeurs occidentales par un retour à la tradition. La raison avancée était donc de défendre une identité africaine contre le colonialisme. Dans la foulée, les villes, les rues et les personnes qui avaient des noms à consonances européenne furent rebaptisées. Le président lui-même changea son prénom François par «Ngarta» et le nom de la capitale Fort Lamy par «Ndjamena» (Dingamadji Arnaud, 2011, p. 38).

Mais la réalité était toute autre, car la philosophie de ce nouveau parti avait pour cadre, le rite initiatique traditionnel, le Yondo. Que cherchait alors Tombalbaye en embrigadant une partie de la population tchadienne dans une certaine logique culturelle, tout en excluant les autres ? Le journal *Jeune Afrique* écrivait à ce sujet : « On commence à se poser beaucoup de questions à Ndjamena... Le chef de l'État n'a pas caché qu'il faisait beaucoup plus confiance aux cadres initiés qu'aux autres... On dit au Tchad que la révolution culturelle doit éveiller les consciences et provoquer l'unité nationale. Pratiquée dans une seule région, en l'occurrence la sienne, elle risque de provoquer des effets contraires » (Haggar Bichara Idriss, 2007, p. 354).

Tombalbaye a fait de ce rite initiatique un outil de contrôle du loyalisme des cadres du sud à son régime et à son parti le MNRCS, où des départs obligatoires et massifs des fonctionnaires vers les villages du sud du pays étaient organisés pour les convertir. Le Yondo devint en fait, un instrument de brimades tant physiques que morales, et un lavage de cerveau qui stimula la xénophobie. Les récalcitrants étaient

pourchassés à travers le pays, puis conduits de force sur le lieu d'initiation ou jetés en prison. Certains ne reviendront jamais, car ils mourront. D'autres étaient même enterrés vivants.

Finalement, l'expérience du MNRCS fut un échec et un désastre politique et social pour le Tchad. Au Sud du pays, la population a souffert à cause du Yondo étant un instrument d'asservissement pour le régime. Quant aux populations du centre et du Nord, le Yondo fut considéré comme un phénomène qui attisait les dissensions régionalistes et une conspiration du régime, destinée à exploiter les différences culturelles (Bangoura Mohamed Tétémadi, 2005, p. 140).

2. La limitation du pouvoir législatif

2.1 La Loi Constitutionnelle de 1960

Cette première Constitution de l'ère de l'indépendance et la troisième que le pays ait connue ne diffère pas au fond de celle qui l'a précédée. Elle reprend l'essentiel des dispositions de la Constitution de 1959 et apporte des modifications sur certains points tels que « le Tchad est une République indépendante et souveraine » au lieu de « Tchad membre de la Communauté ». Parmi les modifications apportées, il y a également la place particulière accordée à la langue arabe dans le domaine éducatif même si elle n'est pas hissée au statut de langue officielle (Le Cornec Jacques, 2002, p. 323).

Alors que la constitution était globalement organisée sur le modèle de la constitution française de 1958, l'absence de la motion de censure contre le pouvoir exécutif n'en restait pas moins une divergence capitale par rapport à la constitution française. En France, la motion de censure est importante pour maintenir un équilibre entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif qui pourrait voter la motion de censure dans le cas où le parlement ne serait pas satisfait de la politique du président et de celle du premier ministre.

La motion de censure entraînerait la démission du premier ministre et de son gouvernement. Bien qu'il n'y ait pas de motion de censure contre le président, le fait que l'on puisse le dépouiller de son premier ministre et des autres ministres qui ont exécuté ses directives, reste une arme face aux excès de l'exécutif. C'est un mécanisme qui a déjà servi comme un contrôle important contre l'exécutif dans l'histoire de la Cinquième République en France. En conséquence, le fait de ne pas inclure ce système de contrepoids dans la constitution tchadienne de 1960 fut le premier pas vers l'évolution d'un pouvoir exécutif excessivement puissant. Cependant, cette constitution s'engage sur une note d'optimisme et d'idéalisme, par une déclaration des droits de l'homme et du citoyen inspirée de celle de 1789 en France. Ce qui allait s'avérer capital dans cette déclaration des droits, c'est la présence du droit de former des partis politiques. Les articles 6 et 7 de cette constitution illustrent ce vif désir du multipartisme. c'est d'ailleurs cet aspect particulier de cette constitution qui a entraîné l'adoption d'une nouvelle constitution peu de temps après le 16 avril 1962 ((Aucoin Louis, 1992).

Composée de 79 Articles, cette Loi constitutionnelle (N°18-60) est la troisième et survint quatre mois après l'Indépendance proclamée le 11 août 1960. Comme conséquence de cette indépendance, l'Assemblée dota le pays d'une nouvelle Constitution qui fut promulguée le 28 novembre 1960. L'Article 1 stipule que « ... La langue officielle est le français ». Mais à l'Article 6, il est mentionné que « l'enseignement public est laïc. Il se donne en langue française. Une place particulière est faite à la langue arabe... ». Le bilinguisme n'était toujours pas au rendez-vous mais il est annoncé quand même dans l'enseignement.

2.2 Le renforcement du pouvoir présidentiel par la révision constitutionnelle

La constitution de 1962, bien que n'autorisant que le monopartisme ; ressemblait à celle de 1960. Selon cette constitution, le président serait élu par un collège électoral au lieu d'être choisi par l'Assemblée nationale. En 1969, la constitution était modifiée par l'ordonnance n° 15/INT du 20 mai 1969 qui disposait

dans l'article 1, que le président serait élu au suffrage universel. Cette constitution était en vigueur jusqu' en 1975 date du coup militaire qui a renversé mortellement le président Tombalbaye.

Même si le président devait être élu directement, l'établissement d'un monopartisme constituait un pas important vers un pouvoir exécutif excessif. Puisque la motion de censure, qui aurait pourtant pu freiner le pouvoir exécutif avait été supprimée, il aurait été d'autant plus primordial de sauvegarder la présence d'une opposition politique, et son parti pour contrebalancer le pouvoir exécutif. Quoi qu'il en soit, depuis que la constitution a établi en 1962 le monopartisme, force est de constater qu'aucun moyen politique ou constitutionnel n'a permis de freiner les excès du pouvoir exécutif (Aucoin Louis, 1992).

Composée de 89 Articles, cette Loi Constitutionnelle est la quatrième constitution du Tchad adoptée le 16 avril 1962 sous le n° 2-62. Il n'y a pas de changement en matière de langue officielle. Les mêmes dispositions en la matière dans la Constitution précédente sont reprises dans celle-ci. Le français demeure ainsi la seule langue officielle selon l'article 1 qui stipule que «La langue officielle est le français». La place particulière réservée à l'arabe dans l'Article 6 de la Constitution précédente est reprise dans le Préambule de celle-ci en mentionnant que «l'enseignement public est laïc. Il se donne en langue française. Une place particulière est faite à la langue arabe... » (Constitution de 1962 : Préambule-Article1).

3. La décadence politique : l'apparition des rebellions

3.1 La rébellion au centre-Est

Le climat politique malsain qui a suivi l'indépendance, a abouti d'abord à des manifestations à N'Djaména le 16 septembre 1963. Ces manifestations ont été réprimées violemment, causant plusieurs dizaines de morts. Ces événements du 16 septembre 1963 marquèrent un tournant dans la vie politique tchadienne. Car cette

répression qui a causé officiellement vingt-cinq morts et une vingtaine de blessés a été suivie immédiatement de l'arrestation des principaux leaders politiques du Nord, dont l'un décéda aussitôt en prison (Garoundé, 2003:31). Tombalbaye a entrepris également d'exclure du gouvernement, du parti au pouvoir et des autres centres de décisions, le reste des hommes politiques du Centre-Nord. Un climat de méfiance s'instaura alors à partir de cette date, inaugurant un clivage politique entre le Nord et le Sud (Ibid).

En plus de la politique d'exclusion qui a mécontenté la classe politique, la colère a gagné également une grande partie de la population qui devait payer l'impôt personnel plusieurs fois dans l'année en plus de l'emprunt national obligatoire et la taxe sur bétail pour renflouer le trésor public. Ces mesures ont amené les populations du centre, de l'est et du nord à se révolter contre le régime de Tombalbaye. C'est ainsi qu'en 1965, le coup d'envoi de la révolte populaire fut donné par les Moubis de Mangalméau au Guéra, dans le centre du pays.

Trois cent paysans armés de sagaies et des piques ont décidé d'attaquer les autorités administratives locales. La riposte du gouvernement fut violente et la répression causa plusieurs centaines de victimes (Lemoine Thierry, 1997, p. 24).

Christian Bouquet décrivait la souffrance des populations dans cette zone comme suit: «Les contribuables souffraient déjà beaucoup des abus des collecteurs d'impôts qui passaient plusieurs fois par an pour le compte personnel de certains préfets et sous-préfets ... En outre, s'ajoutait une taxe sur le bétail qui faisait l'objet d'excès semblables» (Bouquet Christian, 1982, p. 127).

En effet, le gouvernement organisa un séminaire des cadres en avril 1965, à l'issue duquel, il décida de doubler l'impôt en avançant comme argument que la population tchadienne n'était pas de quatre millions à l'époque mais plutôt de six millions, de même que le nombre de têtes de bétail fut arbitrairement doublé. Pour mettre en pratique cette volonté du gouvernement, les services fiscaux ont émis des rôles supplémentaires pour l'année 1965. C'est ainsi que beaucoup des régions ont

dû payer le double de ce qu'elles payaient auparavant. C'est le cas du canton de Mangalmé qui se retrouva devoir s'acquitter de six millions de francs CFA au lieu de trois millions plus l'emprunt national obligatoire qui était également de six millions. En plus, le gouvernement imposa à la population Moubi un chef de canton dont elle ne voudrait pas. Les doléances qu'elle avança au gouvernement pour trouver des solutions non seulement sont restées lettres mortes, mais ont été interprétées par le gouvernement comme une désobéissance et un affront. Le résultat fut une brutale répression (HaggarBichara Idriss, 2007, p. 224).

Mais cette répression énergique n'a pas impressionné la population de Mangalmé. Bien au contraire, elle s'est organisée en groupes d'autodéfense et a tenu tête à l'armée régulière. Ce qui fait dire à Robert Buijtenhuijs que «pour la première fois, une révolte bien que durement réprimée, ne se termine pas pour le peuple par un recul» (Buijtenhuijs Robert, 1978:108).

3.2 L'expansion de la rébellion au Nord

Les révoltes populaires ne se limitaient pas en fait au centre du pays, mais se sont propagées un peu partout. Nous citons le cas du Tibesti où la révolte des Toubous du Tibesti dans le Nord était également la conséquence de la dérive des responsables nommés par le président Tombalbaye pour administrer et sécuriser la région. En effet, les premiers incidents ont eu lieu en septembre 1965, suite à une rixe opposant les habitants de Bardaï à un groupe de soldats de la garnison de la localité. Pierre Claustre, cité par Bangoura, rapporte dans son ouvrage les témoignages suivants : « Les soldats ont eu un comportement injurieux à l'égard d'une femme toubou qui participait à une danse traditionnelle. En réaction, l'un des soldats fut poignardé mortellement. Le commandant de la garnison qui exerçait les fonctions de sous-préfet réagit sans discernement en humiliant l'ensemble de la population... et en arrêtant le principal notable: le Derdéï Oueddeï Kochidemi, le chef spirituel et temporel des Toubou et son fils Goukouni» (Bangoura Mohamed Tétémadi, 2005, p. 150).

En plus de ces arrestations, pour dissuader quiconque de recourir à une quelconque contestation, l'administration a pris des mesures qui ont plutôt aggravé la situation. Ces mesures qui sont prises par le lieutenant Allafi, sous-préfet du Tibesti, sont les suivantes :

- «- Port d'armes blanches apparentes ou non : 6000 F d'amende et deux ans de prison ;
- Port du turban interdit, amende 5000 F ou emprisonnement jusqu'à ce que l'intéressé soit solvable ;
- Interdiction de se réunir, même à deux personnes ; le cas échéant, amende de 5000 F CFA par individu et un mois d'emprisonnement ;
- Pour une dispute, cinquante à cent coups de chicotte par personne plus une amende de 5000 Francs CFA. En ce qui concerne les femmes, elles sont tondues, déshabillées et promenées en public...» (HaggarBichara Idriss, 2007, p. 248).

En plus, le préfet de la circonscription du BET, le colonel Djogo, de retour d'une conférence agricole organisée par le gouvernement dans la zone soudanienne, décida d'appliquer à la lettre les mesures prises pour cette zone désertique : amener les nomades à se consacrer à l'agriculture pour améliorer leur nourriture quotidienne, et donc à cultiver mil, blé et patate douce. Cette décision d'imposer l'agriculture aux populations nomades qui vivaient principalement de l'élevage et qui accordaient une importance minimale à l'agriculture, fut le point de rupture entre les populations du Tibesti et l'administration. Les originaires militaires de la région, furent obligés de choisir leur camp. Ainsi, lorsque le premier affrontement se déclencha le 05 mars 1968 à Aouzou, tous les gardes nomades toubous se rangèrent aux côtés de la population et des autorités traditionnelles, contre l'administration. D'ailleurs, le communiqué publié par le gouvernement à cette occasion confirme que: « À la suite de l'interprétation maladroite de directives préfectorales appliquées quelquefois sans assez de discernement, des représentants de l'autorité civile et militaire du poste d'Aouzou en sont venus à s'affronter les armes à la main. Bilan : plusieurs morts et blessés tant civils que militaires» (Ibid.).

3.3 La création du FROLINAT

Du mécontentement de la population à la lutte armée, le pas a été vite franchi. Ainsi, pour les émigrés tchadiens qui ont fui le pays à cause des répressions de toutes sortes depuis la colonisation et qui se trouvaient dans les pays limitrophes, principalement en République Centrafricaine et au Soudan, l'occasion était indiquée surtout pour ceux qui s'intéressaient à la politique, de rejoindre l'opposition armée.

Pour la communauté tchadienne qui se trouvait en RCA, ce fut autour d'El-hadj Issaka que les opposants au régime de Tombalbye se regroupèrent pour soutenir la lutte armée. El-Hadj Issaka regagna personnellement le Tchad pour descendre sur le terrain et mit sur pied une organisation embryonnaire dans la région du Sila au sud-est du pays. Pour la communauté tchadienne vivant au Soudan, qui était par ailleurs la communauté la plus nombreuse de toutes les communautés tchadiennes vivant à l'étranger, l'opposition a eu plus de chance de se structurer avec beaucoup de soutien tant moral que matériel. C'est ainsi que le 20 avril 1965, naquit le Front de Libération du Tchad (FLT), une émanation du Mouvement National de Libération du Tchad (MNLT), dirigé par Hassan Ahmat Moussa qui était membre d'un des partis dissous en 1962 et qui s'était enfui depuis lors pour se réfugier au Soudan. Le programme politique du FLT se résumait en cinq points : renverser le régime dictatorial et le colonialisme sioniste ; libérer le pays de toutes les formes de domination étrangère ; atteindre l'indépendance totale ; instaurer l'unité nationale et l'égalité en droit entre tous les groupes ; rehausser le niveau de vie et le bien-être de la population sur les plans économique, culturel, social, scientifique et médical (Chapelle Jean, 1986, p. 257).

De même, devant cette impasse de ne pouvoir exercer la politique d'une manière légale, un des partis politiques dissous (l'UNT, parti au courant progressiste) a dépêché Ibrahim Abatcha à l'extérieur du pays pour une grande campagne de sensibilisation auprès des mouvements de libération nationale en Afrique et dans le monde afin d'organiser une opposition armée. I. Abatcha est parvenu à obtenir

l'appui du Ghana, du Vietnam, de l'Algérie, de l'Égypte et également des émigrés tchadiens dans différents pays notamment ceux du Soudan et de la Centrafrique. Il trouva un écho particulièrement favorable chez les universitaires tchadiens qui se trouvaient en Égypte à l'Université Al-Azhar. Ces universitaires avaient déjà réclamé l'indépendance du Tchad en 1944, en signant une pétition pour la remettre à Félix Éboué, Gouverneur des territoires du Tchad à l'époque. Ils étaient engagés pour la lutte aussi bien politique qu'armée. C'est ainsi qu'un groupe de sept d'entre eux a été envoyé à l'initiative de Abatcha en Corée pour une formation militaire. Ce groupe de sept combattants appelés «coréens » seront les futurs formateurs militaires sur le terrain. Il s'agit de: Bahar DannaDouasse, MahamatHissein Abdallah, AbdelrasoulDankar, AboubakarMahamatTreya, MahamatTahir Moussa et HisseinAhmat Django (YacoubMahamat Saleh et GattaGaliNgoté, 1999, P. 29).

Après la phase de la sensibilisation et du recrutement, vint la mise sur pied de l'organisation politico-militaire. Et c'était à Nyala au Soudan que se retrouvèrent tous les mécontents du régime du président Tombalbaye tels que les anciens membres de l'UNT, mais aussi ceux qui avaient fui la colonisation depuis longtemps et qui avaient créé en 1964 un front de lutte dénommé FLT sous la direction de Hassan Ahmat Moussa. C'est ainsi que du 19 au 22 juin 1966, ces différents mécontents ont tenu un congrès constitutif à Nyala au Soudan pour la création du FROLINAT (Front de Libération Nationale du Tchad) avec comme Secrétaire Général Ibrahim Abatcha (Chapelle Jean, 1986, p. 257).

Pour ce qui est du programme politique du FROLINAT, il se résume comme suit: lutter par tous le moyens pour renverser le régime néocolonialiste et dictatorial que la France a imposé au peuple tchadien depuis 1960 ; faire évacuer toutes les bases étrangères situées sur le territoire tchadien, mettre en place une politique agricole et réaliser la réforme agraire ; encourager les petits et moyens commerçants et appliquer une politique de fiscalité raisonnable et équitable ; édifier une culture et une éducation démocratique, progressiste et à caractère national ; adopter le français et l'arabe

comme langues officielles ; établir des relations diplomatiques avec tous les pays sauf Israël et l’Afrique du Sud (Bangoura Mohamed Tétémadi, 2005, p. 152).

Pour desserrer l’étai des forces gouvernementales et surtout pour élargir son emprise sur une grande partie du territoire, le FROLINAT qui opérait jusque-là au centre et sud-est du Tchad, a ouvert un nouveau front en créant une 2^{ème} armée au Nord dans la région du BET (Borkou-Ennedi-Tibesti). Ainsi, «le FROLINAT, par l’intermédiaire de Mahamat Ali Tahir, a joué un rôle de premier plan dans le déclenchement de l’insurrection du BET, et que Taher, toutes proportions gardées, a fait pour le BET ce qu’Ibrahim Abatcha a fait pour le Centre-Est :recrutement de combattants à l’extérieur et ensuite rentrer sur le terrain où les conditions de la lutte armée étaient réunies» (Buijtenhuijs, Robert 1978, p. 161).

Face à cette ampleur que vient de prendre le FROLINAT, le président Tombalbaye fit appel à la France qui ne tarda pas à intervenir et aider les forces gouvernementales à récupérer Aouzou. Le Général De Gaulle, alors président de la République française déclara à propos de cette intervention : « Le Tchad fait partie de l’épopée de la France libre. Je ne pouvais le laisser à la merci d’éléments incontrôlés venus de l’extérieur. Je suis intervenu par pur sentiment» (YacoubMahamat Saleh et GattaGaliNgoté, 1999, p. 91).

Le FROLINAT ne tarda pas à se renforcer et à s’élargir davantage, tant par le nombre de simples citoyens mécontents qui le rejoignaient et qui prenaient les armes pour combattre, que par les cadres et hommes politiques qui adhéraient pour épouser ses idéaux de lutte armée. C’est le cas de Hissein Habré qui regagna le FROLINAT en 1971 et qui s’est vu confier aussitôt arrivé, la direction de la deuxième armée par Goukouni Wedeye. Habré qui ne manquait pas d’imagination et qui fut d’ailleurs le premier à porter le FROLINAT au pouvoir, organisa sans tarder, un Congrès à Goumour pour créer un Conseil de Commandement des Forces armées du Nord en abrégé (CCFAN). Et pour s’illustrer sur le plan national et international et surtout pour se faire entendre, il prit en otage le 21 avril 1974, l’archéologue française

Madame Françoise Claustre, le coopérant français Marc Combe et l'allemand Christophe Staewen. Habré n'a pas tardé non plus d'entrer en conflit avec Goukouni, allié fidèle de la Libye qui occupait la Bande d'Aouzou depuis 1973. Goukouni voulait profiter de l'aide libyenne pour arriver au pouvoir avant de revendiquer la bande d'Aouzou alors que Habré ne voulait pas voir cette présence libyenne sur cette portion du territoire national. Un autre problème qui a opposé Habré à Goukouni était la prise en otage de Mme Claustre. Alors que Habré voulait profiter au maximum de cette prise d'otage pour s'armer, Goukouni décida de les libérer avec la médiation de Gadafi. Cette brouille avec Goukouni obligea Habré à quitter le Nord pour se retrouver à l'Est à Aramkolé dans le Wadi-Fira. Puis changeant de stratégie, il se retira au Soudan pour engager des négociations avec le gouvernement central du Général Maloum (Ibid. 93, p. 94).

Ces négociations ont abouti à un accord de réconciliation nationale dénommé «Charte Nationale» signé le 25 août 1978 à Khartoum au Soudan. Dans cette Charte, l'annonce de l'adoption du bilinguisme fut mentionnée pour la première fois dans l'histoire du pays, où nous lisons dans l'article 24 tiré 11 «le français et l'arabe seront les deux langues officielles».

Conclusion

Le président Tombalbaye a eu le mérite d'avoir exercé la première expérience, celle de diriger un Etat naissant ; une mission qui n'est pas du tout facile.

Mais il faut relever que pendant cette période de l'histoire mouvementée du Tchad sous le régime du président François Tombalbaye, la vie politique a mal tourné du fait de la suppression du multipartisme à tort ou à raison.

Car, à cause de cette politique, il y a eu exclusion et la violence s'est installée dans le pays dès les premières années de l'indépendance avec les émeutes de 1963 à Fort Lamy et la création du Front de Libération Nationale du Tchad (FROLONAT) en 1966.

La leçon qu'on peut retenir de cette période de Tombalbaye est que l'exclusion politique conduit souvent à la révolte et que la participation de tous à la gestion de la chose publique est la meilleure façon de prévenir la violence et bâtir une nation stable et solide.

Bibliographie

- ALHAMDOU, Isskha (1984), *Ma vérité sur l'imbroglio politico-militaire au Tchad*. Bruxelles, Africa ISBN.
- AUCOIN Louis(1992), « Le système juridique et l'État de droit au Tchad et son effet sur le secteur privé », www.usais.gov/pdf-document/PNABU483, consulté le 15 juin 2015.
- BANGOURA, Mohamed Tétémedi (2005), *Violence politique et conflits en Afrique : cas du Tchad*, Paris, L'Harmattan.
- BOUQUET Christian (1982)*Tchad, genèse d'un conflit*, Paris, L'Harmattan.
- BUIJTENHUIJS Robert(1978), *Le Frolinat et les révoltes populaires du Tchad, 1965-1976*, La Haye, Mouton.
- CHAPELLE Jean(1986), *Le peuple tchadien, ses racines et sa vie quotidienne*, Paris, L'Harmattan.
- DINGAMADJI Arnaut (2011), *Les gouvernements du Tchad, de Gabriel Lisette à Idriss Deby Ito (1957-2010)*, Paris, L'Harmattan.
- GAROUNDE Djarma (2003), *Tchad, Témoignage d'un militant du FROLINAT*, Paris, L'Harmattan.
- Gaudin Thierry(2003), *Le discours de la méthode créatrice*, Paris, Les éditions du Relié.
- HAGGAR Bichara Idriss (2007),*François Tombalbaye 1960-1975*, Paris, L'Harmattan.

- LE CORNEC Jacques(2002), *Les mille et un Tchad*, Paris, L'Harmattan.
- LEMOINE, Thierry(1997), *Tchad 1960-1990 Trente années d'indépendance*, Paris, Lettres du Monde.
- République du Tchad, *Constitution du 16 avril 1962*
- YACOUB, Mahamat Saleh (2005), *Tchad, des rebelles aux seigneurs de guerre, la désagrégation de l'armée nationale tchadienne*, Ndjamena, Centre Al-Mouna.
- YACOUB, Mahamat Saleh et GATTA , Gali Ngothé (2005), *Tchad, Frolinat, chronique d'une déchirure*, Ndjamena, Centre Al-Mouna.

ANTHROPOTECHNIE ET MUTATIONS DES PRATIQUES MEDICALES

**Komi KOUVON
Lafiakoi TANKRI
Université de Lomé**

Résumé : La médecine depuis ses origines jusqu'à aujourd'hui n'a cessé de subir des bouleversements, des ruptures et des mutations qui redéfinissent son champ d'investigation, sa structure interne, ses orientations, son approche et sa finalité. Telle est la manière dont nous apprécions l'anthropotechnie, à savoir comme une énième mutation d'une science, la médecine, non en rupture avec elle mais se situant dans sa continuité et son aventure au service de l'homme. Ce faisant, ce texte prend ses distances vis-à-vis de Jérôme Goffette qui voit dans l'anthropotechnie une pratique extra-médicale devant être constituée de façon autonome et distincte de la médecine avec ses valeurs, ses principes et sa déontologie propre.

Mots-clés : Anthropotechnie, mutation, médecine, santé, éthique.

Abstract : Medecine from its origins until today has never ceased to undergo upheavals, ruptures and mutations which redefine its field of investigation, its approach and its purpose. Such is the way in which we appreciate anthropotechnics, namely as yet another mutation of a science, medecine not breaking with it but being situated in its continuity and its adventure in the service of man. In doing so, this text distances itself from Jérôme Goffette who sees in anthropotechnics an extra-medical practice that must be constituted independently and distinct from medecine with its own values, principles and ethics.

Keywords : Anthropotechnics, mutation, medecine, health, ethics.

Introduction

Notre société actuelle voue un véritable culte à la performance. Tout le monde veut être au meilleur de sa forme et le progrès biomédical offre une ribambelle de techniques permettant de rendre possible cette quête du meilleur, du « plus », par des modifications techniques du corps qui bouleversent les pratiques médicales. Ces mutations sont mal perçues par un certain nombre de philosophes et médecins qui ne voient dans la médecine qu'une lutte contre la pathologie, une activité de restauration de la santé. La médecine au service de l'amélioration, de la performance, de l'esthétique... serait une distorsion de l'essence même de cette discipline. Ce qui est certain et apparaît en tout cas perceptible, est que les pratiques médicales subissent des mutations profondes eu égard aux préférences et aspirations de l'homme contemporain. De la prévention de la maladie et de la restauration de la santé, la médecine en vient à modifier et/ou augmenter l'être humain sans but thérapeutique. Ainsi, l'enjeu de cet article est relatif à une nouvelle compréhension du champ d'intervention de la médecine dans un contexte de pratiques anthropotechniques. La question qui oriente cette réflexion est donc la suivante : comment les pratiques anthropotechniques rendues possibles par les progrès biomédicaux peuvent-elles être considérées comme un moment des mutations successives de la médecine ?

Pour résoudre et élucider la question, il s'agira tout d'abord de présenter les pratiques de modifications humaines n'ayant aucune visée thérapeutique qu'on qualifie d'anthropotechniques, ensuite de montrer le statut des pratiques anthropotechniques en médecine et enfin de proposer, au regard de l'irruption de l'anthropotechnie en médecine contemporaine, l'urgence et la nécessité d'un accompagnement éthique responsable.

1. Modifications de l'homme et « naissance de l'anthropotechnie ».

Notre quotidien fourmille de pratiques de transformation de l'homme grâce à la technique. La contemporanéité médicale se caractérise par un ensemble de pratiques

ou de demande de pratiques excédant le cadre déontologique classique de la restauration de la santé ; ce qui ouvre la perspective d'une médecine qui se présente comme une pratique de modification technique de l'homme ayant pour visée non seulement la santé mais également des téléologies stratégiques comme la beauté, le bonheur, la force, l'intelligence, etc. Il se présente aux médecins de nos jours des « patients non malades », des personnes ne souffrant d'aucune lésion organique reconnue cliniquement mais qui désirent recourir aux compétences des praticiens hospitaliers pour réaliser des désirs rendus possibles par le développement biomédical. Avec les avancées biomédicales, il semble que la médecine excède les cadres déontologiques en fonction desquels elle devrait se déployer. L'enceinte sacrée de la médecine se « souille » désormais de pratiques n'ayant rien à voir avec les principes déontologiques de l'exercice de la fonction médicale. La médecine « se salit » les mains en offrant des prestations qui mettent en cause son essence propre. On pourrait presque dire que la médecine offre ses services pour toutes fins même si elles comportent des risques probables pour la santé ou que ces risques soient même inconnus. Faite pour la santé, la médecine en arrive à des pratiques qui mettent même en jeu cette santé. Pour les partisans de la « pureté de la médecine », l'irruption de ces nouvelles demandes en médecine est perçue comme une distorsion de l'essence de la médecine dont la finalité est thérapeutique. On consulte le médecin pour avorter, on va chercher des contraceptions à l'hôpital, on se réfère au médecin pour se « refaire le portrait » plus convenablement, on pratique des opérations de changement de sexe quand on s'estime indigne de son sexe biologique ou naturel, on demande au spécialiste de la santé de prescrire des substances anabolisantes, etc. Cet ensemble de pratiques n'ont pas manqué d'attirer l'attention du philosophe Jérôme Goffette qui, voulant garder la « pureté de la médecine », consacre en 2006 sa thèse à la problématique de ces pratiques faites par les médecins en dehors des principes déontologiques fondateurs de la médecine. J. Goffette se propose ainsi de circonscrire la médecine à sa réelle vocation qui est celle de restaurer la santé. Ainsi, dans

Naissance de l'anthropotechnie. De la médecine au modelage de l'humain (J. Goffette, 2006), c'est justement cet amer constat d'une « médecine en danger » d'altération qui a inspiré J. Goffette et continue d'animer la plupart de ses publications quasi-totalement consacrées à ces pratiques, nées des progrès biotechnologiques, faites par les médecins, mais ne répondant pas aux exigences déontologiques de ce métier sensible. En effet, dans ses travaux qu'on peut qualifier d'épistémologie médicale, J. Goffette entend « dé-finir » la nature réelle et les fondements inébranlables de la médecine afin d'épurer celle-ci de toutes pratiques étrangères et dénaturantes. La médecine, selon lui, serait l'art de mobiliser les techniques nécessaires en vue de restaurer la santé perdue, l'« état ordinaire » ou, à défaut, de soulager la douleur. La médecine est l'art ou la science de lutter contre la pathologie, de restaurer la santé perdue. Le médecin emploie sa science et son art pour lutter contre les pathologies. L'essence de la médecine, d'après J. Goffette, est la prévention, le diagnostic et le traitement des pathologies. Dans cette perspective, la santé ou « l'état ordinaire » apparaît comme l'horizon indépassable de tout exercice médical. Les pratiques médicales modifient l'homme en vue de la santé ; elles ne sont fondées et légitimes que lorsqu'elles sont bénéfiques à la santé de l'individu et n'inscrivent aucun risque. C'est au prix de la santé et de la santé seule que les modifications médicales de l'homme sont valables, fondées et soutenables. « La médecine a une limite supérieure au-delà de laquelle elle n'a plus à agir (la bonne santé) » (J-N. Missa et L. Perbal, 2009, pp. 49-63).

La médecine étant définie et son champ d'investigation circonscrit, J. Goffette repère dans les pratiques médicales celles « atypiques » sortant des cadres déontologiques et éthiques de la médecine. Il rassemble une ribambelle de pratiques réelles ou possibles (dans un futur très proche, au regard des trajectoires de la biomédecine ; ces possibles sont simplement annoncées et ne répondent pas à un projet comme on le retrouve dans le mouvement trans/posthumaniste posant des problèmes conceptuels (car se situant au-delà des notions de normal et de pathologie

en médecine), des problèmes éthiques (dans la mesure où elles ne visent pas la santé et rendent, en conséquence, problématique le rapport bénéfice-risque pour la santé), et des problèmes politiques (à savoir le type d'humanité que nous sommes en train de construire et celle que nous souhaitons). Ces pratiques vont du dopage physique, génétique aux prothèses organiques ou mécaniques en passant par l'affûtage de l'intelligence par l'usage des psychostimulants et des implants mémoriels ou processeurs, les ectogènes, le génie génétique pour fin stratégique, les modulations de la sexualité par l'emploi des substances aphrodisiaques ou anti-libido et les modifications du sexe comme le transsexualisme, les transformations esthétiques telles que la chirurgie esthétique, le *piercing*, les tatouages, l'usage des psychotropes pour moduler l'humeur, etc. Il n'y a, à proprement parler, dans ces pratiques aucun bénéfice réel pour la santé mais des risques y sont pris. Si on considère les demandes d'esthétique, on peut dire que la laideur par exemple, le non attrait physique, n'est pas une maladie, du moins cliniquement et il n'y a aucun bénéfice pour la santé à améliorer sa beauté ; la contraception est une pratique visant à éviter une grossesse non aux fins de santé mais d'épanouissement et de bien-être. La prévention d'une grossesse n'est pas une thérapie car la grossesse n'est pas une pathologie.

De ce fait, cette panoplie de pratiques atypiques sont si éloignées de la médecine surtout par leur finalité que J. Goffette, pour des raisons déontologiques et éthiques, préfère les constituer sous la bannière d'un nouveau tropisme qu'il désigne par l'anthropotechnie. L'anthropotechnie serait dès lors une discipline distincte de la médecine avec ses principes et sa déontologie propre aspirant à modifier l'homme par l'usage de la technique sur son corps. Toutefois, ce travail goffettéen d'expulsion des pratiques de transformation de l'homme sans visée thérapeutique du champ d'investigation de la médecine est non seulement fondé sur une « pétition de principe » (A. Klein, 2014 p. 55-71) mais plus encore, passe sous silence la capacité

de mutation inhérente à toute science. Il n'y a pas de science figée, absolue et définie une fois pour toute.

2. L'anthropotechnie, un moment des mutations médicales.

Quand on parle de médecine, on pense aux soins et cela évoque en nous un ensemble de concepts comme maladie, santé, bénéfice-risque pour la santé, prise en charge, patient, remède, guérison, normal, pathologie, etc. Mais aujourd'hui ce corps de métier qu'est la médecine subit des mutations qui rendent même problématiques ces concepts et exige l'intégration de nouveaux concepts qui ne sont pas moins problématiques. Georges Canguilhem avait déjà montré dans sa thèse de doctorat publiée sous le titre *Le Normal et le pathologique* (2017), le caractère problématique des notions de « normal » et de « pathologique » en médecine. Il considère que dans le travail médical, la restauration de la santé est impossible ; il n'y a pas de retour à l'« état normal », état précédent ou originel. La santé n'est pas simplement une variation quantitative de l'état pathologique. La médecine est toujours création d'un nouvel état. La vie se définit par son dynamisme, en conséquence, « il n'y a pas de retour à l'innocence biologique » (G. Canguilhem, 2017, p.257.). La santé qui s'établit après la guérison est un nouvel équilibre résultant de la rupture pathologique, par rapport à l'équilibre premier qui fut dérangé. Dès lors G. Canguilhem fait savoir que la seule norme de l'organisme est la normativité c'est-à-dire la capacité de créer de nouvelles normes à l'organisme et de l'adapter à son milieu. Pour reprendre Alexandre Klein commentant G. Canguilhem, la médecine chez ce dernier est une activité technique de l'être vivant engageant la création de nouvelles normes de vie, permettant l'apparition d'une nouvelle existence tant biologique que sociale, qui peut être axiologiquement inférieure, comme supérieure à l'état antérieur, mais de fait toujours différente.

De ce point de vue, écrit Alexandre Klein, l'anthropotechnie n'est pas en rupture, mais en continuité avec la médecine. Il faut même la considérer, ainsi que le note la philosophe Sylvie Allouche,

comme la discipline générique à laquelle se rattache la médecine. La médecine est une activité essentiellement anthropotechnique, une activité à travers laquelle l'homme se modifie et dès lors repousse les limites de sa condition finie. (A. Klein, 2014, pp.55-71).

Mais J. Goffette n'entend pas composer avec les mutations, il veut que la médecine garde les mains pures et qu'aucune idée ni pratique ne vienne altérer cette médecine si pure. C'est pourquoi, reconnaissant certes la nature anthropotechnique de la médecine, il entreprend toutefois de les disjoindre dès que l'anthropotechnie s'est révélée à ses yeux comme une transformation profonde de l'homme, n'étant avant que superficielle. Et c'est là que (A. Klein 2014, p. 55-71), Goffette commet sa « pétition de principe ». La distinction que J. Goffette établit entre médecine et anthropotechnie repose sur une pétition de principe car le tropisme anthropotechnique dont il parle ne repose finalement pas tant sur une inversion ou une déviation foncière de l'activité médicale mais, au contraire sur le degré d'anthropotechnicisation de l'homme. Mais, à quel moment la transformation humaine est-elle profonde ? En d'autres termes, quand on applique la technique sur l'homme, à quel moment devient-on autre ? Quel est le seuil de « normalité » ? Comment mesurer ce seuil ? Où s'arrête la restauration et où commence l'amélioration ? J. Goffette ne nous a pas éclairé sur ces questions fondamentales.

En outre A. Klein décèle, au-delà du problème épistémologique, un problème historique et une contradiction philosophique chez J. Goffette. Ce dernier considère la médecine comme un art du traitement technique et l'anthropotechnie comme un art de création alors que, selon ses aveux, ces deux disciplines auraient une histoire commune, une certaine continuité technique entre elles. Comment ces deux disciplines (médecine et anthropotechnie) qui furent ensemble dès le départ, étaient indissociables et signifiaient en conséquence une même chose pourraient en même temps avoir des sens différents plus tard ? A. Klein observe que J. Goffette, bien que reconnaissant la parenté historique de la médecine et de l'anthropotechnie, « il les

distingue dans la modernité, sans envisager que la spécialisation de la médecine autour de la pathologie qui qualifie sa professionnalisation ne puisse être qu'un moment de son histoire et non la source de son tropisme. » (A. Klein. 2014, pp. 55-71).

A. Klein explique les contradictions philosophiques majeures dans lesquelles J. Goffette s'est noyé. En effet J. Goffette affirme reconnaître la nature technique de l'homme comme l'ont soutenu les deux autres philosophes qui furent les premiers comme lui à employer le néologisme d'anthropotechnie. Il s'agit de Peter Sloterdijk (2000) selon lequel l'homme est *homo faber sui* et Gilbert Hottois (2002) qui estime que l'homme est une *species technica*. Mais il trouve que l'homme, cet être profondément technique et artisan de lui-même, par la création anthropotechnique mettrait en danger, en définitive, une nature humaine préexistante aux activités techniques effectuées. Dit autrement, l'homme, d'une nature essentiellement technicienne altérerait par la *technè* anthropotechnique une nature de l'homme qui existe avant les applications techniques faites. L'argumentation de J. Goffette se mord la queue. Voici les termes dans lesquels A. Klein évoque la contradiction goffettéenne dont il parle :

Finale­ment, tout en défendant le bricolage, cette tentative de connaissance dans le cours de la pratique, comme modèle de l'anthropotechnie et de la nature technique de l'homme, il invite à un jugement éthique qui serait préalable à la réalisation et précéderait donc, en ce sens, le bricolage même. Tout en se revendiquant du slogan sartrien « l'existence précède l'essence » il affirme, en dernière instance, et en référence à la Genèse, que « l'humanité ne doit pas usurper une place qui n'est pas la sienne ». Il y aurait donc un usage modéré de notre nature technique, et il semble bien que ce soit dans la finalité d'une restauration de la norme que se trouve, pour Goffette, le critère du raisonnable. Ainsi, ce qui apparaît comme une position progressiste reste un travail critique à l'égard de son objet (l'anthropotechnie naissante) conduisant à la réaffirmation des

principes d'une éthique humaniste quelque peu usée (A. Klein, 2014, p. 55-71).

Dans la mesure où, d'une part, la technique n'est ni extérieure ni étrangère à l'homme qui s'est toujours fait à la fois par le *logos* et par la *technè*, nous partageons les objections de A. Klein sans toutefois souscrire par-là à une sorte de promotion de l'anthropotechnicisation à outrance. Il ne nous semble pas justifié de croire angéliquement et *a priori* à l'anthropotechnie pour la permettre dans l'absolu quoique nous pensions qu'aucune restriction ne doit être également prise. La médecine doit penser son anthropotechnicisation croissante de manière ouverte en évitant les écueils du technophilisme et du technophobie.

D'autre part, la profonde anthropotechnicisation de la médecine dont parle J. Goffette n'est et ne doit en fait être perçue que comme un moment des mutations successives qu'a connu la médecine dans son aventure scientifique au service de l'homme. La médecine est une science et toute science quelle qu'elle soit, à un moment de sa formation, continue et au moins une fois dans son élan, a connu une crise qui aurait redéfini sa structure et ses orientations. La médecine n'échappe pas à la règle, surtout qu'elle s'est vue quitter les arcanes obscurs des mythes, de la magie, de la religion, pour s'élever vers les lumières infinies de l'objectivité scientifique expérimentale. La médecine est une pratique dynamique qui n'a d'essence que dans le changement. En effet, la médecine aurait commencé comme pratique religieuse, mythique ou magique. Au commencement de la médecine comme de la plupart des sciences, étaient le mythe, le religieux et le magique. La maladie et sa guérison avaient une signification religieuse ou spirituelle. La maladie, que ce soit dans l'Égypte ancienne, en Mésopotamie, en Orient ou encore dans la tradition médicale préhippocratique, était perçue comme une infortune infligée par un esprit supérieur ou un dieu aux hommes suite à une faute ou non. Réduire celle-ci à une cause simplement naturelle serait faire un faux diagnostic. Le vrai diagnostic objectif serait de lier la maladie à une quelconque raison spirituelle ou divine, quelle qu'elle soit.

Chercher la cause de la maladie, c'est repérer et identifier la faute ; c'est trouver le dieu ou le démon responsable. Être malade, c'est être victime d'une malédiction, d'un sort ou d'une punition divine. Ainsi le traitement ou la guérison de la maladie serait le résultat de l'action combinée des prières, des cérémonies et des plantes vertueuses. Le médecin est en même temps un initié du monde spirituel et occulte. La médecine, à ses débuts, était alors un mélange d'empirisme et de religion ou de magie. Abordant la question des médecines primitives en santé mentale, Yves Pélicier dans son *Histoire de la psychologie* pouvait écrire :

La maladie mentale dépend d'une cause surnaturelle : violation d'un tabou, possession démoniaque, maléfice, inclusion d'un objet magique (serpent, ver ou « pierre de folie »), rapt de l'âme (syndrome d'Eurydice). La cure est l'affaire d'un exorcise, mais aussi de la collectivité car la cérémonie se propose la guérison du malade mais surtout sa purification qui permettra de le réintégrer dans la communauté. Le guérisseur est un spécialiste comme le chaman sibérien, *le medecine man*. Les opérations magiques vont de la prière incantatoire, de la fumigation à la trépanation, observée chez les paléolithiques et les Incas. (Y. Pélicier, 1982, p.6).

Cependant à partir d'Hippocrate, la médecine va connaître sa première mutation qui la propulse du mythique ou religieux au rationnel. Hippocrate, ce descendant du dieu Asclépios, dieu de la médecine assimilé à Esculaque dans la tradition latine, pensera la maladie et les soins d'un point de vue strictement rationnel. Même s'il n'a pu écarter totalement les dieux de la médecine, il a le mérite de poser les bases d'une médecine désormais rationnelle. La maladie même si elle vient des dieux, sa compréhension et son traitement reposent dorénavant sur les seules forces de la raison susceptible de mobiliser les éléments naturels dans ce sens. Dans la médecine hippocratique, les explications divines de la maladie laissent place aux explications rationnelles et naturelles. La maladie n'est plus sacrée avec Hippocrate ;

l'épilepsie n'est pas sacrée, ce sont les obstacles à la circulation du pneuma qui la provoquent ; la maladie serait donc une histoire logique du corps dans son environnement mettant en jeu son alimentation, et ses habitudes de vie ; elle résulte des troubles physiologiques provoqués par des causes naturelles. Subordonner la guérison d'une maladie à une quelconque raison divine serait faire un faux diagnostic et mettre en péril la vie du patient. Les dieux peuvent infliger une maladie mais il revient au médecin de découvrir, grâce à sa science et son art, son fondement naturel et négocier la santé du patient avec le soutien de la nature médicale. Ainsi Hippocrate reconnaît-il d'une part que la maladie peut être d'origine divine mais, c'est dans un sens large, c'est-à-dire que les causes naturelles de la maladie sont liées à la divinité. D'autre part, il cherche à situer la responsabilité du patient, par sa conduite, sa vie, son régime alimentaire, dans la provocation de son mal. Le médecin hippocratique fouille la vie du patient pour en faire ressortir la cause probable de la maladie. Du coup, rien n'est négligé : les climats, les vents, les eaux, les habitudes alimentaires, les exhalaisons, l'hérédité, ... sont tous examinés minutieusement afin de dégager avec une marge d'erreur négligeable le ou les responsables du mal. Selon Anne-Marie Moulin, chez Hippocrate :

Confrontée à la maladie, la médecine n'est pas seulement pressée de trouver les causes mais des justifications rationnelles à ce qui est à la fois un mal et un malheur. L'exigence d'une théodicée est perceptible, mais aussi celle d'une justification immédiate de la conduite thérapeutique, manifeste donc le désir profond de la profession de se dégager de ses responsabilités et d'incriminer le patient. L'école d'Hippocrate se préoccupait déjà d'observance : la prétention de savoir crée l'asymétrie de pouvoir (A. Jacob, 1999).

Hippocrate opère ainsi une transition lente ou douce visant à délivrer la médecine de ses carcans religieux. La maladie peut venir des dieux, mais la guérison est humaine. La restauration de la santé est fondamentalement une anthropodicée résolument axée sur les connaissances des causes naturelles rationnelles. Descendant

d'un dieu, Hippocrate semble pourtant tourner dos aux dieux. La conscience de leur existence et même de leur responsabilité dans le destin sanitaire de l'homme n'ébranle pas la conviction du médecin de chercher le salut par la seule raison. Il est possible de déduire avec Hippocrate que la santé est un bien très précieux pour que l'homme prenne le risque de le confier au bon vouloir des dieux. L'humanité doit apprendre à ne compter que sur ses seules forces rationnelles quand il s'agit de son destin. C'est l'une des premières mutations de la médecine. Cette mutation de la médecine rompant avec les mythes et les superstitions ne s'est pas seulement faite au plan épistémologique, elle s'est aussi faite au plan déontologique et moral en laissant Hippocrate loger au cœur de la pratique médicale, une éthique. Il établit que la fonction médicale portant sur l'homme et manipulant la vie humaine ne peut s'exercer sans un ensemble de règles et de lois éthiques devant la gouverner et que chaque médecin devra prêter serment de respecter scrupuleusement au quotidien : *le serment d'Hippocrate*. Le serment d'Hippocrate est considéré comme le texte fondateur de l'éthique médicale moderne occidentale. Mais en dépit de la grande sagesse et de la richesse du serment hippocratique, il ne saurait entièrement fonder aujourd'hui, aussi brillant qu'il soit, la déontologie médicale du fait de la complexité des mutations profondes qu'a subi et continue de subir la médecine dans son déploiement. C'est pourquoi bien que les jeunes diplômés en médecine continuent de prêter le serment d'Hippocrate, le contenu de ce serment s'écarte de la version originale en prenant en compte les contextes actuels. De ce fait, si le serment garde quelque fois son nom, il subit pourtant des remaniements pour s'adapter à la discipline elle-même en mutation.

La rationalisation de la médecine va inaugurer une vague de découvertes assez importantes et bénéfiques à la science et à l'humanité, découvertes qui non seulement se font généralement par rupture avec les anciennes matrices d'exercice de la médecine mais aussi participent par leur bouleversement à donner une forme de plus en plus précise à cette discipline scientifique en quête d'elle-même. Que ce soit chez

Galien, Celsus, toute la médecine arabe, Vésale, Paré... jusqu'aux travaux de Claude Bernard qui décida de fonder la médecine comme science véritable à l'image de la physique, la chimie et autres en y introduisant désormais des principes fondateurs de la science : le déterminisme, la prévisibilité, l'expérimentation, l'objectivité, etc., la médecine continue de subir des mutations bouleversant ses paradigmes et contribuant à son développement ou amélioration. Si Hippocrate a tiré la médecine du gouffre des élucubrations mythologico-magiques des Anciens, Claude Bernard, lui, l'inscrit dans l'acropole des sciences expérimentales et, de nos jours, les progrès des sciences biologiques et médicales lui offrent des visées excédant la thérapie : l'amélioration ou l'augmentation des capacités humaines. Telle est la mutation actuelle à laquelle la médecine contemporaine fait face et qui indignent tant G. Goffette au point qu'il décide d'expulser cette anthropotechnisation de la « sainte médecine ».

Initialement préoccupée par des malades, la médecine reçoit désormais des personnes en bonne santé qui désirent non plus la santé mais un état augmenté, amélioré, c'est-à-dire une surnormalité. Ces pratiques médicales qui ne semblent pas respecter les principes fondamentaux basiques de la médecine tels que le but de santé, l'évaluation de la balance bénéfico-risque pour la santé, l'obligation d'aider ou d'assister..., J. Goffette propose qu'on les classe tout simplement dans la rubrique d'un tropisme nouveau avec ses règles, ses principes et sa déontologie propre : l'anthropotechnie. L'ancienne alliance Médecine-Anthropotechnie est désuète, et est appelée à céder la place à une nouvelle ère de médecine sans anthropotechnie ; c'est un travail difficile et ardu surtout à notre époque où la technique, mieux la technologie envahit le champ de la médecine. Mais exclure l'anthropotechnie de la médecine conduirait premièrement à nier la nature technique de l'homme et de la médecine (*l'homo sapiens* est avant tout *homo faber*), deuxièmement à négliger l'intérêt d'une prise en charge médicale de l'anthropotechnie (vue que c'est la vie qui est manipulée) et enfin troisièmement, à soigneusement ignorer la nature dynamique des sciences en général et particulièrement la nature dynamique et complexe de la science médicale

(la médecine est une science expérimentale depuis les révolutionnaires travaux de Claude Bernard dans ce domaine). Il est temps que nous assumions désormais l'idée que la médecine est dépouillée de sa pureté (a-t-elle-même été une fois pure ?) et qu'elle subit comme toute science la douloureuse et glorieuse épreuve de bouleversements, de mutations qui redéfinissent son objet, déstabilisent ses principes, conditionnent son évolution et la redéfinissent elle-même comme pratique et science. C'est à ce titre qu'on doit comprendre l'anthropotechnicisation actuelle, c'est-à-dire comme un moment des multiples mutations de la médecine.

3. Des trajectoires anthropotechniques au besoin d'éthique.

Avec le règne du positivisme dans la modernité, les sciences expérimentales qui ont longtemps servi de modèle pour les autres sciences, n'ont toujours pas été favorables à la réflexion éthique dans leur exercice. La science et les grands absolus moraux n'ont pas toujours fait bon ménage et ne se marient pas toujours très bien. Mais l'aventure anthropotechnique ou anthropotechnologique de la médecine actuelle porte en elle subrepticement l'impératif technicien qui voudrait tout essayer, réaliser toutes les expériences et, pour cela, se présente comme anéthique en revendiquant une liberté de la recherche scientifique. Mais, avec une recherche scientifique sans borne et une liberté de manipulation du corps humain, l'anthropotechnie prendrait des trajectoires inquiétantes qui conduisent à des fantasmes transhumanistes et comporteraient des risques majeurs réels ou potentiels pour l'humanité qui, pour s'en prémunir, devra inscrire l'éthique dans ses ambitions biotechnologiques. Si Ulrich Beck (1986) voyait dans nos sociétés actuelles, obnubilées par les pratiques technoscientifiques, du risque, Hans Jonas lui a peur de l'avenir de l'humanité devant ce tsunami technologique et en appelle à la responsabilité et donc à une certaine éthique devant accompagner les pratiques techno-médicales et les trajectoires anthropotechniques. L'exigence éthique apparaît fondamentale dans une société hautement risquée en proie à des technologies dont l'usage démesuré devra nous faire peur pour appeler à la responsabilité éthique

devant l'avenir. Certes, l'identité humaine est une constante construction de l'opérateur et du symbolique, mais les trajectoires anthropotechniques dans une société des libertés, des intérêts, du culte de la performance, du spectacle et des lubies transhumanistes, ne rendent-elles pas obscur et inquiétant « l'homme en chantier » ? L'homme actuel apparaît clairement maîtrisé mais c'est l'homme que nous créons par ces pratiques de technicisations de l'homme pour des téléologies stratégiques qui semble nous échapper et nous inquiéter. C'est pourquoi, ces pratiques anthropotechniques et les trajectoires qu'elles prennent exigent une réflexion éthique urgente et profonde.

Jacques Neiryck et Philippe Roch dans un ouvrage commun *OGM, pour ou contre ? Le débat*, publié en 2010, entraînent dans le débat sur les Organismes Génétiquement Modifiés par cette remarque :

Toute technique engendre des risques : le premier homme qui a allumé un feu a découvert par l'expérience que les brûlures sont douloureuses. Cependant, la maîtrise du feu valait bien quelques inconvénients. Il en est de même pour une foule de techniques, dont nous subissons les inconvénients pour ne pas nous priver de leurs avantages (J. Neiryck et P. Roch, 2010, p. 5)

En effet la technique, particulièrement la technique génétique ou toute technique susceptible de modifier le vivant comporte des risques, des atouts et des inconvénients. Et, les trajectoires anthropotechniques dans nos sociétés actuelles en proie à la concurrence, au spectacle et au culte de la performance risquent de générer des inconvénients jusque-là insoupçonnés. Les progrès biotechnologiques et les possibilités anthropotechniques qu'elles offrent doivent inviter l'homme à la responsabilité devant l'a-venir, vu que c'est du destin de l'humanité qu'il est question. Les techniques ont d'abord commencé par toucher les objets extérieurs, les

êtres inanimés, le monde matériel, le physique et les hommes ont laissé faire scandant l'hymne de la domination du monde tant voulu par les pères fondateurs de la science moderne. Ensuite elles ont commencé par toucher les vivants non humains et, les hommes n'ont pas assez réagi car ces êtres vivants n'étaient pas des hommes et que seul est digne d'intérêt et de respect l'homme. Aujourd'hui, les biotechnologies et les trajectoires anthropotechniques qu'elles laissent ouvertes menacent l'homme lui-même et si cela n'émeut personnes, elles engloutiront l'homme, ainsi que tout son environnement entier et il ne restera plus rien, ni même l'homme pour défendre l'homme ou tout du moins la terre. Si la liberté se trouve être au fondement des pratiques anthropotechniques dont les trajectoires deviennent inquiétantes, elle doit être encadrée par la responsabilité. Hans Jonas devant la montée en puissance des technologies actuelles et des dangers potentiels qu'elles représentent tant pour l'environnement que pour l'homme, publie *Le principe responsabilité* en 1979 pour d'une part, critiquer *Le principe d'espérance* de Ernst Bloch et proposer une « éthique à l'âge de la civilisation technologique » devenue toute puissante et toute inquiétante d'autre part. Dans les premières lignes de la préface du *Principe responsabilité*, Hans Jonas signale d'emblée l'exigence de la formulation d'une certaine éthique devant la montée en puissance ou les trajectoires inquiétantes et suicidaires pour l'humanité de la technoscience de son époque :

Le Prométhée définitivement déchaîné, auquel la science confère des forces jamais encore connues et l'économie de son impulsion effrénée, réclame une éthique qui, par des entraves librement consenties, empêche le pouvoir de l'homme de devenir une malédiction pour lui (H. Jonas, 1990, p.14).

Mais de quelle éthique s'agirait-il ? Pour Jonas, il ne s'agit pas des éthiques traditionnelles qui ont fait les preuves de leur insuffisance devant le défi technologique de notre temps donnant l'impression d'un vide éthique. Car ces

éthiques traditionnelles sont neutres par rapport aux questions liées à l'art ou à la *technè*, anthropocentriques avec l'idée d'une nature humaine figée non manipulable techniquement et restreintes à l'univers de l'action proche ou immédiate. Ce qu'il faut à l'ère de la civilisation technicienne, c'est une nouvelle éthique, une éthique de la responsabilité, devant l'à-venir de l'humanité au bord du péril ou de l'apocalypse. Une telle éthique est une éthique du futur qu'il trouve nécessaire, car nos actions d'aujourd'hui sous l'impulsion de la technique sont « si grosse d'avenir, au sens menaçant du terme » (H. Jonas, 2015) que moralement nous sommes tenus d'être responsables de ceux qui seront affectés par ces actions sans avoir été consultés et formule cette responsabilité éthique en termes d'impératif : « pour que la responsabilité ne disparaisse pas du monde- tel est son commandement immanent- il faut qu'il y ait aussi des humains à l'avenir » (H. Jonas, 2015, p. 102).

On comprend dès lors que, selon les mots de L. M. Poame (1998, p. 91-109), « La crise que traversent les sociétés contemporaines est, par-delà sa dimension économique qui n'est que la face visible de l'iceberg, une crise de valeurs ». Cette remarque nous paraît pertinente et traduit clairement le besoin éthique qui caractérise nos sociétés actuelles. Le crépuscule de l'humanisme classique introduit par le mouvement anthropotechnique grâce aux avancées technoscientifiques et strictement biotechnologiques, invite à penser l'éthique dans la pratique scientifique si nous tenons à protéger l'homme et son cortège de valeurs.

Si « l'impératif technicien conduit hors de l'éthique, les consignes de non intervention et de pure conservation conduisent hors de la technoscience » (G. Hottois, 1990, p. 138). Il faut alors, à en croire le philosophe belge, opter pour « la voie moyenne ». La voie moyenne considère l'homme comme source et acteur de valeurs. Selon Hottois, trop de prudence engendre des conséquences et des risques de même que trop d'initiatives. Si l'initiative technoscientifique prend le risque d'altérer la nature humaine dont on ne connaît pas les limites de la plasticité, le choix de la prudence ou de l'inaction, du rejet de toute technique engage aussi des risques en

termes de douleur. C'est pourquoi dans son article « Vérité objective, puissance et système, solidarité. D'une éthique pour l'âge technoscientifique », Hottois (1990, pp. 16 – 29) propose une éthique de la solidarité qui se doit d'être une éthique du dialogue ouvert (intersubjective et interdisciplinaire), une éthique procédurale et régulatrice (où les participants au débat préservent « un sens commun du sens »), une éthique pragmatique (qui renonce à prévoir et à résoudre a priori les problèmes), une éthique de l'ambivalence (dont le choix éthique est toujours un choix susceptible de changer demain en fonction des circonstances ou de changements ; il n'y a pas de « *One best way* » technologique dans l'absolu), une éthique ouverte et évolutive (dont les principes sont réversibles), enfin une éthique de la responsabilité (en fait de responsabilité collective née certainement d'« une pratique éthique dans un avenir solidaire »).

Conclusion

L'anthropotechnie intervient comme un moment des mutations que subit la médecine dans son exercice pour le bien-être de l'homme mais avec une particularité assez inquiétante à savoir qu'elle mobilise des technologies de plus en plus sophistiquées et soulève des questions épistémologiques et éthiques non négligeables. Elles tirent la médecine classique vers le paradigme de l'augmentation et de l'amélioration et affecte non seulement nos références et signifiés absolus de reconnaissance en tant qu'homme mais aussi étend notre responsabilité éthique aux humains à venir qui se trouveront d'une manière ou d'une autre affectés par notre agir ou notre rapport avec la technomédecine. C'est pourquoi en considérant le destin de l'humanité relativement aux progrès technoscientifiques en général et aux trajectoires anthropotechniques en particulier, le sentiment qui nous anime est « un mélange de peur et de culpabilité : peur parce que la prévision nous montre justement de terribles réalités ; culpabilité parce que nous sommes conscients de notre propre rôle à l'origine de leur enchaînement » (H. Jonas, 2015, pp. 110-111). Que notre puissance technologique actuelle et les trajectoires qu'elle prend demande de notre

part une éthique de la responsabilité ou un certain courage pour oser affronter le devenir humain en toute responsabilité, cela ne fait aucun doute, mais au-delà de la responsabilité à laquelle nous renvoie H. Jonas, ce qui paraît indispensable et fondamental aujourd'hui est l'exigence d'une réflexion éthique sérieuse et profonde sur les trajectoires anthropotechniques au-delà des postures extrêmes et simplistes de bioconservateurs, techno-alarmistes criant au catastrophisme biologique en prédisant pour l'avenir l'apocalypse et d'anthropotechniciens (ou transhumanistes), technoprophètes ou technophiles libertaires agitant excessivement l'étendard d'un posthumanisme signant définitivement l'acte de sortie définitive de l'humanité.

Références Bibliographiques

BECK Ulrich, 2001, *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Aubier.

CANGUILHEM Georges, 2017, *Le normal et le pathologique*, Paris, Puf.

GOFFETTE Jérôme, 2006, *Naissance de l'anthropotechnie. De la médecine au modelage de l'humain*, Paris, Vrin, Collection « Pour demain ».

GOFFETTE Jérôme, 2009, « Modifier les humains : anthropotechnie versus médecine », pp. 49-63, in Missa Jean-Noël & Perbal Laurence (Sous dir.) : *Enhancement : aspects éthiques et philosophiques de la médecine d'amélioration*, Paris, Vrin.

GOFFETTE Jérôme, 2013, « De l'humain réparé à l'humain augmenté : naissance de l'humain augmenté », pp. 1-12, in Hottois Gilbert 2002, *Species Technica*, Paris, Vrin.

HOTTOIS Gilbert, 1990, *Le paradigme bioéthique. Une éthique pour la technoscience*, Bruxelles, De Boeck-Wesmael,

HUME Ruth Fox, 1964, *Les Grands hommes de la médecine*, Fernand Nathan, Paris.

JONAS Hans, 1990, *Le principe responsabilité*, Paris, Cerf.

JONAS Hans, 2015, *Pour une éthique du futur*, Paris, Payot & Rivage.

KLEIN Alexandre, 2014 « Quelle médecine pour l'homme augmenté ? Étude des enjeux philosophiques de l'anthropotechnie », Paru dans les Cahiers Figura, n°37 « *Les frontières de l'humain et le posthumain* », p. 55-71.

MOULIN Anne-Marie, 1999, « La philosophie et la médecine » in *Encyclopédie philosophique universelle*, Tome IV, *Discours philosophique*, Sous Dir. Jacob André, P.U.F.

NEIRYNCK Jacques et ROCK Philipe, 2010, *OGM, pour ou contre ? Le débat*, Editions Jouvence.

PELICIER Yves, 1982, *Histoire de la psychologie*, Paris, PUF.

POAME Lazare Marcellin, 1998, « Les tâches d'une philosophie pratique à l'âge de la technoscience », *Philosophiques*, vol. 25, n° 1, p. 91-109. En ligne : <http://id.erudit.org/iderudit/027474ar>.

VOILQUIN Jean, 1964, *Les penseurs grecs avant Socrate. De Thalès de Milet à Prodicos*, Traduction et présentation par, Paris, Garnier Flammarion.

IMPACT DE L'IMPLICATION DES PARENTS SUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE DES ÉLÈVES AU PRIMAIRE A BRAZZAVILLE

Chris Poppel LOUYINDOULA BANGANA YIYA,
Université Marien Ngouabi (Congo)
E-mail : chris.louyindoula@umng.cg

Résumé : Cette étude s'est proposé d'évaluer l'impact de l'implication parentale dans le suivi scolaire de leurs enfants sur la réussite scolaire des apprenants au cycle primaire. Après une enquête ayant impliqué les enseignants, les élèves et les parents d'élèves à travers des questionnaires et des entretiens directifs, il a été possible de constater que 87,10% des enseignants estiment que les apprenants dont les parents intéressent à leurs scolarités réussissent plus facilement. 54,29% des apprenants bénéficient de l'aide des parents pour faire les devoirs à la maison. 60% des parents interrogés aident directement leurs enfants à faire les devoirs à la maison. Ainsi, pour le bien des enfants, les parents doivent prendre une part plus importante dans leur vie scolaire.

Mots clés : Implication parentale, réussite scolaire, parents d'élèves, école primaire.

Abstract: This study proposed to evaluate the impact of parental involvement in the school monitoring of their children on the academic success of learners in the primary cycle. After a survey involving teachers, students and parents of students through questionnaires and structured interviews, it was possible to find that 87.10% of teachers believe that learners whose parents are interested in their schooling succeed easier. 54.29% of learners receive help from parents to do homework. 60% of parents surveyed directly help their children with homework. Thus, for the good of the children, the parents must take a more important part in their school life.

Keywords: Parental involvement, academic success, parents of students, primary school.

Introduction

Tout le monde s'accorderait certainement à dire que l'école est une nécessité vitale pour les sociétés modernes d'aujourd'hui. Au Congo, cette nécessité est traduite en loi, la loi scolaire 025/95 du 17 novembre 1995. Cette loi préconise dans son article 1 entre autres que « L'enseignement fondamental est obligatoire » et dans son article 3 que « La scolarité est obligatoire jusqu'à l'âge de 16 ans » (INRAP, 2018, p.7). Si le taux de scolarisation au cycle primaire qui est de 0.98% (MEPSA, 2015, p.44) est un acquis pour le gouvernement congolais, en revanche la maîtrise des acquis scolaire par les élèves pose problème. En effet, pour le PASEC (2017, p.30) au Congo, la situation est préoccupante.

D'un côté, les résultats montrent qu'il existe une proportion importante d'élèves qui n'ont pas atteint le seuil « suffisant » de compétence, et ce, aussi bien en début qu'en fin de scolarité. En début de scolarité, ils représentent 62 % en langue et 29 % en mathématiques. En fin de scolarité, ils représentent 58,2 % en lecture et 40,2 % en mathématiques. Une proportion non négligeable de ces élèves éprouve de très grandes difficultés en langue et en mathématiques dès le début du primaire et risque de ne pas parvenir à finir leur scolarité ou de progresser au fil de la scolarité sans maîtriser les compétences clés nécessaires pour la suite de leur cursus.

Les facteurs d'échecs ou de réussites scolaires susceptibles d'expliquer ces résultats sont multiples, on parle de facteurs scolaires et extrascolaires. Dans le contexte congolais, plusieurs études portant sur les facteurs scolaires et extrascolaires ont été réalisées, on pourrait citer les travaux de : Mathilde Joncheray et Elisabeth Dorier (2010), Fulbert Ekondi (2007) et Bardin Bahouayila (2016). Cependant, toutes ces études n'ont pas suffisamment impliqué la compose familiale dans la réussite ou l'échec scolaire des élèves. « Le lien entre la participation des parents dans l'éducation et la réussite des élèves est souvent postulé. Qu'en est-il en réalité ? » (Robert Rakocevic, 2014, p.31). C'est dans la même lancée que Robert Rakocevic (2014), que cette étude s'attarde sur l'impact de l'implication des parents d'élèves dans la scolarité des enfants sur la réussite scolaire des élèves au cycle primaire à Brazzaville.

La cellule familiale représente la première source d'éducation des enfants, cette action est progressivement complétée par l'école et la société dans son ensemble. Néanmoins, les parents doivent veiller à contrôler l'action de l'école sur leur enfant et contribuer à optimiser l'action de l'école. Cela est spécialement vrai pour le cycle primaire où les élèves sont trop jeunes pour prendre suffisamment conscience de l'importance de l'école pour leurs futures insertions professionnelles ou sociales. Dans une société de plus en plus modernisée, pour certains parents, le travail se poursuit même à la maison. Une pré-enquête ayant impliqué dix (10) parents d'élèves a révélé que 90% des parents interrogés sont souvent occupés ou simplement fatigués après une journée de dur labeur, ils n'ont pas très souvent ni le temps ni la volonté pour échanger ou travailler avec leurs enfants à propos de leur scolarité (qu'avez-vous étudié aujourd'hui ? As-tu compris ce que l'enseignant a dit ? As-tu des devoirs à faire ? A porte-moi tes cahiers ! ...).

Ce manque d'intérêt de plus en plus croissant des parents à l'égard de la scolarité de leurs enfants pourrait significativement affecter les performance ou rendement scolaire des enfants. Inversement, consacrer du temps à ses enfants peut faire toute la différence en matière de scolarité. C'est pour tenter de comprendre de manière objective l'apport de l'implication parentale dans le suivi scolaire que cette étude se propose d'élucider les interrogations suivantes : quel est l'impact de l'implication des parents d'élèves dans la scolarité des enfants sur la réussite scolaire des élèves au cycle primaire dans la circonscription scolaire de Mougali I ? Les élèves dont les parents s'intéressent quotidiennement à leurs apprentissages scolaires sont-ils plus enclins à réussir à l'école ? Comment cette implication parentale est-elle perçue par les enseignants ? Comment cette implication parentale est-elle perçue par les enfants (élèves) ? Au cycle primaire, la seule action de l'enseignant est-elle suffisante pour assurer la réussite scolaire des apprenants ?

Toutes ces interrogations constituent la problématique de notre travail de recherche. Conformément aux questions de recherche, nous poursuivons ce travail

sur la base des hypothèses de recherche suivantes : au cycle primaire, l'implication des parents d'élèves dans la scolarité de leurs enfants a un impact positif sur la réussite scolaire des apprenants. Les élèves dont les parents s'intéressent quotidiennement à leur apprentissage scolaire sont plus enclins à réussir au cycle primaire. Globalement, les enseignants perçoivent positivement l'implication active des parents dans la scolarité de leurs enfants. En dépit de la satisfaction liée à leurs réussites scolaires, les élèves perçoivent l'implication quotidienne des parents comme un facteur de pression, de stress et d'angoisse. Pour garantir la réussite scolaire des apprenants, l'action de l'enseignant a besoin d'être complétée par l'implication des parents d'élèves dans le quotidien scolaire de leurs enfants.

Cette étude a pour objectif général d'évaluer l'impact de l'implication des parents d'élèves dans la scolarité des enfants sur la réussite scolaire des apprenants au cycle primaire dans la circonscription scolaire de Mougali I. Et de façon plus spécifique, ce travail vise à : établir que les élèves dont les parents s'intéressent quotidiennement à leur apprentissage scolaire sont plus enclins à réussir au cycle primaire ; identifier les perceptions des enseignants par rapport à l'implication des parents dans la scolarité des élèves ; identifier les perceptions des élèves par rapport à l'implication des parents dans leur scolarité ; analyser l'efficacité du couple enseignant-parents d'élèves sur l'apprentissage optimal des élèves et la réussite scolaire de ces derniers.

1- Méthodologie de recueil des données

La collecte des données s'est appuyée sur l'usage d'une approche méthodologique mixte. Outre la nature des instruments de collecte de données utilisés, la collecte de données s'est faite à travers différents questionnaires semi-directifs et des entretiens directs.

1-1- Champ d'investigation

Le champ d'investigation de ce travail s'est limité à la circonscription scolaire de Mougali I, située dans le 4^{ème} arrondissement du département de

Brazzaville en République du Congo. Ce choix a été motivé par le fait que, cette circonscription scolaire qui compte 63 écoles du cycle primaire dont 5 publiques, 4 conventionnés et 54 privés est située en plein cœur de la ville capitale et est composée d'une population hétérogène et très représentative.

1-2- Population et échantillon

La population retenue pour cette étude est constituée des enseignants (395) exerçant au cycle primaire, leurs élèves (11068) ainsi que les parents d'élèves. En ce qui concerne les enseignants, 12 écoles ont été retenues et s'agissant des apprenants et des parents d'élève, 4 écoles ont été sélectionnées. La taille des divers échantillons a été déterminée par commodité (choix raisonné) et les détails de ces échantillons sont présentés dans le tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Échantillon de l'étude

Échantillon	Effectif (n_i)	Genre	
		Homme	Femme
Écoles publiques			
Enseignants	26	06	20
Apprenants	40	18	22
Parents d'élèves	10	04	06
Écoles conventionnées			
Enseignants	20	08	12
Apprenants	20	08	12
Parents d'élèves	10	03	07
Écoles privées			
Enseignants	16	07	09
Apprenants	20	08	12
Parents d'élèves	10	08	02

Total général			
Enseignants	62	21	41
Apprenants	80	34	46
Parents d'élèves	30	15	15

Source : Résultat d'enquête personnelle

1-3- Description des enquêtes

Les différents échantillons retenus pour cette étude ont été interrogés avec des techniques et outils différents.

1-3-1. Enquête auprès des enseignants

Concrètement, l'enquête auprès des enseignants a été réalisée grâce à un questionnaire semi-directif élaboré pour les besoins d'études dans le but de recueillir l'opinion des enseignants sur la corrélation entre l'implication des parents d'élèves dans la scolarité de leurs enfants et la réussite scolaire de ces derniers. Ce questionnaire a été distribué aux enseignants par le biais des directeurs des établissements sélectionnés. Le choix de cet outil se justifie par le fait que le questionnaire permet de toucher un grand nombre d'enquêté en peu de temps.

1-3-2. Enquête auprès des apprenants

Les apprenants de huit (8) salles de classe ont été interrogés dans le but de collecter des informations sur le degré d'implication des parents par rapport à la scolarité des enfants. Celle-ci a été menée au moyen d'entretien directif et a consisté à entretenir dans chaque classe de CP1 et CM2 les cinq (5) premiers (admis) et les cinq (5) derniers (échoués) de la classe à la dernière évaluation trimestrielle (composition). Les dix (10) apprenants retenus par classe ont été interrogés à tour de rôle sur la base d'un guide d'entretien. L'entretien avec les apprenants a été choisi à cause du jeune âge (5-6 ans au CP1 et 10-11 ans au CM2) des apprenants sélectionnés pour l'enquête.

1-3-3. Enquête auprès des parents d'élèves

L'enquête avait pour but de collecter auprès des parents d'élèves des informations relatives à leur degré d'implication dans la scolarité de leurs enfants. Un échantillon de parent d'élèves regroupant les parents dont les enfants figurent parmi les cinq premiers et les cinq derniers de chaque classe ont été interrogés. Cette enquête s'est faite à l'aide d'un questionnaire semi-directif, elle a été rendue possible par les directeurs d'écoles qui ont prévenu les parents d'élèves et organisé des rencontres avec ces derniers. Certains parents ont rempli leur questionnaire individuellement et d'autres ont eu besoin d'aide pour le remplissage. Le questionnaire a été choisi parce qu'il permet de toucher un grand nombre de personnes en peu de temps.

2- Résultats et Discussion

2-1- Résultats des enquêtes

Les résultats de cette étude sont présentés par catégorie de population retenue pour l'enquête de terrain à savoir : les enseignants du cycle primaire ; leurs élèves et les parents d'élèves.

2-1-1- Résultats de l'enquête auprès des enseignants

Les enseignants interrogés dispensent des cours dans toutes les classes du cycle primaire (CP1-CM2). L'expérience professionnelle de cet échantillon varie entre un (1) et trois (3) ans de service. Le moins diplômé est titulaire d'un Brevet d'Études Technique (BET) ou Brevet d'Études de Premier Cycle (BEPC) et le plus diplômé est détenteur d'une Licence académique. On note la présence de six (6) diplômes différents cependant, seuls 64,52% des enseignants interrogés sont qualifiés pour enseigner au cycle primaire. En effet, au cycle primaire, seul le Certificat de Fin d'Études des Écoles Normales (CFEEN) est reconnu comme diplôme d'enseignement. Les détails relatifs aux diplômes des enseignants sont présentés dans le tableau 2.

Tableau 2 : Récapitulatif des diplômes des enseignants interrogés

Diplômes		n_i	Pourcentage (%)	Total
Diplômes non retenus pour l'enseignement	BET/BEPC	06	09,68	35,48
	BAC/BTS	12	19,35	
	Licence académique	04	06,45	
Diplôme d'enseignement	CFEEN	40	64,52	64,52
Total		62	100	100

Source : Résultat d'enquête personnelle

Outre ces renseignements généraux, cinq (5) questions ont été posées aux enseignants consultés. Les résultats après dépouillement sont présentés dans les différents tableaux ci-dessous.

Tableau 3 : Récapitulatif des réponses des enseignants à la question 1

Questions	Réponses	n_i	%
En tant qu'enseignant pensez-vous accomplir cette mission éducative sans l'implication des parents ?	Oui	28	45,16
	Non	34	54,84

Source : Résultat d'enquête personnelle

L'analyse du tableau 3 montre que les avis des enseignants sont mitigés sur cette question. Étant donné que 45,16% des enseignants interrogés affirment pouvoir se passer de l'aide des parents pour faire réussir les apprenants dont ils ont la charge. À l'inverse, 54,84% des enseignants consultés pensent que l'implication des parents d'élèves dans la scolarité de leurs enfants est un atout indispensable pour les élèves et une aide précieuse pour les enseignants.

Tableau 4 : Récapitulatif des réponses des enseignants à la question 2

Questions	Réponses	(%)
Selon vous qu'est-ce que les parents doivent faire (à la maison) pour s'impliquer dans la scolarité de leurs enfants ?	Les parents doivent mettre en application le travail fait par la maîtresse.	69,35
	Les aider à faire les devoirs et la lecture.	88,71
	Contrôler les devoirs et les cahiers.	91,93
	Les parents doivent suivre le travail des enfants à la maison.	79,03
	Ils doivent veiller à la qualité de l'enseignement reçu par leur enfant.	29,03
	Ils doivent inciter leur enfant à étudier et à faire des devoirs de maison.	88,71
	Contrôler les cahiers de liaison et travailler les exercices faits en classe à la maison.	41,93

Source : Résultat d'enquête personnelle

Vu que les apprenants passent plus de temps à la maison qu'à l'école, les enseignants consultés souhaitent qu'à la maison, les parents mettent en application le travail fait par l'enseignant (69,35%) ; aident à faire les devoirs et la lecture (88,71%) ; contrôlent les devoirs et les cahiers (91,93%) ; incitent leur enfant à étudier et à faire des devoirs de maison (88,71%) ...

Tableau 5 : Récapitulatif des réponses des enseignants à la question 3

Questions	Réponses	n_i	%
Comment percevez-vous l'implication parentale dans le suivi scolaire de leurs apprenants ?	Positivement	62	100
	Négativement	0	0
Justification	L'aide des parents est indispensable pour la réussite scolaire de leurs enfants.	46	76,67
	Les parents doivent mettre en application le travail fait en classe par l'enseignant.	15	24,19

Les parents doivent encadrer les apprenants en lecture, en écriture et en calcul.	23	37,10
Certains parents sont négligents pour suivre les enfants à la maison.	17	27,42
D'autres laissent toute la charge à l'enseignant.	17	27,42
Jadis, nos grands-parents étaient analphabètes, mais ils poussaient nos parents à étudier et cela a donné un bon résultat. Mais aujourd'hui les parents instruits préfèrent passer leurs temps dans les caves au lieu de s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants.	5	8,06
L'implication des parents dans la scolarité des apprenants favorise les apprentissages et l'enfant comprend mieux encore et cela permet à l'enseignant d'exécuter facilement les objets d'apprentissage mis au programme par les Institutions officielles (IO).	34	54,83
L'implication des parents est un élément capital dans la réussite et l'apprentissage. Par exemple : Un enfant peut ou ne pas assimiler le cours en classe, mais, en travaillant avec l'un de ces parents, il peut comprendre mieux.	51	82,26
La responsabilité de la réussite des apprenants dépend du maître, de l'apprenant lui-même et des parents d'où l'implication des parents est importante dans cette réussite.	19	30,64

Source : Résultat d'enquête personnelle

Le tableau 5 indique que tous les enseignants perçoivent positivement l'implication des parents d'élèves dans la réussite scolaire de leurs enfants. Pour les enseignants, l'aide des parents est indispensable pour la réussite scolaire de leurs enfants (76,67%) ; les parents doivent encadrer les apprenants en lecture, en écriture et en calcul (37,10%) ... Cependant, certains enseignants se plaignent de la négligence de certains parents pour suivre les enfants à la maison et laissent toute la charge à l'enseignant. Ces enseignants (8,06%) s'expriment en ces termes : « jadis, nos grands-parents étaient analphabètes, mais ils poussaient nos parents à étudier et

cela a donné un bon résultat. Mais aujourd’hui les parents instruits préfèrent passer leurs temps dans les caves (débit de boissons) au lieu de s’impliquer dans l’éducation de leurs enfants ».

Tableau 6 : Récapitulatif des réponses des enseignants à la question 4

Questions		Réponses	n_i	%
Les apprenants dont les parents s’impliquent dans leur scolarité et ceux dont les parents laissent toute la responsabilité à l’enseignant ont-ils les mêmes chances de réussite ? Pourquoi ?		Oui	06	9,68
		Non	56	90,32
Justifications	La réussite d’un apprenant dépend de plusieurs paramètres.		6	9,68
	La réussite va avec le travail de l’enfant, il doit avoir la volonté d’étudier.		5	8,06
	Parce qu’il ne suffit pas seulement que les parents impliquent, mais, aussi de la volonté et de la responsabilité de l’apprenant.		06	9,68
	Les facultés intellectuelles sont un facteur non négligeable dans la réussite d’un enfant.		4	6,45
	Nous avons la mission de faire réussir nos élèves avec ou sans l’aide des parents.		06	9,68
	Ce n’est pas les parents qui étudient les leçons à la place des élèves.		4	6,45
Justifications	Parce que les parents ont une part de responsabilité.		16	25,81
	Ceux qui sont suivis par les parents, la majorité réussissent.		47	75,81
	Le parent qui s’implique dans la scolarité de l’apprenant est une source de motivation vis-à-vis de l’apprenant.		5	8,06
	Le travail de l’enseignant s’arrête à l’école et les parents doivent prendre le relais à la maison.		3	4,84
	Les leçons apprises en classe doivent être étudiées, à la maison et les devoirs doivent être faits, un enfant abandonné		16	25,81

à lui-même ne peut être motivé à le faire et le résultat c'est l'échec.		
Les parents de ses apprenants contrôlent et suivent de près le travail de leurs enfants et celui de l'enseignant.	3	4,84
Actuellement dans notre pays les apprenants qui réussissent facilement ce sont ceux dont les parents ont des moyens.	13	20,97
Chacun de nous à sa part de responsabilité. Ainsi, l'implication des parents supplée le travail de l'enseignant.	11	17,74
Les parents doivent s'impliquer dans cette mission, car ce sont les parents qui sont constamment avec les apprenants.	21	33,87
Les parents sont conviés à travailler en étroite collaboration avec l'enseignant.	17	27,42

Source : Résultat d'enquête personnelle

Dans le tableau 6, on peut lire que 90,32% des enseignants interrogés sont persuadés que les élèves dont les parents s'impliquent personnellement dans leur scolarité ont plus de chances de réussir leur scolarité que les élèves dont les parents ne prêtent pas suffisamment attention aux activités d'apprentissages des enfants. À titre de justification, les uns disent (8,06%) que le parent qui s'implique dans la réussite scolaire de l'apprenant est une source de motivation vis-à-vis de l'apprenant ...

Les autres enseignants (9,68%) disent qu'il ne suffit pas seulement que les parents impliquent pour que l'enfant réussisse, mais, aussi de la volonté et de la responsabilité de l'apprenant ; les facultés intellectuelles sont un facteur non négligeable dans la réussite d'un enfant ...

Tableau 7 : Récapitulatif des réponses des enseignants à la question 5

Questions		Réponses	n_i	%
L'implication des parents d'élèves dans la scolarité des apprenants peut susciter un climat de motivation ou de mécontentement chez les apprenants ?		Motivation	54	87,10
		Mécontentement	08	12,90
Justifications	L'implication des parents dans la scolarité des apprenants suscite une motivation.		54	87,10
	Au contraire cela contribue à l'épanouissement des apprenants.		38	61,29
	L'implication des parents suscite un climat de motivation lorsque les parents assurent les besoins de l'élève et l'orientent.		41	66,13
Justifications	C'est facultatif, un climat de motivation, oui chez certains, un climat de mécontentement aussi chez ceux qui n'aiment pas l'école.		7	11,29
	Cela dépend de l'affection des parents auprès et du niveau social.		5	8,06
	Cela ne peut que susciter un climat de motivation. Mais ça dépend aussi de la manière dont les parents s'impliquent.		5	8,06

Source : Résultat d'enquête personnelle

Le tableau 7 indique que 87,10% des enseignants consultés affirment que l'implication des parents d'élèves dans la scolarité des apprenants suscite un climat de motivation pour les enfants qui veulent réussir. Par contre, 12,90% des enseignants interrogés déclarent le contraire en disant que, cela dépend de la manière dont les parents s'impliquent ...

2-1-2- Résultats de l'enquête auprès des élèves

Cinq (5) questions toutes fermées ont été posées aux apprenants afin de mieux apprécier le soutien et le suivi dont bénéficient les apprenants évoluant dans le secteur public et privé.

Tableau 8 : Récapitulatif des réponses des apprenants aux questions

Questions	Réponses	Écoles				Statut des élèves				Total	
		Public		Privés		Admis		Échoués			
		n_i	%	n_i	%	n_i	%	n_i	%	n_i	%
À la maison, maman ou papa t'aident à faire les devoirs à la maison ?	Oui	22	55	30	75	40	50	12	15	52	65
	Non	18	45	10	25	0	0	28	35	28	35
Est-ce qu'on t'apprend à lire, à écrire ou à calculer à la maison ?	Oui	21	52,5	26	65	40	50	7	8,75	47	58,75
	Non	19	47,5	14	35	0	0	33	41,25	33	41,25
Est-ce que Papa contrôle tes cahiers ?	Oui	21	52,5	30	75	40	50	11	13,75	51	63,75
	Non	19	47,5	10	25	0	0	29	36,25	29	36,25
Est-ce que tu es content quand on contrôle tes cahiers ?	Oui	13	32,5	26	65	39	48,75	0	0	39	48,75
	Non	27	67,5	14	35	1	1,25	40	50	41	51,25
Quand tu amènes les bons résultats à la maison, on te félicite ?	Oui	29	72,5	34	85	40	50	23	28,75	63	78,75
	Non	11	27,5	6	15	0	0	17	21,25	17	21,25

Source : Résultat d'enquête personnelle

Le tableau 8 révèle que les parents des apprenants évoluant dans le secteur privé ou conventionné accordent plus l'attention à la scolarité de leurs enfants. Cette attention se traduit à travers l'aide fournie lors des devoirs à faire à la maison, des séances d'apprentissage et de contrôle de cahiers et d'encouragement suite à l'obtention de bonnes notes... Pour ce qui est du ressentir des élèves suite au contrôle des cahiers par les parents, les élèves du secteur privé et conventionné sont plus joyeux que ceux du secteur public.

Dans l'ensemble, 65% des élèves tous secteurs confondus bénéficient de l'aide des parents pour faire les devoirs à la maison (50% sont admis). Cependant, 35% des élèves n'ont pas le soutien nécessaire à la maison pour travailler sur leurs devoirs à

la maison. Ces 35% d'élèves se trouvent être tous des échoués à la dernière composition trimestrielle. Le niveau d'implication de leur parent est faible. S'agissant de l'apprentissage à la maison de la lecture, l'écriture et le calcul, seuls 58,75% des élèves consultés pratiquent ces activités avec leurs parents. Les autres élèves (41,25%) se débrouillent par eux même à la maison pour faire leurs devoirs à domicile.

Seuls 63,75% des élèves interrogés affirment que leurs parents effectuent des contrôles régulièrement de leurs cahiers à la maison. S'agissant de l'attitude des élèves durant ce contrôle, à peine 48,75% des élèves estiment apprécier cette attention que leurs parents leur accordent. Ces élèves (48,75%) sont tous des élèves admis à la dernière composition trimestrielle.

78,75% des élèves consultés (dont 50% sont admis) déclarent que leurs parents les félicitent lorsqu'ils apportent de bonnes notes à la maison suite à un devoir. Finalement, seuls 21,25% des élèves ont des parents qui sont indifférents à leurs résultats scolaires, bonne ou mauvaise note, ils ne sont ni félicités ni grondés par leurs parents.

2-1-3- Résultats de l'enquête auprès des parents d'élèves

Sur trente (30) parents interrogés, deux (2) sont des étrangers. L'âge de cet échantillon oscille entre 38 et 52 ans. Parmi eux, vingt (20) sont fonctionnaires. Quatre (4) autres questions ont été posées aux parents, les résultats sont présentés dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 9 : Récapitulatif des réponses des parents d'élèves aux questions 1 et 2

Questions	Réponses	Parents		Statut des enfants			
				Admis		Échoués	
		n_i	%	n_i	%	n_i	%
Est-ce que vous aidez vos enfants à faire les devoirs à la maison ?	Oui	18	60	15	50	3	10
	Non	12	40	0	0	12	40
Est-ce que vous contrôlez les acquis en lecture et contrôlez les cahiers des enfants ?	Oui	25	83,33	15	50	10	33,33
	Non	05	16,67	0	0	05	16,67

Source : Résultat d'enquête personnelle

Seuls 60% des parents interrogés aident directement leurs enfants à faire les devoirs à la maison et 50% des parents ont leurs enfants admis. Cependant, la fréquence de cette aide varie d'un parent à l'autre, certains le font systématiquement par contre d'autres le font par intermittences ou rarement (10% des parents avec des enfants échoués). Parmi les 40% des parents restant, dont les enfants, sont tous échoués, 10% des parents sous-traitent la tâche à un répétiteur, 6,67% des parents ont confié cette responsabilité aux frères et sœurs aînés. 23,33% des parents d'élèves consultés abandonnent complètement leurs enfants, ces derniers doivent se débrouiller tout seuls pour faire leurs devoirs à la maison. Le rang social et le niveau d'instruction des parents semblent avoir une incidence non négligeable sur leur l'implication dans la scolarité de leurs enfants. Car, tous les parents ayant répondu positivement à cette question sont tous fonctionnaires d'État.

Le tableau 9 montre aussi que, 83,33% des parents interrogés affirment qu'ils contrôlent les acquis en lecture, contrôlent aussi les cahiers des apprenants selon des fréquences variées : tous les jours, chaque fin de semaine et chaque fin de mois. Par contre 16,67% des parents qui abandonnent cette tâche soient aux répétiteurs, soient aux autres enfants aînés (frères et sœurs) ou encore à la seule responsabilité des apprenants.

Tableau 10 : Récapitulatif des réponses des parents d’élèves à la question 3

Questions	Réponses	Parents		Statut des enfants			
				Admis		Échoués	
		n_i	%	n_i	%	n_i	%
Comment appréciez-vous le travail des enseignants par rapport aux résultats des enfants ?	Mauvais	06	20	0	0	06	20
	Plus ou moins	09	30	0	0	09	30
	Bon	13	43,33	13	43,33	0	0
	Très bon	02	6,67	02	6,67	0	0

Source : Résultat d’enquête personnelle

Par rapport aux résultats des enfants, 20% des parents d’élèves interrogés qualifient de mauvais le travail fourni par les enseignants en charge de leurs enfants (échoués). 6,67% des parents trouvent que le travail fourni par les enseignants est très bon au vu des résultats de leurs enfants. Quant aux autres parents, leurs appréciations varient entre plus ou moins et bon travail de la part des enseignants. Toutefois, les parents qui ont fait une appréciation positive (bon et très bon) du travail des enseignants ont tous leurs enfants admis à la dernière composition.

Tableau 11 : Récapitulatif des réponses des parents d’élèves à la question 4

Source : Résultat d’enquête personnelle

Question	Réponses	Parents		Statut des enfants			
				Admis		Échoués	
		n_i	%	n_i	%	n_i	%
Quels sont les moyens mis en jeu pour soutenir	Je paie un répétiteur.	2	10	0	0	2	10
	Je paie leurs scolarités.	23	76,67	8	26,67	15	50
	Je mes l’argent à leurs dispositions (déplacement et déjeuner).	13	43,33	5	16,67	8	26,67

les enfants à l'école ?	Je prépare la rentrée.	6	20	0	0	6	20
	Je m'abonne dans une bibliothèque.	2	6,67	2	6,67	0	0
	J'instaure un cahier de liaison avec le Directeur de l'école.	8	26,67	8	26,67	0	0
	Je l'entraîne à chaque niveau.	14	46,67	14	46,67	0	0
	J'aide à faire les devoirs hebdomadaires.	18	60	15	50	3	10
	Je m'appuyer sur la lecture, le calcul et l'écriture.	9	30	9	30	0	0

Tous les parents d'élèves interrogés, quel que soit le rang social occupé, soutiennent leurs enfants par de multiples moyens. La grande majorité des parents interrogés se reposent sur l'argent à travers la prise en charge des répétiteurs, frais de scolarité, déplacement et petit-déjeuner. Pour les autres parents en plus du soutien financier, ils font les devoirs à faire à la maison avec leurs enfants (60%), ils les entraînent à la lecture, à l'écriture et au calcul (46,67%). Visiblement le niveau d'implication des parents n'est pas le même pour tous.

2-2- Discussion

Les résultats contenus dans le tableau 2 indiquent que 35,48% des enseignants interrogés n'ont pas une formation initiale qualifiante qui les rend aptes à enseigner au cycle primaire. Ces enseignants ne sont pas passés par l'École Normale des Instituteurs (ENI). Pour tenter de combler le déficit criant des enseignants certifiés, les gestionnaires d'établissements font appel aux enseignants sous-qualifiés qui sont potentiellement source de « la crise de l'apprentissage » (UNESCO, 2014a, p. 186). À travers le monde, le Congo n'est pas le seul pays dans cette situation comme le souligne un rapport de l'UNESCO (2014b, p. 1) :

Dans la course pour combler la pénurie chronique d'enseignants dans le monde, de nombreux pays relèguent au second plan les exigences en termes de qualification. Ils compromettent de fait tout progrès en recrutant des personnes peu ou pas qualifiées.

54,84% des enseignants interrogés pensent que l'implication parentale dans le suivi scolaire de leurs enfants est un atout indispensable pour les apprenants et une aide précieuse pour les enseignants. Pour la majorité des enseignants, l'implication des parents dans la scolarité des apprenants est un facteur non négligeable de la réussite scolaire des enfants. Cette implication des parents a des effets positifs sur le rendement scolaire des enfants et l'enseignant seul devant cette mission éducative doit être secondé par les parents. Le gouvernement du Québec abonde dans le même sens :

L'école ne peut plus, à elle seule, assumer toute la responsabilité de hausser le niveau de persévérance et de réussite scolaires [...] et aucun progrès ne pourra être réalisé sans la collaboration étroite des parents, de la communauté et du milieu de l'emploi. (Gouvernement du Québec, 2009, p. 3).

« L'apprentissage résulte avant tout de la pratique répétitive » (Roch Chouinard et al, 2006, p. 308). Les enseignants consultés aimeraient qu'à la maison : les parents mettent en application le travail fait par l'enseignant ; aident à faire les devoirs et la lecture ; incitent les enfants à étudier et à faire des devoirs de maison ...

Dans le même sens, Julis Myre-Bisaillon et al (2007, p.1) affirment que « La participation des parents à la maison, notamment lorsqu'ils discutent des activités scolaires et aident leurs enfants à planifier leurs travaux, est le facteur qui a la plus forte incidence sur la réussite scolaire ».

Les enseignants interrogés perçoivent tous positivement l'implication parentale dans le suivi scolaire de leurs enfants. Pour les enseignants, l'aide des parents est indispensable pour la réussite scolaire de leurs enfants. Cette pensée est partagée par Serge J. Larivée (2011, p.7) pour qui « l'implication des parents dans le cheminement scolaire de leur enfant au préscolaire, au primaire et au secondaire est d'ailleurs considérée par plusieurs auteurs comme étant essentielle à la réussite scolaire ». Malgré tout, certains enseignants se plaignent de la négligence de certains

parents pour suivre les enfants à la maison et laissent toute la charge à l'enseignant.

Sur cette dernière constatation des enseignants, Serge J. Larivée (2011, p.16) rajoute :

Alors que la documentation gouvernementale et scientifique prône une meilleure collaboration entre l'école, la famille et la communauté et une plus grande implication parentale dans le cheminement scolaire de leur enfant, de nombreux parents affirment manquer de temps ou d'intérêt pour s'y investir.

90,32% des enseignants consultés sont convaincus que les élèves dont les parents s'impliquent personnellement dans leur scolarité ont plus de chances de réussir leur scolarité que les élèves dont les parents ne prêtent pas suffisamment attention aux activités d'apprentissages des enfants. 87,10% de ces enseignants déclarent que l'implication parentale dans le suivi scolaire des enfants suscite un climat de motivation pour les enfants qui veulent réussir. La vision de ces enseignants rejoint celle de Julis Myre-Bisaillon et al (2007, p.2) qui déclarent que « Les parents constituent le facteur déterminant dans l'éducation de leurs enfants. Ils ont d'influence directe plus grande que celle des enseignants ».

Le reste des enseignants (9,68%) qui ne partagent pas totalement la vision des autres disent que : il ne suffit pas seulement que les parents impliquent pour que l'enfant réussisse, mais, aussi de la volonté et de la responsabilité de l'apprenant. En effet, Jeremy D. Finn (1989) cité par Kristel Tardif-Grenierp et Isabelle Archambault (2017, p. 210) affirme également que « l'engagement scolaire de ces élèves, un préalable pourtant essentiel au succès et à la persévérance scolaire ».

Le tableau 8 montre que seuls 65% des élèves bénéficient de l'aide de leurs parents pour faire les devoirs à domicile. 35% des élèves se débrouillent par eux même à la maison pour faire leurs devoirs à domicile. Ces 35% d'élèves se trouvent être tous des échoués à la dernière composition trimestrielle. En regardant de plus près, ce tableau 8 révèle aussi que les parents des apprenants évoluant dans le secteur privé ou conventionné accordent plus l'attention à la scolarité de leurs enfants. Pour ce qui est du ressentir des élèves suite au contrôle des cahiers par les parents, les élèves du secteur privé et conventionné sont plus joyeux que ceux du secteur public.

78,75% des élèves interrogés affirment que leurs parents les félicitent lorsqu'ils obtiennent de bonnes notes et 21,25% des élèves ont des parents qui sont indifférents à leurs résultats scolaires, bonne ou mauvaise note, ils ne sont ni félicités ni grondés par leurs parents. Ces parents semblent ignorer qu'« en général, la réussite scolaire des enfants croît avec la satisfaction des parents ou inversement » (Aminata Siéta Koné, 2007, p.79).

S'agissant des parents, seuls 60% des parents interrogés déclarent aider directement leurs enfants à faire les devoirs à domicile avec des fréquences significativement différentes d'un parent à l'autre. 10% des parents sous-traitent cette tâche à un répétiteur et 6,67% des parents ont confié cette responsabilité aux frères et sœurs aînés. Le rang social et le niveau d'instruction des parents semblent avoir une incidence sur le degré d'implication parentale dans le suivi scolaire de leurs enfants. En dépit de ces chiffres, qui tendent à montrer le désintéressement des certains parents pour la réussite scolaire de leurs enfants, la situation est tout autre puisque 20% des parents d'élèves censés être désintéressés de la scolarité de leurs enfants ont jugé insuffisant la qualité du travail fourni par les enseignants en charge de leurs enfants étant donné que leurs enfants sont tous échoués à la dernière évaluation (composition). Cette idée est aussi soutenue par Astrid Barrilliot (2006, p.3) :

Toutes les familles sont attachées à la réussite scolaire de leurs enfants. Or, cette réussite dépend du dialogue entre le personnel des établissements scolaires et les parents ainsi que de l'implication de ceux-ci dans l'accompagnement de la scolarité de leurs enfants.

Selon Marie-Claire Duco (1999, p.84), « Si tout le monde désire acquérir le savoir, tous les parents désirent la réussite de leur enfant et avant tout sa réussite scolaire qui lui donnera un diplôme, lui assurera l'avenir professionnel ». Les parents d'élèves consultés ici ne font pas exception. En effet, quels que soient le rang social et le niveau d'instruction, tous les parents interrogés soutiennent leurs enfants par de multiples moyens. La grande majorité des parents consultés se reposent sur l'argent à travers la prise en charge des répétiteurs, frais de scolarité, déplacement et petit-

déjeuner. Visiblement, malgré le manque d'implication de certains parents, tous les parents sont conscients que « les dimensions de l'implication parentale sont positivement liées aux performances scolaires avec des effets de petite à moyenne taille » (Youssef Tazouti, 2014, p.97).

Conclusion

Ce travail avait pour objectif général d'évaluer l'impact de l'implication des parents d'élèves dans la scolarité des enfants sur la réussite scolaire des apprenants au cycle primaire dans la circonscription scolaire de Moungali I. La méthodologie était basée sur une enquête de terrain ayant impliqué les enseignants, les élèves et les parents d'élèves à travers des questionnaires et une série d'entretiens directs. Après un croisement des rendements scolaires des apprenants et le niveau d'implication des parents, il a été possible d'établir que les élèves dont les parents assurent un suivi scolaire quotidiennement ont tous sans exception un bon rendement scolaire (admis). Dans le souci de voir ses enfants réussir leurs scolarités, chaque parent devrait s'investir davantage dans la scolarité de ses enfants, quelles que soient ses occupations professionnelles ou sociales. L'amélioration de la qualité des apprentissages dans notre système éducatif et au cycle primaire en particulier passe par une plus grande implication parentale dans le suivi scolaire des enfants en tant que partenaire indispensable à l'accompagnement de l'action de l'enseignant.

Bibliographie

- BAHOAYILA Bardin (2016), *Les déterminants du décrochage scolaire chez les adolescents au Congo*. [\(hal-01348728\)](#).
- BARRILLIOT Astrid (2006), « L'état et le rôle des parents dans la "réussite scolaire" », in *Réussite éducative et rôle des parents*, ORIV-Alsace, p.3-5.
- CHOUINARD Roch, ARCHAMBAULT Jean et RHEAULT Andréane (2006), « Les devoirs, corvée inutile ou élément essentiel de la réussite scolaire ? », *Revue des sciences de l'éducation*, 32(2), p.307-324.

- DUCO Marie-Claire (1999), *Papa, maman, l'école et moi*, Paris, Éditions Fleurus.
- EKONDI Fulbert (2007), *La philosophie de l'éducation au Congo-Brazzaville*, Paris, Publiboock.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2009), *L'école, j'y tiens ! Tous ensemble pour la réussite scolaire*, Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.
- INRAP (2018), *Programme des enseignements à l'école primaire*, Brazzaville, Institut National de Recherche et d'Action Pédagogiques.
- [JONCHERAY Mathilde et DORIER Elisabeth](#) (2010), « L'éducation en crise au Sud du Congo-Brazzaville : quel réinvestissement de l'État ? », *Autrepart*, 2 (54), p. 97-117.
- KONÉ Aminata Siéta (2007), *l'influence de trois facteurs familiaux sur la réussite scolaire au primaire et au secondaire d'élèves arabophones, créolophones et francophones de Montréal*, Mémoire de la maîtrise en éducation, Université du Québec à Montréal.
- LARIVÉE Serge J. (2011), « Regards croisés sur l'implication parentale et les performances scolaires », *Service social*, 57(2), p.5-19.
- MEPSA (2015), *Stratégie sectorielle de l'éducation 2015-2025*, Brazzaville, Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation.
- MYRE-BISAILLON Julis, THEIS Laurent, GIGUERE Antoine et MARTIN Vincent (2007), *L'implication parentale un élément clé pour la réussite scolaire des enfants qui éprouvent des difficultés à l'école*, Université de Sherbrooke, Faculté d'éducation.
- PASEC (2017), *PASEC2014 – Performances du système éducatif congolais : Compétences et facteurs de réussite au primaire*, Dakar, PASEC, CONFEMEN.
- RAKOCEVIC Robert (2014), « Implication des parents dans la réussite à l'école : éclairages internationaux », *Éducation & formations*, 85, p.31-46.
- TARDIF-GRENIER Kristel et ARCHAMBAULT Isabelle (2017), « Implication parentale et réussite éducative : différences selon la région de naissance du parent », *Revue des sciences de l'éducation*, 43(1), p.209-247.

TAZOUTI Youssef (2014), « Relations entre l'implication parentale dans la scolarité et les performances scolaires de l'enfant : que faut-il retenir des études empiriques ? », *La revue internationale de l'éducation familiale*, 36, p.97-116.

UNESCO (2014a), *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013-2014. Enseigner et apprendre : atteindre la qualité pour tous*, UNESCO.

UNESCO (2014b), *Une éducation de qualité nécessite des enseignants de qualité*, UNESCO.

**LES ALLIANCES À PLAISANTERIE : UNE THEATRALITE
THERAPEUTIQUE**

Dr Tagbo Victor MABA

**Enseignant-chercheur à l'INSAAC
Côte d'Ivoire**

Résumé : Les alliances à plaisanterie sont connues comme des pratiques de consolidation des liens entre les groupes sociaux. Si dans l'atteinte de cet objectif les pactes ancestraux sont perçus comme les moyens par lesquels ces pratiques fédèrent les alliés, il n'en est pas de même pour les éléments théâtraux dont l'usage dans le processus de transmission des alliances à plaisanterie contribue aussi à l'établissement de la paix entre les groupes sociaux. Cette étude consiste à mettre en évidence la réciprocité fonctionnelle entre le théâtre et les alliances à plaisanterie. Le choix de la notion de théâtralité thérapeutique se distingue alors ici comme le dénominateur qui permet d'établir le lien symbolique entre les deux pratiques.

Mots clés : Alliances à plaisanterie, théâtralité thérapeutique, éléments théâtraux, paix, alliés, groupes sociaux.

Abstract: Joking alliances are known as practices for consolidating ties between social groups. If, in achieving this objective, ancestral pacts are perceived as the means by which these practices unite allies, the same is not true for the theatrical elements whose use in the process of transmitting joking alliances contributes also to the establishment of peace between social groups. This study consists in highlighting the functional reciprocity between theater and joking alliances. The choice of the notion of therapeutic theatricality thus stands out here as the denominator which makes it possible to establish the symbolic link between the two practices.

Keywords: joke rings, herapeutic theatricality, theatrical elements, peace, allies, social groups.

Introduction

Le processus de rapprochement des peuples alliés dans le contexte des alliances à plaisanterie se rattache généralement aux conventions liées aux pactes de sang, de non-agression et de stabilité signées entre les groupes sociaux. Dès lors, les moyens théâtraux par lesquels les alliances à plaisanterie procèdent pour conduire la cohésion entre les alliés sont totalement occultés. Ce sont ces procédés d'implémentation dont les liens avec le théâtre sont évidents et qui contribuent au caractère fabuleux des alliances à plaisanteries que nous voulons mettre en évidence dans cette étude intitulée : « *L'alliance à plaisanterie : une théâtralité thérapeutique* ». Tel que présenté, le sujet recèle plusieurs concepts dont les plus visibles sont les alliances à plaisanterie, la théâtralité thérapeutique. Bien que littéralement antinomiques, ces vocables s'adjoignent dans cette étude pour révéler un pan important des alliances à plaisanterie. Ses rapports avec le théâtre et comment par l'usage des éléments théâtraux elles parviennent à consolider les liens entre les groupes sociaux alliés. C'est cette vision que nous voulons traduire dans cette étude à travers le concept de la théâtralité thérapeutique dans l'alliance à plaisanterie.

Vu ainsi, le sujet évoque un aspect important de la critique théâtrale, à savoir, l'observance des éléments théâtraux dans les pratiques communautaires. Fort de ce constat, deux théories majeures se distinguent comme étant les plus indiquées à contribuer à l'élaboration de cette étude. Il s'agit de la sémiologie théâtrale telle que développée par Patrice Pavis (2007, p.87) qui va permettre d'interpréter les signes et de déceler les éléments de théâtralité dans les alliances à plaisanterie et de l'ethno-scénologie de Jean Marie Pradier (2001, pp.51-66) qui « *Etudie les pratiques performatives des divers groupes et communautés du monde entier avec le souci particulier premier de tempérer sinon de maîtriser toute forme d'ethnocentrisme* ».

L'exploitation de ces théories permet de comprendre que la théâtralité réside aussi bien dans sa conceptualisation formelle que dans les réalités socio-culturelles.

En quoi les alliances à plaisanterie constituent-elles une théâtralité thérapeutique ? Autrement dit, comment par l'entremise de la théâtralité les alliances à plaisanterie parviennent-elles à consolider les liens entre les populations alliées ?

Comme hypothèse générale de cette étude, nous formulons que le théâtre en tant que thérapie sociale contribue à l'épanouissement de l'individu aussi bien sur le plan psychologique que sur le plan social. L'ouvrage de Claude Lorin portant sur « *Le théâtre thérapeutique* » et celui de Frédérique Lecomte intitulé « *Théâtre et Réconciliation, Méthode pour une pratique théâtrale dans les zones de conflit* » nous aideront, au cours de notre réflexion, à vérifier cette hypothèse puisque leurs contenus mettent en lumière la portée thérapeutique du théâtre.

Au regard de ce qui précède et pour apporter une solution au problème que pose la substance de l'étude, nous avons organisé notre réflexion en deux axes. Le rapport entre les alliances à plaisanterie et le théâtre et l'apport thérapeutique des éléments théâtraux dans le processus d'énonciation des alliances à plaisanterie pour la construction de la paix entre les alliés ou les groupes sociaux.

1- Rapport alliances à plaisanterie et théâtralité thérapeutique

1-1- Alliances à plaisanterie, théâtre et théâtralité

Pour réaliser cette étude, il a fallu convoquer plusieurs termes dont la compréhension s'impose afin de cerner la relation entre les alliances à plaisanterie et la théâtralité thérapeutique. En effet, les alliances à plaisanterie sont des pratiques sociales issues des pactes signés entre des groupes sociaux, des communautés et de façon restreinte entre des familles ou des individus pour la préservation de la paix entre eux. Mettant en scène les alliés sous une forme dialoguée, les alliances à plaisanterie se traduisent par des échanges virulents ou subversifs excluant toute inimitié et toute fâcherie explosive. Selon Denis Douyon (2006, pp.883-1032),

« Les alliances à plaisanterie impliquent une relation privilégiée dont la manifestation principale est une licence langagière, quelle que soit la position sociale des parties impliquées dans l'échange verbal. Ces relations sont légitimées par un

récit mythique ou par un pacte (d'entraide ou de non-agression) lié sous serment entre deux ancêtres. Elles servent à désamorcer une tension latente, à régler un conflit ouvert, à faire la paix entre deux parties entretenant cette relation lorsqu'elles sont dans une situation conflictuelle. »

Pour ainsi dire, les alliances à plaisanterie conditionnent les populations alliées à entretenir la paix entre elles par la théâtralisation de la vie sociale. D'où le rapport avec le théâtre qui est une pratique littéraire mettant en scène des personnages ou des acteurs dans le but de porter un regard critique sur la société. Dans sa conception primaire, le théâtre est à la fois un lieu, un genre littéraire et une représentation sociale. Catherine Lanier (2014, p.452), le définit comme « *un art du spectacle par excellence, qui désigne à la fois un genre littéraire et un espace particulier où se donnent des représentations théâtrales ; par extension, le terme renvoie à l'ensemble des productions destinées à la scène d'un auteur (« Le théâtre de Hugo »), ou d'une époque (« Le théâtre élisabéthain »)* ».

Le théâtre se traduit par plusieurs genres dont les plus connus sont la tragédie, la tragi-comédie et la comédie. Son caractère spectaculaire le distingue selon Marie Dominique Porée (2014, p.15) comme « *un art qui se donne à voir, à regarder, à contempler et à admirer* ». À travers le spectacle ou le texte, il présente les faits ou les méfaits de la société en vue de les corriger. Le discours théâtral est généralement un dialogue porté soit par des personnages, soit par des acteurs. Cependant, ce type de discours, loin d'être le seul apanage du théâtre se retrouve aussi dans les pratiques sociales endogènes. Par exemple, les cérémonies funèbres, l'arbre à palabre, les mariages et les alliances à plaisanterie qui font l'objet de cette étude. Dans ces pratiques, tous les signes et les codes de communications revêtent un caractère théâtral. Le jeu, la gestuelle, le comique, le dialogue, tous se distinguent comme des éléments de théâtralité. Ainsi, pour Bambrik-Bensebia Lineda (2013, p.111), la théâtralité s'aperçoit dans « *Toutes les pratiques formelles ou informelles dont le caractère se prête adéquatement à la représentation scénique* ». Dès lors, si ces pratiques parviennent à toucher la sensibilité des pratiquants, ce n'est seulement pas

du fait des considérations générales ayant concouru à leur création, mais aussi de leur contenu théâtral. En effet, les éléments théâtraux, à l'instar du théâtre dans sa totalité, ont un impact psychologique sur les populations alliées ou les individus parentés. Dans le cas des alliances à plaisanterie en particulier, la théâtralité se traduit par des quolibets ou des railleries entre les individus ou les groupes sociaux. Ces pratiques qui sont des prétextes de rapprochement dans les jeux populaires en Afrique, et singulièrement en Côte d'Ivoire, permettent de construire des liens de détente entre les populations. Par leur contenu comique, ils apaisent et facilitent ainsi les liens de proximité entre les pratiquants. C'est ce transfert de sentiments qui explique l'évocation de la théâtralité thérapeutique.

Le jeu des mots, la gestuelle, les quolibets et les railleries expriment de façon claire, le rapport entre le théâtre et les alliances à plaisanterie. En effet, si le théâtre est une traduction littéraire et scénique de la société, il s'exprime généralement par des mots et des gestes à travers le jeu. En tant qu'expression parodique, il utilise couramment le rire pour traduire sous une forme métaphorique les maux de la société. Dans les alliances à plaisanterie, les quolibets et les railleries sont les formes de discours qui codifient les rapports entre les groupes sociaux. Tout comme le rire au théâtre, ils ont pour rôle de se moquer du comportement ou des attitudes déplacées des uns et des autres pour susciter la prise de conscience.

De cette façon, le rire au théâtre tout comme les railleries dans les alliances à plaisanterie traduisent la même chose du point de vue psychologique. Au niveau du jeu, ils ne sont pas aussi différents dans la mesure où leur mode d'expression se fonde essentiellement sur le comique. De ces deux approches, il ressort que le rire au théâtre et les quolibets dans les alliances à plaisanterie se joignent pour construire la fonction sociale de ces pratiques dont le but est d'apaiser la société ou les rapports intercommunautaires par le divertissement. C'est cette forme d'accalmie qui justifie la notion de thérapie. Par l'évocation de ce terme, nous avons voulu traduire dans ce

sujet l'impact émotionnel des éléments théâtraux dans le changement de comportement des alliés ou des groupes sociaux.

En effet, les éléments théâtraux, dans le dispositif des jeux à plaisanterie, offrent un cadre de confiance entre les alliés qui permet de reculer les méfiances réciproques. Frédérique Lecomte (2015, p.9) corrobore ces propos en ces termes : « *L'usage des éléments théâtraux dans les pratiques sociales permet de donner la parole à ceux qui en sont privés, de comprendre l'autre, de partager, d'apaiser. Il désenchaîne les esprits, apaise les peurs et panse les blessures. Il accompagne la reconstruction des consciences et des identités* ». Dès lors, la dimension thérapeutique du théâtre dans les alliances à plaisanterie se traduit par le dialogue, le respect mutuel, le partage, la paix. Des valeurs indispensables à la construction du bien-être social, indicateur de la théâtralité thérapeutique qui se matérialise par la manifestation d'attitudes de bienveillance au sein des communautés.

1-2- Alliances à plaisanterie et théâtralité thérapeutique

Si les alliances à plaisanterie telles que définies sont des pratiques de consolidation de la paix sociale et la théâtralité thérapeutique la manifestation d'un apaisement collectif, c'est que les deux notions entretiennent un lien de causalité. Autrement dit, elles évoquent la même réalité sociologique ; celle du raffermissement des liens entre les populations se traduisant par la paix et la stabilité. C'est cette forme visible d'apaisement collectif observable au sein des communautés alliées qui symbolise la thérapie.

En choisissant d'aborder la notion de théâtralité thérapeutique dans cette étude, nous avons voulu mettre en évidence la portée curative ou le rôle psychologique du théâtre dans l'expression des alliances à plaisanterie. D'où le choix des ouvrages de Claude Lorin, portant sur « *le théâtre thérapeutique* », et d'autre part de Frédérique Lecomte sur « *Théâtre et Réconciliation, Méthode pour une pratique théâtrale dans les zones de conflit* ».

Ces deux ouvrages comme on peut le constater à travers les titres traitent de cas spécifiques en rapport avec la fonction thérapeutique du théâtre aussi bien sur le plan mental que psychologique. Si Claude Lorin décrit, par le processus de la mise en scène des saynètes, l'effet curatif du théâtre sur les malades mentaux, Frédérique Lecomte le présente comme un moyen de réconciliation. De part et d'autre, ces deux auteurs transcendent par leurs écrits, le cadre habituel du théâtre qui est de critiquer les tares de la société pour l'aborder sous le prisme d'une thérapie des maux de la société. Au niveau des maladies psychiques qui se répandent de plus en plus dans la société contemporaine, Claude Lorin positionne le théâtre par l'usage des saynètes comme un moyen efficace de guérison des malades mentaux.

La méthode de Claude Lorin consiste à mettre en scène des saynètes à caractère psychologique pour redonner un espoir de vie aux malades. Les saynètes jouées devant les malades portent généralement sur des faits se rapportant à leur vie et à leur milieu. Séduit par le jeu des acteurs, la mise en scène des saynètes transmet selon Claude Lorin (2010, p.77), « *Une incroyable fringale de vie aux malades* ». Dès lors, le théâtre que développe Claude Lorin peut se percevoir comme celui de l'affranchissement des maux de la société. Le théâtre du dépassement de soi pour entretenir la vie comme une scène d'ouverture et non un espace d'enclavement. Quant à Frédérique Lecomte, il le présente comme un moyen de rétablissement des rapports de l'homme avec sa société. Aussi, associe-t-il la scène théâtrale à un lieu de rencontre et d'expérimentation des contradictions de la société. Un espace de rencontre où des belligérants, des opposants, des personnes d'origines différentes se retrouvent pour échanger sur des questions essentielles touchant à leur vie et auxquelles la société entière est confrontée. La méthode de ces deux auteurs consiste donc à faire du théâtre en général et de la scène en particulier, un lieu de questionnement et de transformation. À l'issue de ces spectacles au cours desquels tous se parlent et évacuent à travers des thématiques adaptées au contexte de la réconciliation, le jeu et la gestuelle, les rancœurs refoulés, chaque acteur en sort

libéré. Ainsi, tout ce qui était perçu consciemment ou inconsciemment comme problème disparaît pour faire place à la bonne humeur et à l'entente parfaite entre les acteurs préalablement opposés. Les ennemis d'hier deviennent alors des amis, les belligérants se regardent avec bienveillance et à la fin, la société se transforme en un lieu fréquentable. C'est cet état de bien-être qui fait dire à Frédérique Lecomte (2015, p.10) que, « *À travers une création théâtrale conjointe, des populations ennemies qui s'ignorent ou se sont affrontées avec violence peuvent se rencontrer et dialoguer, afin que s'amorce un processus de reconnaissance mutuelle et de récupération de l'estime de soi* ».

La réconciliation par le théâtre que défend Frédérique Lecomte dans son étude met en évidence la dimension thérapeutique du théâtre dans le processus de construction de la paix sociale. Une autre forme de thérapie qui se complète avec celle des guérisons mentales évoquées par Claude Lorin dans son étude sur la Théâtrothérapie. Dans les deux cas, le théâtre se distingue alors comme une thérapie pluridisciplinaire dont les effets se perçoivent également dans les pratiques populaires à connotation théâtrale comme les alliances à plaisanterie. Aussi Albert Gabrieleff (2012, p.10), identifie-t-il « *Le théâtre thérapeutique à une voie d'accès à l'exploration de l'inconscient, à l'expression de la souffrance, à l'expérience de la relation et incite à devenir ce que nous sommes, c'est-à-dire soi, rien que soi, mais tout soi en étant un autre le temps d'une scène* ». En conséquence, par son effet thérapeutique, le théâtre permet à l'individu de s'affirmer. De façon collective, il décomplexe les esprits en créant au sein des populations une empathie collective qui participe au bien-être. Par cette disposition mentale, le théâtre s'illustre comme une discipline qui contribue à guérir la société ou l'individu aussi bien sur plan moral, psychologique que sociologique. Il suscite la prise de conscience qui permet aux individus de reconsidérer leur situation pour se faire de l'espoir.

Dans le processus de la mise en scène, les acteurs procèdent par le jeu, le dialogue, la gestuelle et toute la mimique qui l'accompagne pour amener le public à

s'approprier le spectacle. C'est cela qui favorise l'identification qui produit tout naturellement le changement. Ainsi, plus que le théâtre, ce sont les éléments de la théâtralité qui sont à l'origine de la thérapie. D'où l'évocation de la théâtralité thérapeutique qui n'est pas seulement l'apanage du théâtre, mais aussi des alliances à plaisanterie qui sont des pratiques sociales qui se servent des éléments théâtraux comme moyen de décrispation sociale.

Ces différents exemples indiquent dans l'ensemble que le théâtre, plus qu'une simple discipline est un remède contre plusieurs maux de la société en particulier, ceux liés à la construction de l'individu tant sur le plan moral que sur le plan psychique. Dans les alliances à plaisanterie le processus de consolidation des liens sociologiques se déclenche par l'usage des éléments théâtraux.

2- Apport thérapeutique des éléments théâtraux dans les alliances à plaisanterie

La présence des éléments théâtraux dans les alliances à plaisanterie apparaît certes aux yeux de tous comme une réalité figurative, mais ils y tiennent une place importante eu égard à leur effet thérapeutique. Au plan communicationnel tout comme sur le plan émotionnel, leur rôle y est prépondérant. Ce sont les éléments théâtraux qui permettent d'établir la proximité entre les individus ou les groupes sociaux. c'est par leur entremise que les populations arrivent à dominer les maux qui auraient pu les diviser. Ainsi, on s'aperçoit que les éléments théâtraux sont de véritables supports de médiation dont l'usage sert de thérapie dans le processus d'énonciation des alliances à plaisanterie.

2-1- Les éléments théâtraux comme moyens thérapeutiques

Le dialogue, la gestuelle, l'improvisation, le jeu sont les éléments théâtraux parmi tant d'autres dont la présence et l'usage dans les alliances à plaisanterie déterminent, de toute évidence, la portée dramatique de cette pratique endogène. De fait, les alliances à plaisanterie, loin d'être une simple pratique est un théâtre présenté sous une forme traditionnelle. Son mode d'exécution rappelle tout naturellement le théâtre classique grec qui, à travers la satire sociale consistait à rendre un culte festif

au *dieu grec*⁶⁰. Ces moments de célébration connus sous le nom de *dionysies*⁶¹ étaient autorisés pour passer en revue, sous une forme théâtrale, tous les faits et les méfaits de la société à travers la caricature du *Dionysos*⁶². Un moment important d'insubordination collective au cours duquel l'ordre établi cédait à des contradictions acceptées par tous et en particulier les tenants du pouvoir suprême dont le Dionysos. Les plus élevés de la société pouvaient devenir les plus bas, les chefs se transformer en esclaves, etc. Pour mieux l'exprimer, le comique était la forme la plus utilisée. Par le rire, on présentait ainsi à la société toutes ses tares afin de la guérir par le processus de la théâtralité. Le comique, plutôt que de fâcher, se présentait comme une thérapie de groupe, c'est-à-dire une prise de conscience collective pour l'institution d'un mode de vie meilleure capable de susciter de nouvelles visions à même de transformer positivement la société. Cette forme de théâtralisation sociale se traduit dans les alliances à plaisanterie par les invectives et les railleries entre alliés ou groupes sociaux. Elle engage généralement selon Brahim Kouyaté (2009, pp.101-107), « *les clans supposés rivaux à tronquer les sentiments de vengeance contre des sentiments de tolérance afin de mettre un terme au cycle infernal de la vengeance et de la violence entre les clans et familles dont la différence de nom, loin de les diviser, les poussent à se connaître et à apprendre à vivre ensemble* ». Par exemple, dans le cas des alliances onomastiques connues généralement sous l'appellation d'alliances patronymiques et répandues chez les Malinké, les quolibets sont autorisés entre les différentes familles représentées dans le tableau ci-après :

⁶⁰ Le Dieu grec appelé Dionysos.

⁶¹ Les Dionysies sont des festivités religieuses annuelles en l'honneur du Dionysos. Dans la Grèce Antique, il y avait 3 principaux festivals : les Dionysies champêtres, les Lénéennes et les grandes Dionysies. C'était de grandes célébrations en l'honneur du Dionysos. À ces festivals, le vin et la bière coulaient à flot. La parole était libérée. À cette époque, les acteurs étaient uniquement des hommes.

Tableau des alliances onomastiques

FAMILLES	ALLIÉS
DOUMBIA	TRAORÉ
KONÉ	DIABATÉ
DIALLO	DIAKITÉ
SIDIBE	SANGARÉ
TOURÉ	BAMBA
KOUYATÉ	COULIBALY
TOURÉ	KOUYATÉ

Entre ces différentes familles, les injures, les moqueries sont autorisées. De loin, ces pratiques peuvent paraître vulgaires et inappropriées, mais du fait de l'existence de l'alliance, elles sont acceptées. Mieux, elles favorisent l'établissement des liens de proximité et de familiarité. Elles servent à dissimuler la colère pour la remplacer par la bonne humeur qui devient ainsi un indicateur de construction de la paix sociale entre les groupes sociaux. C'est ce type de rapport apaisant qui légitime la plaisanterie entre les groupes sociaux et qui suggère la théâtralité thérapeutique, c'est-à-dire, la mise en œuvre ou l'utilisation d'un type particulier d'attitudes qui déclassifie les rapports entre les hommes et les rapproche par l'entremise de la théâtralité. Au total, la théâtralité thérapeutique se perçoit comme un moyen de réhabilitation de la cohésion ou de l'entente par l'entremise des éléments théâtraux présents ou utilisés dans les pratiques endogènes telles les alliances à plaisanterie. Dans les faits, elle consiste à utiliser la dérision comme moyen d'échanges entre les groupes sociaux pour atténuer ou dissiper la colère en apportant, la joie et l'amour nécessaires à la paix sociale. Entre les groupes sociaux, tout se règle non pas par les armes, mais par l'expression orale fondée sur la théâtralité des mots et des gestes. Une forme de discours sur laquelle repose l'histoire des peuples d'Afrique noire qui, selon Urbain Amoia (2004, pp.37-59), enseigne trois grandes leçons de sagesse « *Savoir se*

taire pour apprendre, savoir écouter pour comprendre, savoir dire pour construire ». Ces trois enseignements sont d'autant plus importants qu'ils exhortent les populations à vivre dans l'exaltation de la parole qui constitue la meilleure approche pour la construction d'une société paisible. C'est fort de cette thèse que Issiaka Tiendrebéogo (2015, pp.29-38) insinue que les alliances à plaisanterie sont comme « *Des formes de conflits joués théâtralement pour conjurer la survenue effective de conflits* ». À travers cette métaphore, cet auteur confirme que c'est par l'usage des éléments théâtraux que les alliances à plaisanterie parviennent à moraliser la société. Leur emploi permet alors de libérer les individus de leurs pulsions négatives pour les rapprocher de leurs congénères pour créer la cohésion entre eux. Marie Dominique Porée (2014, p.99) le confirme lorsqu'elle indique que

« La vertu thérapeutique du théâtre est de libérer les affects et d'en débarrasser définitivement le spectateur patient ». Pour André Green (2015, p. 25), l'affect «*est un certain nombre de désordres psychiques se caractérisant par des changements dans le passage et dans l'association des idées, inhibitions de l'activité de la volonté, augmentation et suppression des sentiments, etc.* ».

Ces deux assertions permettent alors de dire que le théâtre contribue à la métamorphose des peuples ou de l'homme que René Gnaléga (2019, pp.13-35) désigne comme étant « *Le fait de subir des changements de forme au point que l'être ou la chose qui subit la transformation n'est plus reconnaissable* ». Partant, le théâtre participe au changement de l'homme en le transformant socialement, psychologiquement et moralement.

Dans les alliances à plaisanterie, la métamorphose est donc la charge émotionnelle que les éléments théâtraux exercent sur les groupes sociaux pour en faire des hommes de raisons et de conciliation. La présence des éléments théâtraux dans la pratique des alliances à plaisanterie a donc pour but de servir de catalyseur ou de déclencheur de la morale, c'est -à-dire une disposition mentale qui oblige les groupes sociaux à regarder leur environnement comme un espace de convivialité et non de confrontation. Pour parvenir à ce but, les alliances à plaisanterie se

construisent autour de la dédramatisation de la vie sociale par l'usage des éléments théâtraux tels le dialogue, le comique, l'improvisation, la gestuelle. La théâtralité thérapeutique dans les alliances à plaisanterie procède alors essentiellement de ces éléments parmi lesquels le dialogue se signale comme l'un des plus importants.

Le dialogue est un échange entre deux ou plusieurs personnes. Il permet d'établir la communication entre des individus. Si au théâtre se fait entre des personnages ou des comédiens, les alliances à plaisanterie ont lieu entre des groupes sociaux ou des individus dont les patronymes ou l'appartenance ethnique en font des alliés de fait. À ce propos, Alain Sissao (2002, p. 28) révèle que « *La parenté à plaisanterie se joue entre les ethnies ou entre les noms patronymiques* ». Dans les deux cas, le dialogue permet d'établir une communication directe entre des individus ou des personnages. Dans les alliances à plaisanterie en particulier, le dialogue prend la forme d'un affrontement entre les alliés. Il procède par des invectives entre eux pour révéler à chacun sa particularité, son ego, son appartenance. Contrairement au théâtre où le dialogue est structuré, dans les alliances à plaisanterie il se caractérise par une accusation mutuelle caractérisée par le maniement de la langue. Celui dont l'expression langagière est agréable ou même emphatique est celui-là même qui domine le débat et arrive, par ricochet, à s'imposer à l'autre. Aussi Amoa Urbain (2003, pp.37-59), dira-t-il que « *La parole est le reflet de de l'intérieur du sujet-parlant et que lorsque la parole est blessée ou blesse, c'est par la parole qu'il faut la soignée. D'où l'intérêt pour tout sujet-parlant de soigner son discours et de savoir-faire un bon usage du discours et du médium qui le porte et le transporte* ». C'est le pouvoir du discours qui détermine la soumission dans le jeu des alliances. Il est un moyen essentiel d'assujettissement.

Le dialogue, quoique blessant du fait des injures et des railleries, exerce une force psychologique sur les alliés, qui les contraint à transcender la douleur morale. De fait, plutôt que d'être un facteur de perturbation morale, dans le cadre des alliances à plaisanterie, le dialogue constitue un moyen de sublimation de la colère. Par les

échanges virulents entre les alliés ou les groupes sociaux, il crée, contre toute attente un lien de proximité entre eux, qui se transforme en processus de réconciliation. Par le dialogue, les alliés se font et se défont comme des acteurs sur une scène et finissent comme eux, par s’embrasser. C’est ce transfert de sentiments qui se traduit comme une forme d’abstraction de la réalité qui fonde l’effet thérapeutique du dialogue dans les alliances à plaisanterie. Passer en effet, de la colère à la joie et de la séparation aux accolades, c’est cela la magie du dialogue qui constitue en substance, une thérapie des mœurs sociétales. Autrement dit, c’est par le dialogue que les alliés se parlent et par la parole qu’ils s’affranchissent de leurs différences pour devenir la même entité, la même communauté et le même peuple. Le dialogue dans les alliances à plaisanterie quoi que blessant par moment, exige des alliés un apaisement collectif. Cette forme d’échange à caractère virulent et apaisant s’apparente dès lors, à un genre tragico-comique qui crée la thérapie au sein des groupes sociaux alliés par la manifestation de l’entente et la cordialité entre eux.

Par exemple, quand « Yao (Baoulé) et Koffi (Agni) »⁶³ s’affrontent par le dialogue, s’invectivent, ils finissent toujours par s’embrasser et rire aux éclats comme si à l’instant, ils n’étaient pas en désaccord. Le dialogue dans les alliances à plaisanterie qui se traduit sous la forme de quolibets, loin d’être un obstacle à la cohésion, utilise les joutes verbales pour rapprocher les communautés. Pour Marcel Mauss (1927, p.21) « *La parenté à plaisanterie est un jeu social de l’accueil de l’autre* ». A travers les échanges, elle exige aux uns et aux autres de s’effacer individuellement pour se mettre au service du collectif. Amadé Badini (1994, pp.56-71) corrobore ces propos en affirmant que dans le jeu verbal relatif aux alliances à plaisanterie, « *L’individu se dilue dans le groupe et efface sa propre personnalité* ». Le dialogue invite l’amour. Ce sentiment est à l’origine de la paix et de la cohésion

⁶³ En Côte d’Ivoire, les Baoulé et les Agni sont des alliés. Comme tous les peuples alliés en Côte d’Ivoire, partout où un Baoulé et un Agni se rencontrent, ils s’engagent toujours dans un dialogue virulent et finissent à la fin par s’embrasser. Pour celui qui assiste pour la première fois à de telles invectives, il est immédiatement surpris quelques temps après, de voir des protagonistes se donner des accolades et rires aux éclats. C’est cela la théâtralité thérapeutique.

entre les alliés. L'usage du dialogue dans les alliances à plaisanterie est alors un prétexte de rapprochement des populations alliées. Préalablement inconnues, ces populations se rencontrent par le dialogue et finissent par sympathiser pour devenir des amis et mieux, des parents. Ce lien de fraternité qui n'aurait jamais existé sans le dialogue crée entre les alliés une entente cordiale qui leur permet de transcender leur singularité pour devenir simplement des humains. Le dialogue peut alors être perçu comme un instrument d'humanisation des rapports entre les communautés ou les individus alliés. Passer ainsi du sentiment d'adversité supposé à travers la gestuelle et le contenu du discours pour parvenir à la fraternité, tel est le sens du dialogue qu'on pourrait ici désigner comme un moyen de socialisation. En cela, il crée la communion et dispose ainsi les alliés à se détacher de leurs égos pour se fondre dans la masse et construire avec elle des liens de proximité et d'amitié à l'origine de l'entente entre les alliés. L'état psychologique du passage de la méfiance à celui de la confiance entre les alliés fait du dialogue une donnée sociologique de facilitation des rapports de familiarité entre les alliés. Il crée entre eux des sentiments d'appartenance et les éloigne des velléités identitaires à l'origine des déconstructions sociales. Par le dialogue, les alliances à plaisanterie formalisent alors les liens d'intimité et de convivialité entre les individus et les communautés alliées. Ainsi, pour Marcel Griaule (1948, pp.242-258), « *Les alliances à plaisanterie représentent des pactes de fraternisation qui engagent les contractants et les descendants* ». En faisant alors des liens de solidarité entre les alliés un objectif, les alliances s'adjugent la tâche de faire des hommes des congénères et de la société un lieu d'expérimentation de la mutualité. Si le dialogue exerce cet attrait psychologique sur les populations, c'est aussi grâce à son caractère comique.

En effet, au théâtre tout comme dans les alliances à plaisanterie, l'usage du rire ou le comique joue un rôle essentiel. Si naturellement il est inacceptable de se laisser tourner en dérision, dans ces deux pratiques, la moquerie se présente comme un moyen de sublimation de la colère. La qualifiant de moyen de détente, Alain Sissao

« 2002, p.28) affirme que « La moquerie, la plaisanterie ou la satire sont des moyens privilégiés que se donnent les ethnies pour tourner en ridicule autrui, sans méchanceté, en dépassant la censure sociale ». Corroborant ces propos, Dominique Bertrand (2005, p.157) citant Molière indique que « Le rire a pour rôle de corriger les hommes en les divertissant ». D'où l'expression populaire «Castigat ridendo mores⁶⁴» empruntée à « la commedia dell'arte » ⁶⁵qui signifie « corrige les mœurs en riant ».

Si au théâtre, le comique a pour objet de corriger les mœurs sociétales en stigmatisant les tares de la société, dans les alliances à plaisanterie il consiste, par la théâtralité, à atténuer la douleur en minimisant les tensions sociales. Aussi Abo Fodjo (2017, p.27) dira-t-il que

« Les paroles injurieuses par nature prononcées dans le cadre des alliances interethniques n'ont pas pour but d'offenser les personnes visées, mais, bien au contraire, de leur manifester des témoignages d'amitié ou pour mieux dire, de sympathie. Ces épithètes, aussi ignominieuses qu'elles puissent être, sont accueillies avec bonne humeur. Et le plus souvent, c'est par des éclats de rire que les alliés se séparent, parfois en se tapant sur les épaules».

Plutôt que d'être de simples quolibets, c'est le caractère théâtral des railleries qui séduit et qui rend les alliés insensibles aux attaques verbales. Ainsi, dans les manifestations festives comme dans les moments d'angoisse, par le processus de la théâtralisation sociale, les insultes peuvent être proférées entre alliés sans que cela ne tourne à l'affrontement. En Côte d'Ivoire par exemple, les cérémonies funéraires sont souvent des occasions pour les alliés d'exprimer leur compassion aux familles alliées implorées par la banalisation du mort ou de la mort. Cette attitude se traduit soit par le blocage du cortège funèbre, soit par des moqueries à l'endroit du défunt allié, soit

⁶⁴ Castigat ridendo mores, une expression Latine qui signifie « on corrige les coutumes par le ridicule ». Molière en a fait sa devise : « Corriger les mœurs par le rire ».

⁶⁵ La commedia dell'arte, c'est un genre de théâtre populaire italien, né au XVI^e où des acteurs masqués improvisent des comédies marqués par la naïveté, la ruse et l'ingéniosité. Ce genre est apparu avec les premières troupes de comédie avec masques.

[https:// :www.maxicours.com](https://www.maxicours.com), consulté, le 18/02/2022.

[https:// :www.larousse.fr](https://www.larousse.fr), consulté, le 18/02/2022.

par la saisie du cercueil en exigeant une compensation financière très élevée, soit par l'investissement du tombeau, etc. Par exemple, lors du transfert de la dépouille mortelle de l'ancien Premier Ministre feu Gon Coulibaly⁶⁶, Sénoufo d'origine, dans son village natal Korhogo⁶⁷, un allié koyaka⁶⁸ avait bloqué le convoi funèbre, créant ce jour-là, un embouteillage monstre à l'entrée de la ville de Katiola⁶⁹. Quelques agents des forces de l'ordre qui avaient tenté de réprimander l'allié ont dû se résigner face à la réaction des chefs traditionnels koyaka et Sénoufo. Pour lever l'obstacle, les Sénoufo ont dû payer une somme symbolique aux Koyaka. Par ailleurs, dès l'arrivée du cortège à Korhogo, les Gouro alliés aux Sénoufo ont exigé qu'on leur remette le corps du défunt, leur allié et fils, pour aller l'enterrer dans la Marahoué⁷⁰. Ces faits qui auraient pu être considérés comme des tentatives de troubles à l'ordre public en d'autres circonstances eu égard à la fonction du défunt, ont été au contraire, bien accueillis du fait de l'existence des alliances entre les peuples sénoufo, gouro et koyaka. En plus des peuples koyaka et Gouro, les familles Kouyaté, alliés aux Coulibaly ont saisi aussi l'occasion pour demander des comptes aux parents du défunt. Ils ont exigé clairement qu'on leur explique les causes de cette disparition brutale qu'il considère comme un drame. Ces circonstances de retrouvailles des peuples alliés sont en effet des moments de célébration de la fraternité. Dès lors, plutôt que de provoquer le courroux, la banalisation des réalités sociologiques se présente selon Catherine Lanier (2014, p.77), comme « *Une forme théâtrale destinée à provoquer le rire* ».

⁶⁶ COULIBALY Gon, Premier ministre de la République de Côte d'Ivoire, décédé le 08 juillet 2020.

⁶⁷ Korhogo, Une localité du nord de la Côte d'Ivoire, habitée par les Sénoufo, un groupe ethnique du nord de la Côte d'Ivoire dont est issu le Premier Ministre, COULIBALY Gon.

⁶⁸ Koyaka, Un groupe ethnique du nord de la Côte d'Ivoire.

⁶⁹ Katiola, Une localité du nord de la Côte d'Ivoire, habitée par les Koyaka un groupe ethnique du nord de la Côte d'Ivoire.

⁷⁰ Marahoué, Une région de la Côte d'Ivoire, située au centre-ouest. Elle est habitée en majorité par les Gouro, un groupe ethnique de la Côte d'Ivoire qui en sont les autochtones, les baoulé et les Yowlè (sous-groupe des Baoulé). Les Burkinabé habitent également en grand nombre dans cette région du fait de la fertilité de sa terre. Ils y sont des planteurs de Cacao.

Le but de la comédie n'étant pas de choquer les sensibilités contrairement à la tragédie, les plaisanteries théâtralisées se soldent toujours par un dénouement heureux. En effet, la comédie au théâtre tout comme dans les alliances à plaisanterie se caractérise toujours par le rire. Jamais elle ne suscite la haine. Bien au contraire, elle éveille les consciences tout en permettant à chaque partie (spectateurs ou alliés) de regarder la société comme un lieu de confrontation des solidarités communes et individuelles. Quand les alliés s'empoignent à travers les joutes verbales, ils s'insultent non pas pour se blesser, mais pour relever les défauts de chacun pour qu'ils en prennent conscience pour les corriger. Ainsi, tel que le rire dans la *commedia dell'arte*⁷¹, celui des alliances à plaisanterie provoque nécessairement la réaction de celui qui se sent ridiculiser qui, à son tour, au lieu de réagir par la colère répond par des railleries plus cinglantes. Etienne Smith (2006, p.711) affirme qu'elles s'apparentent à « *Une culture populaire de la satire et du comique qui emprunte largement dans le stock des stéréotypes ethniques* ». Relativement à cette thèse, en Côte d'Ivoire, les Dida alliés aux Odjukru ne se privent pas de stigmatiser leurs habitudes alimentaires en ces termes : « *les Odjukru mangent l'Attiéké*⁷² *sans boire de l'eau* ». Quant aux Baoulé, ils traitent leurs alliés Agni de « *consommateurs de koutoukou* »⁷³. Ces pratiques sont également d'usage entre les familles Kouyaté et Coulibaly, Sidibé et Sangaré, Touré et Bamba, etc. Ces railleries entre alliés suscitent certes le rire, mais il favorise la prise de conscience. Selon Firmin Dédé, Odjukru du village de Kaka, « *À force de subir les railleries des Dida, les Odjukru boivent*

⁷¹ Commedia dell'arte, idem, p.9.

⁷² Attiéké, un couscous de manioc, spécialité de Côte d'Ivoire, consommé par la plupart des ivoiriens, particulièrement par les peuples lagunaires (Ebrié, Godié, Odjukru) qui en font leur nourriture principale.

⁷³ Koutoukou, appelé aussi gbèlè, le Koutoukou est une boisson traditionnelle, un spiritueux produit en Côte d'Ivoire par distillation du vin de de différents palmiers, notamment le palmier à huile.

www.lemonde.fr, consulté le 22/02/2022.

<https://fr.m.wikipedia.org>, consulté le 22/02/2022.

désormais de l'eau quand ils mangent l'attiéké »⁷⁴. Cette forme de correction des mœurs sociétales par le rire est le reflet de la théâtralité thérapeutique.

Dans le jeu des alliances, ces piques sont aussi soutenues par la gestuelle dont l'usage consiste à donner de la force persuasive à la parole. Charlotte Coulombeau (2006, p.1), citant Engel affirme que « *Le geste ne parle pas par lui-même, mais doit accompagner et renforcer la parole* »⁷⁵. Ceci dit, le geste participe à l'élaboration de la parole aussi bien au théâtre que partout où l'on s'en sert. Dans les alliances à plaisanterie, le geste et la parole se joignent pour créer le lien entre les peuples. Le geste traduit par les mouvements corporels ce que les mots ne peuvent pas exprimer matériellement. A la différence des mots ou des paroles qu'on entend, les gestes se donnent à voir. Ils accompagnent les paroles et permettent ainsi au public ou aux spectateurs de s'identifier à l'action et de mieux la comprendre. Si pour Anne Ubersfeld (1996, p.51), « *la gestuelle est l'ensemble des mouvements de l'acteur* », elle est aussi un ensemble de signes visibles dont l'expression participe à la compréhension de l'action dramatique. Au théâtre tout comme dans les alliances à plaisanterie, la geste est indissociable du jeu des acteurs. Autant il permet de dominer l'adversaire ou de le dompter, autant il facilite le rapprochement. Dans les alliances à plaisanterie, le geste se positionne comme l'élément secondaire après les paroles qui justifie l'action. La parole seule ne pouvant permettre de soumettre ou de dominer l'allié, c'est par le geste que la dérision prend véritablement forme pour déstabiliser l'adversaire. Par exemple lorsqu'un Gouro veut tourner en dérision un Senoufo, pour que son message porte, il doit faire preuve d'imagination en imitant vraisemblablement le comportement du senoufo. Les mouvements peuvent porter à la fois sur la tenue vestimentaire, la démarche, les habitudes alimentaires, la manière de parler, de chanter, etc. Si le Gouro arrive à mieux incarner ses habitudes par sa gestuelle, il se fera automatiquement remarquer aussi bien par le Senoufo allié que

⁷⁵ Cairn (Cairn).info : 2022, consulté le 22/02/2022.

par le public et naturellement, il s'imposera comme un adversaire redoutable. Ce qui lui donnera le pouvoir de traiter les autres d'esclaves ou de sauvages. Du coup, dans les alliances à plaisanterie, le geste s'identifie comme un moyen de soumission et de détente. Il désarme les cœurs et facilite naturellement le rapprochement source d'entente et de complicité entre les alliés. En plus du geste, il y a également le jeu dans les alliances à plaisanterie qui favorise le sentiment de bien-être. Selon le psychanalyste Daniel Sibony (2015, p.19), il se présente comme « *Une véritable catharsis, non pas l'épuration moralisante de la poétique d'Aristote, mais une purification à part entière qui libère l'homme de toute autocensure* ». C'est un puissant support de communication dont se servent les alliés pour affirmer leurs identités et passer sous silence les divergences de vue. Il est l'élément central par lequel toutes les actions des alliés convergent pour créer l'unité, gage du partenariat entre les alliés. C'est par le jeu alors que les alliances à plaisanterie fédèrent les populations et construit entre elles la réciprocité à l'origine de la régulation des tensions sociales. Dans le processus d'exécution des alliances à plaisanterie, le jeu suggère une conduite nécessaire à une vie communautaire paisible.

Au total, le dialogue, la comédie ou le rire, le geste et le jeu sont présents dans les alliances à plaisanterie non pas à titre figuratif, mais pour rendre supportable le caractère insoutenable de la vie, à confronter l'homme à sa propre réalité pour le rendre encore plus sensible. Ces éléments théâtraux dans les alliances à plaisanterie influencent les comportements des alliés tout en les disposant à se rapprocher, à fraterniser, à observer la solidarité, la convivialité et l'amour entre eux. Ce sentiment de quiétude générale émanant des éléments théâtraux est l'expression de la théâtralité thérapeutique qui se matérialise par la paix les alliés.

2-2- Les éléments théâtraux comme facteurs de construction de la paix entre alliés

La théâtralité étant la résultante de toute action ou toute activité s'apparentant au théâtre, les éléments théâtraux dans les alliances à plaisanterie ont été dans cette étude un prétexte pour traiter un aspect particulier de cette pratique communautaire.

Si dans la sous-section précédente nous avons présenté les éléments théâtraux comme des moyens de dédramatisation des faits de société, il s'agira ici de mettre en exergue la dimension sociologique de la théâtralité.

En effet, si dans la forme, les alliances à plaisanterie se distinguent comme des pratiques hilarantes, dans le fond, elles s'exposent comme des manifestations sociales dont le caractère humaniste aide à construire la solidarité entre les peuples alliés dont la conséquence est la dynamique de paix constatée entre eux.

La paix se traduit en générale par la construction de la stabilité entre les individus ou les peuples. L'UNESCO la définit comme « *l'ensemble des valeurs, des attitudes, des traditions, des comportements et des modes de vie fondés sur le respect des modes de vie fondés sur le respect de la vie, le rejet de la violence et la promotion et la pratique de la non-violence par l'éducation, le dialogue et la coopération (...)* »⁷⁶

Elle se caractérise par un état de concorde et d'accords mutuels entre les citoyens ou les groupes sociaux. La paix, c'est vivre en harmonie avec soi-même et avec les autres. Elle symbolise la quiétude, l'égalité, la solidarité, le partage et le refus de la non-violence. Perçue de cette façon, la paix entretient alors des liens de proximité avec les alliances à plaisanterie nées de la volonté des ancêtres qui l'ont établie à préserver une entente cordiale et la cohésion entre les peuples. De ce qui précède, il ressort alors que même si dans la forme, la paix et les alliances à plaisanterie divergent par leur fonctionnement et leur mode de transmission, dans le fond, elles tournent autour de la même réalité dans la mesure où les deux se distinguent comme des pratiques de consolidation de la confiance entre les peuples. Elles consistent toutes les deux à bâtir une société où règnent la convivialité et la sérénité.

⁷⁶ Définition de l'UNESCO adoptée par l'ONU en 1999.
<https://www.grainesdepaix.org>, consulté le 14/05/2022.

Dans le processus de transmission des alliances à plaisanterie, deux facteurs principaux justifient la réalisation de la paix. D'abord les plus visibles et les plus connus se traduisent par les pactes ancestraux de non-agression, ensuite les moins visibles qui intéressent l'étude sont les éléments théâtraux. En effet, comme indiqué antérieurement, les éléments théâtraux à l'intérieur des alliances à plaisanterie contribuent non seulement à établir les liens d'amitié, de fraternité entre les individus alliés, mais aussi à atténuer les rapports conflictuels entre eux. Par les éléments théâtraux, les individus se fréquentent, s'accordent sur leurs divergences, dominent leur colère, consolident leurs liens et construisent dans les groupes sociaux un climat de confiance. Ces différentes valeurs, loin de séparer les alliés, les rassemblent pour faciliter la communion et la convivialité entre eux. Ainsi, dans les alliances à plaisanterie les éléments théâtraux se distinguent comme des moyens de construction de la cohésion sociale. Pour cela, ils s'appuient sur l'humour, le dialogue, les railleries, l'imitation, le rire pour interpeller les consciences des alliés à la fraternité quelles que soient leurs douleurs ou les contraintes sociétales. Ce climat de sérénité dû aux éléments théâtraux est alors à l'origine de la paix sociale.

De fait, les alliances à plaisanterie ont pour but de construire par l'usage des railleries bouleversantes, les amitiés entre les individus et les populations. Elles sont, selon Paul N'da (2017, p.27), « *L'art de s'amuser aux dépens de quelqu'un; ce qui donne une combinaison singulière de bienveillance et d'antagonisme, d'amitié et d'hostilité* ». Cette forme de construction des rapports intercommunautaires sous le prisme des affrontements verbaux crée chez les alliés une forme d'appartenance qui provoque nécessairement la paix entre eux. Le mythe des alliances réside dans cette contradiction apparente qui met en évidence la dimension transcendante de l'attitude des alliés vis-à-vis des quolibets qui, naturellement, auraient pu être mal perçus. Banaliser les écueils en les transformant en amusements de bon aloi confirme le côté fabuleux des alliances à plaisanterie. Par son aspect merveilleux, elles

permettent alors de construire entre les individus ou les populations des relations de réciprocité.

C'est ce climat de tranquillité et d'apaisement général que suscite l'usage des éléments théâtraux dans le processus d'exécution des alliances à plaisanterie qui détermine la théâtralité thérapeutique où la dénomination théâtrale des alliances à plaisanterie. Autrement dit, une pratique endogène qui prend la forme théâtrale pour guérir les maux de la division, de la séparation, des divergences qui sont à l'origine des conflits sociaux. Ainsi, dans le processus de la théâtralité thérapeutique ou des alliances à plaisanterie, le théâtre est utilisé comme support de communication pour créer l'harmonie entre les individus ou les groupes sociaux soit pour anticiper les conflits soit pour les empêcher. Au-delà des alliances à plaisanterie, la plupart des pratiques endogènes qui ont recours aux éléments théâtraux comme supports de communication peuvent être aussi comparée à une théâtralité thérapeutique. C'est le cas des funérailles, de l'arbre à palabre, des mariages traditionnelles communément appelés dot, en Côte d'Ivoire, etc.

Par l'appropriation des éléments théâtraux, les alliances à plaisanterie deviennent alors des instruments de consolidation des liens d'amitié, d'entente et de paix entre les communautés. D'où la théâtralité thérapeutique qui se conçoit comme une thérapie des maux de la société par l'entremise de la théâtralité. Plus qu'un simple jeu de théâtre ou un simple divertissement, le jeu de la parenté à plaisanterie, comme l'affirme Tiendrébéogo Issiaka (2015, pp.29-38), est « *Une source de raffermissement des liens entre les peuples. Il a un sens très profond de l'humanisme africain* ». C'est de se caractère profondément bienveillant qu'il tire sa valeur thérapeutique à l'origine de la guérison des maux de tout genre dont la conséquence est la manifestation de la paix à l'intérieur et hors des communautés.

Conclusion

Les alliances à plaisanterie entretiennent des rapports de proximité avec le théâtre tel que, dans les deux pratiques, on y décèle les mêmes éléments tant au niveau

de la transmission du message que dans la pratique. En plus de ce constat qui ne souffre d'aucune ambiguïté, il y a la portée sociologique et psychologique du message véhiculé par les deux pratiques. Autant au théâtre, le message permet de révéler les maux de la société, puis les corriger par le processus de la catharsis, autant dans les alliances à plaisanterie le message transmis par l'intermédiaire des éléments théâtraux contribue au rapprochement des alliés ou des groupes sociaux et à créer la symbiose entre eux.

Dans les deux cas, comme on peut le constater alors, le processus théâtral qui s'énonce sous la forme de théâtralité dans les alliances à plaisanterie s'illustre comme un moyen d'atténuation des peines psychologiques et morales pour le fondement d'une société où règne la fraternité, l'amour, la solidarité et la convivialité entre les groupes sociaux. Ces différentes valeurs qu'on retrouve aussi dans le théâtre fondent la théâtralité thérapeutique que nous avons développée dans cette étude comme une autre appellation des alliances à plaisanterie.

Bibliographie

1- Ouvrages

ABOLOU Camille (2017), « La médiation linguistique en Afrique : entre cultures et civilisations spécifiques », in *La médiation dans un monde sans frontières*, Paris, Mare et Martin, pp.169-181.

AMOA Urbain (2003), « Parole africaine et poétique : discursivité et élégance langagière », in *Actes du colloque international sur royautés, chefferies traditionnelles et nouvelles gouvernances : problématique d'une philosophie pour l'Afrique politique*, Abidjan, DAGENOF, Tiassalé, Côte d'Ivoire, pp. 37-59.

Anne UBERSFELD (1996), *Lire le théâtre I*, Paris, Edition Belin.

ALBERT Gabrieleff (2012), *Théâtrethérapie*, «Expérience de théâtre thérapeutique au sein d'un hôpital psychiatrique», Paris, L'Harmattan.

ANDRE Green (2014), *Le discours vivant*, Paris, PUF.

BADINI Amadé (1994), «Les relations de parenté à plaisanterie : éléments des mécanismes de régulation sociale et principe de résolution des conflits sociaux au Burkina Faso». *Le Burkina Faso entre révolution et démocratie (1983-1993)*, Paris, L'Harmattan, pp. 56-71.

KOUYATE Brahim (2009), « Alliances interethniques et onomastiques », *Synergie Afrique Centrale*, n°3, p101-107.

Catherine LARNIER (2014), *La culture de A à Z*, Paris, Hatier.

CLAUDE Lorin (2010), *Guérir par le théâtre thérapeutique*, Paris, Editions L'Harmattan.

CORVIN Michel (2008), *Dictionnaire encyclopédique du théâtre à travers le monde*, Paris, éditions Bordas/SEJER.

COULOMBO Charlotte (2006), *Langue et « langage du geste » : la sémiotique théâtrale comme sémiotique comparée dans Mimik de Johann Jacob (1785)*, savoir et textes, (<https://doi.org/10.4000/methodes.562>).

DOUYON Denis (2006), «Le discours diplomatique et démagogique du cousin plaisant», in *Cahier d'Etudes Africaines*, parentés, plaisanteries et politique, Paris, Ecole des Hauts études en sciences sociales, pp. 883-1032.

CANUT Cécile et SMITH Etienne (2003), « Pactes, alliances et plaisanteries : pratiques locales, discours global », *Cahiers d'Etudes africaines*, Parentés, plaisanteries et politiques, Paris, éditions des hautes études en sciences sociales.

FODJO Kadjo Abo (2017), *Au secours des alliances interethniques*, *Récit épistolaires*, Paris, L'Harmattan.

- GNALEGA René (2019), « Poésie et théologie », *Gnomus, revue scientifique pluridisciplinaire de l'université méthodiste de Côte d'Ivoire n°1*, 2017», Abidjan, PUMCI, pp. 13-35.
- GODELIER Maurice (2004), *Métamorphose de la parenté*, Paris, Editions Fayard.
- GRIAUL Marcel (1948), «L'alliance cathartique», *Africa 18*, pp.242-258.
- JANSEN Jean (2001), *Epopée, Histoire : le cas Soundjata. Mali et Guinée*, Editions Khartala.
- LECOMTE Frédérique (2015), *Théâtre et réconciliation, Méthode pour une pratique théâtrale dans les zones de conflit*, Bruxelles, La Lettre volée.
- POREE Marie Dominique (2014), *Le théâtre pour les nuls*, Paris, First Edition.
- HUBERT Marie-Claude (1998), *Le Théâtre*, Paris Editions Armand Colin.
- MICHEL Meyer (2014), *Qu'est-ce que le théâtre ?*, Paris, J. Vrin.
- MIRCERA Eliade (1936), *Aspects du Mythe*, Paris, Editions Gallimard.
- N'DA Paul (2017), *Alliances à plaisanterie, proverbes et contes en Afrique de la tradition. Pour une société d'entraide, de solidarité et de justice*, Paris, L'Harmattan.
- PAVIS Patrice (2007), *Vers une théorie de la pratique théâtrale*, Lille, éd. du septentrion.
- PRADIER Jean-Marie (2001), « Ethno scénologie : la profondeur des émergences » in *Internationale de l'imaginaire n° 5, La Scène et la terre. Questions d'ethno scénologie*, Paris, Babel n° 190, pp. 51-66.
- SESSOUMA Dramane (1993), « Les parentés à plaisanterie », *Regard, N°37*, pp. 8-11.
- SISSAO Alain (2002), *Alliances et parentés à plaisanteries, au Burkina Fasso, Mécanismes de fonctionnement et avenir*, Ouagadougou, Sankofa et Gurli Edition,

TIENDREBEOGO Issiaka (2015), « Relation entre la parenté à plaisanterie et le théâtre », *Presse de l'IREC-RDEC*, Lomé, pp. 29-38.

2- Webographie

www.lemonde.fr

<https://fr.m.wikipedia.org>

<https://www.grainesdepaix.org>

[http// : www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)

<https://doi.org/10.4000/methodes.562>

cairn.info :2022

**ENVIRONNEMENT CULTUREL ET PARTICIPATION DES ENFANTS
DANS LES PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT PILOTES PAR LES
ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE (OSC)**

Essoh ALI

**Doctorant à l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en
Développement Culturel (IRES-RDEC), Lomé (Togo).**

E-mail : essoh.ali3@gmail.com

&

Gbati NAPO

Professeur Titulaire de Sociologie à l'Université de Lomé (Togo)

E-mail : napoluco@yahoo.fr

Résumé : En s'appuyant sur les théories et l'analyse documentaire des recherches en droits de l'enfant, cet article passe en revue les enjeux, les conditions et les obstacles liés à la participation des enfants. L'étude a pour cible les Conseils Consultatifs des Enfants (CCE) qui sont des organisations représentatives des enfants au niveau de chaque préfecture au Togo. L'objectif de cette recherche est de repérer l'impact de la culture sur la participation des enfants dans des processus pilotés par les OSC. Nous partons de l'hypothèse que la participation des enfants est empreinte d'obstacles d'ordre social et institutionnel en raison de la perception traditionaliste et paternaliste de l'enfant. Les résultats de l'étude mettent en lumière le poids de la culture et la faiblesse des mesures d'accompagnement. L'article conclut sur la nécessité de repenser les principes de participation des enfants, et débouche sur la suggestion d'un modèle de participation à promouvoir pour un impact significatif.

Mots clé : culture, droits de l'enfant, participation des enfants, organisations de la société civile.

Abstract: Based on theories and desk review of research in child rights, this study explores the issues, conditions and obstacles related to child participation. It targets the Children's Advisory Councils (CAC), which are children's representative organizations in each prefecture in Togo. The objective of the study is to identify the impact of culture on children's participation in CSO-led processes. We hypothesize that children's participation is influenced by social and institutional barriers due to traditionalist and paternalistic perceptions of the child. The results of the study highlight the weight of culture and the weakness of accompanying measures. It concludes with the need to rethink the principles of child participation, and suggests a model of participation that can be promoted for a significant impact.

Key words: culture, child rights, child participation, civil society organizations.

Introduction

Depuis l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant (CDE) « la participation de l'enfant » a fait l'objet d'un flot croissant d'initiatives allant des recherches et publications aux conférences et projets concrets. Les actions ont progressé du niveau local au niveau international, dans des contextes extrêmement variés, associant des enfants de tous âges, dans des pays du monde entier, et à partir de toutes les situations sociales et culturelles imaginables. Les administrations nationales et locales, les institutions des Nations Unies, les ONG internationales et nationales, les associations et les écoles ont commencé à explorer ce que nous entendons par consultation, participation, partenariat et autonomisation. Cela relève encore grandement, bien sûr, du stade expérimental. Différentes pratiques ont été introduites, différentes définitions de la participation sont à l'étude, différents niveaux de pouvoir sont partagés. Inévitablement, on peut se tromper de parcours, et on peut commettre des erreurs. Toutefois, un effort conscient et constant doit être fait pour analyser les processus et les résultats, et tirer parti des erreurs qui pourraient être commises (Gerison Lansdown, 2001).

Le Togo n'est pas en marge de cette dynamique. Bien d'études ont porté sur le rôle de la société civile dans la facilitation de l'accès des enfants au droit à la participation. A travers la présente étude, nous voulons porter un regard analytique sur l'effet de l'environnement culturel sur la participation des enfants dans les initiatives de développement portées par les organisations de la société civile, en passant par l'interrogation du cadre légal, et l'analyse du cadre social et institutionnel de travail des ONG. Prenant pour cible les conseils consultatifs des enfants du Togo, l'étude est essentiellement basée sur une revue documentaire.

1. Problématique

Depuis l'adoption de la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (CDE)⁷⁷ en 1989, des progrès considérables ont été accomplis sur les plans local, national, régional et mondial en ce qui concerne l'élaboration de textes législatifs, de politiques et de méthodologies destinés à promouvoir l'application de l'article 12⁷⁸ de cette convention.

Toutefois, le Comité⁷⁹ note que, dans la plupart des sociétés, l'application du droit de l'enfant d'exprimer son opinion sur le large éventail de questions qui l'intéressent, et de voir cette opinion dûment prise en compte, continue d'être entravée par de nombreuses pratiques et mentalités profondément ancrées et par des obstacles politiques et économiques. Bien que ces difficultés soient vécues par de nombreux enfants, le Comité reconnaît en particulier que certains groupes d'enfants, notamment les plus jeunes et les enfants appartenant à des groupes marginalisés et défavorisés, se heurtent à des obstacles spécifiques dans la réalisation de ce droit (CRC, 2009, par.4).

Au Togo, quoi que le cadre légal se prête favorablement, d'une part à la promotion des droits de l'enfant, et d'autre part à l'exercice des organisations de la société civile (OSC) aux côtés des enfants, le suivi des droits de l'enfant ne semble pas exhiber une satisfaction quant à la jouissance de ces derniers de leur droit à la participation. Le constat du faible niveau de participation des enfants aux décisions qui les concernent dans des processus les impliquant semble faire consensus chez les

⁷⁷ Dans le cadre de cette recherche, l'acronyme CDE ou le mot « convention » sont utilisés pour désigner la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant.

⁷⁸ L'article 12 dans la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (CDE) est celui qui fait référence à la participation des enfants.

⁷⁹ Le comité des droits de l'enfant (organe international renouvelable, composé de 18 experts indépendants, personnes de haute moralité et de compétence reconnue) assure le contrôle de la mise en œuvre de la CDE par l'entremise des rapports que les Etats parties lui soumettent (d'abord deux ans après la signature de la convention, et ensuite tous les cinq ans) sur la manière dont ils s'acquittent de leurs obligations et sur les difficultés ou les obstacles qui s'opposent à leur pleine réalisation (article 43). Les gouvernants sont, en effet, soucieux d'acquiescer et de préserver une image de marque « démocratique » dont ils se servent au niveau d'autres secteurs vitaux, économique et financier, y compris la préservation même de leur sécurité (Bennouna, 1989).

chercheurs. Qu'est-ce qui justifie l'incapacité des ONG à garantir une participation maximale des enfants (selon les conditions prévues par la CDE) dans les processus où elles les engagent ? L'environnement culturel y aurait-il un incident quelconque ?

Ce sont les réponses à ces questionnements que le présent article entend mettre en lumière par le moyen d'une revue documentaire variée.

L'objectif de cette recherche est de repérer l'impact de la culture sur la participation des enfants dans les projets de développement à travers des processus facilités par les organisations de la société civile togolaise.

Elle a pour cible les Conseils Consultatifs des Enfants (CCE) qui sont des organisations représentatives des enfants au niveau de chaque préfecture au Togo, lesquels travaillent avec un certain nombre d'acteurs dont les OSC.

Nous partons de l'hypothèse que la participation des conseils consultatifs des enfants est empreinte d'obstacles d'ordre social et institutionnel en raison de la perception traditionnaliste et paternaliste de l'enfant.

L'article est structuré en trois parties : la première partie est consacrée à la problématique (qui inclut les cadres théorique et méthodologique), la seconde partie aux résultats, et la troisième partie à la discussion et aux limites de l'étude.

1.1. Cadre théorique et approche méthodologique

1.1.1. Cadre théorique

Du point de vue théorique, cette recherche s'intègre dans le champ des droits humains en général, et des droits de l'enfant en particulier, et cible spécifiquement le droit à la participation. Elle a recours à des concepts relevant des domaines des droits humains, des droits de l'enfant, de la culture, et du développement. Nous nous sommes servi d'un cadre théorique varié touchant aux droits humains, à l'anthropologie et à la sociologie pour bâtir notre cadre théorique.

1.1.1.1. La théorie des droits de l'enfant

Les déclarations successives de 1924, 1959 et 1989⁸⁰ en faveur des enfants sont des temps forts qui ont marqué les droits de l'enfant dans le monde. Selon les partisans de la théorie des droits de l'enfant, les enfants doivent être traités en égaux, comparativement aux adultes et aussi comparativement aux enfants de différents contextes et conditions (Poretti M., 2008). Cette approche est une approche respectueuse des droits de l'enfant ; elle s'inscrit dans celle plus large des droits de la personne.

La théorie des droits de l'enfant, telle qu'énoncée et défendue par ses partisans (Lansdown, Hart, Liebel, Zermatten, Meyer-Bisch, Stoecklin, etc.) est au cœur de cette recherche, et correspond à l'idéal que nous nous faisons du droit à la participation des enfants dans les projets de développement. Fondamentalement, en vertu de la CDE, les enfants doivent avoir accès et jouir de leur droit à la participation ; mais en même temps, des mesures spécifiques doivent être prises pour leur assurer une participation respectueuse de leurs capacités et de leurs conditions particulières d'enfants. Ceci fait appel aux critères de participation envisagés par la CDE à travers l'Observation Générale N°12⁸¹.

⁸⁰Ce sont ces repères historiques qui ont marqué l'avènement des droits de l'enfant.

⁸¹ Les observations générales donnent une interprétation faisant autorité du droit contenu dans tel article ou telle disposition de la Convention relative aux droits de l'enfant.

1.1.1.2. L'approche déterministe : le culturalisme⁸² et le structuralisme⁸³

C'est l'approche selon laquelle l'enfant est perçu comme un être incapable, dépendant de la société, un être qui a besoin d'être protégé. En effet,

- Le Culturalisme prône que les comportements des individus sont déterminés par la culture. La priorité pour un enfant serait de lui garantir la transmission de normes et valeurs de la société.

- Le structuralisme quant à lui prône que tout ce que l'individu peut concevoir ou exprimer n'est pas d'origine individuelle, mais sociale. L'individu dépend d'un certain ordre social bien structuré (Michel Lallement, 2000).

Comme dénominateur commun, le culturalisme et le structuralisme dans toutes leurs formes, enlèvent à l'homme toute individualité, toute action individuelle au profit d'un déterminisme de la structure sociale. L'essentiel de cette approche se résume dans la faiblesse de la participation des individus, puisqu'ils sont « objet » de l'intervention. Ils prennent part à des projets qui ont été pensés et planifiés sans eux (Daniel Stoecklin, 2009).

D'après cette approche, il est difficile de parler de la participation des enfants. Tout ce qui leur arrive est déjà déterminé par la structure et par les phénomènes extérieurs.

Somme toute, le culturalisme et le structuralisme apparaissent comme deux courants avec un excès de déterminisme qui réduit les personnes à de simples acteurs

⁸² Le culturalisme est un courant sociologique qui s'est développé dans les années 1930, spécialement aux Etats-Unis mais qui a eu des ramifications dans d'autres disciplines. D'ailleurs, les culturalistes ont emprunté le terme de culture à l'anthropologie. Le culturalisme est surtout une théorie qui permet de comprendre la socialisation des individus et l'intégration sociale. Les principaux penseurs de ce courant sont M. Mead et R. Benedict.

⁸³ Le structuralisme est une théorie qui tire son origine du Cours de linguistique générale (1916) de Ferdinand de Saussure qui avait révolutionné l'approche du langage en montrant que toute langue constitue un système au sein duquel les signes se combinent et évoluent d'une façon qui s'impose aux acteurs et selon des lois qui leur échappent. L'histoire reconnaît comme figures de proue du structuralisme Lévi-Strauss Claude, Jacques Lacan, Michel Foucault et Althusser (MULOMBA, 2014, p.30).

sociaux, et par conséquent, exclut toute participation libre et autonome de quiconque, enfant et adolescent y compris.

Cette théorie nous paraît importante pour notre travail parce qu'elle fait référence à l'environnement social et culturel qui pourrait influencer la participation des enfants.

1.1.1.3. L'approche compréhensive

Cette approche se caractérise par le fait que la personne humaine est considérée comme sujet actif dont l'opinion est prise en compte. Certes, les êtres humains réagissent par rapport aux déterminismes qui pèsent sur eux, cependant ils sont les créateurs d'une partie de ces déterminismes. Par conséquent, la participation des individus revêt un rôle central : ils sont « sujets » actifs, car leurs points de vue sont intégrés à la (re-) construction de chaque réalité dans laquelle ils sont impliqués (Daniel Stoecklin, 2009).

Dans l'optique de l'approche compréhensive, l'enfant peut être saisi comme un vrai acteur social qui a un rôle à jouer dans sa société et dans sa vie.

Cette approche correspond à l'esprit de la présente recherche, laquelle, s'appuyant sur la CDE, perçoit l'enfant comme un participant actif dans des processus qui l'impliquent.

1.1.2. Approche méthodologique

Cette étude repose essentiellement sur une analyse documentaire. Premièrement, à partir de la recherche en ligne, nous avons consulté les bases de données électroniques telles que Cairn, EBSCO, Elsevier, Science Direct, Érudit, Wiley Online Library (etc.) dont les contenus portent sur notre sujet de recherche. Deuxièmement, nous avons passé en revue les documents physiques, recherches et publications effectuées sur le sujet de notre étude aux niveaux international (CODE, 2020), africain (Ame Atsu David, 2018 ; Rokhaya Ndoeye Mbaye 2019), et national (Ame Atsu David et al, 2018 ; Mvondo Ntonga, 2018; Anissa Touré, 2018).

Nous avons fait le choix de travailler essentiellement sur les travaux effectués entre 2010 et 2021, dans le souci de rester dans l'actualité.

Vu la nature de notre recherche (essentiellement une revue documentaire), il n'y a pas eu d'enquête sur le terrain, donc pas d'échantillon constitué.

A partir des informations tirées des documents consultés, nous avons fait des recoupements portant spécifiquement sur l'engagement des organisations de la société civile avec les enfants dans les projets ou programmes de développement. Le focus a été mis sur la situation au Togo.

2. Résultats

2.1. Un cadre légal faisant peu de place à la participation des enfants

En dehors des textes contributifs (Constitution de la 4^e République, Code des personnes et de la famille, Code civil, Code pénal, Code de sécurité sociale, etc.), le Code de l'enfant (Loi n° 2007-017 du 6 juillet 2007) est le principal texte de référence en matière de protection et de promotion des droits de l'enfant au Togo. La prise en compte de l'opinion de l'enfant est une règle de principe posée en ses articles 9, 29 et 30 (et autres).

Aujourd'hui, la question n'est plus tant de savoir si les enfants devraient participer aux décisions qui affectent leur vie, mais davantage la manière d'y parvenir et de rendre effectifs les droits qui leur sont octroyés par les conventions internationales ou les dispositions légales nationales.

En application de l'article 44 de la CDE, le Togo a présenté ses 3^e et 4^e rapports sur la mise en œuvre des droits de l'enfant devant le comité des droits de l'enfant en 2011. Evoquant les progrès réalisés en matière de participation, le rapport indique que de nombreuses initiatives nationales ont été entreprises en vue d'asseoir un environnement protecteur et participatif pour les enfants. Le rapport du comité cite en exemple (i) la contribution de la société civile à l'information des enfants sur leurs droits à travers la publication de journaux spécialisés pour enfants, (ii) la désignation de délégués de classes dans les établissements scolaires pour participer à

l'organisation et aux prises de décisions relatives à la vie de l'école, (iii) la communication sur les droits de l'enfant par les enfants à travers les médias, etc. (CRC, 2012).

Cependant, ces efforts ont été jugés insuffisants par le comité des droits de l'enfant qui mentionne dans ses observations finales rendues en février 2012 :

« Bien qu'il salue l'adoption du Code de l'enfant adopté en 2007, le Comité regrette que cet instrument ne soit qu'une compilation des textes juridiques existants concernant les enfants. Il constate également avec inquiétude que les enfants ne sont pas pleinement reconnus dans le Code de l'enfant en tant que détenteurs de droits et que cet instrument contient de nombreuses dispositions qui ne sont pas conformes à la Convention » (CRC, 2012, par.9).

La mise en œuvre de la Convention est une obligation pour les Etats parties. Cependant, la même Convention dispose aussi que cette mise en œuvre doit concerner tous les secteurs de la société. Elle précise que l'Etat doit collaborer étroitement avec les ONG au sens le plus large, tout en respectant leur autonomie, et notamment les ONG qui s'occupent de la défense des droits de l'homme (CRC, 2003). C'est ce qui explique que de nombreuses ONG s'activent dans des processus impliquant les enfants, avec l'ambition de promouvoir leurs droits (dont le droit à la participation). Quelle est la compréhension de ces ONG de la participation des enfants ? Quelles pratiques adoptent-elles pour faire de ce droit une réalité au sens de la Convention ? Les lignes qui suivent présentent la situation des ONG selon les résultats de notre recherche.

2.2. Entre volonté et limites des OSC à offrir aux enfants la jouissance de leur droit à la participation

La société civile englobe : *« l'ensemble des structures non étatiques, à but non lucratif, non partisans et non violentes à travers lesquelles les populations s'organisent afin de poursuivre des objectifs et des idéaux communs, qu'ils soient d'ordre politique, culturel, social ou économique » (Rokhaya Ndoeye Mbaye, 2019, p.35).*

Les types d'organisations de la société civile (OSC) les plus courants en Afrique sont des organisations non gouvernementales (ONG), des groupes de citoyens locaux, des associations, des coopératives et des syndicats. Ces structures sont juridiquement légales pour certaines, et non pour d'autres. Actives tant aux niveaux local que national, régional qu'international, les OSC incluent des organisations urbaines, rurales, formelles et informelles. Elles représentent divers intérêts sociaux, économiques, politiques, culturels, religieux, (etc.) qui sont en fait chacune une perspective sociale.

Au Togo, le cadre juridique régissant l'existence et le fonctionnement des organisations de la société civile est fixé par la Constitution de la 4^e République en son article 30 relatif à la liberté d'association, qui dispose que : « *L'Etat reconnaît et garantit dans les conditions fixées par la loi, l'exercice des libertés d'association, de réunion et de manifestation pacifique et sans instrument de violence* ».

Les organisations de la société civile togolaises sont régies par la loi française du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association, déclarée applicable au Togo par le décret du 13 mars 1946. A cette loi 1901 s'ajoutent deux textes réglementaires complémentaires qui régissent la vie des Organisations Non Gouvernementales (ONG). Il s'agit du décret n°92-130/PMRT du 27 mai 1992, fixant les conditions de coopération entre les ONG et le gouvernement, et de l'arrêté interministériel N°002/MPAT/MEF du 20 mars 1997 qui constituent les fondements du cadre législatif et réglementaire des ONG au Togo.

En effet, nombreuses sont les ONG qui impliquent les enfants dans leurs processus, mieux dans leur cycle de projets ou programmes. Mais alors, comment se prennent-elles pour s'assurer d'une participation efficace des enfants ?

Selon l'étude de Plan International WARO (Rokhaya Ndoye Mbaye, 2019), les actions souvent menées par les OSC pour contribuer à la promotion et la protection des droits des enfants en Afrique de l'ouest visent principalement à renforcer le

plaidoyer en faveur d'améliorations juridiques, du suivi et évaluation de la performance publique en matière de droit de l'enfant, de l'élaboration des politiques avec l'Etat, l'amélioration de la visibilité de leur présence, des opportunités d'expression et de l'accès aux ressources nécessaires, l'influence sur les budgets nationaux en faveur des plus jeunes, la fourniture de biens et services essentiels aux enfants vivant dans les communautés les plus vulnérables, etc. Les motivations principales des programmes des ONG de promotion des droits de l'enfant se basent sur les normes juridiques, les stratégies et priorités du gouvernement d'une part, et les priorités de ces organisations d'autre part. La participation de l'enfant existe au niveau institutionnel à travers les parlements des enfants, les gouvernements des enfants dans les écoles et les associations d'enfants. Des initiatives sont prises (formations, études, etc.) pour améliorer les connaissances et les pratiques des OSC sur les questions de droits.

Cependant, malgré les efforts institutionnels engagés et la poussée des mouvements d'enfants et jeunes pour accroître leur sphère d'influence, leur capacité à participer et à s'exprimer dans les prises de décision les concernant est faible. Les pesanteurs socioculturelles perpétuées au niveau de la famille, de la communauté et même avec les cadres et les facilitateurs des ONG, limitent et empêchent souvent la prise en compte des opinions des enfants sur des questions les concernant. L'enfant est perçu comme immature ; il est celui qui ne doit pas prendre la parole devant les aînés ; il est celui à la place de qui il faut décider « pour son bien » (dit-on souvent). La culture associe le respect au silence de l'enfant devant un aîné.

Selon les études consultées, les raisons de la faible participation des enfants en interaction avec les ONG ont été évoquées.

En effet, le rapport de l'étude sur la cartographie générale des Organisations de la Société Civile au Togo indexe la culture traditionnelle comme un des facteurs limitatifs. Il montre que le travail des ONG aux côtés des enfants ne modifie en rien les logiques qui sous-tendent l'éducation des enfants en Afrique :

« L'éducation traditionnelle est la base et le fondement d'une société qui puise en elle ses racines et sa fidélité à la tradition. Diverse selon les ethnies, les familles et les pratiques, l'éducation présente des caractères communs. Progressive, continue, insérée dans la vie, l'éducation vise à développer les qualités morales et psychologiques en même temps que les aptitudes physiques et les connaissances pratiques, à transmettre les coutumes en même temps que les sens civiques et les secrets du métier et de la terre » (Mvondo Ntonga, 2018, p.51).

Selon les répondants de l'étude menée par Ame Atsu David et al. (2018), les OSC de défense des droits de l'enfant ont encore beaucoup de difficulté à trouver les stratégies appropriées pour impliquer les organisations d'enfants et de jeunes dans les actions de planification, de mise en œuvre et de suivi des actions de plaidoyer. L'étude fait remarquer que la participation des enfants se limite au renforcement de leurs capacités, à la participation à l'élaboration des rapports et à des émissions sur les médias de la place. Elle fait aussi ressortir le fait qu'en dépit de cette implication des enfants, leur participation demeure insuffisante dans la réalité en raison des nombreux obstacles liés : (i) au non-respect des dispositions pratiques pour leur protection dans les processus de participation, (ii) à l'insuffisance dans l'accompagnement pour une participation efficace, notamment au processus de budgétisation pour faire prévaloir leurs attentes par rapport aux ressources, (iii) à la faible prise en compte de leurs préoccupations. Bref cette situation fait que les enfants ont l'impression qu'ils ne sont impliqués que pour servir de décoration. Ils réclament un partenariat équitable en tant qu'acteurs représentatifs et légitimes.

2.3. Une participation au service des ONG

La participation se traduit par l'implication des enfants organisés en clubs, comités, conseils consultatifs, associations, etc. Très souvent ces organisations sont thématiques (comités de protection de l'enfant, conseils consultatifs pour la lutte contre les violences faites aux enfants, clubs d'éducation à la santé sexuelle et de la reproduction, etc.). Ces organisations sont souvent mal formées et surtout mis en place par des ONG dans le cadre de projets spécifiques. Dans l'analyse de la

littérature, les enfants interrogés par les chercheurs expriment souvent leur déception quant à la faible formation qu'ils reçoivent pour être en mesure de répondre aux attentes des ONG qui les sollicitent (Elodie Faisca, 2021). La participation des enfants est conditionnée par le niveau de compréhension qu'ils ont des processus dans lesquels on les implique. L'une des exigences de base est que si un enfant est bien informé (formé), cela l'aide à comprendre ce qui se passe et surtout ce qu'il doit faire. Les chercheurs attirent l'attention sur les objectifs visés par cette participation. Pour Sinclair (cité par Élodie Faisca, 2021), la participation des enfants peut être considérée comme symbolique lorsqu'on leur demande seulement de partager leurs pensées et leurs opinions sans qu'aucune influence ou prise de décision réelle n'en résulte.

Par ailleurs, selon la revue documentaire effectuée, il n'y a pas en réalité de projet structuré et durable de promotion d'une participation autonomisante, capable d'opérer des changements sur les enfants eux-mêmes, sur leur communauté et sur l'organisation accompagnatrice elle-même. A travers l'étude menée par Ame Atsu David et *al.* (2018), les organisations d'enfants et de jeunes interrogées ont reconnu avoir été souvent consultées par l'ONG (avec laquelle ils collaborent). Mais étant donné que l'idée de projet émane toujours de l'ONG, leurs marges de manœuvre pour apporter des contributions significatives en tenant compte de leurs réalités sont quasiment nulles, bien que des rencontres soient organisées autour des activités de ces projets.

Interviewés dans le cadre de l'étude de Ame Atsu David et *al.* (2018), des enfants ont expliqué qu'ils sont à la solde des ONG qui les utilisent pour faire leur tremplin. L'analyse faite par l'auteur de la recherche à l'issue de la rencontre avec les différents groupes d'enfants révèle que les organisations, groupes et clubs d'enfants, en particulier les enfants de moins de 18 ans, sont mis en place par les adultes. Ce qui implique que la vision et la mission de ces organisations d'enfants n'émanent pas des enfants eux-mêmes. Ceci limite l'appropriation et la créativité. Par ailleurs la

perception qu'ont les adultes des enfants, ainsi que le souci constant de protection de cette frange de la population en raison de leur « immaturité » et « vulnérabilité » limite leur développement en tant qu'acteurs. Ainsi, ces organisations d'enfants ne bénéficient pas assez d'appui technique et financier pour développer leurs potentiels et capacités à s'organiser et des actions pour défendre leurs droits. Cela leur donne par conséquent l'impression de n'exister que pour la forme, comme le témoignent certains enfants et jeunes qui ont pris part aux discussions de groupes :

« Ce que je déplore, c'est que, tout le temps on n'organise rien. On attend juste pour être invité. La participation n'est pas vraiment active. »

« On voulait même voir le Représentant de l'ONG parce qu'on constate qu'on est seulement là et on nous invite pour des ateliers et autres. On n'aime pas ça ; mais cela ne relève pas de nous. Lorsqu'on appelle, on nous dit qu'on n'a pas le temps, on est dans les rapports. On n'est pas visible, on nous ignore, on n'est rien. »

« Lorsque nous élaborons un plan d'action, pour nous financer c'est un problème. On n'a jamais de financement. Par contre quand les organisations ont besoin de nous pour faire leur budget, on nous appelle. Mais quand nous leur envoyons notre projet, on nous dit qu'on n'a pas le temps, on n'a pas de financement. Ils n'ont jamais de financement. » (Ame Atsu David et al., 2018, p.21)⁸⁴.

L'étude expose les arguments avancés par le personnel de certaines ONG qui tentent de se défendre face à cette situation. Ils évoquent entre autres l'inexistence d'une approche de communication qui concilie les objectifs de l'ONG et ceux des groupes d'enfants et la recherche d'autonomie par les jeunes qui peuvent être en contradiction avec les objectifs qui ont motivé leur mise en place. Ce qui confirme que la plupart du temps, les ONG font des enfants des figurants au service de leurs projets qui sont leurs principales préoccupations :

« Ce qui se passe, c'est que l'ONG, à un degré donné, se veut le champion du travail avec les enfants. Mais le niveau où nous en sommes, c'est de constituer des groupes, des clubs, les former et leur dire, voilà, vous êtes un

⁸⁴ Le nom de l'organisation est remplacé dans les citations par le mot « l'ONG », pour des raisons de confidentialité.

Ces déclarations sont faites par les membres des conseils consultatifs des enfants, provenant de différentes localités.

groupe d'enfants et jeunes, vous connaissez vos droits, exercez-vous à en jouir. C'est tout, ça s'arrête là. S'il y a entre temps un projet, on leur présente le but du projet et puis ça s'arrête là. Tout ce qu'il faut faire pour une participation bien structurée, permanente et continue, n'est pas vraiment en place. Donc on informe les enfants sur une partie de quelque chose, on s'en va ; puis on revient s'il y a un autre projet qui a une activité ou un peu de ressource.

Aussi, nous ne leur donnons pas l'opportunité et les moyens d'aller rendre compte de ce qu'ils font ou de ce qu'ils ont appris ; on ne les aide pas à le faire. Nous faisons donc de l'information et de l'implication ; mais les enfants ne participent pas. A travers leur implication quelque peu décorative (pour l'instant), nous ciblons beaucoup plus l'atteinte des objectifs du projet, notamment la réalisation des activités. Il faut que ce soient les enfants qui assurent le lead ; si on veut vraiment le faire, il faut qu'on l'organise mieux, pour qu'au bout du fil, on voit vraiment l'impact du travail des enfants. » (Ame Atsu David et al., 2018 p. 37).

Dans certains cas où les enfants eux-mêmes prennent des initiatives qui sont dirigées par eux-mêmes, ils se trouvent confrontés à une faible collaboration des adultes : « *Au niveau local, nous invitons l'agent pour le lancement de nos activités ; l'agent vient faire un discours inaugural au nom de son organisation ; et c'est tout. Ensuite, chacun fait le travail de son côté.* » (Mvondo Ntonga, 2018, p.51).

3. Discussion et limites

Nous avons démontré à travers les résultats de notre analyse que la participation des enfants dans les processus facilités par les ONG de développement demeure encore inefficace. Nous entendons par inefficacité (i) le fait que les enfants qui participent dans ces processus ne démontrent pas au plan organisationnel une certaine autonomie de fonctionnement où leurs opinions prévalent, (ii) le fait que cette participation n'impacte pas de façon significative la vie des enfants, leur environnement immédiat et les institutions avec lesquelles leurs organisations coopèrent (famille, école, ONG, etc.). Il importe de préciser que ceci est un idéal visé par la théorie des droits de l'enfant, spécialement le droit à la participation, lequel est détaillé dans l'observation générale N°12.

Cependant, il est important de reconnaître que, même si notre étude ne nous a pas permis de déceler un tel succès rêvé, il y a tout de même des changements observés dû à la participation des enfants dans des processus engagés et facilités par

les organisations de la société civile. Ceci est un fait indéniable que la formation et l'encadrement offerts aux groupes d'enfants dans le cadre des projets portés par les ONG ont toujours des retombées positives qu'il convient de reconnaître.

En effet, dans le cadre de cette étude, notre analyse documentaire nous a permis de découvrir un fait marquant, qui permet de mettre du bémol aux résultats de notre travail. Ce fait marquant concerne le processus de mise en place des conseils consultatifs des enfants au Togo (CCE) dont la formation, l'encadrement et l'accompagnement ont permis d'obtenir des résultats positifs en terme de changements, non seulement au niveau des membres, mais aussi ont-ils permis d'influencer une audience particulière : sous l'égide du Forum de Défense des Droits de l'Enfant au Togo (FODDET), le Conseil Consultatif National des Enfants du Togo (CCNE)⁸⁵ a entrepris un plaidoyer à l'endroit des chefs traditionnels du Togo en faveur des enfants participant aux rites initiatiques dans les couvents. Ce plaidoyer a été soldé par un engagement solennel connu sous le nom de « Déclaration de Notsè », à travers lequel les chefs traditionnels ont pris des mesures pour alléger les conditions et le temps de séjour des enfants initiés dans les couvents au sud du Togo.

Au plan personnel, nous avons noté que, quand bien même la participation pilotée par les OSC n'est pas assez structurée pour faciliter le développement du potentiel des enfants, cette participation produit néanmoins des effets positifs sur la personnalité et dans la vie de certains d'entre eux. Nous mentionnons le témoignage d'une jeune fille membre du CCNE à travers ce récit⁸⁶ :

« ... J'ai 15 ans, et je suis en classe de 1^{ère} Scientifique. Je suis la Vice-Présidente du Conseil Consultatif National des Enfants du Togo. Je suis venue au CCNE

⁸⁵ Les conseils consultatifs des enfants (présents dans chaque préfecture) sont fédérés au sein du Conseil Consultatif National des Enfants du Togo (CCNE Togo).

⁸⁶ Tiré des archives de l'ONG Plan International Togo sur la participation d'une délégation des enfants du Togo au deuxième forum de consultation des enfants et jeunes de l'Afrique de l'Ouest et du centre avec la Représentante Spéciale du Secrétaire Générale des Nations Unies sur les violences faites aux enfants, tenu du 31 Août au 06 Septembre 2013 à Accra (Ghana).

à la suite des élections locales et régionales où mes camarades enfants m'ont fait confiance en trouvant en moi des qualités pour les représenter.

En tant que membre du CCNE mis en place depuis le 29 décembre 2011, j'ai participé à beaucoup de séances de renforcement de capacités portant sur les droits de l'enfant, la notion de violences faites aux enfants, le leadership, le plaidoyer et la participation des enfants. J'ai amené mes amis à entreprendre des actions de sensibilisations sur les droits des enfants dans la communauté, les écoles et dans les églises. Ce n'est pas du tout facile, mais avec l'aide des adultes formés comme nos accompagnateurs, nous arrivons à toucher quelques cibles.

Etre membre du CCNE, c'est aussi être un modèle sur beaucoup de plans : en deux ans de mandat, sur les 25 membres, une seule personne a redoublé sa classe ; il y a eu 5 personnes qui ont réussi à leur BAC, deux personnes ont reçu les meilleurs prix nationaux au BEPC, et je fais partie des deux personnes. Je suis très fière d'être membre du CCNE, et surtout de la confiance que mes amis ont encore placée en moi en me désignant pour porter les couleurs du Togo au 2^e Forum de consultation des enfants et jeunes des pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre avec la Représentante Spéciale du Secrétaire Générale des Nations Unies sur les Violences faites aux enfants du 31 août au 6 septembre 2013 à Accra (Ghana).

Le message qui me tient à cœur présentement concerne les adultes : notre plaidoyer en faveur des enfants est progressivement entendu. Mais il reste à prendre des décisions concrètes pour que les pratiques sociales et culturelles protègent les enfants plutôt que de les nuire. Au Togo, les chefs religieux et traditionnels ont donné le ton. Mais nous attendons des actes concrets. »

En termes de limites, cette étude, n'est pas sans insuffisance. Nous en reconnaissons des limites :

- (i) La première limite est celle liée à notre choix de porter l'étude seulement sur la base d'une analyse documentaire. Le fait de recourir uniquement aux données secondaires, et de ne pas faire d'enquête sur le terrain pourrait biaiser nos résultats.
- (ii) La deuxième limite est liée à la faible disponibilité des recherches sur la participation des enfants en général, et au Togo en particulier. Ainsi, les sources exploitées (elles seules) pourraient ne pas être suffisantes pour généraliser les résultats.

Comme tentative de remédiation, deux approches de solution ont été exploitées pour gérer ces limites :

- La première approche utilisée est celle d'avoir exploité notre connaissance du sujet sur la participation des enfants et notre expérience de terrain, notamment sur le travail avec les conseils consultatifs des enfants, pour apprécier et valider le contenu des travaux consultés et jugées utiles pour notre étude⁸⁷.
- La deuxième approche de solution est notre projet de conduire dans les prochains mois une enquête de terrain en bonne et due forme pour compléter ou approfondir ce travail qui se situe dans le cadre de notre thèse de doctorat dont le sujet et les objectifs sont les mêmes. En un mot, cet article est un extrait des travaux de notre thèse.

Conclusion et perspectives

Cet article apporte un éclairage sur les questionnements qui animent actuellement les chercheurs qui s'intéressent à la participation des enfants. Les travaux analysés montrent que la traduction des principes énoncés dans la convention internationale relative aux droits de l'enfant reste difficilement réalisable. Les institutions et les professionnels agissant dans ce domaine appréhendent la participation de diverses manières ; et ces considérations diverses expliquent en partie les décalages entre le discours (le cadre référentiel représenté par le dispositif légal) et la pratique (la réalité sur le terrain, mue par le contexte culturel).

Les résultats de notre analyse documentaire ont permis de confirmer notre hypothèse en montrant que la participation des enfants porte les stigmates d'une culture conservatrice des mœurs caractérisées par le pouvoir de décision des adultes, et des objectifs de participation détournés par les ONG accompagnatrices.

Alors, il devient urgent de réfléchir sur de nouvelles façons de faire la participation. Ainsi le modèle de participation de Laura Lundy (2007) pourrait être un cadre de dialogue à quatre facettes interconnectées que sont : (i) un espace sécurisé permettant aux enfants de marquer leur présence dans les débats qui les concernent,

⁸⁷ Pour avoir travaillé dans certaines des ONG dont l'étude fait mention, nous avons été facilitateur national de la mise en place des conseils consultatifs des enfants sur toute l'étendue du territoire national en 2011. Nous avons aussi participé à certaines recherches dont l'étude fait mention.

(ii) une voix donnée aux enfants pour exprimer leur opinion, (iii) une audience qui soit réceptive, et (iv) une influence sur le processus décisionnel.

Espace, voix, audience et influence sont les conditions nécessaires pour aller vers une participation significative des enfants à travers des projets portés par les enfants en collaboration avec les organisations de développement.

Références bibliographiques

1. CODE (2020), *La participation des enfants, parlons-en ! Contours et balises d'un droit de l'enfant*, Publication thématique.
2. CRC (2003), *Observation générales N°5. Mesures d'application générales de la convention relative aux droits de l'enfant (art. 4, 42 et 44, par. 6)*
3. CRC⁸⁸ (2009), *Observation générale n° 12. « Le droit de l'enfant d'être entendu »*, Genève, Nations unies
4. CRC (2011), *Troisième et quatrième rapports périodiques du Togo, en application à l'article 44 de la Convention relative aux droits de l'enfant*
5. CRC (2012), *Examen des troisième et quatrième rapports périodiques du Togo, en application à l'article 44 de la Convention relative aux droits de l'enfant*, Genève, Nations unies
6. DAVID Ame Atsu et al. (2018), *Etude Thématique sur le Renforcement de la Société Civile au Bénin, au Burkina Faso et au Togo*, Rapport d'étude, Plan International Togo.
7. FAISCA Élodie (2021), « La participation de l'enfant en protection de l'enfance : Enjeux, conditions et obstacles » in [Penser les origines dans les familles contemporaines : perspectives internationales](#), N°37.
8. LALLEMENT Michel (1993), *Histoire des idées sociologiques, des origines à Weber*, Paris, Nathan
9. LANSDOWN Gerison (2001), *Promouvoir la participation des enfants au processus décisionnel démocratique*, Florence, Centre de recherches Innocenti, UNICEF,

⁸⁸ Child Right Committee, définition en anglais du Comité des Droits de l'Enfant

10. LUNDY Laura (2007), «Voice is not enough: conceptualizing article 12 of the United Nation convention on the rights of the child » in *British educational research journal*, vol.33, N°6, pp.927-942
11. MBAYE Rokhaya Ndoye (2019), *Cartographie des OSC engagées pour le plaidoyer en faveur des droits des enfants en Afrique de l'ouest*, Plan International WARO, rapport.
12. NATIONS UNIES (1989), *Convention relative aux droits de l'enfant*, New York, 54 art.
13. NTONGA Mvondo Léonard (2018), *Cartographie Générale des Organisations de la Société Civile au TOGO*, Etude thématique Pro-CEMA.
14. PORETTI Michèle (2008), *La fabrique des droits de l'enfant : les paradoxes d'une révolution contemporaine*, Thèse de Doctorat, Droits de l'enfant, Université de Genève.
15. STOECKLIN Daniel (2013), « *Participation* », Séminaire Interdisciplinaire, IUKB.
16. TOURE Anissa (2018), *Cartographie des Organisations de Jeunes au TOGO*, Etude thématique Pro-CEMA.